LETTRES DE MR. LE CHEVALIER GUILL. TEMPLE, ET AUTRES MINISTRES...

Digitized by Google

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XVIII
A
45
NAPOLI

12
A
45-7

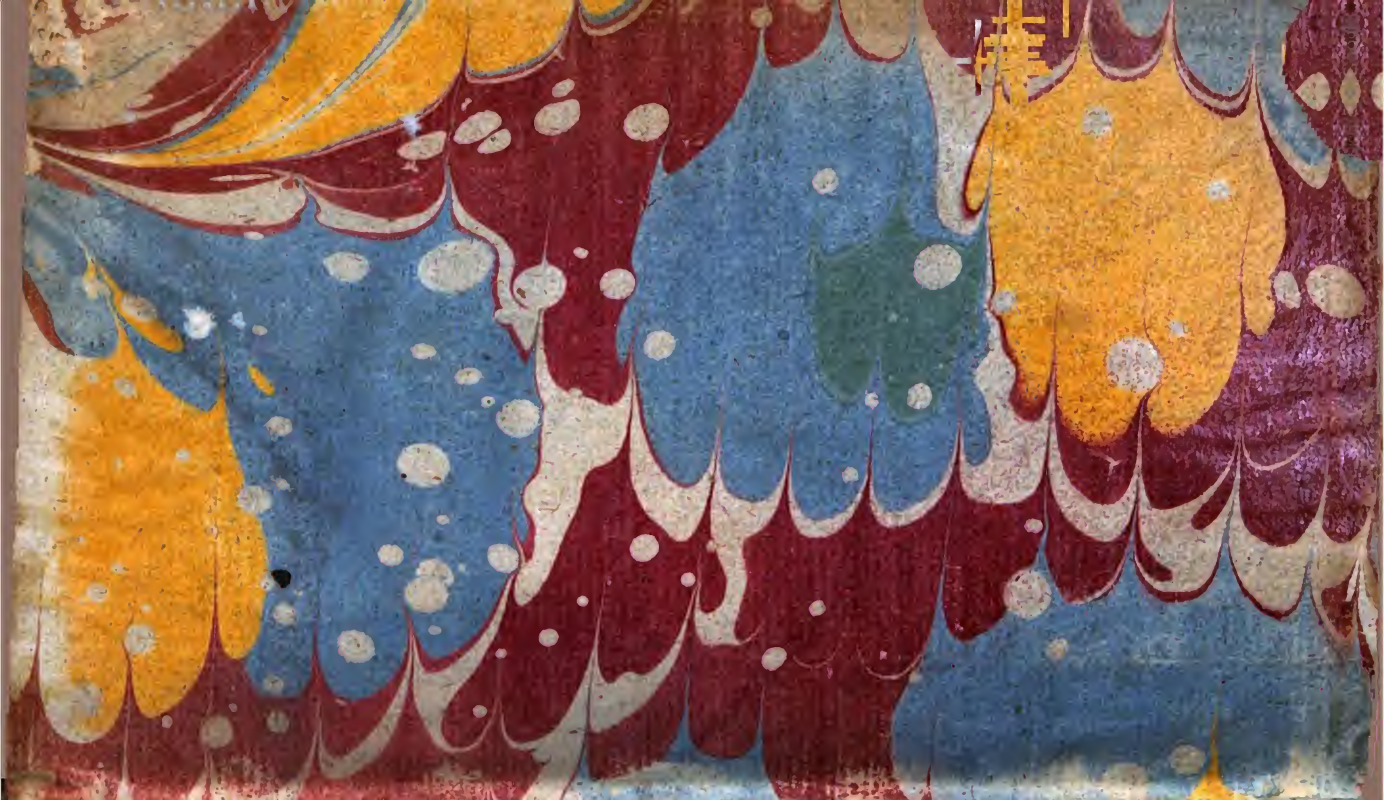

XVIII
a
45-66

72.
a
76.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES

DE

Mr. LE CHEVALIER

GUILL. TEMPLE,

ET AUTRES

MINISTRES D'ETAT,

Tant en Angleterre que dans les Païs Etrangers.

CONTENANT

Une Relation de ce qui s'eſt paſſé de plus conſiderable dans la Chrêtienté depuis l'année 1665. juſqu'à celle de 1672.

Revûës par le Chevalier Guillaume Temple quelque tems avant ſa mort; & publiées par Jonathan Swift, Chapelain de ſon Exc. le Comte de Berkeley, un des Lords Regens du Royaume d'Irlande.

Traduites de l'Anglois.

TOME I.

A LA HAYE,

Chez JEAN VAN DUREN, Marchand Libraire dans le Poote, près du Plyn.

M. DCC. XI.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVIS.

LEs Ouvrages de Monſieur le Chevalier Temple ayant toûjours été recherchez avec beaucoup d'empreſſement, on a cru que ce ne ſeroit pas être inutile au public que de lui donner la traduction de ces Lettres qui contiennent une relation exacte de toutes les Négociations de cet habile Miniſtre. On peut dire qu'il nous manquoit cela pour rendre ſes Ouvrages complets. En effet ces Lettres nous conduiſent au tems au-

Digitized by Google

quel commencent ſes Memoires, & on oſe aſſurer que pour les bien entendre il faut auparavant lire ce recueil poſtume, où l'on aprendra bien des particularitez dont l'Auteur n'a pas jugé à propos de parler dans ſes autres Ouvrages qui ont été mis au jour pendant ſa vie.

PRE-

Digitized by Google

PREFACE.

NOus ſommes redevables du recueil des Lettres ſuivantes aux ſoins, & à la diligence de Monſieur Thomas Downton, qui étoit un des Secretaires de Monſieur le Chevalier Temple pendant tout le tems auquel elles ont raport; & il ſe rencontre fort heureuſement pour le Public que ces lettres contiennent une Rélation exacte de tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable dans la Chrêtienté, & des Négociations les plus importantes qui s'y ſont faites pendant les ſept années dont elles portent la date. On trouve dans le premier Volume la Guerre contre la Hol-

Digitized by Google

lande qui commença en mille ſix cens ſoixante & cinq; le Traité qui fut conclu entre Sa Majeſté & l'Evêque de Munſter, & le ſuccès dont il fut ſuivi; l'invaſion que les François firent dans la Flandre en 1667. *la Paix qui ſe fit entre l'Eſpagne & le Portugal par la Médiation du Roi; le Traité de Breda, la Triple Alliance, & la Paix d'Aix la Chapelle. Dans le ſecond Volume on verra les Négociations faites en Hollande en conſequence de ces Alliances; & on y découvrira ce qui fut cauſe qu'elles durerent ſi peu, & qu'on n'en retira pas tout le fruit qu'on s'en étoit promis. On y trouvera le voyage, & la mort*

Digitized by Google

mort de Madame: la saisie de la Lorraine, & le rappel de Mr. le Chevalier Temple, avec la prémiere action d'aigreur entre l'Angleterre & la Hollande qui se passa à l'occasion du Jacht sur lequel Madame Temple s'étoit embarquée avec sa famille; & enfin on y verra le commencement de la seconde guerre de Hollande en 1672.

Parmi ces Lettres, il y en a aussi de familieres & Galantes.

On a ajoûté à la fin de chaque Tome un recueil de plusieurs Lettres qui ont éte écrites à cet Ambassadeur par les Principaux Ministres qui ont eu part à ces Négociations tant en Angleterre que dans les autres

Digitized by Google

Païs pendant le cours de ſix années ; entr'autres on y verra celles de Monſieur le Penſionnaire de Wit, qui eſt, à ce que je croi, tout ce qui nous reſte de ce grand homme, ſi fameux en ſon tems.

Outre pluſieurs avantages qu'on peut retirer de ces ſortes d'écrits ; il eſt ſûr qu'il n'y a rien qui ſoit ſi propre à donner une idée claire & diſtincte de l'Hiſtoire que les Lettres, puis qu'elles d'écrivent les actions dans le tems mêmes qu'elles ſe paſſent, au lieu que les autres rélations ne nous parlent des choſes qu'aprés qu'elles ſont paſſées, & pour ainſi dire oubliées ; ainſi il ne ſe peut que ce ne ſoit toûjours

jours avec beaucoup d'incertitude: c'eſt pourquoi on a très bien remarqué qu'on aprend mieux dans les Epîtres de Ciceron à Atticus l'Hiſtoire de ce tems là que dans aucun autre Auteur.

Le Lecteur découvrira par tout dans les Lettres ſuivantes la force du Genie de cet Auteur; mais ce qui les rendra plus recommandables au public, c'eſt, premierement, qu'elles parlent de choſes qui ont, pour ainſi dire, été le fondement de toutes les guerres, de toutes les invaſions, de toutes les Négociations, & de tous les Traitez de Paix qui ont été faits depuis; & en ſecond lieu c'eſt qu'elles

ont

Digitized by Google

ont été écrites par une perſonne qui a eu part à tous ces Traitez, & à toutes ces Négociations.

Je ſçai que pendant que l'Auteur a vécu dans la retraite au milieu de ſa famille, pluſieurs perſonnes de merite, tant en Angleterre que dans les Païs étrangers, l'ont fortement ſollicitez de donner des Memoires de toutes les affaires & de toutes les Négociations qui font le ſujet des Lettres ſuivantes; & principalement des Traitez de la Triple Alliance & de ceux d'Aix la Chapelle; mais il avoit coûtume de leur répondre que tous les Memoires qu'il avoit écrits de ce tems-là & de

ces

Digitized by Google

ces Négociations étoient brulez; cependant qu'on trouveroit peut-être après sa mort quelques écrits qui en parleroient; & ce sont les Lettres que nous donnons aujourd'hui au public, comme il l'a dit lui même plusieurs fois.

On avoit commencé à les mettre en ordre pour les faire imprimer du vivant de l'Auteur; mais il ne voulut jamais permettre qu'on les mit au jour; quoi qu'il prit lui même la peine de les revoir, & qu'il voulut bien aider à les ranger dans l'ordre où elles sont à present. Depuis ce tems-là il a plû à Dieu de retirer à soi ce grand homme, & on a crû qu'on ne pouvoit pas ren-

Digitized by Google

rendre un meilleur ſervice à ſa patrie ni rien faire qui fut plus honorable à la memoire de Monſieur Temple que de rendre ces Lettres publiques.

Je croi qu'il ne ſera pas hors de propos de faire reſſouvenir le Lecteur qu'après la Paix des Pirenées, & l'heureux rétabliſſement de Charles Second ſur le Trône d'Angleterre en 1660., *l'Europe jouïſſoit d'une Paix générale, y ayant ſeulement quelque reſte de guerre entre l'Eſpagne & le Portugal. Cette tranquilité ne fut interrompuë qu'en* 1665. *par la guerre qui s'alluma entre l'Angleterre & la Hollande; ce qui donna occaſion au Traité qui ſe fit entre Sa Majeſté & l'Evêque de Munſter; & c'eſt ce qui fait le ſujet des premieres lettres ſuivantes.*

LETTRES

Digitized by Google

LETTRES
DE
Mr. LE CHEVALIER GUILL. TEMPLE,
ET AUTRES
MINISTRES D'ETAT,
Tant en Angleterre que dans les Païs Etrangers.

A Monsieur le Chevalier Temple Garde des Rôles d'Irlande.

MONSIEUR,

Ayant été obligé, pour obéïr aux ordres du Roi, de me separer de vous & de ma famille, avec beaucoup de precipitation, dans une saison fort fâcheuse, sans avoir la liberté de vous dire où l'on m'envoyoit;

Digitized by Google

je n'ai pas voulu manquer à vous en demander pardon auſſi-tôt que j'ai cru qu'il m'étoit permis de vous faire le détail de mon Voyage & des Negociations aux quelles j'ai été employé juſques à preſent.

Lorſque Milord Arlington m'envoya querir à Sheen, c'étoit pour me dire que l'Evêque de Munſter avoit fait faire quelques propoſitions au Roi, au ſujet d'une Alliance qu'il vouloit traiter avec Sa Majeſté contre les Hollandois, deſquels il prétend avoir reçû pluſieurs Dommages; que ce Prince offroit de mettre une armée en Campagne, & de les attaquer par Terre, pendant que Sa Majeſté continuëroit de leur faire la Guerre par Mer: mais qu'en même tems il demandoit de certaines ſommes, dont il auroit beſoin pour entrer en Campagne, & pour continuer la Guerre, & que ſi le Roi vouloit traiter avec le Baron de Wreden, qui étoit le Miniſtre qu'il avoit fait paſſer en Angleterre le plus ſecretement qu'il lui avoit été poſſible, ou que Sa Majeſté aimât mieux lui envoyer un de ſes Miniſtres pour traiter avec lui; il ne doutoit pas qu'il ne fut facile d'en venir à un accord; mais qu'il ſouhaitoit que cela ſe fit le plus ſecrétement qu'on pouroit. Milord Arlington me dit, qu'on étoit déja convenu des Principaux Articles; que l'argent

nt étoit prêt, mais qu'il étoit néceſſaire
ıe le Roi envoyat ſecretement quelqu'un
Munſter, pour y finir le Traité, & pour
re preſent aux payemens qui ſe feront à
nvers, comme cet Evêque l'a ſouhaité.
ajouta que ſi j'acceptois cet emploi, je
:vois faire le Voyage ſans train & ſans ca-
ctére, & paſſer pour François ou Eſpagnol :
: il me fit l'honneur de me dire, que pen-
ınt trois ou quatre jours, il avoit été fort
nbarraſſé ſur le choix d'une Perſonne, qui
ıt capable de ménager cette affaire & de
ırder le Sceret, & à qui on pût confier
ne pareille ſomme : mais que lors qu'il eut
ɔngé à moi, & qu'il m'eut propoſé au Roi
: à Milord Chancellier, l'un & l'autre
voient été contens du choix qu'il avoit
ıit : que je devois prendre ma reſolution,
: répondre incontinent à la Propoſition
u'il me faiſoit ; mais que ſoit que je l'ac-
eptaſſe ou que je la refuſaſſe, il faloit que
: tins cette affaire ſecrete, & que je n'en
ırlaſſe pas mêmes à mes plus affidez Amis.

Je lui répondis ſans heſiter, que j'étois
ırêt de ſervir Sa Majeſté dans cette affaire du
ıieux qu'il me ſeroit poſſible, mais que
'ayant point d'experience je ne pouvois
ɔas promettre beaucoup ; qu'il y avoit ſeu-
ement un Article qui me faiſoit de la peine,
& que je ne pouvois goûter, qui étoit au

ſujet de l'Argent, n'ayant jamais pû me reſoudre à me charger de celui d'autrui. Cela fit d'abord quelque difficulté & nous arrêta quelque tems, mais enfin ſa Grandeur voulut bien me promettre qu'elle tâcheroit d'obliger l'Alderman Blackwel, qui fournit cet Argent, à faire lui-même le Voyage de Flandres, pour en faire le payement à l'Agent de l'Evêque, ſuivant l'ordre que je lui en donnerois, & il me dit qu'il croyoit qu'il ne ſeroit pas difficile de perſuader à Mr. Blackwel d'entreprendre ce Voyage dans un tems où la Ville de Londres étoit ſi infectée.

Après avoir reçû mes inſtructions, je partis en diligence, & auſſi ſecretement que vous ſavez. Je ne m'arrêtai qu'un jour à Bruxelles, & de là je fus avec le Baron de Wreden à Coeſvelt, où l'Evêque étoit alors. Je n'y demeurai que trois jours: je ne fus introduit chez lui que de nuit: j'ajuſtai tous les Articles avec lui, & enfin je conclus & ſignai le Traité, aprés quoi je retournai à Anvers, où l'Alderman s'acquita de ce qui lui étoit ordonné, en faiſant le premier & grand payement au Reſident que l'Evêque a en cette Ville. Tout ceci s'eſt fait de part & d'autre avec tant de ſecret, que l'Evêque a non ſeulement reçû ſon Argent, mais qu'il a même augmenté ſes Trou-

pes

pes jusqu'au nombre de dixhuit mille hommes, sans que les Hollandois en ayent pris le moindre ombrage, & de toutes les assurances que me donne ce Prince, je conclus qu'il sera en campagne avant que cette Lettre vous soit renduë; quoique quelque traverse qu'il n'avoit point prevuë, au sujet d'un Officier Général sur lequel il avoit compté, ait un peu déconcerté les mesures qu'il avoit prises, & pouroit bien, comme je le crains, apporter un obstacle considérable à ses progrès: mais ce sera le tems, & les incidents qui régleront cela; c'étoit à moi de faire en sorte qu'il se mit en campagne, & j'ai eu le bonheur d'y réüssir plûtôt qu'on ne l'esperoit à la Cour, & même plûtôt que l'Evêque ne l'avoit promis en signant le Traité.

Ce Prince est un homme d'esprit, & ce qui est encore plus il a beaucoup de jugement, beaucoup d'Ambition, & c'est proprement un Esprit remuant: Mais la vigueur de son Corps ne répond pas à celle de son esprit, car il a, comme je le croi, environ cinquante six ou cinquante sept ans, & est attaqué de la goutte dont il n'y a guére d'aparence qu'il puisse guérir de la maniere dont il vit; il a été Soldat en sa jeunesse, & il semble plûtôt né pour porter une épée que pour porter une Crosse; il hait les Hol-

landois mortellement, parce qu'ils ont fomenté la Rebellion de la Ville de Munſter contre lui, & il fait à preſent bâtir une Citadelle qui ſera très forte pour tenir en bride les Citoyens de cette Ville. Il paroît hardi & ferme dans ſes reſolutions, & ſelon toutes les apparences il viendra à bout de ſon entrepriſe, où il moura à la peine : il proteſte qu'il accomplira tout ce qu'il a promis *fide ſinceră & Germanicâ*, qui eſt un mot qu'il affecte. C'eſt le ſeul Allemand que j'aye encore entendu parler bon Latin, & il le parle plûtôt en Courtizan & en homme d'Affaire qu'en ſavant. Il dit que s'il échouë dans ſon entrepriſe, & qu'il perde ſes Etats, il n'en eſtimera pas ſa condition plus mauvaiſe; car en ce cas il ſe retirera en Italie, & il dit qu'il a aſſez d'Argent à la Banque de Veniſe pour achetter un Chapeau de Cardinal, qui lui ſiéra peut-être mieux que ſon bâton de Commandant, mais qu'il a deſſein de tenter la Fortune auparavant & de faire du bruit dans le monde avant que d'en ſortir.

C'eſt là tout ce que je puis vous dire de plus juſte de la Perſonne & des qualitez de cet Evêque; & pour ce qui me régarde en mon particulier je ne puis rien vous mander que vous ne ſachiez fort bien; car je ne m'aperçois pas que ce nouveau genre de vie,

vie, ni l'embarras des affaires, ni le changement de Climat en ait fait aucun en moi; ma ſanté, graces à Dieu, eſt toûjours la même, j'ai toûjours la même affection pour mes Amis & pour ma patrie, & ſi j'y trouve quelque difference, c'eſt que mon inquietude pour eux, dans un temps ſi miſerable, eſt beaucoup plus grande qu'elle n'étoit lorſque j'étois avec eux, & que je partageois le peril où ils ſont expoſez; & cela me fait attendre avec impatience l'Arrivée de chaque poſte, quoique je tremble en ouvrant chaque Lettre que je reçois. Je crains que la longueur de celle-ci ne vous ennuye, c'eſt pourquoi je finis en vous aſſurant que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très humble & très obéiſſant ſerviteur & fils,

G. TEMPLE.

A Bruxelles le 6. Sept. 1665.

Digitized by Google

A l'Alderman Backwell.

MONSIEUR L'ALDERMAN.

Je ſuis fort en peine de voir que Monſieur Rhintorf, qui eſt de retour, n'a fait aucun progrez dans ſes affaires, qui ſont auſſi les nôtres, pendant le ſejour qu'il a fait à Anvers. Mais je ſuis encore plus ſurpris d'aprendre que j'aye eu aucune part à ce retardement, & que vous lui avez dû dire, que je ne vous avois point donné Ordre de lui payer cet Argent. Quoi qu'il en ſoit, pour lever toute difficulté, s'il en peut encore reſter quelqu'une, après la derniere conference que nous eumes à Bruxelles ſur ce ſujet; je vous ordonne par la preſente, conformement au pouvoir que S. M. m'a donné, de payer ou de faire payer à Mr. Rhintorf ou à ſon ordre, les ſommes d'argent qu'il vous ſera poſſible de lever, en vendant le plus promtement que vous pourez tout l'Etaim qui eſt déja arrivé, ou qui poura arriver à Oſtende pour le Compte de S. M. ou en cas que vous ne trouviez pas à le vendre promtement, de lui payer du moins les ſommes que vous pourez lever, en engageant cet Etaim le plus avantageu-

tageusement qu'il vous sera possible. Je croi que ceci doit suffire & qu'il n'est pas besoin que je vous en dise d'avantage. Je vous conjure seulement par tout le zele que vous avez pour le service de Sa Majesté, & par l'Amitié que vous me portez d'employer dans cette occasion tout vôtre credit, & de faire toute la Diligence imaginable : car la conjoncture est si pressante que je ne puis assez vous recommander de faire tous vos efforts pour vous acquitter de ce service, je suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 9. Oct. 1665.

A Milord Arlington.

MILORD,

Samedi dernier sur les neuf heures du soir l'Agent de l'Evêque vint chez moi de la part du * Marquis de Castel Rodrigo, pour me dire qu'il souhaitoit que je me rendisse secrettement chez lui. Nous fumes

* *Gouverneur des Pais Bas Espagnols.*

long-tems enſemble & nôtre converſation fut longue. Voici ſur quoi elle roula; il me dit qu'il avoit écri par le dernier Courier à l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, afin qu'il en informat le Roi ſon Maître, que les François étoient prêts à marcher au ſecours des Hollandois contre l'Evêque de Munſter; & qu'ils avoient declaré à l'Ambaſſadeur de cette Couronne en France, que ſi on differoit de leur accorder le paſſage par les Païs-Bas Eſpagnols, ils prendroient ce delai pour un refus: que lui (Marquis) s'aſſurant entierement ſur la derniere Lettre de Sa Majeſté, & ſur l'Aſſiſtance qu'il s'en promet, étoit reſolu de s'oppoſer à leur paſſage, juſqu'à ce qu'il reçoive des Ordres d'Eſpagne, & qu'il eſperoit que Sa Majeſté ne manquera pas de le proteger & de le defendre dans la reſolution qu'il a priſe. Il parle comme un homme qui ſouhaite avec bien de l'ardeur & de la paſſion, la concluſion de la Ligue entre l'Angleterre & l'Eſpagne; il ne paroît pas ſouhaiter moins ardemment qu'il ſe faſſe une Paix ou une Trêve entre l'Eſpagne & le Portugal; & il demande avec beaucoup d'empreſſement que Sa Majeſté employe ſes bons offices pour faire réüſſir l'une ou l'autre, parce que, ſelon lui, il n'y a que l'égard qu'on doit avoir pour la Mediation d'un ſi grand

Digitized by Google

& d'un ſi puiſſant Prince, qui puiſſe mettre à couvert l'honneur des Eſpagnols en cette occaſion. Ce Gouverneur m'a aſſuré qu'il n'a pas voulu conſentir à la Propoſition que les Hollandois lui ont faite d'achetter une grande quantité de Blé dans les païs de ſon Gouvernement; ce refus ne les accommodera pas, car ils commencent à manquer de grains, ce qui n'eſt pas un de leurs moindres beſoins. Il m'a dit auſſi, pour une choſe ſure, que les François ayant conçu quelque jalouſie des mouvemens de la Suede, ont envoyé quelcun en Hollande, depuis fort peu de tems, pour exhorter les Etats à s'unir avec eux, afin de ſoliciter conjointement les Danois, à ſe mettre en état de faire une diverſion; & que pour la ſureté de ces Provinces il attendoit en peu de jours ſix mille hommes tant Eſpagnols qu'Italiens; que ceux-ci doivent venir par Mer, & ceux-là par Terre: qu'il envoya la ſemaine paſſée 500000. florins en Allemagne pour y lever des Troupes, qu'en cas de beſoin il en pourra tirer vint-quatre mil hommes; & qu'ainſi il ne doute point d'être en état de deffendre ces Provinces ſi la France les attaque. Tout ſon diſcours tendoit à montrer qu'ils n'avoient pas grand beſoin de nôtre ſecours, dans le tems même qu'ils faiſoient tant d'inſtances pour en être aſſurez;

Son dessein étoit aussi de nous faire connoître la nécessité reciproque où se trouvent engagées l'Angleterre & l'Espagne de s'unir ensemble, & cela en des termes qui marquoient tant d'affection pour la personne & pour les intérets de Sa Majesté, qu'il sembloit que ce fut un Courtisan qui parloit de son attachement pour son Souverain, ou un Amant qui exprimoit la passion qu'il ressent pour sa Maîtresse. Sur ce dernier sujet je ne pus lui passer ce qu'il disoit de la ruine du feu Roi, & du danger auquel Sa Majesté est exposée dans ses Etats, faute d'avoir des Alliances étrangeres; & parce qu'il avoit si souvent touché cet Article, je ne voulus pas le quitter que je ne l'eusse contraint d'avoüer, du moins par son silence, qu'à present Sa Majesté est autant en sureté dans ses Royaumes, que le Roi de France ou celui d'Espagne le sont dans leurs Etats.

Au reste le voyant beaucoup plus porté qu'il ne l'étoit auparavant, à souhaiter que l'Evêque de Munster reüssisse dans ses entrepriſes, ou du moins à desirer sa conservation, & apprenant de l'Alderman Backwell qu'il n'avoit encore pu lever d'argent pour le second payement, sur tout nôtre Etaim qui est à Anvers, ces miserables Marchands ayant complotté ensemble de l'avoir presque pour rien, persuadez qu'ils

sont

nt qu'il faut qu'il le vende, à quelque
ix que ce ſoit; je priai le Marquis de trou-
r quelques perſonnes qui l'achettaſſent ar-
nt comptant, en quoi je ne doutois pas
ue ces perſonnes ne trouvaſſent leur compa-
, puis que pouvant prendre leur tems pour
revendre ils ne manqueroient pas d'y faire
n profit conſiderable. Je l'aſſurai qu'en
ela, il donneroit à Sa Majeſté une preuve
onvainquante de l'affection qu'il a pour ſon
ervice, puis qu'elle s'intereſſe ſi fort à la
'ortune de l'Evêque de Munſter. Il me
it qu'il prendroit conſeil ſur cette affaire
e lendemain matin; & Dimanche au ſoir
l envoya un exprès à l'Alderman Backwell
vec une Lettre de ma part, pour ſavoir à
ombien ſe montoit au juſte le poids & le
rix de l'Etaim: Ainſi j'ai à preſent bonne
eſperance de voir réuſſir heureuſement cette
affaire dont je commençois preſque à deſeſ-
perer.

Samedi dernier il arriva ici un exprès de l'Evêque de Munſter pour me proteſter qu'il ne pouvoit ſubſiſter plus long-tems ſans Argent. Vôtre Grandeur peut aiſément imaginer dans quelles peines je ſuis en cette occaſion, & particulierement lorſqu'on me reproche, comme on le fait ſi ſouvent, que c'eſt moi qui ſuis cauſe qu'il a entrepris une expedition ſi dangereuſe, & ſi

opposée à la resolution qu'il avoit prise de ne se mettre point en Campagne jusqu'à ce qu'il eut touché le second payement & qu'il eut des assurances du troisiéme. Ce seroit vanité à moi de dire à vôtre Grandeur tous les reproches qui me sont faits, mais je ne puis m'empêcher de vous dire, que si vous ne prenez quelque resolution promte & efficace sur cette affaire je passerai pour le plus grand Coquin du monde, & que comme tel devenant inutile à Sa Majesté, elle ne pourra pas m'employer avec honneur. Après tout j'avouerai franchement à vôtre Grandeur que je croi que toutes mes amorces n'auroient point pris feu, & qu'elles auroient été de nul effet sans un pur accident qui arriva, & dont j'eus le bonheur de me servir avec tant d'avantage, que ce fut uniquement ce qui fit prendre la resolution à l'Evêque de se mettre en Campagne. J'espere que j'aurai quelque jour occasion de vous en entretenir, & cela servira à faire voir que quelquefois les plus grandes actions qui se font dans le Monde doivent leur naissance à de purs accidens ou à des sujets bien foibles; nous pouvons mettre en ce rang l'entrepriſe de ce Prince. Vous aprendrez par les lettres que je vous envoye tout ce que je sçai du succès qu'il a eu dans sa marche; l'une de ces depêches est de Milord Carlingfort

à qui

à qui je ne puis pas envoyer vôtre derniere, juſqu'à ce qu'il m'ait mandé plus poſitivement ſon adreſſe ; l'autre eſt un extrait de celle qu'on a reçûë d'une perſonne qui eſt dans l'Armée Hollandoiſe commandée par le Rhyngrave. On dit je ne ſçai combien d'autres choſes du ſuccès qu'il a eu, mais je ne veux pas encore y ajouter foi ; tout ce que je puis bien dire pour aſſuré, c'eſt que ſelon toutes les aparences il n'y a que le manque d'Argent qui puiſſe le mettre en danger, & que je le connois trop ferme dans ſes reſolutions pour vouloir abandonner ce qu'il à une fois entrepris, à moins qu'il n'y ſoit contraint par quelque neceſſité de cette nature ; car il ne manque ni de courage ni de prudence ni d'ambition. Pour ce qui eſt des Hollandois, on peut dire aſſurément qu'ils n'ont jamais été moins à leur aiſe qu'ils le ſont à preſent ; ils ſe voyent inſultez & batus par Mer & par Terre ; chargez d'impots, dechirez par les differens partis qui les diviſent, & pour comble de malheur ils ſe mefient de la Protection de la France, qui eſt pourtant leur derniere reſſource, & la ſeule choſe ſur laquelle ils doivent faire fonds, à moins qu'ils ne ſoient réſolus d'accepter une Paix, telle que l'Angleterre voudra la leur accorder. Je ſerai toute ma vie,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 13. Oct. 1665. *A Mon.*

A Monſieur le Duc d'Ormond.

MILORD,

Puiſque je dois répondre à celle que vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire le 25. d'Octobre, permettez moi de me ſervir de cette occaſion pour vous ſuplier de croire, que ſi j'importune ſi ſouvent vôtre Grandeur, ma faute ne procede que d'un devoir très ſincere & très deſintereſſé, & que je n'ai jamais eu la moindre penſée de tirer aucun avantage du Commerce que je pourois avoir avec vôtre Grandeur. Ce ſeroit être bien injuſte & bien deraiſonnable d'eſperer que vôtre Grandeur répondit à toutes celles que je me donne l'honneur de lui écrire : auſſi je puis vous proteſter que je n'y avois jamais ſongé; je ſçai trop bien que la recompenſe ſeroit infiniment au deſſus de ce que meritent mes Lettres. J'avouë que j'ai un plaiſir très ſenſible, lorſque je reçois des marques du ſouvenir de vôtre Grandeur & des bontez qu'elle a pour moi, & c'eſt en cela que je ferai toûjours conſiſter mon plus grand bonheur; & tout ce qui pouroit m'arriver d'heureux dans les emplois publics dont

dont je ſerai revétu, ne me fera jamais tant de plaiſir, que l'eſperance dont je me flatte, qu'ils pouront contribuer à me faire trouver quelque occaſion de témoigner à vôtre Grandeur le reſſentiment reſpectueux que j'ai des bontez qu'elle a eu pour moi dans le temps que j'étois inconnu & ſans emploi. Mais je ſupplie vôtre Grandeur de ne vous pas donner la moindre peine, & de ne perdre aucun temps à m'écrire, lorſque vous n'aurez rien à m'ordonner; traitez moi, je vous prie, comme une perſonne qui vous eſt toute acquiſe, & ne m'honorez de vos Lettres que lorſqu'il s'agira de vous rendre ſervice, ou lorſque vôtre inclination vous portera à m'obliger; car pour ce qui eſt du reſte une parole que vous aurez la bonté de dire à mon pere ou à mon frere ſuffira pour m'aſſurer que mes Lettres vous auront été renduës, & c'eſt tout ce qu'elles pretendent, & peut-être plus qu'elles ne meritent.

Nous n'avons preſque rien appris des Troupes Françoiſes depuis leur paſſage. Elles ont jugé à propos de n'inſulter aucun de ces Païs. Il s'en faloit fort peu qu'elles ne compoſaſſent un corps de ſix mil hommes. Leur Cavalerie étoit belle & en bon ordre lors qu'ils paſſerent par Maſtricht; mais leur Infanterie étoit pitoyable: ils avoient

les

les pieds tout écorchez, & portoient leurs ſouliers ſur l'épaule; & ils faiſoient conſiſter leur galanterie à donner les Hollandois mille fois au Diable pour les remercier de les avoir invité avec tant d'affection à venir chez eux. Ils ne payerent rien dans leur paſſage, ou s'ils payerent quelque choſe ce fut en fauſſe monnoye; & ils reçurent le meilleur traitement que les Hollandois purent leur faire avec mepris & inſolence. Ils burent publiquement à la ſante de Sa Majeſté & à celle du Prince de Munſter au milieu du marché à Maſtrich; mais je croi que ce fut plûtôt un effet de leur extravagance, que de leurs bonnes intentions. Je ne vous en dirai plus rien ſinon qu'il en deſerte un grand nombre : on en voit paſſer à touts momens par ici, deux & trois enſemble. Par la derniere Lettre du Prince de Munſter du douze du courant nous avons eu avis que le pont qu'il avoit commencé eſt achevé; que ſes troupes ſe ſont jointes & qu'elles forment à preſent un corps d'Armée, & que le Colonel, ou autrement le Baron d'Oſſery, qui a été fait Sergent de Bataille, a defait avec un Eſcadron de Cavalerie neuf cens Hollandois dans une rencontre qu'il eut dernierement près de Groningue. Nous avons apris par la même voye, que Monſieur Leſſon Envoyé de

de France, a été congedié ſans aucune réponſe poſitive. Voilà tout ce qu'il nous mande de nouveau. Le reſte de ſa lettre n'eſt rempli que des triſtes plaintes qu'il fait du peu de ſoin qu'ont ſes Alliez d'executer ce qu'ils lui avoient promis; mais c'eſt de quoi je n'importunerai pas vôtre Grandeur à preſent.

J'eus hier au ſoir ma premiere Audience publique du Marquis de Caſtel Rodrigo, & j'en fus reçû avec toute ſorte de temoignages de zele & de paſſion pour la Perſonne & pour le ſervice du Roi mon Maître. Il me fit connoître combien il eſt ſenſible à l'honneur que Sa Majeſté lui fait de vouloir bien tenir un Reſident auprès de lui, & il n'oublia pas de me faire de grands complimens en mon particulier ſur le choix qu'on a fait de ma perſonne. Je ne doute point que vôtre Grandeur ne ſache fort bien qu'il n'y a point d'homme au monde à qui les belles paroles coutent moins qu'à ſon Excellence; & que par conſequent on n'y doit pas faire beaucoup de fond: mais je ſuis bien ſur d'une choſe, c'eſt qu'il eſt fort porté pour nous, qu'il eſt fort ennemi de la France, & qu'il ſouhaite ſincerement & de tout ſon cœur qu'il ſe faſſe une Trêve avec le Portugal, & que l'Angleterre, & l'Eſpagne s'uniſſent par

par une étroite Alliance. Je ſerai toute ma vie,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles, le 10. *Dec.* 1665.

Au Baron Wreden.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre, & je me rejouïs de vôtre arrivée à la Cour. Je n'ai jamais douté qu'un auſſi honnête homme que vous, & qui a l'honneur d'être Envoyé par un Prince auſſi diſtingué, n'y trouvât toute ſorte de bon accueil. Je prens part au mauvais giſte d'Oxford, & au méchant Vin que vous y avez bû. A l'égard de ce dernier article, je ſçai que c'eſt une ſorte de peſte que vous craignés plus que celle de Londres; mais au reſte, j'eſpere qu'avant qu'il ſoit peu, vous n'aurez plus ſujet de vous plaindre ni de l'un ni de l'autre. En attendant, croyez-moi, il ne [illegible] que ſix Verres de Vin de plus, il n'importe qu'il ſoit bon ou mauvais, & tout reviendra à la même choſe. Pour le logement; je m'imagine que la foule eſt ſi grande à cette heu-

re

re dans toutes les maiſons, que vous ne trouvez pas les moyens de faire commodement l'amour à la fille du logis; Mais, Monſieur, il faut avoir un peu de patience, & ne pas croire réüſſir toûjours avec autant de bonheur & de rapidité que vous fites avec Madamoiſelle Iſabelle: Encore, devez vous vous ſouvenir, qu'il vous en coûta alors aſſez cher par l'extréme peur que vous eûtes, quand vous vous apperçûtes du danger que couroit le gros diamant. L'amour auſſi bien que toutes les autres choſes, ne vaut plus rien dés qu'on le traite trop à la hâte; & nos filles ne veulent point qu'on ſoit ſi precipité à commencer cette ſorte de jeu, de peur que la fin ne reſſemble trop au commencement.

Je ſuis ma foi, très marri de ne pouvoir vous adreſſer ſurement dans la Ville où vous étes; car de l'humeur dont je vous connois, je ſçai que vous feriez aſſez genereux, & aſſez équitable, pour me rembourſer par une lettre de change ſur vôtre petite Maîtreſſe Brabançonne. Mais à propos de Maîtreſſe, Monſieur le Chevalier a plus mal fait ſes affaires ici qu'à Paris; car je croi tout de bon qu'il a paſſé par ici ſans voir ſeulement la ſienne; mais c'eſt par là auſſi qu'il a porté tant d'argent à Munſter, & qu'il a couru la poſte plus cou-

courageuſment qu'il n'a fait d'ici en France.

Voici ma foi, une belle lettre pour deux ſages Miniſtres; tout de bon il faut un peu parler d'affaires ne fûs-ce que pour ſauver les apparances : Mais, avouëz la vérité, ſi le Chevalier Bealing vous entretenoit ſeulement une fois le mois, comme je viens de faire, & qu'en vôtre faveur il relâchât un peu de ce grand ſerieux, n'eſt-il pas vrai, qu'il n'y auroit plus que lui qui fût de vos amis, & que je perdrois la place que j'occupe dans vôtre ſouvenir.

Savez-vous bien que le Reſident d'Hollande avouë que le Prince de Munſter a pris Reyde, un petit Port de Mer, où il peut-être viſité de ſes amis; & que les avis d'Anvers nous diſent, qu'il eſt venu à bout du Fort de Bourtang. Mais on dit auſſi que l'Evêque d'Oſnabrug eſt fort piqué de la penſée qu'on peut avoir qu'un Evêque Lutherien ne vaut pas un Evêque Catholique; & qu'il eſt tout reſolu de s'avancer à la tête de quelques troupes de Lunebourg, & d'aller heurter ſa Mitre contre celle de vôtre Maître : A la bonne heure, car je ne doute pas que Monſieur le Prince n'ait la tête plus forte & plus dure. A l'égard des Mitres je n'en ſai rien. On m'a dit auſſi, que vôtre Chapître de Munſter va un peu brouil-

brouiller les affaires de vôtre Maître; si cela est, voila ma foi des *Diables de Canons*, aussi bien que vous. Mais je croi qu'il n'en est rien, car si cela étoit, le Prince ne manqueroit pas de faire bien-tôt deux Chanoines de Messieurs d'Herbe & de Masjette, & de les échanger pour quelqu'un de ces étourdis : le Gouverneur de Pleuren ne manqueroit de prestance, si le tître de grand Doyen étoit enté sur son gros ventre. On ne sait point si de pareils changemens ne pourroient pas bien arriver car (selon vôtre phrase Allemande) *Roond is de Werld as een* ——. Pour moi, j'aimerois mieux être de ses Prêtres que de ses Soldats; car on dit ici qu'il leur donne sa Benediction, & les envoye au diable, je veux dire, à travers des Marais impracticables, d'où jamais Capitaine seculier n'auroit osé approcher.

Adieu Monsieur, & souvenez vous bien en vous échauffant des fumées du vin des Canaries, qu'on prend souvent la précaution d'ôter de devant un homme qui a bû, son épée, de peur qu'il ne fasse le Méchant; mais que vos amis en doivent prendre une opposée, qui est de vous ôter vôtre argent, de peur que vous ne fassiez trop le genereux; car en Angleterre, ce qu'on donne le soir, ne se trouve plus le matin : Quant à moi,

à moi, & le soir & le matin vous me trouverez toûjours.

Monsieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles, le 10. Dec. 1665.

Au Marquis de Castel Rodrigo.

MONSIEUR,

La Nouvelle de l'indisposition que vôtre Excellence a ressentie depuis quelques jours, m'a sensiblement touché; mais je ne doute point, que Dieu ne rétablisse bientôt une santé qui est trop nécessaire à la Chrêtienté pour succomber sous des accidens vulgaires.

Je vous demande pardon de la liberté que je prens de vous avertir que Monsieur Rhintorf se plaint extrémement de ce qu'il ne trouve encore rien de fait dans l'affaire qu'il vous a plu de prendre à cœur en faveur de son Maître; ainsi que sur la recommendation du Roi mon Maître: Je supplie V. E. d'y mettre encore une fois la main, & de donner ordre que si on a résolu de ne point achepter cette Marchandise, du moins on la

la premne en gage pour les trois quarts de ſa valeur; afin de rémedier ſur le champ aux néceſſitez dont Monſieur l'Evêque ſe trouve preſſé, qui peut-être ſont renduës extremes par ce rétardement.

Je me trouve d'autant plus interreſſé dans cette affaire, qu'ayant déja mandé au Roi mon Maître que vous l'aviez tout à fait finie, dans la veuë de rendre ſervice à Sa Majeſté, ce qui vous ſera ſans doute marqué avec remerciment de ſa part par le premier Courier; je ſerois l'homme du monde le plus confus, & le plus impertinent aux yeux du Roi mon Maître, ſi cette affaire venoit à manquer.

Par la derniere lettre que j'ai receuë de la Cour dattée du 18. du courant, j'ai été averti que Monſieur l'Ambaſſadeur d'Eſpagne avoit le ſoir de ce jour là préſenté au Roi ſes nouvelles lettres de creance, & que ſa perſonne lui étoit toûjours fort agreable, & à ſes Miniſtres: qu'au reſte ſur l'arrivée de ces nouvelles lettres de creance on alloit commencer de fort bon cœur à ajuſter nos interêts communs.

Par une lettre du Prince de Munſter du 15. du courant, j'ai été averti de ſes grands & heureux progrez; mais que d'un autre côté les Hollandois faiſoient tous leurs efforts pour ſoulever contre lui tous les Prin-

ces Proteſtans de l'Empire; ſous le pretexte que la Religion & la Maiſon d'Autriche y étoient intereſſés. C'eſt par là auſſi bien que par vôtre généroſité que vous étes engagé à ne lui pas manquer en cette petite occaſion, pour n'alleguer pas la Morale qui nous dit, *Quicquid ſine detrimento facere potes, vel ignoto faciendum.*

Sur la Réponſe de V. E. je ſuis tout prêt à dépêcher un exprès à Anvers; & bien reſolu d'être toûjours,

de V. E.

le très humble &c.

Bruxelles, Dec. 12. 1665.

A Monſieur le Chevalier Guillaume Coventry.

MONSIEUR,

J'ai reçû avec beaucoup de plaiſir la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 9. de Novembre; & j'ai toute la reconnoiſſance imaginable de ce que vous avez eu la bonté de faire pour moi: Le bien fait que j'ai reçû de vous, eſt ſi grand, & les

& les circonſtances qui l'accompagnent me font ſi bien ſentir l'obligation à laquelle il m'engage, que j'aurois ſouhaité ne l'avoir pas reçû ſi j'en avois été rédevable à d'autres qu'à vous; car, pour vous dire la verité, il y a fort peu de perſonnes à qui je vouluſſe être obligé; parce que j'ai toûjours crû que ces ſortes d'obligations ſont une eſpece de dette dont on doit s'acquitter avec autant d'exactitude, & avec plus d'interêt que ſi c'étoit de l'argent prêté. Mais d'un autre côté ſachant très bien que les Ames genereuſes ont plus de penchant à faire fond ſur les perſonnes aux quelles elles font du bien que ſur celles qui les ſervent; j'aime mieux que mon nom ſoit parvenu à la connoiſſance de ſon Alteſſe Royale par un endroit qui lui a fourni une occaſion de me donner des marques de ſa bonté & de ſa faveur en m'accordant ces Paſſeports, que par aucun autre moyen dont j'euſſe pû me ſervir. Je vous ſupplie, Monſieur, de remercier très-humblement ſon Alteſſe Royale, & de lui proteſter de ma part que je me devouë dès à preſent à ſon ſervice, & que je ferai tous mes efforts, comme mon devoir m'y oblige, pour me rendre digne des bontez qu'elle a eu pour moi. Pour ce qui eſt de vous, je vous ſuis très redevable, & j'aurois bien des choſes à vous dire en cette

occasion, si je pouvois vous remercier de la grace que vous m'avez faite, sans me plaindre de la maniere dont vous vous y êtes pris pour me l'accorder. Il me semble que vous n'auriez pas dû prendre la peine de m'alleguer tant de raisons pour m'obliger à me deffaire d'une habitude dont vous voulez que je me defasse, telle qu'elle soit, & pour me faire desaprouver une Action que vous voudriez que je n'eusse pas faite, c'étoit assez de me dire que vous auriez souhaitté que la chose se fut passée autrement; & je vous prie d'être persuadé que dans des affaires de bien plus grande importance cela suffira, & que je recevrai toûjours vôtre avis comme un commandement auquel je dois obéïr. Je puis avoir beaucoup de presomption en agissant avec mes amis, mais il n'y a personne au monde qui s'en defasse plus facilement que moi. Voila tout ce que j'ai dessein de vous dire à present par rapport à l'avenir; & pour le passé je vous assure que je n'aurois jamais songé à entreprendre ce que j'ai entrepris, si les pressantes sollicitations du Resident de Mr. l'Evêque de Munster ne m'y avoient engagé; mais comme vous savez, l'emploi que j'ai requiert que je fasse tous mes efforts pour pénétrer dans le secret autant qu'il m'est possible, & le moyen d'y reussir, c'est de gagner l'affection

fection des Miniſtres avec qui j'ai à traiter; & comme il y a des gens qui ne ſe gagnent que par le cœur, il y en a d'autres auſſi qui ne ſe gagnent que par les mains. Mais pourquoi m'arreſter ſi long tems à me juſtifier; je ſuis perſuadé qu'il vous ſeroit plus aiſé de me pardonner une ſeconde faute que de ſupporter l'ennui d'une ſi longue excuſe. Je ne vous écris point de nouvelles parce que je ſuis ſûr que de toutes celles qui viennent de ma part, vous en ſavez autant qu'il vous plaît d'en ſavoir. Je vous dirai ſeulement en general, que nôtre Evêque ne perd point courage, quoique ſes ennemis faſſent de grands preparatifs, & que ſes alliez n'executent pas tout ce qu'ils lui avoient promis. Il ſemble que les Holandois ayent attiré ſur eux la colere de leur Dieu, & qu'il ait deſſein de les punir. La Mer qui pour ainſi dire, eſt leur Element leur a cauſé bien du malheur. Les maux qu'elle leur a faits par ſes dernieres Tempetes ſont très grands. Quelques Lettres d'Amſterdam diſent qu'ils ont perdu la valeur de trente Millions, & on en a reçû d'autres qui font monter cette perte à ſoixante. La Cour de Bruxelles ſouhaite avec paſſion qu'il ſe faſſe une ligue entre les deux Couronnes; & pour moi je deſire avec ardeur que l'amitié dont vous m'honorez augmente de jour en

jour, & que je la puiſſe mériter en vous témoignant dans toutes les occaſions qui ſe preſenteront, que je ſuis & ſerai toute ma vie,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 25. Dec. 1665.

A Madame Auguſtine Cary.

MADAME,

Je ne ſçai de quoi je dois avoir plus de confuſion, ou d'avoir été ſi long-tems ſans vous faire réponce, ou de le faire ſans avoir pû réüſſir dans la commiſſion que vous m'avez donnée : mais je ſuis ſur que le plus difficile ſera de me juſtifier auprès de vous ; c'eſt pourquoi je ne l'entreprendrai pas, je laiſſe cela à l'éloquence & aux ſoins du Pere Placide, quoique je n'aye pas lieu d'eſperer qu'il ait un meilleur ſuccès dans les excuſes qu'il vous fera pour moi, que celui que j'ai eu dans l'affaire dont vous m'aviez chargé. La verité eſt, qu'il y a une ſi grande difference entre dire, *c'eſt une affaire faite*, ou *elle ſe fera*, que je ne pouvois me reſoudre

à faire

à faire réponſe à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ſans avoir auparavant fait tous mes efforts pour executer les ordres que vous me donniez; Mr. le Marquis de Caſtel-Rodrigo m'avoit ſouvent aſſuré que j'aurois bien-tôt ce bonheur, ainſi je ne pouvois pas douter que nous n'euſſions également raiſon, lui de faire ce qu'il me promettoit, & moi de croire qu'il le feroit. Il faut pourtant que je lui rende la Juſtice qui lui eſt duë, & que j'avouë que toutes les fois que je lui ai parlé de vôtre affaire, il m'a toûjours répondu qu'elle ſe feroit, & que je n'avois pas beſoin de lui alleguer tant de raiſons pour l'engager à avoir ſoin de vos interêts; & pour moi je n'ai jamais ſû le ſecret de contraindre un homme qui ſe rend; mais ſi vous voulez bien me permettre de vous dire mon ſentiment, je ne croi pas, que juſqu'à ce qu'on ait ſû le Reſultat qui ſera donné en gros ſur cette affaire, qu'on a déja examinée & qu'on examine encore, il ſoit à propos que vous ayez recours à la juſtice de ſon Excellence ou à ſa faveur; car je m'imagine que c'eſt de ce dernier Terme dont vous devez vous ſervir, ſi c'eſt une exemption de la regle generale que vous ſouhaittez obtenir. Pour ce qui eſt de moi je vous prie d'être très perſuadée que j'aiderai de tout

mon pouvoir & en toutes ſortes d'occaſions, la Perſonne que vous jugerez à propos d'envoyer ici pour ſoliciter cette affaire après le depart du Pere Placide ; quoique je croye que ce ſeroit rendre un plus grand ſervice au Public ſi on trouvoit quelque expedient pour ſeparer vôtre ſocieté, & par ce moyen répandre tant de merite dans le monde, que de le laiſſer ainſi renfermé dans un coin de Terre où il brille avec bien moins d'éclat, & où on aura la douleur de le voir bien plûtôt finir. Le mauvais ſuccès de vôtre affaire ne vous fait que trop connoître combien vôtre retraite vous eſt préjudiciable ; car je ſuis très aſſuré que vous ne manqueriez jamais de réüſſir dans aucune affaire, de quelque nature qu'elle fut, ſi vous preniez vous-même la peine de la venir ſoliciter ; mais je croi bien qu'il n'y a rien ici bas qui merite vos ſoins ou vos deſirs ; ces ſoins & ces deſirs ne paſſent point par vos grilles, pour troubler le parfait répos & l'heureuſe indifference dont vous jouïſſez dans vôtre ſolitude : le bonheur qui vous y accompagne decide ce qui a été ſi long-tems en diſpute, ſavoir en quoi conſiſte la plus grande felicité, ou à poſſeder beaucoup de biens, ou à n'avoir beſoin de rien, & être content de ce que l'on poſſede.

Je

Je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il y a eu bien de la cruauté à vous de me remettre dans l'esprit l'idée de la perte de Monsieur vôtre frere, puis que cette perte ne m'a pas été moins sensible qu'elle a été préjudiciable au Public. Mais si je puis aussi-bien réüssir à vous rendre service, comme je réüssis autrefois à acquerir son amitié, je ne me croirai pas malheureux d'être encore en vie, & pour ce qui regarde l'avenir, je le laisse à la sage dispensation d'un Dieu tout Puissant, & je l'abandonne à la conduite de sa Providence avec autant de soumission que vous en pouvez avoir dans les affaires qui regardent uniquement cette miserable vie; & sur ce sujet, permettez moi de vous dire en passant, que je ne puis croire que le Ciel en ait fait present aux pauvres Mortels pour se la rendre aussi malheureuse qu'on le fait ordinairement en ce monde, & pour exposer une si grande partie de ceux qui l'habitent à des malheurs encore plus cruels dans l'autre, comme on le croit generalement. Quoiqu'il en soit, Madame, je vous suis infiniment obligé des prieres que vous faites pour moi; je suis très persuadé que vos intentions sont bonnes; & je vous prie d'être assurée que j'adresserai toûjours mes vœux au Ciel pour vous.

Quelque mauvaise opinion que vous puissiez avoir de ma Religion, je vous prie que cela ne vous oblige pas à juger mal de mes actions, qui, je suis sur, ne manqueront jamais d'être très-meritoires, si je puis vous temoigner en toutes sortes d'occasions, autant que je le souhaitte, combien je suis,

Madame,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 16. Fév. 1666.

A Milord Arlington.

MILORD,

Je n'ai pas besoin de vous rien dire pour vous faire connoître Mr. Sherwood, ni de vous informer du sujet qui l'oblige à faire le Voyage d'Angleterre. Cependant comme chacun croit savoir mieux que Personne, les mesures qu'il doit prendre dans ses propres affaires, & qu'il a jugé à propos que je lui donnasse une Lettre de recommandaton, je n'ai pas voulu la lui refuser. Je n'ajoûterai rien à ce que j'ai écrit dans tou-

tes

tes mes précédentes, de l'état où se trouve Mr. l'Evêque de Munster, des necessitez qui le pressent, & des plaintes qu'il fait, car je croi que cela seroit inutile. Tout ce que je puis vous dire c'est que quelque Resolution que Sa Majesté prenne; & quelque assistance qu'elle ait dessein de donner à ce Prince, il faut le faire promtement & tout d'un coup, afin qu'il soit en état de se mettre en Campagne au Printems avec force & vigueur; & je croi qu'une somme de vingt-cinq ou trente mille livres sterlings suffiroient pour cet effet. Je finis en assurant vôtre Grandeur, qu'il ne me sera jamais possible de lui témoigner autant que je le souhaitte, avec combien de passion & de sincerité je serai toute ma vie.

Milord,

de V. G. &c.

A Bruxelles le 1. *Mars* 1666.

Au Duc d'Albemarle.

MILORD,

Monsieur Sherwood ayant passé par ici

pour aller en Angleterre par ordre de Mr. l'Evêque de Munſter, il m'a prié de faire en ſorte qu'il put avoir l'honneur de faire la Reverence à V. G., ce que je n'ai pû lui refuſer, étant très-perſuadé, que vous n'ignorez pas combien il eſt important pour l'honneur & pour les interêts de Sa Majeſté, qu'il réüſſiſſe hèureuſement dans l'affaire pour laquelle on l'envoye.

Quoique les plaintes de ce Prince ſoient devenuës plus preſſantes à meſure que ſes beſoins ont augmenté, & quoiqu'il lui ſoit dû beaucoup d'arrerages des ſubſides qu'on lui a promis, je ſuis ſûr cependant que s'il recevoit tout d'un coup & ſans retardement 25. ou 30. mille livres Sterlin, cela le mettroit en état d'entrer en Campagne, & d'agir vigoureuſement le Primtems prochain, ce qui ſeroit fort avantageux aux Armes de S. M. & lui coûteroit fort peu; & cet avantage eſt peut-être le plus conſiderable que nous puiſſions enviſager après celui que nous nous promettons du Commandement que V. G. aura ſur la Flote l'Eté prochain; car nous comptons ici pour aſſuré que vous ne manquerez pas d'avoir un ſuccès qui réponde au bonheur que vous avez toûjours eu, & à la gloire que vous vous étes acquiſe par vos belles actions, que j'eſpere voir couronnées par la ruïne de la Flote Françoiſe.

çoiſe. Je m'eſtimérai fort heureux ſi V. G. veut bien me faire la grace de me croire.

Milord,

De vôtre Grandeur, &c.

A Bruxelles le 1. *de Mars* 1666.

A Milord Carlingford.

MILORD,

La ſeule choſe qui me fait de la peine dans les ſervices que je ſuis obligé de vous rendre, c'eſt que vous remarquez toutes mes fautes ſans me tenir compte de mon Exactitude; car dans celle que V. G. m'a fait l'honneur de m'écrire le 21. du paſſé, je n'y trouve pas le moindre mot qui me puiſſe faire connoître qu'elle ait reçû aucune de mes Lettres, quoique je ſois aſſuré par d'autres circonſtances que quelques-unes de ces Lettres vous ont été renduës. Je crains bien que vos nouvelles de Vienne ne ſoient pas auſſi veritables & auſſi bonnes que le vin que vous y buvez; & par le grand nombre de celles qu'on y debite, ſans fondement, je conjecture que vôtre Cour a plus de pen-

chant à entendre dire des nouvelles, qu'à donner matiére aux autres d'en dire. Il n'eſt que trop certain que l'Electeur de Brandebourg eſt nôtre ennemi, du moins pour quatre mois; & nous avons quelque raiſon de croire que la Suede n'eſt pas contraire à l'Evêque de Munſter, quoi que nous n'ayons encore vû aucun effet de la bonne volonté qu'elle a pour lui; & je ne vois plus de remede, puiſque l'Empereur ni l'Eſpagne ne veulent rien contribüer à l'aſſiſtance de l'Evêque, & qu'ils ne veulent ſeulement pas empêcher la levée des Troupes que les François & les Hollandois levent contre ce Prince dans l'Empire même : Cependant, en dépit de la force & de tous les artifices qu'on met en uſage pour l'obliger à deſarmer, je ſuis perſuadé qu'il ſe laiſſera aſſiéger dans Coesvelt, ou dans la Capitale de ſes Etats plûtôt que de faire la Paix ſans le conſentement de nôtre Maître, qui eſt ce que nos ennemis eſperent, & peut-être ce que ſouhaitent quelques-uns de nos Alliez, dans la crainte où ils ſont, que ſi cette muſique continuë, ils ne ſoient obligez de dancer avant que d'en avoir envie : mais je doute que non-obſtant toutes leurs froideurs & l'éloignement qu'ils ſont paroître ils puiſſent s'en diſpenſer, & je craindrois que cela ne fut plûtôt capable

de

de leur faire perdre leurs Amis que de les reconcilier avec leurs Ennemis ; car nous avons des avis certains que les François ont fait une Place d'Armes entre la Fere & Peronne, & que leur Roi eſt en chemin pour venir au rendez-vous des quinze mille hommes qui s'y doivent trouver ; & que d'un autre côté les Hollandois ſont tellement perſuadez qu'il ſe machine quelque importante ligue entre l'Angleterre & l'Eſgagne, qu'ils ſont ſur le point de ſe reſondre à faire la guerre, & à traiter avec la France une Alliance offenſive & defenſive, ce qui ſans doute arrivera ſi le parti de De Wit prevaut cette année comme il prevalut l'annnée paſſée, mais c'eſt ce dont on commence depuis peu à douter. Je n'envoye à V. G. aucunes nouvelles d'Angleterre, ni nôtre Déclaration de Guerre contre la France, par ce que je ſuis perſuadé que vous les trouverez dans vôtre Pacquet ; vous verrez par cette Déclaration que Sa Majeſté a été auſſi généreuſe & auſſi civile, que le Roi de France a été arrogant & bruſque, pour ne rien dire de pis, dans celle qu'il a fait publier contre nous. Au reſte, ce Prince a commencé la guerre avec tant de chaleur que j'ai du penchant à croire qu'il pourroit bien ſe refroidir avant qu'elle finiſſe.

Cette lettre eſt ſi longue & de ſi peu de con-

conſéquence que je crains bien qu'elle ne donne pas envie à V. G. de me permettre de lui écrire ſouvent. Je la finirai après vous avoir dit, que Milord d'Oſſery eſt arrivé en Angleterre, & que l'on croit pour certain, auſſi bien qu'ici, que Milord Arlington doit épouſer Lady Emilie, ſœur de Mylady Oſſery. Je ſouhaite le bon ſoir à V. G. à peu près auſſi tard que je m'imagine qu'elle ſe couche ordinairement, & je vous prie d'être très-perſuadé que je ſuis en tout tems,

Milord,

De V. G. &c.

A Bruxelles le 6. Mars 1666.

A Monſieur le Chevalier Philippe Warrvick.

MONSIEUR,

Quoique ce ſoit une choſe bien plus facile & bien plus ordinaire de demander des graces que de témoigner la reconnoiſſance que l'on a de celles qu'on a reçûë, je voi pourtant bien que vous avez réſolu de me prevenir toûjours, & de m'accorder toutes ſortes

ſortes de faveurs ſans me donner ſeulement le tems de vous les demander, afin de me mettre dans la neceſſité de ne vous écrire que des lettres de Remerciment. Monſieur Godolphin m'a aſſez fait connoître la nouvelle obligation que je vous ai, mais pour m'en convaincre il ne me falloit que mon propre cœur qui ne me permet pas de douter qu'une Perſonne, au ſervice de qui j'ai été devoüé depuis ſi long-tems, ne me veuille du bien, car c'eſt par les ſentimens que j'ai pour mes amis pendant leur abſence que je juge de ceux qu'ils ont pour moi, & cela me ſert à leur égard comme ma montre me ſert à connoître qu'elle heure il eſt lorſque je ne voi pas le Soeil; mais quand j'y ſonge je devrois bien ne ſouvenir que vôtre tems eſt trop precieux pour vous le faire employer à lire des agatelles, & que vous prenez plus de laiſir à obliger vos amis qu'à écouter leur merciment : c'eſt pourquoi je finirai en ous priant d'être très-perſuadé que les iens ſont ſinceres & que perſonne n'eſt plus ritablement que moi,

Monſieur,

Vôtre &c.

Bruxelles le 12. *Mars* 1666.

A Mon-

A Monſieur l'Evéque de Munſter.

MONSIEUR,

J'ai reçû fort à propos la lettre que vôtre Alteſſe m'a fait l'honneur de m'écrire le 9. du courant, & il ne m'a pas été difficile de voir avec combien de foi, de conſtance, de ſageſſe, & de courage V. A. a reſolu de mettre ordre à ſes affaires. Je ferai de mon côté tous mes efforts pour contribuer, autant qu'il me ſera poſſible, à leur avancement, & pour cultiver & augmenter la confiance que Sa Majeſté à en vôtre Alteſſe, puiſque c'eſt principalement cette confiance qui doit faire la baze & l'appui de vôtre confederation, ſur tout en un tems où tant de perſonnes mal-intentionnées font tous leurs efforts pour l'ébranler ou pour la rompre, en quoi il ſeroit difficile de dire qui l'emporte de leur malice ou de leur folie.

J'entens dire ici tous les jours que V. A. a fait le Paix avec la Hollande, ſans avoir eu aucun égard à l'Alliance qu'elle a faite avec nous, & ſans en avoir ſeulement donné avis à Sa Majeſté: & je fais ſemblant de croire ce que l'on me dit, quoiqu'interieurement je

ſois

ſois aſſuré du contraire. Ce n'a jamais été ma coutume de m'embaraſſer des Bruits de Ville, ou d'en entretenir les autres; mais je vous avoüerai pourtant que j'ai été un peu ſurpris en liſant une lettre que le Duc de Brunſwick a écrite à un homme d'Eſprit de cette Ville, par laquelle il paroît que ce Prince ſe repait auſſi-bien que ſon ami de l'eſperance d'une prompte Paix qui doit retablir la tranquilité dans l'Allemagne, & il l'aſſure qu'il ſçait de ſcience certaine, que le Prince de Munſter l'acceptera, pourvû qu'elle ne lui ſoit pas tout-à-fait deshonnorable ni prejudiciable; & il ajoûte que tous les Princes voiſins font leur poſſible pour l'engager à cela.

Je ſuis fort fâché de voir que le Marquis de Caſtel-Rodrigo eſt dans la même penſée; parceque je ſçai que cela ne peut faire honneur à Vôtre Alteſſe, & qu'on ne manquera pas d'accuſer le Roi mon Maître d'imprudence, ou du moins on croira que la fortune ne lui eſt pas favorable; opinion qui ne peut être que nuiſible aux entrepriſes d'un Grand Prince. D'un autre côté je ne puis m'imaginer que les Eſpagnols d'aujourd'hui ſoient aſſez généreux pour ſe preſſer d'entter dans une Alliance, que nous eſperions voir affermie par les ſoins de Milord Sandwich, qui eſt allé pour cet effet en

Am-

Ambaſſade à la Cour de Madrid, ſi une fois ils ſe mettent dans l'eſprit, quand même ce ſeroit ſans fondement, que Sa Majeſté, au milieu de ſi puiſſants ennemis, eſt abandonnée de ſes plus fidelles Alliez.

Pour ce qui eſt de moi, je ſuis entiérement perſuadé, tant par la derniére Lettre de V. A., que par la connoiſſance que j'ai de ſa vertu & de ſa prudence que ſon honneur lui eſt trop cher, & qu'elle a trop d'égard à ſa Parole, pour vouloir ternir le luſtre d'une ſi belle vie par une tache ſi noire! c'eſt ce dont j'aſſure tous les jours S. M. & ſes Miniſtres: car je ne doute aucunement que quand même la Fortune ne ſeroit pas favorable à la Juſtice de vos Armes, & que vôtre Alteſſe ſe verroit en danger d'être reduite à la derniére extrémité, elle n'ait pourtant toûjours aſſez d'égard à nôtre Alliance & à l'honneur d'un ſi grand Monarque, pour en avertir Sa Majeſté à tems, pour lui faire connoître les néceſſitez preſſantes où elle ſe trouveroit expoſée, & pour le prier de ne pas trouver mauvais qu'elle prit d'autres meſures.

Pour ce qui nous regarde, je ſuis aſſuré que V. A. eſt ſuffiſamment convaincuë que S. M. a pris tous les ſoins imaginables de s'aquitter des engagemens dans leſquels elle

elle étoit entrée. Vôtre Alteſſe n'ignore pas non plus avec combien de bonheur le Roi mon Maître a ſurmonté les grandes difficultez qui ſe ſont rencontrées dans cette affaire, à l'occaſion de la derniére peſte qui avoit beaucoup diminué ſes Revenus. Il y a environ dix jours que je donnai des Lettres de change à Mr. Rhintorf pour 77000. écus; c'eſt un homme fort exact, & qui prend beaucoup de ſoin des Affaires dont il eſt chargé: il eſt fort porté pour le bien de nôtre Alliance, & il n'a pas moins de probité que d'induſtrie. Je lui ai auſſi donné d'autres Lettres par leſquelles un riche Marchand d'Amſterdam s'eſt engagé de me faire toucher avec toute la diligence poſſible, trente autres mille écus. J'ai auſſi reçû ordre de Sa Majeſté d'avancer une ſomme d'argent à V. A. ſur une grande quantité d'étain qu'on a retiré des debris du vaiſſeau qui fit derniérement naufrage à Oſtende: & de plus Sa Majeſté m'a ordonné d'aſſurer V. A. que ce qui reſte à payer de ſes Arrerages lui ſeront payez ſans aucun retardement.

J'avois reçû tous ces ordres avant le depart de Mr. Rhintorf; mais cela ne m'a pourtant pas empêché de lui donner les meilleurs avis dont j'ai été capable, & auſſi les lettres de récommandation, dont j'ai crû

crû qu'il pourroit avoir beſoin, pour les Premiers Miniſtres; quoi que je ſois aſſuré que la Juſtice du Roi Mon Maître, & la foi inviolable dont il fait profeſſion, prevaudront plus dans cette affaire que les Sollicitations les plus preſſantes, & toutes les plaintes qu'on pouroit lui faire.

Quant à moi, je ſervirai Vôtre Alteſſe avec tout le ſoin & toute la diligence dont je puis être capable, & je ne doute point que de vôtre côté vous ne faſſiez tout vôtre poſſible pour ne prendre aucune meſure qui ſoit préjudiciable aux intêrets de Sa Majeſté, où à l'honneur & à la ſureté de V. A. car c'eſt de quoi il s'agit dans la conjoncture preſente. Je ſuplie auſſi V. A. de ne ſe laiſſer point décourager par le nombre de ſes Ennemis, de ne ſe mefier point de ces anciens alliez, & de ne perdre pas l'eſperance d'en acquerir de nouveaux.

Je finis en ſouhaittant à V. A. une heureuſe ſanté accompagnée de la Victoire dans toutes ſes entrepriſes, & la ſupplie de croire que je ſerai toute ma vie,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 19. *Mars* 1666.

A Mon-

*A Monsieur * Godolphin.*

MONSIEUR,

Parmi le peu de dettes que j'ai contractées, je ne me serois jamais imaginé d'en avoir quelqu'une en Espagne, si les dernieres nouvelles que j'ai reçûës d'Angleterre ne m'avoient apris que vous vous étes embarqué pour y aller; & comme j'ai remarqué que depuis ce tems-là le vent a été favorable, je ne doute pas que vous n'y soyez heureusement arrivé; c'est pour quoi je veux suivre les mouvemens de ma conscience qui me dicte qu'il faut m'aquiter de ce que je dois, sans attendre qu'on me le demande; & pour cet effet après vous avoir felicité de vôtre heureuse arrivée en ce païs-là, je répondrai aux deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant vôtre départ d'Angleterre, mais ce ne sera pas sans vous faire quelques reproches de ce que parmi les témoignages que vous m'y donniez de vôtre affection, vous y avez mêlé un compte qui n'est qu'une bagatelle, & dans le-

* *Qu'on a connu depuis sous le nom de Chevalier Guillaume Godolphin.*

Digitized by Google

lequel je trouve que vous avez été trop généreux, & ceux à qui vous avez eû affaire pour mes patentes, trop humains, du moins beaucoup plus que je ne me l'étois promis.

La lettre que vous m'écrivites de Sheen étoit bien plus obligeante, en ce que vous vouliez bien me faire croire, que vous aviez trouvé en ce Coin de terre quelque chose qui vous avoit fait plaisir; mais si cela cela est effectivement, je crains que vous n'ayez été trop bien recompensé à mes dépens, & que vous n'ayez donné pour le moins autant de plaisir que vous en avez reçû; car ma femme me dit sans détour dans la lettre qu'elle m'écrit sur ce sujet, qu'elle vous aimera toute sa vie pour la bonté que vous avez euë de lui rendre cette visite. Je ne sçai quel effet peut produire un discours de cette naturelle sur l'esprit d'un homme absent, & qui respire l'air d'Espagne. Mais pour moi qui suis dans un Païs plus tempéré, je puis bien vous assurer, que je serai toûjours très-content de partager avec vous la tendresse de mes meilleurs amis; & voilà toute la querelle que je veux vous faire en cette occasion dans l'éloignement où nous sommes.

Le dernier Courier d'Espagne a renouvellé nôtre chagrin en cette Cour, en nous apprè-

prenant que Mr. le Chevalier Richard Fanſhaw, & Mr. le Chevalier R. S. ſont de retour à Madrid, ſans qu'ils ayent pû réüſſir dans leurs negociations au ſujet de la Trêve entre le Portugal & l'Eſpagne; & comme c'eſt principalement la concluſion de cette Trêve qui doit donner le branle à toutes les affaires de l'Europe; j'eſpere que vous ſerez plus heureux qu'ils n'ont été, & que nous ſerons redevables du bon ſuccès de cette affaire à vôtre ſage conduite & à vos ſoins. On eſt perſuadé en France de même que dans pluſieurs autres Païs, qu'on ne fera rien en Portugal ſi l'Eſpagne continuë à refuſer à ce Prince le titre de Roi; & il me ſemble que la fierté ſi naturelle aux Eſpagnols devroit plûtôt les porter à faire de puiſſants efforts pour ôter le Royaume à ce Prince, & ne lui laiſſer qu'un vain titre, que de s'amuſer à lui conteſter celui de Roi, pendant qu'il eſt actuellement en poſſeſſion d'une Couronne qu'ils ne ſont pas à preſent en état de lui arracher. Ignorent-ils que ceux qui auront les meilleures troupes, la meilleure Artillerie, le plus d'argent pourront toûjours faire revre cette querelle. Cependant tâchez, je us prie, de leur faire bien ſentir que la conervation de la Flandre vaut bien la reverſion Porugal, & qu'ils ne pourront jamais troud'occaſion plus favorable pour paſſer par

dessus ce pretendu point d'honneur, qui dans le fonds n'est qu'une bagatelle, que sous la Minorité de leur Roi, qui pourra toûjours, lorsqu'il sera Majeur, avoüer ou desavoüer ce que la Reine sa Mere aura fait pendant sa Regence.

Mais quand j'y songe, c'est quelque chose d'assez plaisant à moi de m'ingerer de vous donner des argumens & des raisons, comme si vous en aviez besoin. J'espere pourtant que vous me pardonnerez facilement ce que j'en ai fait, quand je vous aurai dit que cette affaire est celle qui nous occupe le plus en ce Païs-ici, & que nous nous en entretenons incessamment. En un mot il faut de toute nécessité la terminer, c'est pourquoi je vous prie, au nom de Dieu, expédiez là: & c'est par là que je pretens mettre fin à mes sages conseils.

Vous ne devez pas vous promettre que Mr. le Marquis de Castel-Rodrigo vous soit d'un grand secours dans cette affaire; sa naissance & son propre Intérêt rendent cette corde trop délicate pour qu'il ose la toucher; mais dans toutes les autres occasions où vous pourez avoir besoin de lui, vous devez être très-persuadé que j'ai eu soin de le soliciter fortement, & que pour lui, il a fait & fera tout son possible, pour vous faire recevoir avec tous les honneurs imaginables; &

pour

pour faciliter vôtre Negociation ; & comme c'eſt une perſonne qui a paſſé par tous les Emplois de cette Monarchie, qui a eu part à toutes les affaires, & qui d'ailleurs eſt allié preſque à tous ceux qui compoſent le Conſeil, je me perſuade que ſes bons Offices ne vous ſeront par inutiles. Lorſque vous ſouhaiterez d'obtenir quelque autre choſe de ſon Excellence, faites le moi ſavoir, & je ne doute pas que vous ne l'obteniez.

Je vois par les Diſcours qu'il m'a tenus que la derniere promotion des Conſeillers d'Etat ne s'eſt pas faite par le credit ou par le Parti du Duc de Medina ni de Caſtriglio, mais que c'eſt principalement par le Confeſſeur de la Reine, à deſſein de fortifier un parti qui depend abſolument de la Regente.

Vous trouverez que le Duc d'Alburquerque diſpute avec plus de chaleur qu'il n'approfondit une affaire, & qu'il n'eſt pas fort propre à donner le mouvement aux deliberations qu'on prend dans le Conſeil. Montalte a plus de capacité & plus de credit auprès de la Reine, & eſt en paſſe de parvenir un jour au Miniſtere. Il eſt à present brouillé avec le Duc de Medina, mais ſi Milord Sandwich pouvoit les mettre bien d'accord, il ne tireroit pas

peu de profit, & d'avantage de leur Union.

On ne fait pas grand cas de d'Ayala, mais le Marquis d'Aytona eſt aſſez conſideré, & en paſſe de faire fortune, pourvû qu'il ſe contente d'aller pas à pas, & par degrez. Pignoranda pourroit faire un troiziéme parti, il eſt ſavant, ſage & prudent, mais ſa naiſſance n'eſt pas aſſez illuſtre, & il n'a pas aſſez de vigueur pour ſoutenir le poids d'une Grandeur plus élevée que celle à laquelle il eſt parvenu. Le Confeſſeur de la Reine eſt honnête homme, juſques ici il n'étoit point entré dans les affaires, mais il y a fait un furieux ſaut tout d'un coup.

Caſtriglio & Caracena ſont ſi bien connus qu'il n'eſt pas neceſſaire que je vous diſe ce que vous avez à craindre ou à eſperer d'eux dans le Cours de vôtre Negociation. Je vous prie de preſenter mes très-humbles ſervices à Mr. l'Ambaſſadeur, & de lui communiquer ces petites lumieres, ſi vous croyez qu'elles en valent la peine. Les François nous font bonne mine, mais je doute qu'ils ſoient bien intentionnez pour nous. Dans le tems qu'ils offrent d'en venir à un accommodement, ils écrivent en Hollande, & font toutes les inſtances imaginables pour obliger cet Etat à entrer en Traité

té avec l'Evêque de Munſter, afin d'être plus en liberté d'agir contre l'Angleterre, en tournant toutes leurs forces de ce côté-là, & en mettant en mer une flotte conſiderable à laquelle ils promettent de joindre la leur. Il n'y a que dix jours qu'ils paſſerent en revûë proche de cette Frontiére quinze mille hommes tous bien équipez; le Roi, la Reine & toute la Cour s'y trouverent. Le Roi a reſolu de ſe mettre à leur tête au commencement du mois de Mai, & de les faire marcher du côté de Sedan, ſous pretexte de contraindre le Duc de Lorraine à deſarmer, ou du moins, pour ſavoir la cauſe & les raiſons de ſon armement. Les Proteſtans de Poitou ont preſenté trois Requêtes au Roi, pour lui demander la liberté de leurs Egliſes conformement aux Articles de l'Edit de Nantes; ces Requêtes ont conçûës en des termes fort ſoûmis, quoi qu'ils y en ayent mêlé de bien forts & de bien hardis.

L'Evêque de Munſter a preſentement auprès de lui des Envoyez de la part de ſix Princes ſes voiſins, ils ſont venus pour traiter avec lui des moyens de conſerver la Paix & la ſureté du Cercle de Weſtphalie, & pour tâcher de porter ce Prince à un Accommodement avec la Hollande; ce qui fait appçonner & craindre qu'il ne manque à ſa pa-

role & aux engagemens dans lesquels il est entré.

L'Electeur de Brandebourg a fait presenter un Memoire aux Etats, en faveur du Prince d'Orange, dont il leur recommande les intérêts avec passion, ce qui a donné de l'ombrage aux Hollandois aussi-bien qu'aux François.

Il est arrivé à la Haye un Envoyé de la part de l'Electeur de Cologne, pour demander la restitution de Rhimberg.

Le Mariage de la sœur du Prince d'Orange est conclu avec le Duc de Simmeren; la Princesse Doüairiere, & le Prince d'Orange son fils doivent se rendre à Cleves pour être aux Nôces. Le Capitaine Bennet, le Chevalier Jean Sayers, & plusieurs autres sont arrivez à Ostende, dans le Jacht du Roi, qui doit servir au passage de Mademoiselle Beverwaert. Le Capitaine du Vaisseau approchant de la Ville, & voulant prendre un Navire appartenant à ce Port qui y entroit pour un Hollandois, lui donna la chasse, & fit feu dessus jusqu'à ce que la Canonier du Château ne sçachant quel Vaisseau étoit le nôtre, lui tira un coup de canon qui perça malheureusement la chambre du Capitaine, lui emporta la Jambe & tua le Canonier. J'ai envoyé des Lettres du Marquis de Castel-Rodrigo au Gouverneur d'Ostende, pour l'obli-

l'obliger à faire les excuſes & reparations requiſes en pareils cas. Je viens de dépêcher un Exprès à Mademoiſelle de Beverwaert pour recevoir ſes ordres, & pour ſavoir quand elle ſouhaitte que je la joigne & en quel lieu; Milord Arlington eſt d'avis qu'elle y laiſſe entre mes mains tout ſon argent, ce qui joint au cent cinquante mille écus que je dois recevoir en cette Ville, à peu près au même tems, pour l'Evêque de Munſter, me rendra ſi riche, que je croi que mon meilleur parti ſera de m'enfuïr avec tout cet argent, & de vous aller trouver en Eſpagne; mais quand j'y ſonge je crains bien d'y être mal reçû, car quoique vous me faſſiez l'honneur de m'aimer, je ne dois pourtant pas me flatter que vous m'accordiez cette protection, lorſque je ceſſerai d'être honnête homme, puiſque vôtre Amitié ſur moi ceſſera auſſi-tôt que je manquerai à mon honneur; tant qu'il m'en reſtera un peu je ſerai plus que je ne puis vous l'exprimer,

Monſieur,

Vôtre &c.

Bruxelles, le 1. d'Avril 1656.

A l'Evêque de Munſter.

MONSIEUR,

Vôtre Alteſſe ayant eu la bonté de prendre tous les ſoins imaginables pour la ſureté de mon Voyage, j'oſe me flatter qu'elle ne trouvera pas mauvais que je lui faſſe ſavoir avec combien de bonheur & de diligence, je ſuis arrivé à Bruxelles après avoir ſurmonté bien des traverſes & des difficultés.

J'écrivis hier à Sa Majeſté, pour lui recommander les affaires de vôtre Alteſſe, comme je vous l'avois promis, & j'eſpere que mes ſoins ne ſeront pas inutiles. Mais depuis que je ſuis parti de Munſter j'ai apris que Mr. Colbert Miniſtre de France y devoit bien-tôt arriver, pour traiter avec V. A. au ſujet des Troupes qu'elle a deſſein de congedier, & pour les engager au ſervice de la France; ce qui fait que je ne puis m'empêcher de repreſenter à V. A. quelle injuſtice, quelle Trahiſon, & quelle ingratitude ce ſera à des Troupes qui ont été levées & armées aux dépens du Roi mon Maître d'entrer au ſervice d'un Prince étranger & qui eſt nôtre ennemi déclaré; car par ce moyen

on

on les regardera plûtôt, comme des Rebelles que comme des ennemis. Auſſi je vois que les Miniſtres de V. A. n'aprouvent pas ce deſſein ; & puiſque celui de Son Excellence le Marquis de Caſtel-Rodrigo eſt d'attirer au ſervice de l'Eſpagne, tous ceux qui ſont ſujets de Sa Majeſté Catholique, & outre ceux-là deux ou trois Regimens, il me ſemble qu'il ſeroit beaucoup plus honorable, & plus avantageux au Roi mon Maître, que ces Troupes fuſſent au ſervice d'un Prince qui eſt nôtre Allié depuis long-tems : c'eſt pourquoi je prie V. A. de vouloir bien donner les mains à cette Negociation, qui fera beaucoup de plaiſir au Roi mon Maître, & dont il ne manquera pas d'être informe par celui qui eſt.

Monſieur,

De vôtre Alteſſe &c.

A Bruxelles le 27. d'Avr. 1666.

A Monsieur le Chevalier Jean Temple.

MONSIEUR,

J'ai cru que vous seriez bien aise d'aprendre que je suis heureusement de retour d'un Voyage, qui a été bien long & bien penible, & que je fus obligé d'entreprendre si subitement & si secrettement, qu'il ne me fut pas possible de faire part à mes amis des raisons pour lesquelles je quittois mon sejour ordinaire: mais puisque je suis à present en liberté de le faire j'ose esperer que vous ne serez pas faché de les savoir.

Les entrepriſes de l'Evêque de Munſter contre la Hollande ont fait beaucoup de bruit cet hyver, mais le ſuccès n'a pas répondu à ce que l'on s'en étoit promis: ce Prince en a rejetté la faute en partie, ſur le refus que le Marquis de Caſtel Rodrigo lui a fait de permettre au Duc de Bournonville d'accepter le Commandement de ſes Troupes, à quoi ce Gouverneur n'a oſé conſentir, de crainte de s'attirer ſur les bras les François & les Hollandois dans un tems où les Eſpagnols ne ſont guére en état de ſoutenir la guer-

guerre, ſi on les attaquoit : mais la principale choſe dont l'Evêque ſe plaint c'eſt qu'on ne lui a pas fourni les ſommes d'Argent dont Sa Majeſté étoit convenuë qu'on lui feroit le payement, tant avant qu'il ſe mit en Campagne, qu'après qu'il y ſeroit entré. La perte que nous avons faite à Oſtende par le naufrage de nos Vaiſſeaux chargez d'Etaim, peut bien nous ſervir à excuſer ce manquement, mais il ne faut pas croire que cette excuſe, quelque plauſible qu'elle ſoit à cet égard, puiſſe nous ſervir à payer les Troupes de ce Prince, & à les retenir en Campagne : auſſi y a-t-il trois mois qu'il nous menace, que s'il ne reçoit promptement les Subſides qu'on lui a promis, il faudra de toute neceſſité qu'il les congedie. Cependant quelques Princes de l'Empire ſes voiſins, & principalement les Electeurs de Mayence & de Brandebourg, auſſi-bien que le Duc de Neubourg, voyant ce feu alumé, qui ne manquera pas d'attirer dans les Terres de l'Empire des Armées étrangeres tant Françoiſes que Hollandoiſes ; ces Princes, dis-je, ont employé d'abord tous leurs bons Offices pour engager l'Evêque à faire la Paix avec la Hollande, & pour cet effet ont trouvé le moyen de faire agir l'Empereur de concert avec eux ; mais le trouvant ferme dans la réſolution d'en demeurer

au Traité qu'il a fait avec le Roi, enfin le Duc de Brandebourg s'eſt mis en Campagne, reſolu de joindre ſon Armée à celle des Hollandois, pour le contraindre à faire la Paix, s'il ne peut pas le perſuader par ſes raiſons; & le Duc de Neubourg ſe prepare à le ſeconder dans ce deſſein: les François n'ont pas manqué de faire les mêmes inſtances auprès de l'Evêque; & enfin l'on eſt convenu au commencement de ce mois que les Envoyez de France, de Hollande & de Munſter, s'aſſembleront à Cleves, pour y traiter de la Paix ſous la Mediation de l'Electeur de Brandebourg.

Auſſi-tôt que le Roi eut reçû cette Alarme il m'envoya un exprès pour m'ordonner de partir au même inſtant que je recevrois ſes Ordres, qui étoient, de me rendre auprès de l'Evêque de Munſter, de faire tout mon poſſible pour empêcher la Paix, & de porter avec moi des Lettres de change pour lui faire toucher les Subſides qu'on lui a accordez, dont le payement avoit été interrompu depuis long-tems, avec promeſſe qu'on lui en remettroit d'autres à chaque ordinaire, & que par mon ordre ils ſeroient payées à ſon Agent pendant mon abſence.

Je partis conformément à cet ordre, ſans informer Perſonne du lieu où j'allois, excep-

excepté le Marquis de Castel Rodrigo qui me donna vint de ses Gardes pour m'accompagner, & leur commanda de m'obeïr en tout ce que je leur ordonnerois. Je savois qu'il me faloit traverser une grande partie des Terres d'Espagne, où les partis de l'armée Hollandoises faisoient de frequentes courses. Je n'ignorois pas non plus qu'il me faudroit encore traverser une plus grande partie de celles du Duc de Neubourg & de l'Electeur de Brandebourg; & comme tous les Princes s'opposoient à l'affaire que j'allois negocier, je jugeai à propos de passer pour un Envoyé d'Espagne que le Gouverneur des Païs-Bas envoyoit à l'Empereur, & j'ordonnai à ma petite Garde & au Cornette qui la commandoit, de dire la même chose à ceux qui s'en informeroient: & quelques-uns de mes Domestiques, aussi-bien que la plûpart de mes Gardes parlant Espagnol, je parlai toûjours cette langue, excepté lorsque j'étois en mon particulier, ou que quelque autre circonstance m'y obligeoit.

J'arrivai de cette maniére à Dusseldorp, où je trouvai le Duc de Neubourg, quoi qu'on m'eut donné avis qu'il n'y seroit pas. Aussi-tôt que je fus dans mon Hôtelerie, un de ses Officiers vint pour savoir qui j'étois, & où j'allois, & ne se contenta pas de la réponse ordinaire que mes Gardes &

mes Domeſtiques lui firent, mais il voulut le ſavoir de moi-même; lors qu'il m'aborda quoique ce fut avec beaucoup d'honnêteté, il me preſſa pourtant ſi fort, que je cru qu'il ne faloit pas feindre avec lui, ce qui m'obligea de lui dire qu'il retournât vers ſon Maître, & qu'il l'aſſurât que dans un heure j'irois moi-même lui dire qui j'étois & l'informer du ſujet de mon Voyage. Je me reſſouvins de la grande amitié que ce Prince avoit toûjours entretenuë avec Sa Majeſté; & quoique je fuſſe très-perſuadé que la Negociation pour laquelle j'étois envoyé ne ſeroit pas de ſon goût, je crus cependant qu'apparemment il me traverſeroit moins ſi je lui diſois ingenuëment la verité, que ſi je diſſimulois groſſierement avec lui, ce que je ne pouvois faire ſans qu'il s'en apperçut, la diſſimulation étant la choſe du Monde dont je ſuis le moins capable.

J'avois une Lettre de Créance pour ce Prince que j'avois apportée avec moi en partant d'Angleterre pour aller à Munſter, mais étant paſſé par un autre chemin, je ne l'avois point renduë. Je réſolus de m'en ſervir dans cette occaſion, ce que je fis en lui apprenant le ſujet de mon voyage; enſuite je lui dis que Sa Majeſté faiſoit beaucoup de fond ſur ſon amitié, & qu'elle le prioit d'employer ſes bons Offices auprès de l'Evêque de Munſter

ter pour l'engager à se tenir ferme aux Traitez qu'il a faits avec le Roi mon Maître.

Ce Duc est, selon moi, le Seigneur le mieux fait de tous ceux que j'ai vûs en Allemagne, & meriteroit une Fortune beaucoup plus considerable que celle dont il joüit. Ses Etats sont petits, ses revenus mediocres, & il est chargé d'un grand nombre d'enfans : il paroit avoir cinquante ans ; il est grand, maigre, & de bonne mine, mais il ressemble plus à un Italien qu'à un Allemand : tout ce qu'il dit est civil, honnête, sincere, aisé, & a un certain air de franchise & d'honneur qui ne se trouve pas par tout. Il me fit de grandes Protestations de respect & d'amitié pour la Personne de S. M., & me dit qu'il étoit fâché de ne pouvoir pas lui rendre service dans cette affaire, parce qu'il avoit déja pris des mesures avec l'Empereur, & les Princes ses voisins pour traiter de la Paix de Munster, & par ce moyen éloigner la Guerre des Terres de l'Empire. Il ajouta qu'il ne croyoit pas non plus que je pusse rien faire pour les intérêts de S. M. en cette occasion ; premierement, parce qu'il ne croyoit pas qu'il me fut possible d'arriver heureusement à Munster, les chemins étant remplis de Partis Hollandois & Brandebourgeois qui étoient informez du dessein que le Roi avoit d'en-

d'envoyer quelcun auprès de l'Evêque de Munſter, & qu'en tout cas ſi j'étois aſſez heureux pour y arriver ſans empêchement, il étoit perſuadé que je trouverois la Paix Signée.

Ma réponſe fut courte, car j'étois fatigué; je me contentai de lui dire que je voulois partir, quoi qu'il en dut arriver; qu'à l'égard du peril auquel je pourois être expoſé dans mon Voyage, je n'y ſavois point d'autre remede que de trouver un bon Guide qui me put conduire par les chemins les moins frequentez; que je priois ſon Alteſſe de me donner un de ſes Gardes pour me conduire, parceque perſonne ne ſoupçonneroit qu'un homme qui porteroit ſa livrée ſervit de Guide à un Envoyé chargé d'une Commiſſion pareille à la mienne; je le priai encore de me permettre de paſſer pour un Envoyé d'Eſpagne, comme j'avois fait depuis que j'étois en voyage. Le Duc conſentit à tout ce que je lui demandois, après en avoir fait quelque difficulté d'abord, que nous tournâmes enſuite en plaiſanterie. Je pris congé de lui & partis le jour ſuivant de grand matin.

Je n'ai jamais voyagé par un païs plus ſauvage; on y rencontre à tous momens de rudes Montagnes & de grands Bois épais, des Torrens pierreux & rapides: je ne paſſai preſ-

preſque jamais par les grands chemins, & nous ne trouvâmes que très-peu de Villages, juſqu'à ce que j'arrivai près de Dortmonde Ville Imperiale éloignée de Munſter d'une journée ou un peu plus. La nuit que j'arrivai à Dortmonde, il étoit ſi tard, que les portes étoient fermées, & avec toute nôtre éloquence, quelque preſſante qu'elle fut, nous ne pumes obtenir qu'on nous les ouvrit; on nous donna avis d'aller à un Village qui en étoit éloigné d'une lieuë, où on nous dit que nous pourions trouver à loger. Lorſque nous y arrivâmes nous trouvâmes toutes les Maiſons occupées par une Compagnie de Cavalerie Brandebourgeoiſe, de ſorte que le pauvre Envoyé d'Eſpagne fut obligé de ſe mettre à couvert dans une Grange, d'y manger ce qu'il put trouver, de ſe coucher ſur un Monceau de Paille, & de ſe ſervir de ſon Page au lieu d'oreiller; mais le bon de l'affaire c'eſt qu'entendant l'Allemand il ouït un Cavalier Brandebourgeois qui étoit entré dans la Grange qui demandoit à quelques-uns de mes Gardes, qui j'étois, & où j'allois, & & s'il n'avoit rien entendu dire d'un Envoyé d'Angleterre qu'on attendoit; on lui répondit qu'il étoit en chemin, & qu'il pouvoit arriver à Dortmonde dans un ou deux jours, le Cavalier ſe contenta de cette réponſe, & je dormis du mieux que je pus.

Le lendemain j'entrai dans Dortmonde, & y ayant apris que cinq ou ſix lieuës à la ronde tout étoit plein de Troupes Brandebourgeoiſes, je depêchai un Gentilhomme Allemand de ma ſuite avec une Lettre à l'Evêque de Munſter pour l'avertir du lieu où j'étois, & de l'état où je me trouvois, & pour le prier de m'envoyer au plûtôt une Garde aſſez forte pour pouvoir achever mon Voyage en toute ſureté. Ce Gentilhomme revint la nuit ſuivante, & me dit qu'un Commandant des Troupes de l'Evêque ſeroit le lendemain matin à huit heures, tout proche de la Ville à la tête de douze cens Chevaux, & que ce Prince me prioit d'en ſortir & de les venir joindre auſſi-tôt qu'ils paroitroient, & après une marche aſſez aiſée qui dura juſqu'à quatre heures, j'arrivai dans un des Châteaux de l'Evêque où je fus reçû par le Lieutenant Général Gorgas, qui eſt Ecoſſois & qui eſt au ſervice de ce Prince. Cet Officier n'oublia rien pour me bien recevoir & me rendit tous les honneurs imaginables; je ne vis rien de remarquable dans cette Maiſon, ſi ce n'eſt qu'on y but à la Chanoine. Auſſitôt que nous fumes entrez dans une grande Salle, où nous trouvâmes pluſieurs Flacons rangez en ordre & tous pleins; le Général demanda du vin pour boire à la Santé du Roi, on lui apporta une cloche de céremonie,

de

de vermeil doré, qui pouvoit contenir environ deux quartes * ou davantage; il la prit vuide, en ôta le battant, & me le donna comme à celui à qui il avoit dessein de boire: ensuite il fit emplir la cloche, & but tout ce qui étoit dedans à la Santé du Roi, puis il me demanda le battant, le remit dans la cloche, la tourna & la sonna pour faire voir qu'il n'y avoit rien laissé; après cela il en retira le battant & me pria de le donner à qui il me plairoit, ensuite il fit remplir la cloche & me l'apporta. Pour moi qui ne suis pas accoutumé à boire, & qui rarement ai éprouvé si je pourrois me faire à ces sortes de maniéres, j'avois toûjours avec moi quelques Gentilshommes qui tenoient ma place dans ces sortes de cérémonies; & ainsi j'eus le plaisir de voir courir cette santé à la ronde qui fut buë par une douzaine de Personnes, sans que je fusse obligé de boire qu'autant qu'il me plût.

Le lendemain après-midi l'Evêque vint me recevoir à environ une lieuë de la Ville de Munster, à la tête de quatre mille Chevaux qui avoient la mine d'être de bonnes Troupes. Une Garde de cent Heyduques qu'il avoit amenez de la derniere Campagne qu'il a faite en Hongrie, precedoit son Ca-

* *La quarte est une mesure d'Angleterre qui revient à peu prés à la pinte de Paris.*

Caroſſe qui alloit fort vite; ils avoient tous des habits bruns fort courts & des bonnets de la même couleur, le ſabre au côté & chacun une hache d'armes devant ſoi, & une carabine rayée qui étoit attachée derriere le dos à une Bandouliere de cuir; en cet équipage ils alloient preſque le grand galop, en gardant cependant un ordre admirable, & on dit qu'ils ſe ſervent de leurs carabines rayées avec tant d'addreſſe, qu'à la diſtance de deux cens verges ils peuvent toucher un écu avec une Balle de la groſſeur d'un gros pois. Lors que le Caroſſe fut à cent pas de moi il s'arrêta; j'en vis ſortir l'Evêque accompagné du Prince d'Homberg ſon Général; je mis auſſi-tôt pied à terre pour le rencontrer entre ſon Caroſſe & mes Chevaux; après que les complimens furent finis, il voulut abſolument que je montaſſe dans ſon Caroſſe & que je fuſſe aſſis ſeul dans le derriere, & lui & ſon Général ſe placerent vis-à-vis de moi: je voulus m'en diſpenſer, & pour cet effet je lui dis que je n'étois révêtu d'aucun caractere; mais il me répondit que ſon Agent lui avoit écrit que j'avois appporté avec moi des lettres de S. M. qui me traitoient de *Oratorem noſtrum*, & qu'il ſavoit bien ce qu'on devoit à une perſonne à qui un Grand Roi donnoit ce Titre. Je n'ai jamais fait difficulté de recevoir les honneurs

que

que j'ai cru qu'on rendoit au Caractere dont le Roi revest ses serviteurs, c'est pourquoi je consentis assez facilement à recevoir celui-ci; mais je tirai d'abord un mauvais presage de ces honneurs & de cette reception si extraordinaire, & cela me fit souvenir du Proverbe Espagnol;

Quin te hase mas rorte que ne suele hazar
Ote ha d'angannar ote ha menester.

J'entrai dans la Ville en faisant ces reflexions, & en l'équipage que je vous ai dit, & je fus conduit par l'Evêque au logis qu'on avoit preparé pour moi chez un de ses Chanoines.

Ce Prince voulut se retirer aussi-tôt qu'il m'eut mené dans ma chambre; mais je lui dis que je ne pouvois me resoudre à le laisser partir, sans qu'auparavant il m'eut promis de m'accorder une heure d'Audience, le soir même. Il voulut s'en excuser, me disant que j'étois fatigué, qu'il craignoit que cela ne m'incommadât, qu'il me prioit de la remettre à un autre jour; que j'avois besoin de repos, & plusieurs autres complimens de cette nature; mais j'insistai à la demander, si ce n'est qu'il aimât mieux prendre la peine de s'asseoir au lieu où nous étions & parler d'affaires sans ceremonie. A la fin il y consentit. Je lui dis tout ce que je crus servir à l'affermissement du Traité qu'il avoit fait

avec

avec Sa Majesté; je fis tous mes efforts pour lui persuader de continüer la guerre jusques à ce que la paix se pût faire du consentement des deux parties, & pour l'engager à attendre l'argent qui lui étoit dû. Pour réponse, il m'allegua les necessitez qui l'avoient obligé de traiter avec la Hollande; premierement que nous avions manqué au payement des subsides que nous lui avions promis, & en second lieu, que les Princes ces voisins par leurs violences, & l'Empereur par ses instances reïterées l'avoient forcé à une chose à laquelle il ne se seroit pas porté de lui même; mais que puisque j'étois arrivé, il alloit depêcher un exprès à Cleve avec ordre à ses Ministres de rétarder le Traité jusques à ce qu'ils eussent reçû de nouvelles instructions que je dresserois moi-même comme je le jugerois à propos.

J'allai souper après qu'il m'eut quitté, mais avant que je me misse à table on m'en dit assez en confidence pour m'ôter l'appetit. On m'assura que le Traité étoit déja signé à Cleve. Cependant je ne fis pas semblant d'e rien savoir, car j'étois bien persuadé que si cela étoit, & que je m'en fâchasse, les affaires n'en iroient pas mieux, & que tout mon chagrin ne pouroit faire de mal qu'à Sa Majesté ou à moi.

Le lendemain l'Evêque me fit un Grand Fes-

Digitized by Google

Festin où se trouverent ses principaux Officiers; nous fumes quatre heures à table, où par Galanterie je bus tout comme les autres; & je remarquai que mon Cornette Espagnol & moi qui n'étions pas accoutumez à boire, nous en acquitames pourtant mieux qu'aucun de la Compagnie; lorsque je fus de retour à mon logis je me trouvai fort mal; mais pour lui il monta à cheval tout exprès pour se faire voir par la Ville, pendant que tous ceux qui avoient été du regal futent obligez de rester chez eux toute l'apres dinée. L'exprès que l'Evêque avoit Envoyé à Cleve étant de retour, on convint du lendemain pour me dire ce qui s'y étoit passé; le soir j'eus Audience de ce Prince qui me protesta qu'il étoit au desespoir que le Traité fut signé, qu'il l'étoit avant que l'exprès arrivât à Cleve, que cela s'étoit fait plûtôt qu'il ne l'avoit attendu, & que c'étoit une affaire sans remede; s'il est vrai que ce Traité ait été signé plûtôt qu'il ne s'y étoit attendu, c'est ce que je ne sai pas, mais pour moi je m'y attendois bien; car en partant de Bruxelles je crus bien je trouverois tout conclû & arrêté; ce qui me fit trouver le voyage beaucoup plus penible que je n'aurois fait, si j'avois veu quelque apparence de reüssir dans ma negociation.

Quand

Quand je vis que tout étoit fait, & qu'il n'y avoit point de remede, je lui dis que j'étois resolu de partir dans un jour ou deux, & que j'aurois l'honneur de prendre congé de son Alteſſe le ſoir même, parce que je me trouvois incommodé, & que je ſerois bien aiſe de prendre un peu de repos, dont j'avois beſoin, avant que de commencer mon voyage. Ce Prince me dit & fit tout ce qu'il put pour m'engager à reſter juſqu'à ce que j'euſſe écrit au Roi, pour lui faire ſavoir les raiſons qu'il avoit eues de faire la Paix, & pour m'obliger à attendre le réponſe de ſa Majeſté. Je m'apperçus que ſon deſſein étoit de me retenir auprès de lui le plus qu'il pourroit pour donner le tems à ſon Agent de Bruxelles de recevoir les Lettres de change d'Angleterre, dont on avoit ordonné qu'on lui feroit le payement pendant mon abſence; de ſorte que ne ſçachant pas ce que chaque jour que je differois mon voyage pourroit coûter au Roi, & étant perſuadé que dans la conjoncture preſente, tout le ſervice que je pouvois rendre à ſa Majeſté, étoit de lui épargner autant d'argent qu'il me ſeroit poſſible, je reſolus de partir ſans aucun retardement. L'Evêque voyant que c'étoit inutilement qu'il tâchoit de me retenir, me dit qu'il me conſeilloit en ami de paſſer par Cologne: que quoique ce fut

un

Digitized by Google

detour de cinq ou six lieuës, c'étoit pour-
t le seul moyen qui me restoit pour faire
n voyage en sureté: les Hollandois & les
ndebourgeois s'étant postez sur tous les
res chemins pour m'attendre à mon re-
ır; & il m'offrit le Colonel Ossory, Gen-
nomme Irlandois qu'il avoit à son service,
ur me conduire. Je fis semblant d'approu-
r le conseil qu'il me donnoit & d'accepter
offre qu'il me faisoit: je le remerciai aussi
s soins obligeans qu'il prenoit pour ma su-
té; mais pour dire le vrai, je me souhai-
is bien loin de là. Enfin je pris congé de
i, quoi qu'il me dit qu'il me verroit enco-
le lendemain.

Je me retirai chez moi, & au lieu de me
oucher comme je le fis croire à mes gens,
allai preparer toutes choses pour être en état
le monter à cheval entre trois & quatre heu-
es le lendemain matin, qui étoit le Vendre-
li Sâint. Je gagnai l'Officier, qui m'ouvrit
es portes de la Ville, & lui fis promettre de
es tenir fermées ce jour-là deux heures plus
tard qu'à l'ordinaire, ce qu'il fit, à ce que
l'on m'a dit. Lorsque je fus sorti, je me mis
sous la conduite du guide que le Duc de
Neubourg m'avoit donné, & lui comman-
dai de me mener par le plus court chemin en
quelque Ville de la dependance de son Maî-
tre. Nous fimes toute la diligence imagina-

ble ſans nous arrêter, juſques à ce que nous fuſſions arrivez à un Village qui eſt à huit lieuës de Munſter, & ſur la Frontiére du Païs de Brandebourg. Je m'y arrêtai pour manger un morceau, & fis ſemblant de me mettre au lit, & d'y vouloir paſſer la nuit; mais y ayant reſté une heure, & trouvé des chevaux pour quatre hommes, à qui je dis que je voulois faire prendre les devans; je pris la Caſaque d'un des Gardes du Marquis de Caſtel-Rodrigo, je montai à cheval à la porte de derriere de l'Hôtellerie, pendant que le reſte de ma compagnie croyoit que j'étois couché, je pris avec moi le Garde du Duc de Neubourg, le Colonel Masjette, Gentilhomme Flamand, qui étoit dans le Service de Munſter, & mon Page, & je reſolus d'avancer chemin autant que je pourrois le reſte de ce jour-là, je laiſſai mon Maître d'Hôtel, à qui j'ordonnai de me ſuivre le lendemain avec mes Gardes & le reſte de mon équipage.

Je marchai toute la nuit par le Païs le plus ſauvage, & les chemins les moins frequentez que j'aye jamais vûs, mais n'en pouvant plus, & étant prêt à tomber de cheval, je fus contraint de deſcendre & de me coucher à terre pendant que mon Garde alla à une maiſon de Païſan qui étoit tout proche, pour voir s'il n'y pourroit point trouver à

loger,

Digitized by Google

loger. Il revint bientôt & me dit qu'il n'y avoit point de place dans la maison ni de provisions; que tout ce qu'il avoit pû trouver étoit une petite bouteille de Genevre, qui est le cordial ordinaire dont on se sert en ce Païs-là. J'en bû un bon coup, & m'en trouvai si fortifié que je resolus d'entreprendre les trois autres lieuës qui me restoient à faire pour être sur les Terres du Duc de Neubourg, ayant toûjours marché depuis que j'eus quitté mon Train sur celles de l'Electeur de Brandebourg, sur lesquelles je n'étois pas en sureté, à cause des engagemens où ce Prince étoit avec la Hollande. Il étoit environ minuit lorsque j'arrivai au lieu où je devois loger, qui étoit si miserable que je fus obligé de coucher sur la paille. Au point du jour je montai à cheval & arrivai à Dusseldorp à midi, & n'étant pas en état d'aller plus loin, je me mis au lit, & y restai un heure. J'envoyai chez le Duc de Neubourg pour le prier de m'excuser si je n'allois pas lui faire la reverence, parce que j'étois fort fatigué, & que je me trouvois obligé de faire toute la diligence possible, que je le priois d'avoir la bonté de me prêter son Carosse pour me porter à Ruremonde, qui est à une grande journée de Dusseldorp. Ce Prince m'envoya son Carosse & me fit faire ses complimens avec toute la civilité imaginable. Je

partis l'après-dînée, & arrivai le lendemain à Ruremonde, & delà ici; mais ce ne fut pas sans danger de tomber dans les Partis de l'Armée de Hollande, dans le tems même que j'étois sur les Terres d'Espagne. Et c'est ainsi que j'ai achevé le voyage le plus penible que j'aye jamais fait, ou que je ferai de ma vie; car je ne crois pas que du temperament dont je suis, je puisse jamais suporter tant de fatigues.

A mon retour j'ai eu le bonheur d'arrêter plusieurs Lettres de changes, qui sans cela, seroient tombées entre les mains de l'Agent de l'Evêque. J'ai aussi empêché qu'on ne lui payât celles qu'il avoit reçûës pendant mon absence, qui, quoiqu'acceptées par les Marchands d'Anvers, n'étoient pas encore payées, le terme auquel elles étoient payables n'étant pas expiré: & ce petit service que j'ai rendu au Roi, est toute la satisfaction que j'ai pû retirer de mon voyage & de toutes mes peines. C'est ainsi qu'à fini l'affaire de Munster, qui faisoit tant de bruit dans le monde, & dont on se promettoit tant de choses. Je suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 10. *Mai* 1666.

Au

Digitized by Google

Au Duc d'Ormond.

MILORD,

Quoique mon dernier voyage de Munster, qui a donné du relâche à V. G en lui épargnant la peine de lire quelques-unes de mes lettres, ait été fort penible pour moi, & qu'il m'ait donné bien des inquiétudes, j'ose pourtant vous assurer que mon plus grand chagrin a été d'aprendre, à mon retour, que V. G. ne se portoit pas bien. Il est vrai que je me consolai un peu en faisant reflexion que vôtre santé est trop precieuse & trop considerable pour succomber sous des accidens vulgaires, quoi qu'elle puisse quelquefois en ressentir les atteintes. Enfin les avis certains que nous avons eu de vôtre gueriſon m'ont mis l'esprit en repos, & j'en felicite V. G. & m'en felicite moi même; car je puis vous proteſter avec toute sincerité que je ressens autant de joye du parfait rétablissement de V. G. que j'en pourrois avoir si je me voyois delivré d'une maladie fort dangereuse; c'est tout ce que je puis vous dire en cette occasion, puisque l'amour propre, dont on est persuadé que les hommes ne peuvent se depouiller, ne me permet pas de m'exprimer autrement.

J'ai prié Milord Arlington de communiquer à V. G. les lettres que je lui ai écrites; vous y verrez le detail de tout ce que j'ai negocié dans ce voyage. Le recit que je pourrois vous en faire ne me feroit pas beaucoup de plaisir, & seroit defectueux en plusieurs endroits; car il me seroit très-difficile de me souvenir de plusieurs particularitez dont j'ai parlé dans le tems que les objets, la disposition des affaires & le cours qu'elles prenoient, étoient, pour ainsi dire, presens à mes yeux. La longueur de ces lettres pourroit les rendre ennuieuses à V. G., & pour vous épargner la peine de les lire, mon Pere, ou mon Frere se feront un plaisir de vous dire en abregé tout ce qu'elles contiennent.

Pendant mon sejour à Munster je pris si bien mes mésures avec l'Evêque que je le fis consentir à donner au Marquis de Castel Rodrigo cinq ou six mille hommes de ses troupes, à condition que son Excellence lui payeroit cinquante mille Risdales, & s'obligeroit de lui renvoyer ces troupes lors qu'il en auroit besoin en le rembourſant d'une pareille somme; j'ai cru qu'il valloit beaucoup mieux disposer ainsi de ces Regimens qui ont été levez aux depens du Roi, que de les laisser passer au service des François, qui en ayant déja fait le projet, avoient

avoient envoyé Mr. Colbert à Munſter pour les marchander. Je ne ſai ſi Mr. le Duc de Neubourg, qui paroît tout à fait François, fera difficulté de leur accorder le paſſage par ſes Etats, je ne ſai pas non plus ſi ce qu'on a dit depuis peu d'une guerre entre ce Prince & l'Electeur de Brandebourg ſe trouvera veritable, mais je ſai bien que ſi cela arrive dans la conjoncture preſente, cela mêlera les cartes de la maniere la plus étrange qu'on puiſſe s'imaginer.

Quoique la nouvelle qu'on a reçûë ici que nos flotes ſont en Mer, faſſe beaucoup de bruit, on s'y entretient pourtant encore davantage de la lenteur avec laquelle les Hollandois font leurs preparatifs. A peine ont-ils trouvé des hommes pour armer cinquante Vaiſſeaux, & encore ſont-ils ſi découragez & ſi rebutez du ſervice, que tout ce que j'apprehende c'eſt qu'ils ne ſe tiennent dans leurs Ports pour éviter les grands préparatifs que nous avons faits, & que nous ne ſoyons obligez de retourner dans les nôtres, faute de vivres.

Milord Carlingford eſt preſentement à Prague, incertain s'il y reſtera ou s'il retournera à Vienne, à cauſe des dernieres lettres qu'il a reçûës d'Angleterre. Il y a cependant envoyé ſon fils. Nous croyons avoir ſujet de nous plaindre de l'Empereur de ce qu'il eſt en-

tré avec tous les Princes dans la garantie de la Paix de Munſter, ou au moins de ce qu'il a ſouffert que ſon nom y fut inſeré. Les efforts & les ſoins de ce Prince auroient été bien mieux employez à procurer la Paix de Portugal, qui eſt encore fort incertaine & qui rencontre de grandes difficultez. Je ſuis très-veritablement & avec la paſſion du monde la plus ſincére,

Milord,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 14. *Mai* 1666.

A Milord Liſle.

MILORD,

Je reçûs derniérement la lettre que V. G. m'a fait l'honneur de m'écrire, & j'ai eu un plaiſir que je ne puis vous exprimer en apprenant que vôtre ſanté eſt toûjours la même, & que vous n'avez pas perdu vôtre bonne humeur. J'eſpere que vous me ferez auſſi la juſtice de croire que ma joye n'a pas été petite en voyant que vous me conſervez toû-

toûjours dans vôtre ſouvenir & dans vôtre amitié la part que vous m'avez fait l'honneur de m'y accorder. Je puis aſſurer V. G. qu'au millieu d'une Ville où l'on ne manque pas de bonne compagnie, & dans un emploi qui me donne aſſez d'occupation je ne laiſſe pas de ſonger ſouvent au plaiſir qu'il y a de reſpirer l'air de Scheen, & ſur tout à celui dont on y joüit dans des converſations qu'on ne peut pas avoir ailleurs; & en verité, je croi que ſi je ne meurs pas bientôt, je pourrai finir ma vie dans quelque coin de ce païs-là, quoique je ſache fort bien que vous n'y pourrez pas toûjours reſter, & que vous le quitterez quelquefois pour aller vous divertir dans ces autres maiſons plus belles & plus conſiderables qui appartiennent à vôtre Grandeur. Je vous ſuis fort obligé des agréables nouvelles que vous me mandez de ce quartier-là. En revanche tout ce que je pourrois vous dire des affaires de la guerre, ne ſeroit pas ſi divertiſſant, c'eſt pourquoi je vous l'ai envoyé dans un écrit à part qui paſſera plûtôt pour une Gazette que pour une Lettre, & je me contenterai de dire ici à V. G. qu'il n'eſt pas concevable combien les affaires ont changé de face en Hollande depuis trois ſemaines; cette Province eſt ſur le point de ſe voir reduite dans un deſordre & un bouleverſement ſemblable à celui qui arriva en Angle-

terre environ l'an 1659. Il eſt impoſſible de rien ajouter à la réputation que Sa Majeſté s'eſt acquiſe par ſes armes, & au bon Etat où ſe trouvent ſes affaires en ces Païs-ici. Il ſemble que ce ſoit un merite d'être Anglois & que cette qualité ſerve à donner du credit, non ſeulement dans ces Provinces, mais mêmes à Amſterdam. On m'a dit que Milord Stafford qui y alla derniérement pour un procés qu'il y avoit, y recut plus de coups de chapeau, & qu'on lui fit plus de reverences qu'au Bourguemaiſtre de la Ville. Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet, m'y étant étendu fort au long dans l'incluſe. Je ſouhaiterois bien pouvoir vous envoyer une jolie petite Maîtreſſe Eſpagnole de ce Païs-ici, dont les yeux ſeroient capables de gâter vos allées & de brûler vos vertes prairies de Sheen, & qui trouveroient cent autres moyens de troubler le repos dont V. G. pretend ſeule de goûter la douceur ſans interruption, en depit du deſtin commun à tous les autres mortels: mais quoi qu'il en coûte à vos amis je ſouhaite que vous jouïſſiez de cette tranquilité auſſi long-tems qu'elle vous ſera agréable, je ſuis & ſerai toute ma vie,

Milord,

De V. G. &c.

A Bruxelles le.... Août 1666.

A Mi-

A Milord Arlington.

MILORD,

Vous trouverez ſans doute que mon procedé n'eſt pas pardonnable, puiſque de tous côtez je me rends importun à V. G. En effet e ne prens la liberté de lui écrire que pour la prier de permettre que ma femme la ſolicite ſur une affaire dont je n'oſe moi-même l'entretenir. L'amitié dont V. G. m'honore me laiſſe fort peu de choſe à deſirer. Je ne voi pas que j'aye ſujet de me plaindre de ce côté là, ſi ce n'eſt lorſque je conſidére que mes biens & ma fortune ne répondent pas à la paſſion que j'ai de ſoutenir avec honneur le caractere dont Sa Majeſté m'a honoré, & qu'ils ne ſuffiſent pas pour me mettre en état de lui rendre tous les ſervices dont je pourrois être capable; mais j'aime mieux qu'un autre que moi vous diſe combien je ſuis éloigné de me voir en cet état; car quoique je me ſois toûjours trouvé fort riche, même au-delà de mes ſouhaits, lorſque j'étois ſans emploi, à preſent que je ſuis dans les affaires Publiques je me trouve fort pauvre. Au reſte je n'aurois pas donné cette commiſſion à ma femme, ſi je n'avois été perſuadé qu'elle ne vous demande-

dera que ce qui m'appartient & qu'elle vous importunera moins que Perſonne. Je ſuis & ſerai toute ma vie,

Milord,

Vôtre &c.

A Bruxelles le . . . d'Août 1666.

Au Pere Gottenburg.

MONSIEUR,

J'ai reçû de vôtre aimable ſœur les gans que vous avez pris la peine de m'envoyer : ils ſont fort propres & fort bien couſus. Elle m'a auſſi rendu l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; & c'eſt par cette lettre que j'ai apris, avec un ſenſible plaiſir, que vous ne m'avez point encore oublié & que vous m'aimez toûjours. Je vous en ſuis d'autant plus obligé, que je me reconnois redevable de cette precieuſe amitié au bon naturel qui fait le caractére eſſentiel de tous ceux de vôtre famille, plûtôt qu'à aucun merite que je puiſſe avoir ; auſſi puis-je vous proteſter que j'en ai toute la reconnoiſſance imaginable. J'ai prié Mad. vôtre ſœur de vous en aſſurer de ma part & de vous faire

mes

mes remercîmens ; parceque je ſuis perſuadé qu'elle s'en acquitera mieux que moi, ce que j'eſpere qu'elle fera bientôt, en vous rendant en même-tems ce que vous avez debourſé pour moi. Je ſouhaite une heureuſe ſanté à vôtre Reverence, afin qu'elle continuë de s'apliquer avec ſuccès aux études qu'elle s'eſt propoſées, & qu'elle en retire les fruits qu'elle s'en promet. Je ſuis,

De vôtre Reverence le &c.

A Bruxelles le 16. Decembre 1666.

A Monſieur Thinn.

MONSIEUR,

Je reçûs il y a deux jours celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 16. du paſſé, & je ſuis bien mari que vous m'ayez prévenu dans un Commerce qui m'eſt ſi avantageux. Cela ne ſeroit pas arrivé ſi j'avois pû trouver autant de facilité à vous faire tenir mes Lettres que je me ſuis ſenti de diſpoſition à vous écrire ; car j'ai toûjours eu ce deſſein, depuis que j'ai été informé du lieu où vous êtes & de l'emploi dont vous êtes revêtu, qui

fembloit une raiſon aſſez forte pour m'engager à l'executer. Il eſt vrai que je n'aurois pas oſé compter ſur le peu de connoiſſance que vous dites que nous avons euë enſemble, parce que c'étoit beaucoup plus que je ne meritois, & beaucoup moins que je ne ſouhaitte; mais je ſuis pourtant bien aiſe que cela ait contribüé à nous faire lier ce Commerce, quoique l'avantage que nous en pouvons tirer pour le ſervice de nôtre Maître, en nous communiquant reciproquement tout ce qui ſe paſſera dans les différens lieux où nous ſommes, fut déja un motif aſſez puiſſant pour nous y engager. Je n'entreprendrai pas de répondre aux complimens dont vôtre lettre eſt remplie, quoi que je le puſſe faire avec beaucoup plus de juſtice à vôtre égard, que vous ne m'en avez rendu en m'écrivant tant de choſes obligeantes, mais je ſuis fort mal pourvû de cette ſorte de Marchandiſe, & pour vous dire la verité j'ai toûjours cru qu'il falloit beaucoup d'adreſſe pour ſavoir s'en defaire à propos: je trouve de plus qu'en s'en ſervant on court toûjours plus riſque de perdre qu'on n'en peut eſperer de profit, ce qui fait que ces ſortes de complimens n'ont jamais été de mon goût & que je ne me ſens pas capable d'en faire; c'eſt pourquoi vous ne devez pas en attendre de moi, & je croi que je ferai beaucoup mieux

& qu'il

& qu'il ſera plus à propos de vous mander quelque nouvelle. Pour commencer je vous dirai qu'on tient pour certain, ici, que nôtre Traité avec l'Eſpagne eſt ſigné tel que nous le ſouhaitions à tous égards; je ne puis encore vous aſſurer ſi le Portugal acceptera la Treve de quarante cinq ans qu'on à negociée pour cet Etat, & qui eſt inſerée dans ce Traité: mais je ſuis bien ſur que c'eſt une choſe que l'on apprehende beaucoup en France & que nous eſperons & ſouhaitons avec paſſion en Angleterre.

La nouvelle dont on s'entretient le plus à Anvers auſſi-bien qu'ici, c'eſt celle de la priſe des Vaiſſeaux Marchands de la Flote Hollandoiſe qui venoit de Nantes & de la Rochelle. On dit qu'elle étoit de plus de cent voiles, qu'elle avoit pour Convoi ſix Vaiſſeaux de Guerre, & qu'ayant rencontré une Eſcadre de vint Fregates Angloiſes elle en fut attaquée avec tant de ſuccès pour nous, que les nôtres ſe rendirent Maîtres de la plus grande partie de cette Flote, n'y ayant eu que très peu de leur navires qui ſe ſoient ſauvez; quoiqu'il n'y ait ici perſonne qui doute de cette nouvelle, & que les lettres qu'on reçoit de Zelande & d'Oſtende la rendent aſſez probable, j'en attendrai pourtant la confirmation de celles que je dois recevoir d'Angleterre, qui me tiennent lieu d'Evangile dans ces

ces ſortes d'affaires. Je ſai bien que la difficulté avec laquelle je me laiſſe perſuader les choſes que je ſouhaite le plus, me prive de beaucoup de plaiſir, mais auſſi elle me ſert à éviter bien des contre-tems qui accompagnent toûjours une trop grande credulité. Les diſpoſitions d'un Gouvernement dependant, comme celui-ci, & les meſures qu'on y peut prendre ne ſont pas d'aſſez grande importance pour meriter que je vous en entretienne, je me contenterai de vous dire en un mot qu'elles ſont telles que nous les pouvons ſouhaiter.

Ce qui ſe paſſe où vous étes eſt bien plus important & merite bien qu'on s'en informe; & je ſerois bien aiſe qu'une Perſonne comme vous qui peut m'en donner de ſi bonnes lumiéres, voulut prendre la peine de m'en inſtruire. Je ne puis vous exprimer avec combien de paſſion je ſouhaite pouvoir vous rendre ſervice, c'eſt pourquoi je finis en vous aſſurant que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles, le 19. Fevrier 1667.

Au Comte Clarendon Grand Chancelier.

MILORD,

Le dernier Courier d'Eſpagne nous ayant apporté la fâcheuſe nouvelle du malheureux obſtacle qui a empêché la concluſion du Traité que nous negocions avec cette Couronne, dans le tems qu'il étoit preſque fini; le Comte de Marſyn vint chez moi, & après un long préambule qui roula ſur les grandes obligations qu'il a à Sa Majeſté, & qui fut accompagné de pluſieurs proteſtations qu'il me fit d'avoir fort à cœur nos interêts auſſi-bien que ceux de l'Eſpagne, il s'étendit fort au long ſur les fâcheuſes ſuites qu'auroit l'interruption de ce Traité par rapport aux affaires des deux Couronnes. Il inſiſta principalement ſur le peu d'égard que nous avons pour l'Eſpagne, en ne voulant pas leur accoreder de ne point donner de ſecours à leur ennemis, qui eſt tout l'avantage qu'ils ſe promettoient de ce Traité, en compenſation de pluſieurs autres qui nous en reviendroient, & qu'ils étoient contens de nous accorder; que par là on perdoit tout le fruit que les deux Couronnes eſperoient en tirer qui

qui consistoit dans une confiance reciproque, ou du moins qui auroit pu contribuer à établir entre les deux Nations une bonne intelligence; que l'Espagne ayant consenti à toutes les conditions que Sa Majesté avoit cruës raisonnables, & le Portugal refusant non-seulement de les accepter, mais faisant encore de nouvelles liaisons avec la France, il ne voyoit pas ce qui pouvoit obliger Sa Majesté à faire plus qu'elle ne faisoit, en offrant au Portugal une Paix raisonnable dont elle seroit elle-même le Garand: que l'Espagne ayant égard à la Mediation du Roi leur avoit accordé de se servir d'un terme aussi ordinaire & aussi honorable qu'ils l'avoient eux-mêmes souhaité; & que si les Espagnols avoient pu se resoudre à leur passer celui de Roi au lieu de celui de Couronne, il n'auroit pas été besoin d'avoir recours à la Mediation de Sa Majesté.

Que si nous croyons qu'il soit de nôtre interêt d'avoir la Paix en Europe, ou que nous jugions plus à propos de continuer la Guerre, nous devons commencer par ajuster l'affaire de Portugal; car si nous souhaitons la Paix rien n'est plus capable d'y porter les François que celle de Portugal, & celle que nous ferions avec les Hollandois à laquelle cette premiére Paix seroit un grand acheminement; que si au contraire nous voulions

lions la Guerre, & que nous aimassions mieux servir de seconds aux Espagnols dans celle qu'ils ont avec la France, que d'en entreprendre quelque autre où nous serions les principaux Acteurs, ce qu'il croyoit être nôtre véritable interêt, il ne voyoit rien qui fut plus capable de mettre l'Espagne en état de commencer ou de soutenir une Guerre contre la France que la conclusion de la Paix de Portugal.

Il ajouta qu'il ne doutoit point que si Sa Majesté vouloit consentir à abandonner cette Couronne en cas qu'elle ne voulût pas être compriſe dans nôtre Traité, cela ne l'obligeât à accepter les conditions qu'on lui offroit; que si cela n'arrivoit pas, & que Sa Majesté crût dans la suite qu'il fut de son interêt de secourir cet Etat, à cause des grands progrès que l'Espagne y pourroit faire, il ne lui seroit pas difficile, soit par connivence en permettant à ses sujets qui en auroient envie, de se mettre à son service, ou par quelque autre voye indirecte, pourvû que ce fut seulement en vûë d'obliger l'Espagne à faire la Paix aux conditions que Sa Majesté à jugées raisonnables & équitables: mais que pour le present, à moins que S. M. n'ait cette condescendance pour l'Espagne, & qu'elle n'abandonne la Protection de ses ennemis, il ne voit aucun jour à la con-

conclusion de ce Traité, ni aucune apparence qu'on en puisse retirer aucun fruit quand bien il seroit conclu, parceque il se rencontreroit tous les jours de nouvelles occasions de méfiance & de dégoût.

Voilà à-peu-près tout ce que me dit le Comte de Marsyn. En finissant son discours il me pria d'informer de sa part les principaux Ministres de Sa Majesté, & principalement V. G. de tout ce qu'il m'avoit dit, que c'étoit là la meilleure preuve qu'il put donner, pour le present, du zéle qu'il a pour les interêts de Sa Majesté; qu'il auroit lui-même representé à V. G. les choses qu'il m'avoit dites, s'il n'avoit pas craint qu'on eut crû qu'il vouloit entrer dans des deliberations & dans des affaires où il n'étoit pas appellé.

Outre cet Article qu'on regarde comme le seul obstable qui ait arrêté la conclusion de nôtre Traité, je ne puis m'empêcher de representer à V. G. quelques circonstances qui, je m'imagine, y ont aussi contribué. J'ai appris que la France a déclaré positivement à l'Espagne qu'elle lui fera la Guerre si nôtre Traité s'acheve, & s'il se fait une Paix ou une Treve avec le Portugal, & que ce soit nous qui en soyons les Mediateurs. Et pour faire voir à l'Espagne que c'est tout de bon, & que ce ne sont point des ména-

ménaces en l'air, les François commencent à faire de nouvelles levées & envoyent des Troupes sur ces Frontiéres. Ils y assemblent aussi toutes sortes de provisions, & font tous les préparatifs nécessaires pour faire un Siege ou pour camper. Je ne sai si cela n'affoiblira point les résolutions qu'on pourroit prendre en Espagne, & n'engagera point cette Couronne à éviter toutes les occasions qui pourroient donner pretexte à la France de lui faire querelle ; ou bien si le Conseil d'Etat qui est composé de gens qui n'ont jamais mis le pied hors d'Espagne, & qui ne portent pas leur vûë au-delà de leur propre païs, dans la pensée qu'ils auront qu'il faut ouc ontinuer la Guerre de Portugal ou se resoudre à la voir commencer en Flandre, je ne sai, dis-je, si ces gens n'aimeront pas mieux choisir le premier parti, parce qu'en ce cas ils seront les attaquans, pourront se donner tel rélâche qu'il leur plaira, & avancer aux charges honnorables & lucratives ceux de leur propre nation, & garder dans leurs Païs tout l'argent qu'ils seront obligez de depenser pour faire la guerre ; au lieu que tout celui qu'on envoye en Flandre n'en sort jamais, & se consume à payer les troupes étrangéres qu'on est obligé de lever pour la deffence de ces Provinces. Il peut y avoir encore une autre raison plus forte & plus pru-

prudente qui peut-être les aura engagé à differer la concluſion de ce Traité, c'eſt qu'ils aimeroient mieux le ſigner au commencement de l'hyver qu'à preſent, afin de gagner du tems & de pouvoir achever cet été les fortifications de leurs Villes Frontiéres de Flandre, & avoir tout l'hiver pour mettre leur Armée en meilleur état qu'elle n'eſt à preſent, ou qu'elle ne pourroit être, s'il lui falloit entrer en Campagne cette année. Si on prenoit ces meſures de concert avec nous, & que ce delai ne produiſit point de defiance entre les deux Couronnes, mais qu'on s'en ſervit ſeulement pour faire eſperer aux François la rupture de nôtre Traité, & par ce moyen les porter à laiſſer l'Eſpagne en Paix durant toute une année, & que cependant on coutinüât foiblement & ſans rien riſquer la Guerre en Portugal, je ne voi pas qu'on put rien objecter contre cette réſolution: & pour moi j'aurois du panchant à croire que ce ſeroit là le deſſein de la Cour de Madrit, ſi les réſolutions de cette Cour dependoient abſolument d'une ſeule perſonne, mais je craindrois bien qu'un Conſeil compoſé de Miniſtres, dont les intérêts ſont ſi differens, ne fut pas capable de prendre une pareille réſolution, ou du moins il ne faut pas eſperer qu'elle ſe prenne d'un commun accord, ou qu'elle puiſſe ſe tenir ſecrete.

De

De cette reflexion je passé à une autre qui aura bien pu contribüer au changement qui est arrivé dans le Cours de la Negociation de nôtre Traité, qui est que le Comte de Castriglio a le maniement de toutes les affaires qui s'agitent dans le Conseil d'Espagne, le Confesseur se reservant seulement la direction de celles qui dependent absolument de la volonté de la Reine, se proposant durant l'administration de ce Comte qui ne peut pas durer long-tems vû, son grand âge, de se frayer le chemin au Ministere, en acquerant avec le tems l'experience requise dans un pareil poste, & en s'instruisant du merite, de la capacité & des engagemens des sujets qui peuvent pretendre aux emplois: Or comme nôtre Traité n'a jamais passé par les mains du Comte de Castriglio, mais que le Chevalier Richard Fanshaw a negocié immediatement avec le Duc de Medina ennemi déclaré du Comte, & qu'ensuite Milord Sandwich a continué la negociation de ce Traité avec le ...de Pignorande qui fait un troiziéme parti dans le Conseil; il est assez vrai-semblable que quelcun sera intervenu pour y donner une nouvelle forme, soit en y ajoutant quelque chose de son cru, soit pour faire parade de son credit, ou peut être pour se conformer aux dispositions où la plûpart des Ministres ont été jusques ici, de continuer

nuer la Guerre de Portugal, parce qu'ils ne considerent que l'Espagne & les Indes, & se soucient fort peu des autres parties de cette Monarchie, & peut-être qu'ils ne sont pas fort portez à traiter Alliance avec nous, & qu'ils ne souhaitent pas la prosperité de nos affaires.

De tout ce que je viens de dire à vôtre Grandeur, il lui sera facile de juger infiniment mieux que moi, à quoi on doit attribuer la méchante situation où sont nos affaires à present, & quel remede on doit y apporter. Je suis & serai toute ma vie,

Milord,

De vôtre Grandeur, &c.

A Bruxelles le 4. de Mars 1667.

A Don Estavan de Gamarra, Ambassadeur d'Espagne auprès des Etats Généraux à la Haye.

MONSIEUR,

Je ne sai comment il me sera possible de m'acquitter envers vôtre Excellence de l'obligation que je lui ai, d'avoir bien voulu à la priere

priere de Milord Stafford, faire obtenir à ma femme un Paſſeport des Etats. J'eſpere que vôtre Excellence aura la bonté d'excuſer la tendreſſe & les ſoins d'une mere, qui dans la vûë de pourvoir à la ſureté de ſes enfans, & de ſe mettre l'eſprit en repos à cet égard, n'a pas, ce me ſemble, aſſez conſideré, à qui elle donnoit cette peine. Si on m'avoit conſulté ſur cette affaire, je n'aurois pas ſouffert qu'une perſonne qui m'appartient de ſi près fut redevable de ſa ſureté à ceux qui font profeſſion d'être ennemis du Roi mon maître, & encore moins à des gens qui traitent la femme d'un des Miniſtres de Sa Majeſté comme ſi c'étoit un Marchand, en lui demandant compte de ſes Hardes. C'eſt pourquoi je ſuis bien aiſe que le Paſſeport ne ſoit arrivé qu'après qu'elle a été à bord du Jacht de Sa Majeſté; & quoique je ne ſache pas encore quel ſuccès aura eu ſon voyage, cela n'empêche pas que je ne me croye auſſi obligé à vôtre Excellence quoiqu'il en arrive, pour les bonnes intentions qu'elle a euës pour moi qui ne lui étois pas connu & qui merite ſi peu cet honneur, que ſi vôtre Excellence m'avoit délivré & toute ma famille des plus grands dangers du monde.

Je prie Dieu d'accorder à vôtre Excellen-

ce de longues années, & de me faire rencontrer quelque occaſion de vous témoigner avec combien de paſſion je ſuis,

Monſieur,

De vôtre Excellence &c.

A Bruxelles le 29. de Mars 1667.

A Madame Giffard écrite ſous le nom de Gabriel Poſſello.

MADAME,

J'ai reçû avec autant de plaiſir que de reconnoiſſance la garniture d'Epée que vous m'avez fait la grace de m'envoyer. Elle m'a été d'autant plus agréable que Mr. le Réſident m'a depuis fait ſavoir de vôtre part, que vous ne prétendiez point que le reſſentiment d'une ſi grande faveur me portât à répandre des larmes ou à faire de grands complimens. Il m'a même aſſuré que vous n'exigiez de moi pour toute reconnoiſſance qu'une lettre en Eſpagnol; ce que, graces à Dieu, j'ai autant de facilité à mal faire, que vous en avez à vous en bien aquiter. J'ai de la peine à croire que vous vouliez bien m'en tenir quit-

quitte à ſi bon marché : toutefois, ſi cela eſt, je vous promets de vous en écrire une, fuſſe en jargon de Galice. * Mais dites moi de bonne foi, comment voulez vous que je vous regarde, ou comme ſainte, ou comme enchantereſſe ? car il eſt conſtant que vous faites des miracles, puis qu'avec une garniture d'argent vous m'avez fait au cœur une bleſſure plus profonde, que ne pouroit faire le plus brave Cavalier, avec une lame de Tolede. Je ſçai, Madame, que vous ne manquerez pas de me répondre, qu'il n'eſt pas nouveau dans le ſiécle où nous ſommmes, que l'argent faſſe des miracles ; puis que ce Métal fait aujourd'hui réuſſir des entrepriſes dont l'éxécution n'étoit autrefois réſervée qu'aux actions de valeur & de courage. Je demeure d'accord avec vous qu'on n'eſt plus Canonizé pour de tels miracles : mais j'ignore, Madame, comment vous prétendez vous tirer d'affaire, quand je vous dirai, que depuis que j'ai touché cette garmiture enchantée, les cheveux gris me ſont tombez, & que d'un vieillard de ſoixante ans que j'étois, je ſuis devenu un jeune homme de quinze. Je m'apperçois que mon ſang ſe réchauffe dans mes veines & que l'amour

* *C'eſt une Province d'Eſpagne où le langage n'eſt pas ſi pûr que le Caſtillan.*

banni depuis si long-tems de mon cœur y rentrant en triomphe, s'en saisit pour le mettre en piéces. Infortuné que je suis ! faudra-t-il que j'essuye encore les pénibles travaux de l'aveugle jeunesse, & comment une seule vie suffira-t-elle à deux si cruels martires ! est-il possible que je brûle encore des feux de l'Amour, & que des cendres si froides puissent nourir un si grand embrazement ! prendrai-je encore plaisir aux soupris & aux l'armes, & pourai-je souffrir des maux & des tourmens qui ne laissent la vie que pour faire mourir à tous momens. Ah Madame ! que vous m'avez fait de bien & de mal tout à la fois, & que je payerai cher la douce tromperie que vous m'avez faitte en me rendant amoureux de vous.

Cependant la moindre espérance peut soulager le plus violent Amour. J'ai lieu même de croire qu'une personne si accomplie ne pourra pas être injuste ; & qu'après m'avoir laissé voir tant de bonté lorsque j'étois vieux, elle ne me refusera pas pareil soulagement à présent que je suis jeune & amoureux tout ensemble. Mais après tout ce qui me console en cette occasion ; c'est que si mes desirs & mes esperances sont également trompez, tout ainsi que vos faveurs ont fait d'un vieillard un jeune homme en un instant,

de

de même vôtre cruauté de jeune me pourroit rendre vieux en auſſi-peu de tems. Alors je me verrois en état de faire auſſi-peu de cas de vôtre beauté que vous en pouriez faire à préſent de ma paſſion.

Puiſſiez vous Madame vivre longues années; être auſſi amoureuſe que moi à ſoixante ans. Mais ſur tout n'oubliez pas je vous en conjure,

Madame,

Vôtre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, & Galant,

Gabriel Poſſello.

A Anvers le 30. de Mars 1667.

Au Colonel Algernon Sidney.

MONSIEUR,

Je reçûs il y a deux jours la vôtre du $\frac{19}{29}$ du paſſé, & les deux incluſes que je ne manquerai pas d'envoyer ce ſoir avec le Pacquet qui part pour l'Angleterre, & j'en aurai le même ſoin que des miennes; de ſorte que je croi que vous pouvez compter qu'elles ſeront ſurement renduës à leurs adreſſes.

Je ſavois bien le lieu de vôtre Séjour avant que vous me l'euſſiez mandé; je l'avois apris de quelques Gentilshommes Anglois qui revenoient d'Italie il y a deux ou trois mois, & qui ayant paſſé par l'Allemagne étoient venus ici pour continuer leur voyage d'Angleterre, où je croi qu'ils ne vous garderont pas mieux le ſecret, ſi l'occaſion s'en preſente, qu'ils l'ont fait en ce païs.

Je ſuis bien fâché que les diſpoſitions où vous vous trouvez, & vôtre deſtinée vous ayent conduit dans un lieu ſi éloigné qu'il n'eſt pas poſſible à vos amis de vous rendre ſervice, & où il leur eſt même très-difficile d'entretenir Commerce avec vous; & je crains que ces difficultez n'augmentent en peu de tems, au moins de ce côté ici; car il n'y a guéres d'apparence que le mois Prochain ſe paſſe ſans que nous voyons avancer dans ces Provinces une Armée Françoiſe.

J'ai reçû il y a très peu de jours des Lettres de Petworth, & ma Femme en reçût au même tems de Pensburff, par leſquelles nous apprimes que tout le Monde ſe portoit bien en ces quartiers-là. Je crois que vous recevrez ces Nouvelles avec plaiſir. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles, le 29. Avril 1667.

A Mon-

A Monsieur Gourville.

MONSIEUR,

Vous me demandez si nous voulons tout-de-bon la Paix ; & moi je vous demande si vous voulez tout-de-bon la Guerre ; car jusqu'ici nous ne sommes pas mieux instruits de vos desseins, & de la marche des Troupes Françoises, que nous l'étions lorsque vous partites de Bruxelles. Je commence à croire que ce Roi & ses Ministres sont hommes comme nous, & que leurs affaires sont maniées avec aussi peu de concert que celles de leurs voisins : car je croi que pour ce qui est de ce païs ici, l'heure du Berger est passée pour eux, & qu'ils y trouveront une resistance plus opiniâtre, & plus rebutante qu'ils ne s'imaginoient. Mais il est constant, que si au lieu de menacer, ils eussent commencé à marcher il y a trois semaines, l'affaire étoit sans ressource de ce côté ici. Enfin je les comprens aussi peu dans leur conduite d'apresent, que je comprenois autrefois les Espagnols dans la leur ; & je ne vois pas comment ils pour-

ront trouver leur compte dans la pourſuite d'une entrepriſe, qui va reveiller, & même choquer toute la Chrêtienté.

A nôtre égard, mon ſentiment, que je croi veritable, & que je vous communique ſans déguiſement eſt, que nos intentions pour la Paix ſont fort ſinceres, & qu'elle ne ſçauroit manquer de ſe faire; ſi les autres parties y apportent les mêmes diſpoſitions. J'ajoûte que ſi j'y étois intereſſé autant que j'entrevoi que vous pouvez l'être, je réglerois mes affaires conformement aux Conjonctures.

Je vous rend Graces de ce que vous me mandez ce qui ſe paſſe en vos quartiers; mais je ſuis fort peu ſatisfait de la Lettre écrite à la Reine d'Eſpagne, dont la Copie a été donnée en même tems aux Etats par Monſieur d'Eſtrades. Il me ſemble qu'il y a du défaut dans la maniere, auſſi bien que dans le fond de la choſe même; & que ſi pour cette fois vos Capitaines n'en ſavent pas plus que vos Secretaires, les affaires n'iront pas le train qu'on a penſé.

Par ce dernier Ordinaire d'Eſpagne ils ne paroiſſent non plus ſonger à la guerre qu'au feu; ou bien ils cachent à nôtre Ambaſſadeur les avis qu'ils peuvent avoir reçû de deçà; mais nôtre Traité de Commerce étoit encore une fois ſur le point d'être ſigné. Ils

ne

font point de preparatifs contre le Portugal pour cette Campagne ; & par-là ils nblent ſonger ſeulement ou à ſe tenir de ce té là ſur la Defenſive, ou bien à entendre n accommodement ; quoi qu'ils ſachent n les particularitez de l'accord conclu re la France & le Portugal.

Il n'y a rien qui m'embaraſſe plus que de ouver les moyens d'écrire ſouvent à Bre- ; & vous ne m'envoyez point vôtre eſſe. J'abandonne celle-ci à mon Etoi- mais comme la vôtre l'emporte toûjours la mienne ; il pourra bien arriver qu'elle nquera ſa route. Quelque heureux que us ſoyez, je vous conſeille pourtant de n faire vos affaires à Breda, car dans peu jours j'irai piller vôtre Maiſon à Bruxel- , & vanger mon grand Oranger ſur vos its. Ce ne ſera pas guerre déclarée ; mais Hollandois vous diront que nous faiſons Diable à quatre en matiere de repréſail- . Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

Bruxelles le 2. de Mai 1667.

A Milord St. Albans.

MILORD,

Depuis que j'ai fait réponſe à la Lettre que vôtre Grandeur me fit l'honneur de m'écrire derniérement, je n'ai trouvé ni occaſion ni prétexte qui pût juſtifier la liberté que j'aurois priſe de vous donner de mes nouvelles; & en verité les obſtacles qui ſe rencontrent dans ce Commerce ſont ſi grands, par rapport aux differens lieux où nous nous trouvons, & la partie eſt ſi inégale entre vous & moi, que je ne puis entreprendre de vous écrire, ſans qu'on m'accuſe de préſomption, & vous de trop de condeſcendance: Car nous ſommes ſi conſternez des grands préparatifs que la France fait pour envahir ce païs-qu'à peine oſons, nous lever les yeux vers ce Soleil levant, qui, à ce que l'on dit, doit mettre en feu tout ce qui ſe preſentera devant lui. Cependant pour ne vous pas flâter je vous dirai, que quoique les yeux de ces Peuples ne ſoient pas encore aſſez forts pour ſuporter l'éclat de ſes prémiers rayons, ils ne laiſſeront pas, après les avoir contemplé quelque tems, de s'y accoutumer, & j'eſpere que pour lors ils retrou-

etrouveront leurs mains & leurs bras, & âcheront de ſe défendre contre l'Or auſſi-ien que contre le Fer ; & peut-être que indignation qu'ils ont conçûë de ſe voir aiter avec ſi peu d'égard par les François, ui ſans leur déclarer la Guerre, n'ont point it difficulté d'entrer dans leur païs à main mée, pour ſe mettre en poſſeſſion de la uché de Brabant, qu'ils n'ont pas cru vair la peine d'être demandée, joint à cela 'ils ne ſe ſont pas ſoucié de donner aucune iſon qui pût prouver la Juſtice de leur inſion, peut-être dis-je qu'indignez de ces anieres hautaines, ils ſe reſoudront à ſe fendre plus vigoureuſement qu'on ne s'y end, ce que l'on peut conjecturer des ntributions volontaires qu'ils ont accor-:s, qui ont été au delà de ce que l'on atdoit. Cela fait que les Moines deſeſpet de pouvoir détourner la Guerre, par rs prieres. Ils reſſemblent preſentement : autres hommes, & il n'y a pas juſques : Religieuſes qui ne craignent d'être obli-s de mettre la main à l'œuvre avant que faire ſoit finie. En un mot, toutes choſe diſpoſent d'une maniere qu'on peut t bien croire que la Campagne ne ſe paſpas dans l'inaction ; il n'y a que les Duc-s d'Eſpagne qui ne peuvent ſe reſoudre voir ſi méchante opinion d'un Roi qui

a épousé une Infante, & elles ne peuvent s'imaginer que *Un Rey quitiene que comer en su Casa, y de regalarse tambien*, voulut se donner tant de peines, & à elles tant d'inquiétudes, & cela pour rien. Nos pauvres Religieuses de Louvain ont plus de Foi & n'ont pas moins de peur: la Reverende Mere m'a envoyé prier de la recommander, elle & toutes ses Religieuses à la generosité de vôtre Grandeur, & de l'engager à leur faire obtenir une Sauve-garde, en cas que les raisons de leurs Docteurs ne soient pas assez fortes pour défendre la Ville contre les Armes des François, qui, je vous assure, ne perdront pas grand chose en laissant en répos ce Convent, les Religieuses & tout ce qui en dépend, car il paroît à leurs visages aussi-bien qu'à leurs bâtimens que ce sont des Ouvrages Antiques qui tombent en ruïne, & qui aparement ne dureront pas longtems.

Depuis qu'elles m'ont engagé à vous demander des Passeports, ma femme ne me laisse point en répos, elle veut absolument que je prie vôtre Grandeur de lui en faire avoir un pour pouvoir passer par Calais, si elle le juge à propos, afin de s'y embarquer avec ses Domestiques & son équipage, pour retourner en Angleterre, parce que n'aimant pas la Mer, elle voudroit bien n'avoir

n'avoir qu'un petit Trajet à passer. En faisant pour les Religieuses de Louvain ce qu'elles vous demandent, vôtre action sera fort meritoire, mais, pour vous parler franchement, en m'accordant cette grace pour ma femme; je ne voi pas quel profit il vous en poura revenir, si ce n'est que vous trouviez quelque plaisir à obliger une Perne qui est déja autant qu'on puisse jamais l'être,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 13. *Mai* 1667.

A Monsieur l'Ambassadeur Coventry.

MILORD;

Il m'a été impossible de répondre plûtôt à la Lettre que vôtre Excellence me fit l'honneur de m'écrire à bord de la Fregate, car il n'y a qu'un jour que je l'ai reçûë, je ne sçai de quelle voye vous vous êtes servi, ni ce qui peut-être cause qu'elle a resté si longtems en chemin. Je suis bien fâché que vous

vous accommodiez ſi mal de la Mer, puiſque c'eſt l'Element des Hollandois avec qui nous eſperons que vous vous accommoderez ſi-bien. Cependant ſi vous avez eu autant de facilité à decharger vôtre cœur, pour me ſervir d'un terme en uſage parmi les gens de Mer, que vous en avez eu à bien exprimer vos penſées, je ne doute pas que vous ne ſoyez débarqué en parfaite ſanté, & que vous ne ſoyez auſſi ſain de corps que vous l'étes d'eſprit ; je vous en felicite de tout mon cœur. Depuis ma dépêche à Milord Holles, nôtre Courier eſt arrivé d'Eſpagne, qui m'a apporté une Lettre de Mr. Godolphin, par laquelle il m'aſſure que la prochaine Poſte nous apportera la Nouvelle que nôtre Traité aura été Signé à Madrid, & il me dit que dans le moment qu'il m'écrivoit, il ne reſtoit plus rien à faire qu'à examiner les expreſſions Latines ; que l'inquiſiteur Général, & le Comte de Pignoranda étoient chargez de ce ſoin, & qu'auſſi-tôt qu'on ſauroit leur ſentiment, il ne voyoit plus rien qui pût mettre Obſtacle à la ſignature de ce Traité.

Mr. Godolphin me mande auſſi pour aſſuré que tous les Articles du Traité de Commerce nous ſont ſi avantageux, & ſi conformes à ce que nous demandions qu'il eſpére que ce Traité ſervira à enrichir bien des gens

en

en Angleterre. A l'égard des autres Articles qui concernent le Portugal ; quoique nous soyons aussi demeurez d'accord de toutes les conditions avec l'Espagne, il est à craindre que le Portugal étant entré dans de nouveaux engagemens avec la France ne soit pas d'humeur d'accepter ces conditions. J'envoye à Milord Sandwich, avec la Copie de la Lettre du Chevalier Robert Southwell, un d'étail de tout ce qui s'est passé en cette occasion. J'ai aussi envoyé à sa Grandeur la Copie de la derniere Lettre du Roi de France aux Etats Géneraux, & la Copie de celle que ce Prince écrivit en même tems à la Reine d'Espagne. Il lui déclare entre autres choses qu'il a dessein de se mettre en possession de ces Pronvinces-ici. Cette Lettre me paroit si mal conçûë, & les raisons dont il se sert pour appuyer ses pretentions sont si foibles & si mal digerées, que si les Capitaines ne s'acquittent pas mieux de leur devoir que les Secretaires n'ont fait en cette occasion, il y a bien de l'aparence qu'ils ne réüssiront pas mieux dans leurs entrepriſes, qu'ils ont réüssi jusques-ici à persuader au monde la Justice de leur cause. Si vôtre Excellence a déja reçû ces écrits par quelque autre voye j'espere du moins qu'elle aura la bonté d'aprouver mon exactitude, puis que vous n'en aurez pas d'autre peine que celle

de

de jetter au feu ceux que je vous envoye. On fait ici de nouvelles levées, & on paye les Troupes avec tout le soin & toute la diligence dont un Gouvernement comme celui-ci est capable. On me vient de dire pour assuré que les douze cens Italiens qu'on attendoit depuis si long-tems sont arrivez à Ostende. Le Marquis de Castel Rodrigo depêcha hier au soir Don Bernard de Salinas pour demander du secours à Sa Majesté ; tout ce qu'ils demandent & ce qu'ils esperent pour le présent, c'est qu'on leur permette de recruter le vieux Regiment qui est ici, & de l'augmenter jusqu'au nombre de 2000. hommes, ou qu'on leur accorde d'en lever deux nouveaux qui seront commandez par des Officiers dont Sa Majesté aura la nomination. L'Orage qui menace ces Provinces du côté de la France n'est pas encore tombé. Les Troupes de cette Couronne marchent vers trois differens Rendez-vous, ce qui fait qu'on ignore quel est leur dessein. Cambrai, Valencienne, Namur, Mons, & St. Omer sont en très bon Etat, & il y a dans cette derniere Place trois mille hommes de Garnison, sans compter les Bourgeois. Le Prince de Ligne à présentement quatre mille Chevaux effectifs au Quartier Général proche Nivelle, ou cinq mille hommes ont ordre de le joindre, pour obser-

observer les mouvemens de l'ennemi & pour couvrir Bruxelles s'il en eſt beſoin. Il eſt bien ſur que ſi les François s'étoient mis en Campagne, il y a trois Semaines, comme ils le publioient; ce Païs-ici étoit perdu ſans aucune reſſource; mais peut-être qu'à preſent ils trouveront plus de reſiſtance qu'ils ne ſe l'imaginent. On a déja demantelé la Baſſée & Armentiéres, Charleroi eſt tout miné par dedans & les mines ſont déja remplies de Poudre; on en a tiré les Canons & les Magazins & on eſt prêt à l'abandonner auſſi-tôt que les François paroîtront. On éleve beaucoup, ici, la prudence & la generoſité du Marquis de Caſtel Rodrigo, & on dit que c'étoit la meilleure réſolution qu'il put prendre, puis qu'il n'avoit pas le tems d'en finir les Fortifications, & qu'il ne lui étoit pas poſſible de ſauver l'Enfant ſans mettre la Mere en danger. Je finis en vous aſſurant que je ſuis.

Milord,

De vôtre Excellence &c.

A Bruxelles le 21. *Mai* 1667.

A Mi-

A Milord Arlington.

MILORD,

Nous apprimes il y a deux jours qu'un parti de cinq cens chevaux de l'Armée Françoiſe s'étoit rendu maître d'Armentiere. On avoit déja ruiné la moitié des fortifications de cette place, & on n'y avoit laiſſé que cent cinquante ſoldats de garniſon : il ſemble que les ennemis n'ont encore aucun deſſein formé. Leurs troupes qui marchent de tous côtez ont donné l'alarme aux Gouverneurs de Mons, de Cambrai & de Valenciennes, qui ont envoyé des exprés ici pour donner avis de la crainte où ils ſont que l'orage ne tombe ſur eux.

On a arrêté à Cambrai & à l'Ile pluſieurs François déguiſez qui en viſitoient les Fortifications ; mais toutes ces places ſont preſentement en ſi bon état, que c'eſt peut-être ce qui empêche les François de ſe determiner ſur le choix de celle qu'ils doivent attaquer ; on a fait ſauter Charleroi ce qui a bien deconcerté leurs meſures ; ils ne s'attendoient pas à une pareille reſolution de la part du Marquis, qui ſans contredit a été le ſalut de ces Païs, car il eſt ſur que ſi ce Gou-

ver-

Digitized by Google

verneur avoit agi autrement, les ennemis n'auroient pas manqué de faire leurs plus grands progrez dans les Provinces sur lesquelles ils ont des pretentions.

Les Politiques de ce Païs & ceux qui se mêlent de faire des reflexions sur les affaires du tems remarquent, que les François n'ont pas agi prudemment de faire leur coup d'essai en Flandre. Ils disent que la guerre qu'ils ont commencée en cette Province détruit tous les pretextes specieux dont ils avoient tâché d'ébloüir le public, au sujet de leur invasion ; que la place qu'ils ont prise ne peut leur servir tout au plus qu'à avancer leurs Frontiéres ; & même qu'ils paroissent incertains s'ils la doivent garder ou l'abandonner ; qu'ils n'ont pas encore determiné de qu'elle maniere ils traiteront le Gouverneur & les Soldats qu'ils surprirent dans leurs lits, si ce sera en amis ou en prisonniers de guerre ; & qu'ils sont encore plus irresolus sur ce qu'ils doivent entreprendre ; qu'il est très-sur que s'ils se fussent mis en Campagne trois semaines plûtôt, ce qu'ils pouvoient facilement faire, étant aussi-prêt dans ce tems là qu'ils l'ont été depuis, il est très sur dis-je que ce Païs étoit perdu sans ressource, car il est constant, & cela ne souffre aucune difficulté, que s'ils se fussent presenté au commencement de ce

mois

mois devant Charleroi, Nivelle, Louvain, Bruxelles, ou Maline ils s'en seroient rendus Maîtres en fort peu de tems & sans grande perte. Toutes ces conjonctures & ces circonstances font penser à nos Politiques qu'il y a de la foiblesse & de l'irresolution dans les projets de la France, & parmi ses Ministres, & on espere ici qu'ils auront peut-être aussi mal pris leur mésures avec leurs voisins qu'ils l'ont fait chez eux & dans leur propre Païs; ces faiseurs de reflexions ne font point difficulté de dire hardiment, qu'à moins que les François n'ayent fait quelque Traité avec l'Angleterre, leurs affaires sont dans le plus mechant état où elles ayant été depuis vint ans. On commence aussi à croire que les dernieres intrigues que nous avons euës avec la France n'ont eu pour but que de l'embarquer dans cette affaire, pour nous vanger du méchant tour qu'elle nous joüa, en nous engageant dans la Guerre de Hollande. Ils disent que si en faisant mine de vouloir abandonner le parti de l'Espagne & en le proposant aux François, nous les avons engagez à entreprendre cette guerre, qui leur a déja fait perdre la confiance des Hollandois, & qui leur ôte toute l'esperance qu'ils pourroient avoir d'amuser plus long-tems l'Espagne, sans compter la perte de leur credit dans toutes les autres

Cours

Cours de l'Europe où on se defiera doresenavant de leur probité & de leurs bonnes intentions; que si après que nous aurons fait la Paix avec la France & la Hollande nous formons le dessein d'offrir nôtre mediation pour faire celle de la France & de l'Espagne, & qu'en cas qu'on la refuse, ou qu'on ne puisse pas venir à un accomodement, nous nous joignions avec les Hollandois pour la défence de ces Provinces, que nous entreprenions vigoureusement la guerre, que nous partagions avec l'Espagne les places qu'on prendra sur les François, & que nous laissions aux Hollandois, qui ne demanderoient pas mieux, le soin de ruïner le Commerce & les Colonies que la France a dans les Païs étrangers; nos Politiques disent que si c'est là le dessein que nous avons eu depuis deux mois, & que nous y travaillions avec le même succès que nous avons eu jusqu'ici, c'est sans contredit l'entreprise la plus haute qui put jamais entrer dans l'Esprit d'aucun Prince, & qui est la plus capable de donner une nouvelle face, non seulement à nos affaires mais aussi à toutes celles de la Chrêtienté; & que nous ne pouvions pas trouver un moyen plus sur & plus propre pour nous bien vanger de la France.

Nous n'avons rien appris de Breda, si ce n'est

n'eſt que nôtre Ambaſſadeur y a fait ſon entrée, & le peu de nouvelles qui nous vient de ce lieu nous fait croire qu'il y a quelque miſtere que nous ne comprenons pas qui eſt cauſe qu'on difere la concluſion de ce Traité de Paix.

Les lettres que j'ai reçûës de Suede le dernier ordinaire m'aſſurent que cette Couronne eſt fort bien intentionnée envers la Maiſon d'Autriche, & qu'elle à depêché Mr. Tongel en qualité d'Envoyé à la Cour d'Eſpagne. Il paſſera par ici & il me doit être adreſſé pour l'introduire auprès du Marquis de Caſtel Rodrigo, pour engager ce Gouverneur, ſuivant les Ordres que ce Miniſtre à reçûs de la Cour de Suede, à favoriſer ſa reception en Eſpagne, & à le ſervir de ſon credit auprés des Miniſtres à Madrit, afin qu'il puiſſe reüſſir promtement dans ſa negociation. Je ſerai toute ma vie, comme mon devoir m'y engage avec autant de paſſion que de ſincerité.

Milord,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 27. Mai 1667.

A Mi-

A Milord Holles.

MILORD,

Je ne ſçai ſi vous aurez bien reçû trois de mes Lettres à Breda, & ſi elles vous auront été renduës auſſi promtement que je l'aurois ſouhaité; mais je commence à ſoupçonner que la voye dont nous nous ſervons n'eſt pas fort ſure, car celle que vôtre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 22. du courant ne m'a été renduë que hier, aprés l'avoir reçûë je fis mon poſſible pour parler au Baron de l'Iſola; mais il étoit ſi tard lorſque je le vis qu'il ne fut pas en mon pouvoir de vous mander la converſation que j'eus avec lui: j'envoye cette depêche à Mr. Shaw à Anvers, avec ordre de vous la faire tenir par un exprés, s'il ne trouve pas quelque autre voye auſſi prompte; & je croi qu'il ſera bon que vôtre Excellence ſe ſerve de la même adreſſe d'Anvers, lors qu'elle aura quelques ordres à me donner, ou qu'elle voudra me faire l'honneur de m'écrire, cette voye étant plus ſure & plus prompte.

Je repreſentai au Baron de l'Iſola les Diſcours que les Hollandois vous ont tenus, à ſujet de quelques avances qu'il leur a faites

faites de la part de Sa Majeſté, concernant l'affaire de Poleroon. Il me repondit que de quelque maniere que les Hollandois tournent ce qu'il leur a dit, ils ne peuvent pas tirer rien d'aprochant de tout ce qui ſe paſſa dans l'unique conference particuliere qu'il eut pendant le peu de ſejour qu'il fit à la Haye. Que lorſqu'il leur repreſenta que l'intention de Sa Majeſté étoit que le Traité de 1662. ſervit de fondement à celui qu'on negocie à preſent; la perſonne avec qui il s'entretenoit, lui fit deux objections; la premiere ſur l'affaire de poleroon, & la ſeconde ſur ce que l'on laiſſoit indeciſes les pretentions qu'on pouvoit avoir de part & d'autre; que comme ces prétentions avoient donné occaſion, ou au moins ſervi de prétexte, au different dont il s'agit entre l'Angleterre & la Hollande, on devoit s'atendre qu'elles produiroient toûjours le même effet ſi on les laiſſoit indéciſes; que ce n'étoit pas là leur deſſein, qu'ils ſouhaitoient au contraire en faiſant la paix, couper la racine de toutes ſortes de diſputes entre les deux Nations; ſur la premiere objection, le Baron lui demanda ſi en cas qu'on convint de tous les autres articles, il croiroit que les Etats fuſſent d'humeur à s'opiniâtrer ſi fort ſur l'affaire de Poleroon qu'ils aimaſ-

maſſent mieux avoir la guerre que de ſe relâcher ſur ce point ſeulement : cette perſonne lui repondit que les François avoient déja eſſayé d'accommoder cette affaire ; qu'ils avoient fait la même demande, & que les états leur avoient repondu en termes exprès qu'ils aimeroient mieux continuer la guerre que de ceder cet article.

Quand à la ſeconde objection concernant les pretentions qu'on a de part & d'autre qui furent laiſſées indéciſes dans le Traité de 1662. le Baron de l'Iſola parut approuver le deſſein que les Hollandois ont de terminer cette affaire qui pourroit donner lieu à de nouvelles querelles : mais il propoſa qu'à cet égard les Etats donnaſſent à Sa Majeſté une certaine ſomme d'argent qui fut en quelque façon proportionnée aux prétenions qu'elle peut avoir : & que ſi les états ouloient faire quelque propoſition raiſonable, il feroit tous ſes efforts & employeoit tout le credit de ſes amis pour induire Sa Majeſté à ſe relâcher ſur l'Article e Poleroon & à conſentir qu'on liquidât outes les prétentions qu'on peut avoir e part & d'autre. A cela on lui repondit ue pour ce qui regarde l'affaire de Poron, il n'en faloit plus parler, & qu'il y avoit aucune raiſon qui put induire les tats à ſe relâcher ſur cet article, à moins

qu'on ne leur accordât l'Alternative, c'eſt à dire qu'on conſentit à rendre de part & d'autre tout ce qui a été pris, ce qui traineroit le Traité en longueur & feroit naître bien des difficultez. Qu'ils ne pouvoient pas non plus accorder à Sa Majeſté aucune ſomme d'argent pour ſes pretentions, juſques à ce que avant toutes choſes on ait examiné à quoi ſe peuvent monter les pretentions de part & d'autre, puiſque les Hollandois croyent que leurs prétentions excedent les nôtres; & en même tems on dit au Baron qu'il ne faloit pas ſonger à un pareil examen dans la conjoncture preſente des affaires, parceque les difficultez qui s'y rencontreroient pourroient empêcher, ou du moins retarder, la concluſion du Traité; & que d'un autre côté, ſi on le renvoye à des Commiſſaires après la concluſion du Traité, cela donnera lieu à de nouveaux differends.

Voilà en quoi conſiſte toute la Negociation du Baron de l'Iſola. Toutes les avances qu'il fit ne peuvent point être tirées à conſequence, puiſqu'il a déclaré qu'il les a faites de ſon chef & ſans ordre; lorſqu'il vit n'y avoit point d'apparence de réüſſir à cauſe de ces deux difficultez, ſavoir l'affaire de Poleroon, & le payement d'une ſomme d'argent pour ſatisfaire aux prétentions de

Sa

Sa Majesté, il leur dis comme ayant ordre de Sa Majesté, que cette affaire de Poleroon regardant plûtôt nôtre Compagnie des Indes qu'elle ne regardoit Sa Majesté, le Roi enverroit avec ses Ambassadeurs des députez de la dite Compagnie, & que si les Etats en faisoient autant de leur côté, il ne doutoit pas que ces Deputez ne trouvassent un expedient pour terminer cette affaire.

Le Baron de l'Isola m'a assuré que c'est là en abregé le veritable recit des discours qu'il a tenus en Hollande, & qu'il ne se seroit pas imaginé que cette conversation, qu'il avoit euë avec une personne seulement, fut devenuë si publique, ni qu'on dût l'aleguer dans de nouvelles Negociations.

Voici les nouvelles que nous avons reçûës de la frontiére depuis la derniere lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire. Dans le tems que le Roi de France étoit en chemin pour se rendre à Arras, les ordres étoient donnez pour démolir Armentiers, la Bassée & Charleroi. On avoit déja commencé à les executer à Armentiers, lorsqu'un Prêtre de cette Ville alla à Arras, & s'étant adressé au Gouverneur il se plaignit qu'on les avoit laissé sans défence exposez à tous les dangers qui les ménaçoient, & le pria d'accorder sa protection à cette Ville qui la demandoit; Deux ou trois jours après les Fortifications

étant à moitié ruinées, le Gouverneur d'Arras au lieu de la protection qu'il leur avoit promise y envoya un parti de sept ou huit cens Chevaux, qui ayant trouvé à l'entrée de la Ville une Garde de 40. hommes les chargea, en tua un & en blessa deux : sur quoi ce petit nombre de Soldats qui étoient dans la maison de Ville, se mirent en posture de se défendre, & tuerent trois ou quatre des ennemis qui commençoient à piller quelques maisons de Bourgeois ; mais leurs Officiers appaiserent bien-tôt ce désordre, après quoi ils firent sommer les païsans de venir dans la Ville, & ils commencerent aussitôt à réparer les fortifications : ils arrêterent aussi le Gouverneur, & agirent enfin comme si la prise de cette place avoit été une Declaration de guerre dans les formes. Le Gouverneur de l'Ile ayant appris cette nouvelle fit arrêter quelques François qui se trouverent dans la Ville, par répresaille de ceux qui avoient été pris à Armentiers, & le Marquis de Castel Rodrigo donna ordre au Prince de Ligni qui commande la Cavalerie de ces Provinces, de charger tous les Partis qu'il rencontreroit faisant des courses sur les frontiéres, & de tâcher de faire des prisonniers tant par represailles pour ceux d'Armentiers que pour aprendre d'eux quelque chose des desseins des François.

Après

Après que les ennemis eurent gardé Armentiers environ cinq jours, ils relâcherent le Gouverneur, & dirent aux habitans qu'ils n'étoient pas venus pour commencer la guerre, mais seulement pour proteger la Ville, comme on les en avoit solicité; ils en retirerent d'abord une partie de leurs troupes, & enfin vendredi au matin tout le reste en sortit; le Gouverneur de l'Ile mit en liberté les prisonniers François, & le Prince de Ligni en relâcha aussi quelques-uns, qu'il avoit pris dans une Escarmouche qui s'étoit faite entre de petits partis sur la frontiere de Hainaut. Le Marquis de Castel Rodrigo m'a dit que les nôtres tuerent en cette rencontre environ cinquante François, & qu'ils firent près de vint prisonniers. Je m'étens un peu sur les particularitez de cette action, parce qu'on la regarde comme le commencement de la guere, quoique les François l'ayent en quelque façon desavoüée; & qu'elle ait été blâmée generalement, & regardée de tout le monde comme une marque infaillible qu'il y a beaucoup de foibleſſe & d'irresolution dans les mesures que les Françoisont prises : car on ne peut pas conclurre autre chose, quand on considére qu'ils ont commencé la guerre sans avoir aucun dessein formé, & qu'ils se sont imprudemment emparez d'une place qui ne

leur eſt d'aucune utilité, & qui eſt ſituée dans la Province de Flandre où ils n'ont aucunes pretentions. Depuis trois jours ils ont fait marcher leurs Troupes du côté de Philippe-Ville, & ſur les frontiéres du Hainaut. Le Roi de France étoit attendu hier au ſoir à Queſnoi & on l'attend aujourd'hui à Philippeville. Ils ont commencé à bâtir un Pont ſur la Sambre, proche d'un village appellé Marſin au Pont, à une lieuë de la place où étoit Charleroi. Une partie du fond ſur lequel ils ont conſtruit ce Pont appartient au Païs de Liege, & l'autre partie eſt aux Eſpagnols. Nous croyons qu'ils ſeront demain ſur les Terres d'Eſpagne, mais on ne ſçait pas encore quelle ſera leur premiere tentative; car leur Pont eſt ſitué d'une telle maniere qu'ils peuvent s'en ſervir pour attaquer Namur, Mons ou Bruxelles. Les Troupes Eſpagnoles au nombre de quatre mille Chevaux & de quatre mille hommes de pié ſont entre cette Ville & Marimont. Elles n'ont aucun deſſein formé, ſi ce n'eſt d'obſerver les mouvemens des Ennemis, & de ſe retirer pour défendre Bruxelles, au cas que les François marchent de ce côté-là.

La plûpart des gens d'eſprit & des plus éclairez de ce Païs-ici croyent que les François ont eu l'adreſſe ou le bonheur de nous endormir nous & les Hollandois dans cette

im-

importante conjoncture, & qu'ils ont deſſein de nous amuſer les uns & les autres & de faire traîner nôtre Traité, en nous aſſurant d'une Paix avantageuſe avec la Hollande, & en promettant en même tems aux Hollandois de ne faire jamais aucun accord avec nous, & de n'entreprendre rien ſur l'Eſpagne qui puiſſe porter aucun préjudice à la Hollande, & qu'ils ont réſolu de continuer ſur ce ton, juſques à ce que'ils ayent avancé leurs Conquêtes dans ces Provinces, & que par leurs progrès ils nous ayent mis hors d'état de pouvoir prendre de bonnes méſures: peut-être mêmes eſperent-ils trouver pour lors quelque moyen de détourner nôtre Traité, & d'en empêcher la concluſion. On dit encore ici que de differer nôtre Traité pour l'affaire de Poleroon, c'eſt vouloir ſe paſſer de dîner, parce qu'on n'a pas de moutarde, & que chaque jour que nous le differons nous met en danger de perdre une occaſion favorable que le Ciel nous envoye, & qui eſt telle qu'il dépend de nous de nous rendre conſiderables autant qu'il nous plaira. Dieu veüille que ces Politiques ſoient trompez dans leurs conjectures, & que nous ne le ſoyons pas, du moins que ce ne ſoit plus par les mêmes perſonnes.

Je ſuis, *Milord*,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 29. *Mai* 1667.

A Mr. le Chevalier Philippe Warwick.

MONSIEUR,

Je ſuis bien fâché d'être obligé de me réjoüir avec vous & de m'attriſter avec tous vos Amis dans le même tems & pour le même ſujet ; car quoique la retraite que vous venez de faire en vous éloignant de l'embarras des affaires Publiques ne puiſſe que nous donner du chagrin à tous : cependant je ſuis perſuadé que vous y trouverez du ſoulagement & du plaiſir ? autrement un homme auſſi ſage que vous l'étes n'auroit pas choiſi ce parti. Je ne puis vous exprimer quel contentement j'avois de ſçavoir que mon affaire devoit paſſer par vos mains. Comme je n'ai jamais eu deſſein de demander rien au delà de ce qu'il a plu à Sa Majeſté de m'accorder, j'avois lieu de compter entierement ſur vôtre équité & ſur l'affection que vous avez pour moi : mais il faut que je ſouffre avec patience cette traverſe, puiſque c'eſt vous qui en étes l'Auteur ; & c'eſt là tout ce qui me peut conſoler & diminuer le chagrin que j'ai de me voir déchû de

mes

mes eſperances. Cependant quoique vous vous ſoyez éloigné des affaires, j'eſpere que vous n'avez pas reſolu de renoncer au Commerce de vos Amis; car quand mêmes vous vous renfermeriez dans vos murailles de Frog-Pool, cela ne vous mettroit pas à couvert de l'importunité de mes Lettres, puiſque je ne laiſſerai échapper aucune occaſion de vous aſſurer qu'en quelque lieu & en quelque état que vous ſoyez, je ſerai toute ma vie.

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles, le 21. Juin 1667.

A Milord Arlington.

MILORD,

Depuis ma derniére depêche j'ai reçû les deux Lettres que vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire, l'une du premier, & l'autre du cinquiéme du courant; par leſquelles j'ai appris avec bien du plaiſir que les Hollandois ont été batus devant Harwich; car puiſque nous ſommes malades,

chaque accès qui n'eſt pas trop rude nous fait du bien & nous fait eſperer que nous pourons guerir. Je ne croi pas que cette entrepriſe des Hollandois ſoit la derniere, car j'ai oüi dire que Mr. de Witt a réſolu que leurs Flotes ne ſe tiendront point en répos juſques à ce que les Ratifications du Traité ſoient échangées : & en cela il a ſoin de ſon propre interêt, puiſque par ce moyen il finira la guerre avec honneur & fera concevoir à ſa Nation une bonne opinion d'elle-même, ce qui ne peut être que très avantageux à un Etat, puis qu'on remarque ordinairement, qu'au commencement d'une nouvelle guerre on a les mêmes diſpoſitions qu'on avoit en finiſſant la precedente, & que ceux qui finiſſent avec courage ſont toûjours prêts à recommencer avec vigueur. Or quoique cette guerre puiſſe ſe terminer par une Paix, je crains bien que ce ne ſoit avec beaucoup d'aigreur de part & d'autre ; c'eſt pourquoi les deux Nations feront ſagement de prendre leurs meſures pour en recommencer une autre, ſi on ne peut l'éviter. On parle ici de la Paix comme d'une choſe immancable, & toutes les Lettres que je reçois d'Angleterre me confirment dans la penſée qu'il n'eſt pas de nôtre interêt d'avoir la guerre, pendant que toutes choſes ſont ſi mal diſpoſées dans nôtre païs ;

car

car cela ne nous conviendroit pas mieux qu'un exercice violent conviendroit à un homme qui auroit la fievre ou qui seroit pulmonique. En effet quoique l'exercice fortifie le corps d'un homme qui est en santé, il est sur qu'il est nuisible à un malade qui a plûtôt besoin de répos & de regime, & peut-être même de quelque Medecine, pourvu qu'elle lui soit donnée par une personne habile & soigneuse. Je n'en dirai pas davantage sur ce sujet, sur lequel on aura peut-être pris quelque résolution depuis l'arrivée de Mr. l'Ambassadeur Coventry; car je vous avouë que je commence à me décourager, & que je serois bien aise d'aprendre que la Paix est Signée, & que nos côtes sont en sûreté, puisque je n'y vois point d'autre ressource, car jusques ici, *Multa gement ignominiam plagusque superbi hostis*, & je vous puis assurer que je ne souhaiterois pas de vivre, si je n'esperois de nous voir un jour en meilleure posture, ce que graces à Dieu nous pourrons faire quand nous le voudrons.

Je suis fâché d'aprendre que vous ayez tant de peine à recevoir vos Lettres d'Espagne, & que vous en ayez si rarement. Jusques ici les miennes sont venuës assez regulierement, quoique je m'imagine pourtant que ce n'est pas sans avoir été luës par

les François. Samedi dernier j'en reçûs une de Mr. Godolphin du premier du courant, dans laquelle il me mandoit que les Traitez étoient signez, & qu'on les avoit envoyé en Angleterre par differens endroits, & qu'ainsi il ne doutoit pas qu'il n'y en eut quelcun d'arrivé. Il semble qu'il doute encore si les Portuguais voudront entrer dans le Traité : & je suis porté à croire qu'il a raison d'en douter, parce que le Marquis de Castel Rodrigo m'a dit avoir apris cette derniere poste, qu'on leur peut offrir de meilleures conditions ; quoiqu'il soit assez plaisant de voir que les Espagnols n'ayent encore pû se résoudre à leur donner le titre qu'ils demandent, dans un tems ou un pareil refus pourroit bien leur causer la perte de tous ceux qu'ils prennent. Son Excellence m'a assuré que l'Espagne a résolu de déclarer la guerre par Mer & par Terre, afin d'obliger la France à lever le Masque ; qu'ils ont déja Envoyé des Ordres dans l'Amerique pour s'emparer de tout ce qui appartient aux François en ces quartiers-là ; sans compter ce qu'ils ont sur la Flote Espagnole qu'on attend tous les jours dont une grande partie leur appartient ; qu'ils ont aussi remis par cet Ordinaire cent trente mille écus à Son Excellence, ce qui est la troiziéme remise qu'ils lui ont faite depuis

puis le commencement de la guerre, en payement de la Somme dont on étoit convenu : Son Excellence m'a dit auſſi, qu'ils ont negocié avec les Fregoni, ou un nom approchant, qui ſont les plus riches Marchands d'Amſterdam, pour leur avancer neuf cens mille écus, de ſorte qu'il ſemble que l'affaire ſoit ſur un aſſez bon pié, je ſouhaite qu'elle ait un bon ſuccès.

Nous ne ſavons encore rien de poſitif des progrès de l'Armée Françoiſe, & nous ne pouvons pas aſſurer que Courtrai ſoit pris, quoique ce bruit ſe ſoit répandu depuis trois ou quatre jours, tantôt plus grand tantôt moindre. Quoi qu'il en ſoit le Marquis de Caſtel Rodrigo diſoit Samedi dernier qu'il n'en avoit encore reçû aucun avis, mais il parloit de la Ville en des termes qui faiſoient bien voir qu'il la croyoit perduë, ou du moins qu'il n'eſperoit pas qu'elle pût tenir ; à l'égard de la Citadelle il diſoit qu'il étoit aſſuré qu'elle pouvoit tenir quinze jours, ſans peine pourvû que la Garniſon fit ſon devoir. Son Excellence parle de la défaite du Baron de Limbeck bien differemment de ce que nous en avons appris ici ; il dit qu'ayant mené du ſecours à Courtrai, il ſe retiroit avec deux cens chevaux lors qu'il rencontra un parti françois de ſix cens Maîtres, que pour paſſer il fut

obligé de les charger; qu'il tua le Capitaine qui commandoit l'avant-garde avec plusieurs autres; & qu'enfin il se retira avec perte de quinze hommes seulement.

Le Marquis de Castel Rodrigo partit hier au matin pour son voyage de Gand, d'où il doit revenir dans trois ou quatre jours. La Ville aussi-bien que le Camp est si deserte depuis son départ, qu'excepté le Gouverneur il n'y est resté personne de ma connoissance.

Le Baron de l'Isola est allé ce matin à Anvers, & delà il doit se rendre à Ostende pour partir avec le Convoi. J'ai fait ce que j'ai pû pour l'en empêcher, à cause de cet endroit de vôtre Lettre où vous me parliez de lui, & aussi parce qu'il m'a dit lui-même que vous lui aviez conseillé de ne point aller en Angleterre, jusqu'à ce qu'on eut fait l'échange des Ratifications du Traité, mais tous mes efforts ont été inutiles; Il m'a dit qu'il étoit assuré que les Ratifications y seroient arrivées avant lui; qu'il avoit déja envoyé tous ses papiers & toutes ses Lettres de change, & que s'il perdoit ce Convoi il ne savoit pas quand il pourroit trouver une occasion favorable pour faire le voyage en sûreté. Et qu'il aime beaucoup mieux, si Sa Majesté le juge à propos, s'arrêter à Gravesend, jusques à ce qu'on ait levé

vé tous les ſoupçons qui pourroient s'oppoſer à ſon voyage de Londre.

Je remercie très-humblement vôtre Grandeur de la permiſſion qu'elle m'a fait accorder de me ſervir d'une partie de l'argent qui eſt entre les mains de Mr. Shaw, en ſuplément de ce qui m'eſt dû, & je vous aſſûre que je me fais plus de peine de demander une pareille choſe que je ne reçoi de plaiſir lors qu'on me l'accorde. J'ai eu une joye que je ne puis vous exprimer en aprenant l'heureux accouchement de Madame vôtre femme & le parfait rétabliſſement de ſa ſanté; & je proteſte à vôtre Grandeur qu'elle me rend juſtice, lors qu'elle eſt perſuadée que je m'interreſſe beaucoup en tout ce qui la touche, & principalement en cette occaſion, car quoique je n'euſſe pas voulu importuner vôtre Grandeur pour aprendre cette agreable nouvelle, je n'avois pas laiſſé de m'en informer ſoigneuſement à d'autres. Je vous donne *El para bien*, & vous ſouhaite toute la joye imaginable, & que cette premiere avanture ſoit le préſage de pluſieurs autres de même eſpece; & ne trouvez pas mauvais que Madame vous ait donné une fille, elle ne l'a fait que parce que la guerre étoit finie. Ce qui me fait plus de plaiſir dans cette rencontre c'eſt que ma famille poura continuer les ſervices qu'elle a voüez depuis long-

long-tems à vôtre Grandeur, & par ce moyen supléra pour moi aux témoignages que je ne puis vous donner de la passion & de la sincerité avec laquelle je suis,

Milord,

De vôtre Grandeur, le &c.

A Bruxelles le 19. *Juin* 1667.

A Milord Liſle.

MILORD,

J'ai reçû depuis peu la Lettre que vôtre Grandeur m'a fait l'honneur de m'écrire. Il suffisoit qu'elle vint de vous pour que je la lusse avec bien du plaisir. Il n'étoit pas besoin que vôtre Grandeur s'arrêtat à justifier son silence & à en rejetter la faute sur la lenteur avec laquelle les affaires se traitent. Dans l'emploi où je suis, ce n'est pas ce qui me manque que les Lettres d'affaires ou de nouvelles, & c'est cela même qui fait que je goûte un bien plus sensible plaisir, lorsque j'en reçois quelcune qui m'assure du souvenir de mes Amis, & qui ne m'entretient que de leurs affaires particulieres.

Je

Je suis fort du sentiment de vôtre Grandeur, & n'aprouve pas les raisons dont Mr. de Witt se sert pour justifier le refus que les Hollandois font, d'établir quelcun qui ait le soin d'écrire les rélations de tout ce qui se passe; & je croi que c'est la conformité de sentimens que nôtre nation à avec la leur à cet égard, qui nous empêche de rien faire qui merite qu'on en fasse la relation, & de rien écrite qui merite d'être lu; car pour dire les choses comme elles sont, il semble que nous n'ayons pour but que de faire rire une partie du monde & tourner l'autre en ridicule, & que c'est là nôtre fort. Je suis bien fâché que nos Courtisans se contentent de remporter de pareilles victoires. J'aurois été bien aise que Mr. Cowley ne fût pas mort avant que de nous avoir donné une description de l'action glorieuse du Capitaine Douglas, qui se voyant abandonné de ses Soldats à Chatham fit sauter son vaisseau & se brûla avec lui, afin qu'on ne pût pas dire que jamais un Douglas eut quitté son Poste sans en avoir réçû l'ordre. Je ne sai pas fort bien si c'est être sage que de faire de semblables actions, mais toûjours est il très sûr qu'il est de l'interêt & de la prudence d'un Etat de les distinguer par quelque marque d'honneur, & de faire concevoir au Peuple, s'il est possible,

plus

plus d'eſtime pour de certaines qualitez qu'elles n'en meritent effectivement, bien loin de ſouffrir qu'on tourne toutes choſes en ridicule & en plaiſanterie, ce qui ne doit être permis, ſuppoſé qu'on doive le permettre, qu'aux ſages dans leurs Cabinets, & non pas aux prétendus beaux Eſprits qui s'en divertiſſent dans les Compagnies. Mais ce n'eſt pas à moi à les corriger, c'eſt à des perſonnes d'un merite diſtingué à leur donner bon exemple, & je ſçai bien que c'eſt follie à un particulier de vouloir entreprendre de les redreſſer: c'eſt comme qui remuëroit une ruche pleine d'abeilles; on courroit riſque de s'en faire piquer. Mais quoiqu'il en ſoit, je ne puis m'empêcher de déplorer le peu de durée de la réputation de ces glorieuſes victimes du bien public, auſſi bien que celle des autres hommes; quand je conſidere que Mr. Waller encore tout plein de vie eſt tourné en idicule par ces beaux Eſprits, ce qui n'eſt arrivé aux anciens Poëtes que pluſieurs ſiécles après leur mort; car quoique je ne l'aye jamais aſſez pratiqué pour être un de ſes adorateurs, & que j'aye aſſez de penchant à croire ce que vôtre Grandeur dit de lui, que c'étoit un homme de la vieille Cour, cependant je me perſuade aiſément que nos Colets de vieux point pouvoient être auſſi bien travaillez & d'un

fil

fil auſſi fin que nos dentelles d'aujourd'hui; & je croi du moins que les Traits d'eſprit dont Mr. Waller & ſes amis ont celebré l'amour & l'amitié, ont été mieux employez que ne le ſont les Traits ingenieux de nos prétendus beaux eſprits qui ne ſe ſervent des Talens que la nature leur a donnez, que pour tourner en ridicule toute ſorte de culte religieux & Politique.

Je ne ſçai comment la Lettre de vôtre Grandeur m'a engagé à entrer dans cette matiere, mais après ce que je viens de vous dire, je ſçai bien que vous me conſeillerez de demeurer ici auſſi long-tems que je pourrai, parce qu'il n'y a guere d'aparence que les courtiſans s'accommodent de mon humeur, ni que je puiſſe me conformer à leurs manieres. Ce qui me conſole c'eſt que j'aime ſi paſſionnément le petit coin de terre dont je ſuis en poſſeſſion à Sheen, que tant que je le pourai garder, toutes les autres traverſes qui me pouroient arriver ne me ſeront pas fort ſenſibles; & puiſque ma femme me dit qu'elle eſt aſſez hardie pour entreprendre de faire quelques nouvelles acquiſitions en ces quartiers-là, il faut que je ſonge ici cet Eté comment je pourai faire pour planter à Sheen des ceriſiers qui ſe ſuccedent pour ainſi dire les uns aux autres, en ſorte que je puiſſe avoir des ceriſes depuis

puis le mois de Mai jusqu'à la St. Michel. J'ai aussi dessein d'augmenter mon Vignoble d'une demi douzaine de vignes de differente espece qui ne sont pas encore connuës chez nous, & que je croi beaucoup meilleures que toutes celles que j'ai. Je serois bien aise de les aller planter moi-même cette année, mais je ne sçai pas si cela me sera permis; car ils ne voudroient pas ici que je les quittasse, semblables en cela à un Peuple qui est dans l'adversité, & qui craint toûjours qu'on ne l'abandonne; & Sa Majesté ne veut pas les décourager, soit qu'elle leur donne du secours ou non; mais s'ils finissent la Campagne avec quelque bon succes; cela les rendra de meilleure humeur à tous égards; & il semble qu'on a lieu d'esperer qu'ils seront plus heureux sur la fin de cet Eté qu'ils n'ont été au commencement? car les François n'ont rien fait que harrasser leur Armée depuis six mois; & ils sont encore occupez au siege de Lille, qui pourroit bien arrêter le Cours de leurs progrés: Ils n'ont seulement pas encore pu emporter aucun des dehors, ils ont même été repoussez avec beaucoup de perte, dans tous les assauts qu'ils ont donnez, & si ce Roi a dessein de mettre sa Noblesse aussi-bas qu'il a mis le reste de ses sujets, on peut dire qu'il en prend le vrai chemin, & qu'il y réussira,

car

car ſelon toutes les apparences il pourra laiſſer devant cette place une bonne partie de ſes plus braves gentilshommes.

Je croi que vous ne trouveriez pas bon que je vous écriviſſe ſouvent d'auſſi longues Lettres, & que je vous aſſuraſſe à ce prix là que je ſuis,

Milord,

de Vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 16. *Juin* 1667.

A Mon Frere le Chevalier Temple.

MONCHER FRERE,

Ayant écri à mon Pere ſi ſouvent & de ſi longues Lettres; j'ai reſolu que celle-ci ſoit pour vous, quoique j'aye deſſein de vous parler de choſes dont il a ſouhaité il y a fort long tems que je l'inſtruiſiſſe, mais c'eſt ce que je ne pouvois faire, en ayant moi même fort peu de connoiſſance alors? car comme vous le ſçavez, j'étois jeune & fort novice dans les affaires, lorſque je fus employé à la Negociation du Traité de Munſter. Je n'avois aucune connoiſſance particuliere de ce

ce qui a donné occaſion à la derniere guerre que nous avons euë avec la Hollande : je ne ſavois que ce que l'on en diſoit dans les converſations ordinaires, & je voyois en general que la Cour & le Parlement s'y portoient avec beaucoup de chaleur, ſe plaignant de la maniere dont des Hollandois agiſſent avec nous, & du dommage qu'ils nous avoient fait dans le Cours de nôtre Commerce en general, & en particulier des avanies que leur Compagnie des Indes faiſoit tous les jours à la nôtre ; Et je ne pouvois pas m'imaginer que perſonne fut plus capable de connoître en quoi conſiſte l'honneur de la Couronne que les Courtizans, & ce qui eſt le veritable interêt de la Nation que la Chambre des Communes. J'avouë pourtant que je remarquai une choſe qui me fit faire quelques reflexions ; c'eſt que trois des meilleurs amis de mon Pere, & que j'eſtimois infiniment pour pluſieurs raiſons, étoient fort contraires à la reſolution qu'on vouloit prendre de faire la guerre ; ces trois perſonnes étoient les Lords de Northumberland, de Leiceſter & le Chevalier Robbert Long, quoique les deux premiers fuſſent du Conſeil Privé, & que le troiziéme eut un Emploi fort conſiderable à la Cour, & y eut été élevé. Pour ce qui eſt de moi, lors qu'on m'employa à la Negociation de cette affaire, tout ce que

je

je savois, c'est que nous étions actuellement en guerre, & que tout ce que nous pouvions faire de meilleur étoit de chercher à en sortir avec un heureux succès en remportant des victoires ou en faisant une Paix qui nous fut honorable & avantageuse, à quoi je croyois que nôtre Traité de Munster pouroit contribuer; & je voyois que c'étoit là tout le fruit que quelques uns de nos Ministres s'en promettoient, ayant perdu l'esperance de gagner aucun grand avantage en continuant la guerre. Vous sçavez tous aussi bien que moi quel succès eut cette affaire & comment elle se termina.

La Paix étant concluë à Breda ma sœur eut une forte passion de faire un voyage en Hollande, pour voir un Païs dont elle avoit tant entendu parler, & j'étois bien aise de lui donner cette satisfaction. Nous y allames *incognitò* & nous ne primes avec nous que sa femme de chambre, un valet de chambre & un page sans livrée, & tous ces Domestiques parloient Hollandois. Je lui laisse le soin de vous dire comment elle s'y divertit, & les plaisirs qu'elle y goûta, dont le moindre ne fut pas celui de voir les Magazins des Indes. Pour moi qui avois veu presque tout ce qu'il y avoit à voir dans mes Voyages précedens, je n'y trouvai rien de nouveau que l'Hôtel de Ville d'Amsterdam, qui

qui, quoique ce ſoit un grand bâtiment, n'a pourtant rien qui réponde à l'Idée que je m'en étois formée, vû l'exceſſive depenſe qu'on y a faite & le tems qu'on a employé à le bâtir: Ce qui me fit reſſouvenir de ce que dit le Cavalier Bernin en parlant du Louvre, lors qu'on le fit venir pour le voir; que c'étoit *Una granpiccola caſa*. Le plus grand plaiſir que j'eus dans mon voyage, fut celui de remarquer la grande liberté que toutes ſortes de perſonnes, ſe donnent dans les Barques, dansles Auberges & dans tous les lieux publics, de dire ſans déguiſement tout ce qu'ils penſent ſur les affaires publiques ſoit par rapport au Gouvernement de leur propre Païs, ſoit par rapport à celui des Etats voiſins; & c'eſt ce qu'il me fut plus facile de remarquer étant *incognitò*. Je croi que c'eſt en cela que conſiſte principalement la liberté dont ces Peuples ſont ſi jaloux; car du reſte le Gouvernement eſt auſſi rude & les impoſitions auſſi grandes que chez aucuns de leurs voiſins.

A nôtre retour d'Amſterdam nous couchâmes deux nuits à la Haye, où je rendis viſite à Mr. de Witt: Je lui dis qui j'étois; mais qu'ayant paſſé par tout ſans me faire connoître à perſonne qu'à lui ſeul, je le priois de ne me point découvrir: j'ajoutai à cela que j'étois venu en Hollande uniquement

ment pour voir ce qu'il y avoit de plus considerable, & que j'aurois crû avoir perdu ma peine si j'étois sorti de cette Province sans avoir eu l'honneur de le saluer: Il reçût fort bien mon compliment, & y répondit en me disant, qu'il avoit reçû des Lettres de Munster & de Bruxelles qui parloient de moi fort avantageusement, & qu'il étoit ravi de faire connoissance avec moi en un tems où les deux Nations étoient amies, & également engagées à reflechir, sur ce qui étoit arrivé depuis peu en Flandre. Il me parut avoir bien du regret du malheureux different qui nous avoit donné tant de peine aux uns & aux autres, & qui avoit frayé le chemin à la guerre qui est à present allumée chez nos voisins. Il rejetta entierement la faute de celle que nous avons euë avec la Hollande, sur le Chevalier George Downing qui ayant été Envoyé de Cromwel, dans un tems où les Etats se trouvoient obligez de garder beaucoup de mésures avec lui, s'étoit servi des dispositions où ils étoient alors pour tirer beaucoup d'argent de la Compagnie des Indes qui vouloit par ce moyen l'engager à lui rendre de bons Offices dans quelques differens qui restoient entre les deux Compagnies: que ce Chevalier ayant été continüé dans le même emploi par Sa Majesté il croyoit pouvoir encore faire la

même chose ; mais que trouvant la Compagnie d'un autre sentiment, il s'étoit mis en tête de renouveller la querelle des vieilles prétentions qu'on avoit, au sujet de la perte de la bonadventure, & de cette affaire particuliere en faire une affaire d'Etat entre les deux Nations, quoique on fut convenu dans nos Traitez que cette affaire seroit vuidée par devant les juges de ces sortes de matieres comme un procès entre particuliers : que dans le Traité qu'ils firent avec Cromwel ils avoient terminé tous leurs differens, en y laissant seulement cette clause ; *liceat autem*, à tous ceux qui sont interressez dans l'affaire de la Bonaventure, *litem inceptam prosequi* : que ce Traité ayant servi de Modele à celui qu'on fit avec Sa Majesté bien-tôt après son rétablissement, cette clause fut encore inserée dans ce nouveau Traité, & que le procès qui avoit été commencé long-tems avant le Traité fait avec Cromwel, & qu'on avoit porté devant les Magistrats d'Amsterdam, avoit toûjours continué sur le même pié depuis le Traité fait avec le Roi conformement au veritable sens de cette clause : que Mr. Caty qui étoit employé à la poursuite de cette affaire par les executeurs de Courtin, l'avoit presque accommodée, demandant quarante mille livres sterling pour toutes pretentions, & les Hollandois en offrant

frant trente mille. Que lui, Mr. de Wit, pour terminer cette affaire, ſe devoit trouver avec Mr. Cary, qui depuis avoit avoüé à ſes amis, qu'il étoit reſolu de la finir ce jour-là, & d'accepter ce que les Hollandois lui offroient plûtôt que de laiſſer trainer ſi long-tems ce procès; mais que le matin du jour marqué pour vuider cette affaire, le Chevalier George Downing l'avoit fait venir chez lui, & lui avoit dit que c'étoit une affaire d'Etat entre les deux Nations & non pas un interêt de particuliers; & qu'il lui defendoit abſolument d'écouter aucune propoſition d'accommodement ſans ſa participation & ſon conſentement: qu'il preſenteroit un Memoire aux Etats ſur ce ſujet; qu'au lieu de quarante mille livres ſterling qu'il demandoit, il ſe faiſoit fort de lui en faire avoir quatre vint mille, & qu'il étoit ſur que les Hollandois aimeroient mieux donner une ſomme beaucoup plus conſiderable que de riſquer à ſe faire une querelle avec Sa Majeſté.

Il pourſuivit cette affaire ſur ce pié-là; fit des demandes inſolentes & extravagantes; répreſenta la même choſe à la Cour d'Angleterre, & fit croire à quelques-uns de nos Miniſtres qu'il tireroit des Etats de grandes ſommes d'argent tant pour Sa Majeſté que pour eux, ſi on vouloit le laiſſer Maître de

cette affaire, car il étoit sûr que les Hollandois feroient beaucoup pour satisfaire S. M. s'ils voyoient qu'il n'y eut pas d'autre moyen d'éviter la guerre.

Monsieur de Wit ajouta que pour lui, il avoit crû que la République auroit cessé d'être un Etat libre, s'ils nous avoient cedé un point qu'ils étoient persuadez que nous ne pouvions pas demander raisonnablement, & à l'égard duquel ils savoient fort bien que nous mêmes étions convaincus que nos prétentions n'avoient aucun fondement ; & que si les Etats se rélâchoient en cette occasion, nôtre Cour prétendroit qu'ils fissent la même chose dans un autre, puis qu'il lui seroit toûjours facile de trouver des pretextes plus plausibles, l'affaire dont il s'agissoit alors, n'en ayant aucun.

C'est-là tout ce qu'il jugea à propos de me dire touchant cette guerre. Mais il y avoit parmi les Hollandois d'autres personnes qui s'érigeant en Politiques rapportoient diversement les Incidens qui avoient donné occasion à cette guerre. Il y en avoit qui disoient que l'humeur guerriere du Duc, faisoit qu'il souhaitoit d'entrer en action & d'avoir le commandement d'une grosse Flote pour attaquer un Etat qu'il n'avoit jamais aimé : Que le Duc d'Albermale étoit picqué depuis long-tems contre les Hollandois ;

Qu'il

Qu'il ſe reſſouvenoit toûjours de quelque prétendu mauvais traitement qu'il diſoit avoir reçû lors qu'il étoit Officier en Hollande: Qu'il avoit fort mauvaiſe opinion de leurs Flotes depuis les heureux ſuccès que les Anglois avoient eus dans la premiere guerre que l'uſurpateur fit à la Hollande: Que quelques-uns de nos Miniſtres s'étoient mis dans l'eſprit que pour avoir de l'argent des Etats il ne faloit que menacer de declarer la guerre: Que quoi qu'ils n'euſſent pas effectivement envie d'en venir à une rupture, ils s'étoient engagez ſi avant qu'il n'y avoit pas eu moyen de s'en dédire. Il y en avoit d'autres qui attribuoient à un motif plus important l'emportement du Chevalier Thomas Clifford dans la Chambre des Communes, & ſes intrigues avec nôtre Compagnie des Indes; & ces Politiques diſoient que l'interêt de la Religion étoit mêlé dans la querelle, ces gens-là ne pouvant pas s'imaginer que dans un tems où toute la Chrêtienté étoit en paix, on eut voulu ſonger à en troubler le repos & la tranquilité pour une pure chicane, & pour une bâgatelle où il ne s'agiſſoit que de la perte d'un ou de deux Vaiſſeaux, qui étoit arrivée depuis tant d'années. Il y en a d'autres qui diſent que cette guerre avoit été alumée par les intrigues de la France qui nous y avoit engagez: Que le

Roi d'apreſent avoit reſolu de ſuivre le plan que le Cardinal de Richelieu lui avoit laiſſé: Que ſon deſſein étoit d'étendre les bornes de ſa domination juſques au Rhin, & que pour y parvenir il avoit crû qu'il étoit à propos de conquerir la Lorraine & la Flandre: Que c'étoit dans la même veuë qu'il avoit marqué tant d'empreſſement pour acheter Dunkerque, parce que ſans cette Place il ne lui étoit pas facile de commencer la guerre en Flandre: Qu'après cette démarche, les François avoient tâché d'engager les Miniſtres de Hollande à réprendre les méſures qui avoient été priſes du tems du Cardinal de Richelieu au ſujet du partage des Païs-Bas Eſpagnols entre la France & la Hollande: Mais que n'ayant pû réüſſir dans ce projet ils avoient fait joüer toute ſorte de reſſorts pour nous engager dans une guerre, qui pouroit leur donner le loiſir de ſe rendre Maîtres de la Flandre, pendant que les deux Etats voiſins qui étoient le plus intereſſez à ſa défence ſeroient broüillez enſemble: Qu'ils faiſoient croire aux deux partis qu'ils les aſſiſteroient en cas de beſoin; & l'auroient effectivement fait: Que comme ils avoient pris le parti de la Hollande lorſqu'ils virent que nous avions remporté quelques avantages ſur Mer, & que nous avions conclu le Traité avec l'Evêque de Munſter,

ils

ils n'auroient pas non plus manqué à prendre le nôtre, s'ils avoient vû que la Hollande eut remporté sur nous quelque avantage considerable, afin de pouvoir par ce moyen prolonger la guerre.

Ce sont là les discours qu'on tient communément en Hollande sur ce sujet, & j'aime mieux vous rapporter le sentiment des autres que de vous dire ce que je pense sur cet article. Le Duc d'Ormond vous dira mieux que personne si ces Raisonnemens Hollandois sont bien fondez, & ce qu'il y a de plus vrai-semblable. Pour ce qui est de moi, tout ce que je puis dire, c'est que de quelque maniere que cette guerre ait commencé, je suis bien aise qu'elle soit finie; mais je suis très-fâché qu'elle ait donné lieu à une autre qui, si elle dure long-tems, pouroit bien nous engager avec le reste de nos voisins ou dans une nouvelle guerre ou dans de nouveaux dangers: car si les François se rendent Maîtres de la Flandre dans une autre Campagne, comme cela peut aisément arriver, vû la foiblesse & le desordre du Gouvernement de ce Païs-là; les Hollandois s'attendent bien à voir leur Païs devenir une Province maritime de la France, & ne sçavent point d'autre remede que de faire leurs conditions aussi avantageuses qu'il sera possible: Et l'Empire doit s'attendre à les

voir bien-tôt ſur les bords du Rhin, & par ce moyen en poſſeſſion de quatre Electorats; & ſi cela arrive que ne doit-on pas craindre pour l'Angleterre, lorſqu'une Puiſſance auſſi formidable que l'eſt déja celle de la France, aura joint à ſes Etats un ſi grand nombre de Provinces, & ſe ſera emparée de tant de forces maritimes. Les Hollandois ne peuvent digerer cette invaſion de la Flandre, ils la regardent comme une entrepriſe dans laquelle on a fait paroître beaucoup de mépris pour eux, & qui ne leur peut-être que fort dangereuſe en particulier; ils diſent que les François juſqu'au tems de leur marche avoient toûjours aſſuré les Etats, tant par leur Ambaſſadeur qui étoit en Hollande, que par celui de la République qui étoit à Paris, qu'ils ne formeroient aucune entrepriſe ſur la Flandre qu'ils ne l'euſſent auparavant concertée avec les Etats. Je vois d'un autre côté que nôtre Cour n'eſt pas en meilleure humeur, & qu'elle n'eſt pas mieux diſpoſée que la Hollande à digerer cet attentat de la France qui nous expoſe à de nouveaux perils, ni l'affront qu'elle nous a fait en nous déclarant la guerre en faveur des Provinces-Unies, ſans que nous leur en ayons donné le moindre pretexte ni la moindre occaſion; de ſorte que ſi l'Angleterre & la Hollande étoient bien d'accord,

&

Digitized by Google

& qu'elles euſſent une confiance reciproque l'une pour l'autre, il y a bien de l'apparence qu'elles auroient les mêmes ſentimens ſur ce ſujet : Mais je crains bien que cette confiance mutuelle ne vienne trop tard, quand je fais reflexion ſur la funeſte guerre que nous avons euë enſemble pendant deux ans, & que je conſidere combien la paix que nous avons faite à Breda eſt embrouillée & ſujette à diverſes explications; c'eſt pourquoi je laiſſe cela à examiner aux Miniſtres d'Angleterre & de Hollande auſſi-bien qu'à ceux d'Eſpagne & de l'Empire: c'eſt à eux à prendre les méſures qu'ils croiront les plus neceſſaires & les plus convenables dans la conjoncture preſente, qui eſt peut-être la plus importante qui ait été depuis long-tems en Europe, & qui peut avoir des ſuites dont tous tant que nous ſommes ne verrons pas la fin. Mais il eſt tems que je finiſſe cette longue Lettre en vous aſſurant que je ſuis & ſerai toûjours,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 10. *Oct.* 1667.

A Monſieur le Chevalier George Savil.

MONSIEUR,

Puiſque ma femme m'aſſure que vous ne m'avez pas encore oublié, & que vous avez toûjours la même bonté pour moi, je ne veux pas riſquer de perdre un droit qu'on m'accorde de ſi bonne grace, faute de le demander, & j'aime mieux me ſervir de la plus petite occaſion qui ſe preſente, que de differer plus long-tems à vous demander la continuation de vôtre amitié qui eſt un bien que j'eſtime plus qu'aucun autre.

Jamais cette Ville n'a été moins en état de fournir des Nouvelles aux Gazetiers, qu'elle l'eſt à préſent, on n'y entend parler ni de guerre ni d'aucune autre affaire; leurs Troupes ſont toutes diſperſées dans leurs quartiers d'hiver; & comme ordinairement un grand calme ſuceede à une grande tempête, de même depuis la derniere Campagne qui a fourni aux Nouvelliſtes de cette Ville dequoi s'entretenir, nous n'y entendons parler de rien. Il eſt vrai pourtant qu'on remarque encore une differente maniere d'agir

d'agir entre les deux Couronnes depuis cet hiver : la France ne parle que de Paix, & ſe prepare à la guerre : l'Eſpagne au contraire ne parle que de guerre, & ne fait non plus de preparatifs que ſi elle étoit ſûre de la Paix ; les Eſpagnols diſent à préſent qu'ils ſont sûrs que le Traité de Portugal ne s'achevera pas.

Ma femme me mande que vous n'avez pas été faché de voir les nouvelles de Rome que je vous envoyai dernierement ; c'eſt pourquoi je me ſers de cette occaſion pour vous envoyer la Rélation incluſe, quoi qu'il y ait rarement dans toutes celles que nous recevons d'un lieu ſi éloigné aucune choſe qui merite qu'on y faſſe attention, ſi ce n'eſt le Stile dont elles ſont écrites, & le répos dont on y jouït ; car il ſemble que cet Etat eſt ſemblable aux Regions ſuperieures qui n'ont point de part aux tempêtes qui agitent ces bas lieux. Et d'ailleurs comme on a plus de curioſité de ſçavoir de quelle maniere un grand homme dort, que de ſçavoir ce qu'un homme du commun fait tout le long du jour, de même il ſemble aux nouvelliſtes que l'oiſiveté même & la fainéantiſe de ces Courtiſans Romains meritent mieux leur curioſité, que les mouvemens & les intrigues de pluſieurs petites Cours du Septentrion qui à cette heure ne laiſſent pas de pretendre ſe

faire considerer par le bruit qu'elles s'imaginent faire dans le monde dans la conjoncture presente.

Voilà tout ce que j'avois à vous dire pour excuser l'envoi de ces sortes de Rélation ; mais pour parler plus sincerement, j'ai été bien aise de prendre cette occasion pour vous assurer que je suis avec toute la passion imaginable.

Monsieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 9. Decembre 1667.

A Mr. le Chevalier Jean Temple.

MONSIEUR,

Vous serez sans doute surpris que je vous écrive de Londre, vû que j'étois à Bruxelles lorsque je me donnai l'honneur de vous écrire ma derniere, par laquelle vous n'avez pû remarquer que j'eusse la moindre pensée de faire le voyage d'Angleterre : & parce que il y a apparence que je resterai fort peu ici, je me sers du premier moment de loisir que

que mes affaires me laiſſent, pour vous mander ce qui m'a obligé de partir de Bruxelles avec tant de précipitation.

Bien-tôt après que je vous eus écri ma derniere, Sa Majeſté m'envoya un exprès pour m'ordonner de venir en Angleterre, & de faire pour cela toute la diligence poſſible. J'avois auſſi ordre de paſſer par la Haye, & ſous prétexte d'une viſite que j'avois faite à Mr. de Wit, au mois de Septembre dernier, qui m'avoit fort bien reçu, Sa Majeſté m'ordonnoit de lui en rendre une autre, & de lui dire que c'étoit par ordre du Roi mon Maître, pour ſçavoir de lui quel étoit ſon ſentiment au ſujet de la derniere invaſion que les François ont faite en Flandre, des grands ſuccès que leurs armes y ont eus, & des progrès qu'apparemment ils y feront la Campagne prochaine; en un mot que Sa Majeſté voudroit ſçavoir ce qu'il croit être le veritable interêt de l'Angleterre, des Provinces Unies & du reſte de l'Europe en cette conjoncture: que Sa Majeſté en ſachant ſa penſée là-deſſus croiroit connoître à-peu-près ce qu'en penſent la plûpart des Etats, & que cela lui donneroit le moyen de prendre des méſures convenables dans cette rencontre.

J'obeïs à cet ordre. Je parlai à Mr. de Wit, nous nous entretimens avec beaucoup de confiance, & je rendis compte au Roi de

tout ce qui s'étoit passé aussi-tôt que je fus arrivé à Londres, Je rendis justice à Mr. de Wit, & dis à Sa Majesté que c'étoit un Ministre fort habile & fort fidelle à l'Etat, & que je le croyois fort sincere & fort droit dans toutes les Negociations, & bien different du caractére que le Chevalier George Downing en avoit donné à la Cour, qui vouloit le faire passer pour tel qu'il étoit lui-même.

Enfin Sa Majesté prit hier au soir une résolution la plus importante & la plus efficace qu'on ait, à mon avis, prise sur aucune affaire étrangere; & comme cette résolution a été prise au commencement de l'année j'espere que c'est un bon presage pour le reste. Les nouveaux Ministres, & particulierement Milord Garde des Sceaux & Milord Arlington n'ont pas peu contribué à faire prendre à Sa Majesté de si bonnes mésures. Pour moi j'ai ordre de retourner incessamment en Hollande pour agir conformement à cette resolution. Si Dieu me fait la grace d'y arriver & de reüssir dans ma Negociation, j'aurai tout lieu d'être content, & le plaisir que j'aurai sera d'autant plus grand que je sçai que vous en aurez beaucoup vous même, car je me souviens que vos sentimens ont toûjours été conformes aux mesures qu'on vient de prendre.

Nous

Nous sommes dans une saison fort fâcheuse, & le tems est fort mauvais. Cela n'a pourtant pas empêché ma sœur de faire le voyage avec moi, & elle a tant de bonté qu'elle veut bien encore se resoudre à repasser la Mer pour m'accompagner à la Haye quoique je sois obligé de partir avec tant de précipitation. Elle me sera d'un grand secours en ce lieu-là, & ce ne me sera pas une petite satisfaction de l'avoir auprès de moi, car en prenant sur elle tout le soin du ménage, elle m'épargnera bien de la peine, & je serai plus en liberté de vacquer aux affaires, qui comme je pense, auront dequoi occuper un homme plus experimenté que moi. Je laisse ici ma femme & mes enfans jusques à ce que je sache quelle sera ma destinée, & en quel lieu je me fixerai; mais pour mon Frere Henri il veut être de la partie, & il prend cette occasion pour voir la Hollande, & ce qui se passera dans le Monde dans cette importante conjoncture. On vient m'appeller, & je n'ai qu'autant de tems qu'il m'en faut pour vous assurer que je serai toute ma vie avec un très profond respect,

Monsieur,

Vôtre &c.

A Londres le 2. Janv. 1668.

A Mi-

A Milord Arlington.

MILORD,

Vendredi au soir je rendis compte à vôtre Grandeur du progrès que j'avois fait dans ma Negociation, & de l'obstacle qui en arrêtoit le Cours. Je priois vôtre Grandeur de me faire sçavoir la volonté de Sa Majesté sur ce sujet ; & comme nous avions été tout ce jour-là en grande contestation, il ne me fut pas possible de vous faire une longue depêche, mais je resolus de remettre le détail de cette affaire à deux jours plus tard & de vous l'envoyer par le Jacht qui devoit retourner en Angleterre. Quoique celle-ci vienne un peu tard, j'espere qu'elle n'en sera pas moins agréable à vôtre Grandeur, puis qu'elle vous informera plus amplement de tout ce qui s'est passé dans ma Negociation, & qu'elle vous aprendra en même tems la conclusion de l'affaire pour laquelle on m'avoit envoyé ici. J'espere même que vôtre Grandeur me permettra bien de me flatter que cela poura vous surprendre un peu en Angleterre, puis qu'on le regarde ici comme un miracle, tant ceux qui en entendent parler, que les Commissaires qui ont eu part à toutes

toutes les Negociations dont je vais rendre compte à vôtre Grandeur.

Dans les deux premieres Conferences que j'eus avec Mr. de Wit Mardi & Mécredi, je trouvai qu'il étoit fort satisfait de la resolution que Sa Majesté a prise au sujet de nos voisins : mais il me dit qu'il croyoit, que pour parvenir à nôtre but, il étoit absoluëment necessaire de prendre des mésures pour contraindre l'Espagne à faire ce que l'on souhaitoit, en cas qu'elle ne fut pas disposée à le faire volontairement; & que pour cela, il faloit si bien concerter toutes choses, qu'aucun accident ne pût arrêter l'effet des moyens dont on se serviroit. Quand à l'Alliance défensive, il croyoit, comme il me l'avoit dit auparavant, qu'elle se devoit faire & qu'elle se feroit, mais que ce seroit conformement au Projet de Schevelin qu'on avoit presenté à Sa Majesté, par lequel on pouroit si bien ajuster toutes les affaires concernant le Commerce, qu'il ne resteroit plus aucune semence de division & de querelles entre les deux Nations.

Après deux longues Conferences que nous eumes sur ce sujet, nous nous séparâmes sans pouvoir nous accorder sur la necessité où je pretendois que nous étions de conclure en même tems les deux parties de ma Négociation ; mais au reste tout se pas-

sa

ſa avec beaucoup de confiance, & de ſatisfaction de part & d'autre, de voir que depuis le premier moment que nous avions eu affaire enſemble, nous avions toûjours traité avec beaucoup de franchiſe & de ſincerité.

La premiere fois que je le vis, il me dit qu'il eſtimeroit toute ſa vie ce jour-là un jour fort heureux, tant à cauſe de la Negociation dont Sa Majeſté m'avoit chargé, qu'à cauſe de la reſolution que les Etats avoient priſe de donner le Commandement de leurs Armées au Prince Maurice & à Mr. de Wurtz, & de faire le Prince de Tarente & le Rhingrave Généraux de la Cavalerie pour commander en l'abſence les uns des autres. Il me dit toutes les particularitez de cette affaire, mais je ne me ſouviens pas bien du reſte. Je crus que je devois me ſervir de cette occaſion pour lui dire ce que Sa Majeſté m'avoit ordonné au ſujet du Prince d'Orange, ce qu'il reçût fort bien, & dit que cela étoit fort obligeant pour les Etats; que pour lui en ſon particulier il ne manquoit jamais de rendre viſite au Prince une ou deux fois la Semaine, que l'attachement qu'il avoit pour lui augmentoit tous les jours, & qu'il vouloit bien me dire ſans deguiſement que les Etats lui deſtinoient le Commandement Général de toutes leurs

Trou-

Troupes, auſſi-tôt qu'il ſeroit en âge de pouvoir occuper ce poſte.

Le jour ſuivant j'eus mon Audience qui ſe paſſa avec toutes les marques d'honneur & de reſpect pour le caractere dont Sa Majeſté m'a revêtu ; & le lendemain matin j'entrai en conférence avec les huit Commiſſaires des affaires ſecretes. Je leur montrai mes Lettres de Créance, & vis les leurs, après quoi je leur preſentai le projet de l'Alliance défenſive, comme étant ce qui devoit ſervir de fondement à toutes nos autres Négociations, & ſans lequel, il y avoit à craindre qu'aucun de nous n'ozat pas dire librement ſes ſentimens, ni s'ouvrir avec confiance ſur ce qui concernoit nos voiſins, depeur d'irriter les Puiſſances étrangeres, comme il y avoit apparence que cela ne pouroit pas manquer d'arriver. Au reſte je leur dis que Sa Majeſté étant reſoluë de condeſcendre, autant qu'il le pouroit faire avec honneur, à ce que les Etats ſouhaitoient à l'égard de la Médiation entre les deux Couronnes, j'attendois qu'ils me fiſſent ſavoir premierement la reſolution des Etats, en cas qu'on en fût déja venu à un accommodement.

Je jugeai à propos de m'y prendre de cette maniere, parce que je découvris ici que les Provinces n'étoient pas encore convenuës des propoſitions qu'elles feroient, n'y

n'y ayant que cinq de ces Provinces qui ayent agrée celle que Mr. de Wit a faite, la Zelande étant d'avis d'accepter la proposition que les François font de partager la Flandre avec les Etats; & la Province d'Utrecht de laisser à la France les Conquêtes qu'elle fit la Campagne passée comme par maniere de compromis, jusqu'à ce que leurs prétentions ayent été examinées par des Arbitres competens qui seroient choisis par les deux Couronnes, ou par les Médiateurs. Et j'esperois que s'ils sçavoient, avant que d'être d'accord entre eux, que Sa Majesté étoit resoluë de se joindre à eux, cela pouroit les engager à prendre des mesures plus avantageuses à la Flandre & plus honorables à Sa Majesté.

Après que je leur eus fait ces Propositions tous les Commissaires prierent Mr. de Wit de parler pour eux pendant tout le cours de nos conferences. Après les formalitez ordinaires qu'on observe dans ces sortes d'occasions; & après les complimens qu'il fit sur l'heureuse disposition où Sa Majesté étoit d'entrer dans une Alliance encore plus étroite avec les Etats, au sujet des Articles ci-dessus mentionnez; il déclara que les Etats étoient dans la même resolution, & demeurant d'accord de ce que j'avois avancé, que nous devions avant toutes choses traiter une Alliance défensive, afin que, par ce moyen, pou-

pouvant prendre une entiere confiance les uns aux autres, cela ſervit de baze & de fondement à toutes les Negociations que nous aurions enſemble, il dit que les Etats ſouhaitoient avec paſſion *de faire inſerer les clauſes pour la ſûreté commune dans les articles de la Mediation.* Il inſiſta beaucoup ſur ce que la derniere affaire étant fort néceſſaire & fort preſſante, & eux ayant déja reçû ordre de leurs Provinces d'y travailler, ils ne pouroient avoir leurs inſtructions & leurs pouvoirs ſur l'Alliance défenſive, avant ſix Semaines ou deux mois, parce que c'étoit une nouvelle affaire, mais qu'auſſi-tôt qu'ils les auroient, ils enverroient à leur Ambaſſadeur en Angleterre des inſtructions pour travailler à ce Traité, dans lequel il faloit de toute néceſſité inſerer un article pour regler les affaires du commerce, pour les raiſons qu'il avoit alleguées, ſi on vouloit que ce Traité ſervit de fondement à nos autres Negociations.

Je crûs qu'il étoit à propos de couper court ſur cette matiére, & pour cet effet je leur dis nettement que je n'avois point ordre d'entendre à aucune autre affaire, que nous n'euſſions terminé auparavant celle de l'alliance défenſive, ou du moins que conjointement avec cette derniére ; & qu'en cela je croyois que Sa Majeſté avoit grande rai-

raiſon, tant parce qu'elle ne vouloit pas riſquer de voir la guerre s'allumer en Angleterre lors qu'elle ſeroit finie en Flandre, que parce qu'elle ſavoit que les Etats qui étoient encore plus expoſez au danger ne prendroient jamais aucune ferme réſolution en ce qui regarde les affaires de leurs voiſins, s'ils ne voioient auparavant leur propre Païs en ſureté par l'aſſiſtance qu'ils pouvoient attendre de Sa Majeſté.

Que le Roi mon Maître croioit qu'en leur propoſant cette Alliance, il ne pouvoit pas leur donner de marque plus éclatante de ſa généroſité & de l'affection qu'il a pour eux, puis qu'il eſt bien moins expoſé au danger qu'eux ; & que la France lui fait toutes les avances imaginables pour l'engager à prendre ſon parti au préjudice de la Hollande & de la Flandre ; qu'ils n'avoient pas fait difficulté de Traiter de pareilles alliances, avec des Princes, qui peu de tems auparavant avoient eû des démélez avec eux auſſi-bien qu'avec Sa Majeſté : Que Dieu merci les affaires de Sa Majeſté n'étoient pas en ſi mauvais état qu'il dut craindre qu'aucun Prince, ou aucun Etat de la Chrétienté, voulut refuſer une propoſition de cette nature.

Voila en peu de mots ce qui ſe paſſa dans cette conference qui fut fort longue, & pen-

pendant laquelle les Commissaires se retirerent trois fois pour consulter ensemble, mais sans rien resoudre. Ils convinrent pourtant que Mr. de Wit & Mr. Isbrant passeroient l'après-dinée avec moi dans mon logis, pour tâcher de regler les particularitez & les circonstances, puis qu'il paroissoit que nous étions d'accord sur la matiere en général.

Je mandai à vôtre Grandeur ce soir là de quelle maniere cette Conference s'étoit terminée: c'est qu'au lieu du projet de Schevelin, ou d'aucun nouveau réglement des affaires de Marine, les Etats étoient contens de suivre le projet de l'Alliance defensive que Sa Majesté leur proposoit, pourvû que dans ce Traité on inserat, & perpetuat les Articles provisionnels de celui de Breda, & que j'attendrois la réponse que Sa Majesté feroit à la lettre que je lui écrirois ce soir-là sur ce sujet.

Le lendemain matin, qui fut le Samedi, je demandai une autre Conférence avec mes deux Commissaires; mais je ne pûs l'avoir que l'après-dinée, parceque, ce matin-là ils étoient allez rendre compte aux Etats de ce qui s'étoit passé le soir precedent. Lorsque nous fûmes ensemble, ils me dirent qu'ils avoient fait leur raport aux Etats; & que leurs H. P. avoient trouvé qu'il étoit necessaire qu'on

qu'on inſerat dans le Traité les Articles proviſionnels. Cela me fit craindre que cette obſtacle n'interrompit le cours de nôtre Negociation juſques à ce que j'euſſe reçû la réponſe de Sa Majeſté, ce qui rendoit cette affaire bien incertaine. Je ſavois que l'Ambaſſadeur de France avoit vû mon arrivée en ce Païs de fort mauvais œil, & qu'il en avoit fait des plaintes à pluſieurs des Etats, ſur tout parceque depuis ce tems-là il n'avoit pû voir Mr. de Wit, quoi qu'il en eut fait pluſieurs inſtances, & qu'on lui eut même marqué une heure pour le jour ſuivant que Mr. de Wit avoit promis de le voir l'après-dinée en allant à l'Egliſe: je ſavois auſſi qu'il avoit depêché un Courier à Paris, & je croyois bien qu'il ne tarderoit pas long-tems à revenir, c'eſt pourquoi je reſolus de chercher toutes ſortes d'expédiens, & de faire toutes les inſtances imaginables pour les engager à conclure cette affaire avant ſon retour. Je leur dis que je ſouhaitois paſſionnément que nous fuſſions d'accord avant que la réponſe du Roi fut arrivée, parce qu'en partant d'Angleterre j'y avois laiſſé Mr. de Ruvigni fort intrigué, & qui n'étoit pas ſans amis à la Cour: Que je craignois que la France n'employât les mêmes artifices en Hollande, & que peut-être Mr. d'Eſtrade la premiere fois qu'il les verroit, tâche-

cheroit de leur jetter des soupçons dans l'esprit en leur disant ce qui s'étoit passé entre vôtre Grandeur & Mr. de Ruvigni, trois ou quatre jours après que j'eus reçû mes premieres instructions: & sur cela je leurs dis franchement tout ce qui s'étoit passé dans cette affaire, comme Sa Majesté me l'avoit permis. Mr. de Wit me demanda si je pourois leur faire voir l'Ecrit que vous aviez dressé ensemble; & lui ayant dit que je ne l'avois pas, il me pria avec empressement de vouloir tâcher de le lui faire avoir; me promettant qu'on n'en feroit aucun usage que de nôtre consentement & conjoinctement avec nous; qu'il ne demandoit cet écrit avec tant d'instance, que parce qu'il n'y avoit rien qui fût plus necessaire & plus propre à justifier la rupture qu'ils feroient avec la France, en cas qu'il en falût venir là: je lui promis d'en écrire à vôtre Grandeur & je la supplie d'y faire atention.

Je dis à Monsieur de Wit que j'avois assuré le Roi de la sincerité dans toutes ses negociations, & que vôtre Grandeur avoit confirmé, & appuyé de son credit ce que j'avois avancé, quoi qu'il y eut plusieurs personnes de merite d'un autre sentiment: que ces personnes-là ne manqueroient pas de tirer avantage de la circonstance presente s'ils voioient nôtre Negociation arrêtée par

une bagatelle qui avoit tout l'air d'une chicane ; puiſque des Articles proviſionnels ont effectivement la même force que s'ils étoient perpetuels, juſques à ce qu'on faſſe un nouveau Traité qui les change : qu'on ne manqueroit pas de dire que c'étoit-là un de ſes tours, d'autant plus que le lui ayant demandé, il m'avoit declaré que c'étoit ſon opinion, & que ſi les Etats le lui demandoient il leur diroit qu'il n'étoit pas d'avis qu'on dût conclure le Traité, ſans y inſerer les Articles, quoiqu'il ne pût diſconvenir que pour le preſent ils ne fuſſent aſſez forts ; & c'eſt ce dont ils convenoient tous, mais ils faiſoient ſemblant de craindre, que puiſqu'on avoit renvoyé ces Articles du Traité de Breda à un nouveau Traité, cela ne les rendit nuls, ſi on faiſoit quelque autre Traité dans lequel ils ne fuſſent pas confirmez.

Monſieur Iſbrant fut content des raiſons que je leur donnai, & me dit qu'il ſe faiſoit fort que ſa Province s'en contenteroit ; mais Mr. de Witt dit, qu'il étoit ſûr que celles de Hollande & de Zelande ne les goûteroient pas. Je lui repondis que j'étois perſuadé que les Etats pour une affaire de ſi peu d'importance, n'étoient pas d'humeur à perdre le fruit qu'on pouvoit ſe promettre de l'Alliance qui leur étoit offerte, & qu'ils

& qu'ils vouloient seulement avoir l'avantage de voir la Réponse que Sa Majesté feroit sur ce que je lui avois écri, avant que de rien conclurre, quoiqu'ils fussent pourtant dans le dessein de le faire, quand même la resolution que Sa Majesté prendra sur cet Article, ne seroit pas telle qu'ils la souhaitent; j'ajoutai que je prévoiois qu'il pouvoit arriver entre ci & dix jours bien des choses qui pouroient alterer les bonnes intentions que nous avions; que j'en prevoiois même plus que je ne leur en avois dit ou que je ne pouvois leur en dire pour le present; que si j'avois l'honneur d'être bien connu d'eux & qu'ils seussent combien on pouvoit se confier en moi l'orsqu'une fois j'engageois ma parole, je leur proposerois un expedient; mais qu'étant si peu connu d'eux, je croiois que cela seroit inutile: après avoir dit cela, je m'arrêtai tout court. Ils me priérent de leur dire ce que c'étoit que cet expedient; je leur repondis que nous pouvions toûjours dresser le projet du Traité, le signer le plûtôt qu'il seroit possible, & qu'en cas que Sa Majesté me permit par sa réponse à ma lettre de Vendredi d'y inserer les Articles provisionnels, je leur promettois de le leur dire sincerement, & de les inserer dans un article séparé qui feroit partie de l'Alliance defensive. Ils se regarderent quelque tems les uns les

autres ſans parler, après quoi Mr. de Wit me tendit la main, & me dit fort honnêtement que depuis le premier moment que nous avions eu commerce enſemble, ma maniere d'agir & ma phiſionomie lui avoient fait prendre beaucoup de confiance en moi, & que ſi je leur voulois promettre *en homme de bien* de faire ce je leur venois de dire, ils ne m'en demanderoient pas d'autre aſſurance, & que pourvû qu'on confirmât dans le préambule de ce Traité les articles de celui de Breda, afin d'ôter tous les ſcrupules qu'on pourroit avoir que ces articles ne perdiſſent de leur force, ſi on faiſoit un nouveau Traité ſans en parler, quoi qu'il ne pût pas répondre de la reſolution que les Etats prendroient, il vouloit bien promettre que Mr. Iſbrant & lui feroient tous leurs efforts pour leur perſuader d'accepter la propoſition que je leur feſois : & là deſſus, ſans perdre de tems, nous travaillames au projet du Traité; car je ne fis point difficulté de confirmer ce que je leur avois promis, comme ils le ſouhaitoient, ſachant que lors qu'on fait un nouveau Traité, ordinairement on commence par confirmer les précédens.

Je m'étens ſur cette affaire, afin que Sa Majeſté puiſſe voir les raiſons qui m'ont porté à engager ma parole, & afin qu'elle me permette de tenir fidellement ce que j'ai pro-

promis, en cas que Sa Majesté eut déja envoyé sa réponse à ma lettre précedente dans laquelle je lui parlois de cette affaire.

Lorsque nous eumes une fois franchi cette difficulté nous n'en rencontrâmes plus, si-non au sujet de cette expression, *En cas que nos persuasions ne fissent aucun effet sur l'Esprit des Espagnols, & que nous nous vissions obligez d'en venir à la force & à la contrainte*, ce que j'adoucis premierement en me servant de ces mots, *aux moyens plus durs*, que je changeai enfin en ceux de, *moyens plus éficaces*. J'oze me flater que Sa Majesté ne sera pas fachée des aditions qu'on y a faites, non plus que de l'article qui regarde le Portugal, quoique cela se soit fait sans que j'eusse reçû d'instruction là-dessus. Si j'ai manqué en donnant un peu plus d'étenduë aux instructions qu'on m'avoit données assez à la hâte; j'en demande très humblement pardon à Sa Majesté, & la suplie d'être persuadée que je me suis tenu attaché, autant qu'il m'a été possible, à ce que j'ai crû être l'intention de Sa Majesté, tant sur le tout que sur les particularitez de ce Traité.

Ce soir là qui étoit le samedi, ou plûtôt cette nuit-là, & le lundi matin nous demeurâmes d'accord sur le projet qui avoit été dres-

ſé en François, & nous donnâmes ordre qu'on le mit en latin, ce qui fut fait. Je le lus depuis un bout juſqu'à l'autre, & nous l'acceptâmes tous, tel qu'il étoit, ce qui ſe fit cette nuit-là entre douze heures & une heure, & le lundi matin environ les onze heures on le mit au net, après quoi il fut ſigné & ſcellé conjoinctement dans l'aſſemblée des Commiſſaires, enſuite on ſe le donna reciproquement les uns aux autres, ce qui ſe fit entre deux & trois heures après midi; le reſte du tems fut employé à examiner les inſtrumens & à regler ce qu'un chacun des Contractans devoit contribuer pour ſa part.

Après que nous eumes ſigné nous nous embraſſames les uns les autres avec beaucoup d'affection, & on me donna de grandes loüanges ſur ce que je dis en cette rencontre, *à Breda comme Amis, ici comme Freres*; & Monſieur de Wit me dit fort obligeamment que j'avois l'honneur d'avoir fait ce que jamais aucun Miniſtre avant moi n'avoit pû faire; qu'on auroit peine à croire, ſi on ne l'avoit pas vû, que les Etats euſſent pû ſe reſoudre à negocier, & terminer en cinq jours de tems une affaire la plus importante qu'ils ayent jamais euë, & accorder un ſecours qui les engage à une très grande dépenſe; que tout cela s'étoit fait directement

ment contre la conſtitution de leur Gouvernement qui les oblige en de pareilles occaſions de conſulter auparavant leur Provinces; ce qui traine les choſes en longueur, & demande tout au moins deux mois avant qu'on puiſſe avoir réponſe de tous ces differens lieux, & qu'à preſent que ce Traité étoit conclu, on ne pouvoit s'empêcher de regarder cet evenement comme un miracle.

En recompenſe de ce compliment, permettez moi Mylord de lui rendre juſtice en trois mots, & de vous dire que dans tout le Cours de cette affaire il a agi avec toute la ſincerité imaginable & qu'il eſt impoſſible de trouver un homme plus droit & plus équitable, quoique fort attaché à ce qu'il croit avantageux à ſa patrie, & j'ai tout lieu d'être content de ſon procedé. Pour ce qui eſt de ſon adreſſe & de ſa capacité, jamais homme n'en a eu plus que lui. Je puis vous aſſurer Milord que pendant ces cinq jours nous n'avons pas employé trop de tems inutilement, la nuit non plus que le jour.

Je reçeus hier, après la concluſion de ce Traité, les viſites de tous les Miniſtres qui ſont ici, excepté des Ambaſſadeurs qui ne voyent point les Envoyez Extraordinaires a cauſe de quelque difficulté qui ſe rencon-

tre parmi eux au ſujet des Ceremonies qui ſe doivent pratiquer dans ces ſortes de rencontres. On dit ici que c'eſt la faute du Chevalier George Downing, qui a en quelque façon detruit le Commerce entre les Miniſtres. Mais pour ce qui eſt des Envoyez & Reſidens, il n'y en eut pas un qui ne me félicitât ſur la concluſion de nôtre affaire, & qui ne me témoignât combien ils admiroient la Réſolution que Sa Majeſté avoit priſe, qui dans la conjoncture preſente, donnoit, pour ainſi dire, une nouvelle vie à toutes les Cours de l'Europe qui ne ſavoient plus qu'elles meſures prendre. Ils diſent que Sa Majeſté aura ſeule l'honneur d'avoir donné la Paix à la Chrétienté, ou de mettre les choſes en équilibre en cas de guerre, & qu'elle a bien fait voir qu'il faut que les autres Etats ſuivent les reſolutions qu'elle prend. J'entens tous les jours mille autres diſcours de cette nature & je n'ai aucun lieu de douter que ce qu'ils diſent ne ſoit entierement conforme à ce qu'ils penſent.

Après avoir dit à vôtre Grandeur les Eloges qu'on donne à la concluſion de ce Traité, je ne puis me diſpenſer de lui répreſenter ce que d'autres perſonnes y trouvent à redire ; nous convinmes avec les Commiſſaires que Monſieur de Wit & moi

moi, communiquerions ce Traité, excepté les Articles ſeparez, aux Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne; nous l'avons fait voir cette après dinée à celui de France, & nous le montrerons demain matin à celui d'Eſpagne.

L'Ambaſſadeur de France a été fort ſurpris en apprenant qu'il étoit conclu, car lors que nous eumes nôtre premiere conference avec les Commiſſaires il dit, *que tout cela s'en iroit en fumée, & que le Roi ſon Maître s'en mocqueroit*; le jour avant la ſignature du Traité quelqu'un lui ayant dit que nous étions déja fort avancez, il répondit, *& bien d'ici à ſix Semaines nous en parlerons*; ce qu'il diſoit croyant que la forme de ce Gouvernement où l'on eſt obligé de conſulter toutes les Villes feroit traîner cette affaire en longueur.

Lors que nous lui communiquâmes le Traité, il nous dit froidement, qu'il croyoit que nous n'avions pas pris le bon chemin pour parvenir à nôtre but; que le quatriéme Article du ſecond inſtrument n'étoit pas conçû en des termes qui puſſent être facilement digerez par un Roi de vint-neuf ans qui ſe voit à la tête d'une Armée de quatre-vint mille hommes; que ſi nous avions demandé conjointement à ſon Maître qu'il prolongeât la ceſſation d'Armes

qu'il avoit offerte juſqu'au tems que nous nous ſommes propoſé; nous aurions pû eſperer de l'obtenir, quand même l'Eſpagne n'auroit pas voulu l'accepter; mais que ſi nous nous imaginions lui preſcrire des loix, & l'obliger à avoir de la condeſcendance pour nous par nôtre Alliance, ou par celle que nous pourrions faire avec l'Eſpagne, quand bien la Suéde & les Princes Allemans ſe joindroient avec nous; il étoit ſûr que ſon Maître *ne flechiroit pas*, & que cette démarche nous engageroit dans une guerre qui dureroit plus de quarante ans; en ſuite il ſe plaignit avec beaucoup de chaleur du procedé des Etats, diſant qu'ils n'avoient pas ignoré que ſon Maître étoit reſolu de ne point prolonger la Tréve, qu'il avoit offerte, paſſé la fin du mois de Mars, ni de ne point ſe deſiſter de ſes Conquêtes à moins que l'Eſpagne ne conſentit à ce qu'il demandoit, dans ce tems-là. Il dit que le Roi mon Maître n'étant pas leur allié avoit pû faire tel Traité qu'il avoit jugé à propos, ſans qu'ils puſſent s'en formaliſer; mais que pour les Etats qui étoient leurs plus proches Alliez, d'avoir conclû un Traité, dans lequel ils ont eu ſi peu d'égard pour le Roi ſon Maître, & ſans en rien communiquer à ſon Ambaſſadeur pendant toute la Négociation, c'étoit une

choſe

chose qu'il ne prétendoit pas d'examiner, & qu'il laissoit à son Maître pour l'interpreter comme il le jugeroit à propos. Monsieur de Wit deffendit la cause des Etats & nos bonnes intentions, avec un grand flegme, mais aussi avec beaucoup de fermeté, & me dit après que ce Ministre fut parti, que c'étoit bien là le moins que nous pussions attendre d'un François dont les premiers mouvemens sont toûjours violens, mais que cela ne seroit rien; qu'il seroit bon pourtant que j'en écrivisse à Sa Majesté par le premier courier; & que nous nous missions de bonne heure en état de faire voir que nous voulions soutenir ce que nous avons avancé, & qu'à l'égard du tems que nous devrions commencer nôtre armement & du nombre de troupes & de Vaisseaux qu'il faudroit avoir, il en delibereroit avec les Etats, & me diroit ce qu'ils pensent là dessus, afin que j'en informe Sa Majesté.

J'esperois vous envoyer cette dépêche demain au matin, mais elle ne pourra partir que le soir à cause que je dois signer avec le Comte de Dona un Article separé qui laisse au Roi de Suéde la liberté d'être compris dans le Traité comme principal Contractant; car pendant toute la Négotiation de cette affaire, j'ai toûjours agi de concert avec le Comte de Dona pour qui j'ai

eu une entiére confiance, parce qu'il m'a assuré qu'il avoit ordre de se conformer aux résolutions de Sa Majesté en ce qui concerne l'interêt des deux Couronnes ; quoiqu'avant que de s'engager absolument, il espere, à nôtre interceſſion, d'obtenir quelque Argent des Espagnols pour aider à payer ses Troupes, & aussi de faire quelques réglemens avec l'Empereur, ce qui se traitera à Londres, entre les differens Ministres qui y sont, sous les auspices de Sa Majesté. Je sçai qu'en signant ce que je dois signer avec les Etats j'irai au delà de mes instructions, mais comme je suis persuadé, que cette affaire est entierement conforme aux intentions de Sa Majesté, & qu'elle est extrémement avantageuse à ce que nous nous sommes proposé pour le bien public ; je risquerai pour ce coup, en priant très humblement Sa Majesté de me pardonner si je manque en cela. Je croi que je serai obligé d'importuner demain vôtre Grandeur de quelque Apostille avant que de faire partir l'exprès qui portera les copies dont Sa Majesté doit envoyer la Ratification dans un Mois. J'espere que Sa Majesté n'attendra pas si long tems ; les Hollandois ont entrepris de donner la leur en quinse jours. Je suis, *Milord*,

De vôtre Grandeur le &c.

A la Haye le 24. Janvier 1668. *A*

A Milord Arlington.

MILORD,

Depuis que j'ai achevé ma longue Dépêche j'ai attendu à toute heure qu'on m'envoyât les Copies que Sa Majesté doit ratifier, mais je n'ai encore pû les avoir. Je m'imagine que ce retardement vient de ce qu'ils seroient bien aise qu'il y eut quelque intervalle entre ma lettre de Vendredi dernier, & la réception de ce Paquet; afin que Sa Majesté ait le tems de m'envoyer ses Ordres au sujet des Articles provisionels, quoiqu'à mon avis, qu'on les omette ou qu'on les insere dans le Traité, cela n'est pas de grande importance aux uns ni aux autres.

Je reçois dans ce moment les copies du Traité que je mets dans ce Paquet; afin que Sa Majesté envoye la Ratification aussitôt qu'il sera possible; du moins on le souhaite passionnement ici, & tout le Monde l'attend avec impatience. Les Etats ayant resolu d'obtenir celle de leurs Principaux en quinze jours de tems après la signature, & croyant qu'il est absolument necessaire que nous travaillons conjointement & de bonne

heure à prendre nos mésures ; pour nôtre armement, afin d'être en état de nous opposer à la France, en cas qu'elle continuë dans les dispositions, où il semble qu'elle soit à présent.

Mon Frere qui rendra cette depêche à vôtre Grandeur pourra l'informer de toutes les particularitez que j'ai pû omettre, & de tout ce que vous souhaiterez de sçavoir ; & ce qu'il ne sçaurat pas vôtre Grandeur pourra l'apprendre du Comte de Dona. Ce Ministre merite que vous fassiez connoissance avec lui, & que vous l'aidiez dans ses Négociations, du moins dans les commencemens ; & quand à la Forme & aux ceremonies ; car il est nôtre ami à tous égards.

Nous communiquâmes hier, Monsieur de Wit & moi, nos Traitez à l'Ambassadeur d'Espagne ; il fit paroître un peu de chagrin des conditions fâcheuses qu'il prétend avoir été imposées à l'Espagne par ce Traité, mais je croi que dans le cœur, il en étoit fort content. Je viens d'écrire une longue Lettre au Marquis de Castel-Rodrigo, & je le sollicite avec toute l'instance imaginable d'y donner son consentement, & aussi-tôt que j'aurai reçû la Ratification, j'irai à Bruxelles pour achever ce qu'il y a encore à faire.

Je ne puis m'empêcher de vous feliciter

en particulier sur l'heureux succès de cette affaire, car c'est principalement à vous & à Milord Garde des Sceaux que nous en sommes redevables. En effet vous avez toûjours apuyé l'un & l'autre les mesures que Sa Majesté avoit prises, qu'on regarde par tout comme les plus sages & plus heureuses qu'aucun Prince ait jamais pû prendre pour ses interêts ou pour l'avantage de ses voisins. Je n'aurois jamais fait si j'entreprenois de vous mander tout ce que j'entens dire à toutes sortes de personnes, & à tous momens sur ce sujet ; on pousse même les choses jusqu'à l'extravagance. Dieu veuille que Sa Majesté réüssisse toûjours de la même maniere dans toutes ses entreprises, & il ne me restera plus rien à souhaiter. Je suis,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A la Haye le 26. Janvier 1668.

A Mon-

A Monsieur le Chevalier Orlando Bridgman Garde des Sceaux.

MILORD;

Quoique je sois persuadé que vous verrez la longue depêche que j'ai envoyée à Milord Arlington, je n'ai pourtant pas voulu laisser partir mon frere sans me donner l'honneur de vous écrire, & vous témoigner ma reconnoissance de toutes les graces que vous m'avez faites, & de la bonne opinion que vous avez euë de moi, mêmes avant que j'eusse l'honneur d'être connu de vous. J'ose me flatter que je n'ai rien fait depuis ce tems-là qui m'en ait rendu indigne, comme je n'avois rien fait auparavant pour les meriter; & j'espere que l'heureux succès que j'ai eu depuis peu, ici, vous engagera à me continuer ce que je dois uniquement au bonheur que j'eus à Bruxelles, & au peu de séjour que je fis à Londres. Cependant je tacherai de me rendre digne de toutes vos bontez; & j'ose assurer vôtre Grandeur qu'il ne me sera pas difficile d'y réüssir, s'il ne faut pour cela, qu'être sensiblement reconnoissant, souhaiter avec ardeur de trouver les occa-

occasions de vous rendre mes très-humbles services ; & être rempli d'admiration & d'estime pour ces rares qualitez que j'ai découvertes en vous depuis le peu de tems que j'ai l'honneur de vous connoître.

Mais il faut que je quitte ce sujet pour vous feliciter de l'heureux succès dont nous sommes redevables à la fermeté que vôtre Grandeur & Milord Arlington ont fait paroître, en secondant & appuyant la resolution que Sa Majesté a prise. Tout le Monde en Général regarde cette démarche du Roi, comme la plus prudente qu'aucun Prince pût jamais faire, soit par rapport à ses interêts, soit par rapport à ceux de toute la Chrêtienté. Il ne me sieroit pas bien de dire à vôtre Grandeur tout ce qu'on dit, & les aplaudissemens qu'on donne, en cette occasion, à Sa Majesté & à ses Ministres ; de plus je n'aurois jamais fait si j'entrois dans ce détail ; mais je ne puis m'empêcher d'en tirer un bon préfage pour cette nouvelle année, & de bien esperer du nouveau Ministére qui sans doute contribuëra à l'honneur & à la prosperité du Roi & de ses Royaumes.

En Second lieu je vais rendre compte à vôtre Grandeur, suivant les ordres qu'elle m'en a donnez, de quelques particularitez dont je n'ai pas jugé à propos d'entretenir

tenir Milord Arlington, parce que je ne les ai pas crûës assez importantes pour meriter d'être communiquées à Sa Majesté & au Committé étranger, quoique j'estime pourtant qu'il est bon que quelqu'un des Ministres en soit informé, pour réüssir d'autant mieux dans la conduite des affaires ci après; & j'ose dire que quelques-unes de ces circonstances meritent bien qu'on y fasse quelques reflexions.

Lorsque je fus arrivé ici, dans la premiére Conference que j'eus avec Monsieur de Wit, je lui dis que je ne doutois point qu'il ne se souvint bien, que lorsque je passai par la Haye pour retourner en Angleterre, je lui avois fait connoître, sur quels Articles Sa Majesté souhaitoit de savoir son sentiment, afin de pouvoir par là entrevoir quel étoit celui des Etats sur la conjoncture presente des affaires de Flandre, & prendre les mésures conformement à ce qu'elle découvriroit; qu'à la verité le Roi mon Maître conjecturoit des Discours des Ambassadeurs Hollandois qui sont à Londres que les Etats ne seroient pas bien aise de voir les François se rendre Maîtres des Païs-Bas Espagnols; mais que Sa Majesté n'avoit pas trouvé qu'ils eussent rien de positif à lui dire sur ce sujet: que cela avoit engagé le Roi à m'envoyer secretement pour lui dire franchement

sa

sa pensée; que Sa Majesté étoit persuadée qu'il étoit homme d'honneur, & qu'il ne voudroit pas abuser de la confiance qu'elle avoit en lui; & que j'avois ordre aussi de lui demander quel étoit son sentiment s'il jugeoit à propos de me le dire: Qu'à l'égard de Sa Majesté elle ne croyoit pas qu'il fut de son interêt ni de celui de l'Europe en Général de souffrir que la France s'emparât de la Flandre; & qu'elle étoit resoluë de faire tous ses efforts pour prevenir ce malheur, pourvû que les Etats fussent dans la même pensée & que cela put se faire conjointement avec eux. Que pour cet effet le Roi mon Maître souhaitoit de sçavoir, si les Etats seroient d'humeur à vouloir traiter avec lui une Alliance deffensive entre les deux Nations, & offensive contre la France, en cas qu'elle voulut attaquer les Païs-Bas Espagnols. Je dis aussi à Monsieur de Wit qu'après avoir aplaudi à la résolution que Sa Majesté, prenoit & m'avoir témoigné sa reconnoissance de la confiance qu'elle avoit en lui, il m'avoit répondu, comme il pouvoit s'en souvenir, que les Etats seroient dans les mêmes sentimens, & qu'ils regardoient la conservation de la Flandre comme une chose à laquelle ils devoient le plus s'interesser, après avoir mis ordre à la sureté de leur propre Païs: qu'il avoit trouvé que Sa Majesté aussi-bien que les Etats avoient le

même

même interêt dans cette affaire, & qu'ils penſoient la même choſe ; mais que la méfiance qui étoit reſtée dans les eſprits, depuis la derniere querelle, avoit empêché Sa Majeſté & les Etats de s'ouvrir avec franchiſe ſur cet article. Mais que puis qu'il avoit plû à Sa Majeſté de ſe découvrir ſi obligeamment à lui, il me diroit avec plaiſir quelle étoit ſa penſée, ne pouvant pas me dire celle de ſes Maîtres : qu'il eſtimoit qu'il étoit abſolument neceſſaire d'entreprendre la deffence de la Flandre ; mais qu'on devoit auparavant éprouver, ſi on ne pourroit pas y réüſſir, en offrant conjointement la Mediation de l'Angleterre & de la Hollande aux deux Couronnes, & que ſi cela ne produiſoit aucun effet alors, il faudroit ſe reſoudre à en venir à une déclaration de guerre. Que je n'ignorois pas que les François avoient déja offert la Paix, à la conſideration des Etats qui leur avoient propoſé une Alternative qui devoit être au choix des Eſpagnols ; qu'il croyoit que nous devions offrir nôtre Mediation aux deux Couronnes ſur ce piélà, pour porter la France à accorder ce qu'elle a offert, & l'Eſpagne à accepter ce qu'on lui offre. Et que pour réüſſir dans ce projet, il étoit abſolument néceſſaire qu'il ſe fit une étroite Alliance entre Sa Majeſté & les Etats.

Que

Que pour ce qui étoit de faire une ligue offensive, cela ne se pouvoit pas, parce que c'étoit la Maxime des Etats de n'en faire aucune, sur tout en tems de Paix: Qu'à l'égard des Alliances deffensives ils en avoient avec plusieurs Princes, qu'il ne doutoit pas qu'ils ne fussent prêts à en traiter une avec Sa Majesté; & que quoi qu'il ne put pas me dire qu'elle seroit la pensée des Etats sur ce sujet, il venoit de me déclarer la sienne; que rarement il se trompoit dans le jugement qu'il faisoit de la disposition où sont ses Maîtres, mais que du moins il m'assuroit qu'il feroit tout son possible pour les engager à entrer dans ses sentimens & à prendre cette résolution.

Lorsque je lui eus dit cela, & que j'eus remarqué à son air qu'il demeuroit d'accord de tout le recit que je venois de lui faire de la conversation que nous avions euë ensemble; je lui demandai si tout ce que j'avois dit n'étoit pas vrai, & le priai de me dire si je m'étois trompé en lui repétant ce que je lui avois dit alors des sentimens du Roi mon Maître; & si j'avois rien ajouté ou changé aux discours qu'il m'avoit tenus en les representant à S. M. mot pour mot comme il venoit de les entendre. Il me répondit que tout cela étoit vrai, & qu'il s'en ressouvenoit fort bien; qu'il approuvoit un procedé aussi

exact

exact & auſſi ſincere que le mien, & que c'étoit là le moyen d'éviter toutes ſortes de mépriſes dans les Négociations que nous aurions enſemble.

Alors je dis à Monſieur de Wit, qu'auſſitôt que je fus arrivé en Angleterre je rendis un fidelle compte au Roi de cette converſation, ſans y rien changer; que ſur cela Sa Majeſté avoit pris tant de confiance en lui, & ſe répoſoit tellement ſur le credit qu'il avoit dans les Etats, que cela l'avoit portée à prendre ſans differer une reſolution ferme & conſtante de s'unir avec les Etats pour offrir ſa mediation aux deux Couronnes conjoinctement avec eux, aux Conditions dont ils conviendroient avec moi: mais que Sa Majeſté ſouhaitoit qu'elle fuſſent auſſi avantageuſes qu'on pourroit les obtenir des Etats, pour la conſervation de la Flandre, & pour le recouvrement des places dont elle auroit le plus de beſoin pour la mettre en ſureté à l'avenir; en ſecond lieu que Sa Majeſté vouloit conclure avec les Etats un Traité auſſi fort qu'on le pourroit faire, pour obliger la France à accepter la paix à ces conditions, & pour arrêter le progrès de ſes Armes en Flandre. Que Sa Majeſté croioit qu'il falloit commencer par faire un étroite Alliance entre l'Angleterre & la Hollande pour leur commune deffenſe;

ſe; que c'étoit dans cette vûë que le Roi mon Maître m'avoit envoyé vers les Etats avec un plein pouvoir, & le projet d'une Alliance deffenſive entre les deux Nations; & que pour ce qui regarde la Flandre Sa Majeſté agréroit les Méſures dont les Etats conviendroient avec moi.

Je remarquai que Monſieur de Wit écoutoit ce diſcours avec plaiſir, mais ce ne fut pas ſans en être ſurpris, car il n'attendoit pas de Sa Majeſté une réſolution auſſi prompte & auſſi vigoureuſe que celle-là. Il me dit que les Etats recevroient avec joye l'honneur & les Propoſitions que le Roi leur faiſoit; que je pouvois choiſir quel jour il me plairoit pour mon Audience ſans être obligé de la demander au Preſident de Semaine: qu'il étoit encore dans la même penſée où il avoit toûjours été, que les Etats ſe joindroient à Sa Majeſté pour offrir la Mediation aux deux Couronnes, quoique la France leur faſſe eſperer d'accepter celle qu'ils lui ont déja offerte: que les Provinces n'étoient pas d'accord des conditions auxquelles on devoit faire la Paix; que celle d'Utrecht vouloit qu'on ne conſultât que la juſtice, & qu'on obligeât la France de rendre à l'Eſpagne tout ce qu'elle lui avoit ôté, mais que la Hollande auſſi bien que la plûpart des autres Provinces ſont d'un autre avis, & que con-

conſidérant la ſituation de leurs propres affaires, & l'Etat où ſe trouve la France elles croioient qu'il valoit mieux s'en tenir à l'offre que cette Couronne avoit faite; cependant qu'il ne doutoit point qu'elles n'employaſſent des moyens plus efficaces ſi les François ſe retractoient des avances qu'ils ont faite aux Etats: qu'à l'égard de l'Alliance deffenſive dont je lui avois parlé; il ne ſavoit pas ſi la derniere playe pourroit ſouffrir cet appareil; mais qu'il ſonderoit les Etats là deſſus. Qu'il apprehendoit qu'ils ne cruſſent que ce ſeroit changer trop ſubitement d'intérêt, que de rompre entierement avec une Couronne dont ils étoient Alliez depuis ſi long-tems, pour prendre de nouveaux engagemens avec l'Angleterre dont l'Alliance étoit ſi incertaine, comme ils ne l'avoient que trop éprouvé.

Je lui répondis qu'ils ne pouvoient pas éviter d'en venir à une rupture avec la France, en faiſant un Traité avec nous, quelque precaution qu'ils puſſent y apporter: que cette Couronne ne nous voudroit pas moins de mal aux uns & aux autres, ſi nous arrêtions le progrès de ſes armes, que ſi nous l'obligions à rendre tout ce qu'elle a déja conquis: qu'il n'ignoroit pas que les François avoient formé, depuis long-tems, le deſſein de ſe rendre Maîtres des Païs-

Bas

Bas Eſpagnols; & qu'il ſçavoit bien auſſi que c'étoit leur interêt, puiſque cela leur donneroit un ſi grand avantage ſur les autres Etats de la Chrêtienté; qu'il n'étoit pas moins de nôtre interêt de les en empêcher, & qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour en venir à bout, que d'unir les deux Nations par une étroite Alliance: qu'ils ne ſe ſeroient pas plûtôt emparez de la Flandre qu'ils attaqueroient la Hollande, & que par conſequent les Etats avoient à preſent autant beſoin de la protection de l'Angleterre contre la France, qu'ils avoient crû, il y a trois ou quatre ans, avoir beſoin de celle de la France contre nous; qu'ils n'avoient qu'a choiſir de continuer à vivre en bonne intelligence avec la France juſqu'a ce qu'ils ſe voyent, auſſi bien que la Flandre, engloutis par ces fâcheux voiſins, ou bien de changer de meſure & de traiter avec Sa Majeſté une étoite Alliance pour la ſureté de la Flandre & de leur propre Païs, ſans ſe mettre en peine de ménager la France; en un mot que je ne voyois pas qu'il leur reſtât d'autre parti à prendre.

Monſieur de Wit avoüa que dans le projet que la France avoit fait au ſujet de la conquête de la Flandre, il y étoit fait mention des Traitez que cette Couronne avoit négociez avec les Etats ſous le Miniſtére du

Cardinal de Richelieu, pour partager ensemble les Païs-Bas Eſpagnols; qu'on leur avoit offert la même choſe depuis peu; & que lui même auroit donné dans ce piege, s'il n'avoit pas été perſuadé que le Voiſinage des François eſt dangereux; mais qu'il y avoit auſſi beaucoup à riſquer de l'autre côté; que les Etats étoient bien plus expoſez que le Roi; que les Eſpagnols étoient foibles, & que les Etats ne pouvoient pas prendre une grande confiance en eux, aprés les longues guerres qu'ils avoient euës enſemble; que quoiqu'il crût que les Princes d'Allemagne ſeroient bien aiſe d'écouter la Propoſition que Sa Majeſté leur faiſoit; il ne ſçavoit pourtant pas, juſqu'a quel point la Suéde pouvoit être engagée avec la France, & qu'il y avoit du danger pour eux ayant cette Couronne à leur dos dans le Duché de Bremen; qu'enfin on ne ſçavoit pas combien le Roi & ſes Miniſtres perſiſteroient dans la reſolution qu'ils avoient priſe, quoiqu'elle parût appuyée ſur des fondemens auſſi fermes que prudens, ſçavoir ceux de nôtre veritable interêt, & de nôtre conſervation; que s'ils rompoient avec la France pour s'unir avec Sa Majeſté, & qu'après cela on vint à changer de deſſein en Angleterre, leur ruïne ſeroit inévitable, qu'il ne connoiſſoit pas les perſon-

nes

nes qui ſont à preſent dans le Miniſtere; qu'ainſi il n'en pouvoit rien dire; mais qu'il n'avoit que trop connu le Caractére des Miniſtres précédens, & à propos de cela il me dit bien des choſes ſur l'irreſolution que nous avions fait paroître dans toute nôtre conduite depuis le rétabliſſement de Sa Majeſté, & conclût ſes reflexions en me diſant que nôtre peu de fermeté nous ſeroit à la fin fatale. Il ne me dit pas ſur quoi étoit fondée ſon opinion; mais il ajoûta, *que depuis le tems de la Reine Elizabet, il n'y avoit eu qu'une fluctuation perpetuelle en la conduite de l'Angleterre*, avec laquelle on ne pouvoit jamais prendre des meſures pour deux années de tems. Après qu'il eut fini, je vis qu'il paroiſſoit mélancolique & un peu irreſolu, je lui dis qu'à l'égard de l'interêt de la Hollande, il le connoiſſoit mieux que moi, & qu'il étoit plus capable d'en juger; que lors que j'aurois eu mon Audience, & conferé une fois avec les Commiſſaires, je verrois bien-tôt en quoi les Etats faiſoient conſiſter leurs interêts; Que pour ce qui eſt du danger dont il m'avoit parlé, j'avoüois qu'ils ſeroient les premiers expoſez aux attaques de la France, & nous en ſuite; que c'étoit par cette raiſon là même qu'ils devoient faire le premier pas pour s'en mettre à couvert; qu'à l'égard de

Digitized by Google

la Suéde je n'avois point d'ordre de Négocier avec ſes Miniſtres, mais que comme j'étois bien informé des intentions du Roi, je ferois tout mon poſſible pour apuyer tout ce qui pouroit contribuer à les faire reüſſir, & que, s'il le jugeoit à propos, je parlerois au Comte de Dona Ambaſſadeur de Suéde, pour ſçavoir s'il avoit ordre d'engager cette Couronne dans les méſures qu'on pourroit prendre pour aſſurer le répos de l'Europe; que ſi par ce moyen nous pouvions faire une Triple Alliance, je ne doute pas qu'il ne jugeat cette barriere aſſez forte pour arrêter les François; que pour ce qui étoit de l'irreſolution que nous avions fait paroître dans nôtre conduite, je ne pouvois que la déplorer ſans entreprendre de la juſtifier; mais que je n'aurois pas entrepris le Voyage de Hollande ſi je n'avois été fortement perſuadé que cette irreſolution étoit paſſée, & que les méſures que nous avions priſes étoient appuyées ſur des fondemens inébranlables; que je ne prétendois pas de connoître la penſée des autres, & que je ne pouvois répondre que de la mienne, mais que ſur ce ſujet je répondrois de Sa Majeſté, de Milord Arlington, & de vôtre Grandeur comme de moi même. En cette occaſion je n'oubliai pas à lui parler de l'interêt, & du reſſentiment qui avoient engagé le Roi

& ſes

& ſes Miniſtres à prendre cette réſolution : je finis en lui proteſtant que j'étois très perſuadé qu'elle ſeroit ferme & qu'on n'en prendroit point d'autre, ou que ſi ce malheur arrivoit, ce ne ſeroit jamais par mon moyen, & que j'étois bien ſûr que vôtre Grandeur ni Milord Arlington n'auroient point de part à ce changement de meſures.

Monſieur de Wit parut fort ſatisfait de ce que je lui avois dit, & m'aſſura qu'il travailleroit de bon cœur & de tout ſon pouvoir à faire reüſſir ce Traité; qu'il ſe confioit entierement ſur la parole de Sa Majeſté, & ſur le grand interêt qu'elle devoit prendre aux affaires dans la Conjoncture preſente, & qu'il ne vouloit pas douter de la ſincerité des Miniſtres, quoiqu'il ne les connût que par ce que je lui en avois di. Il me fit de grands complimens en mon particulier ſur la confiance qu'il avoit toûjours euë en moi, depuis la premiére viſite que je lui rendis en paſſant par ici après la fin de la guerre. Il finit en me priant de voir le Comte de Dona & d'examiner juſqu'où on pourroit engager la Suéde dans cette affaire.

Je prens la liberté de répreſenter à vôtre Grandeur toutes ces circonſtances, afin que ſçachant toutes les difficultez que j'ai rencontrées dans cette Négociations, & les

moyens dont il a fallu se servir pour les surmonter, & quelles avances j'ai été obligé de faire, vous & Milord Arlington puissiez mieux connoître quelles mesures il faut prendre, pour appuyer cette affaire & faciliter les autres que vous pourrez avoir, en rétablissant nôtre credit, que nous avons perdu par le peu de fermeté qu'on a remarqué dans nôtre conduite précédente; du moins soutenez par vôtre Constance le Caractere que vous vous étes acquis dans le Monde, & faites voir à Monsieur de Wit que je ne lui ai rien dit, qui ne soit très véritable lors que je lui ai parlé de vous.

J'allai ce soir-là chez le Comte de Dona, & passant par dessus les Ceremonies qui s'observent entre les Ministres, je montai à sa chambre, sans le faire avertir; je pris un siége & m'assis avant qu'il eut le tems de se lever. Je lui dis que j'esperois qu'il me pardonneroit la liberté que j'avois prise, lors qu'il sçauroit le sujet qui m'amenoit; que c'etoit une affaire où il s'agissoit de l'interêt de nos Maîtres; que dans l'établissement des Ceremonies, on avoit eu dessein de faciliter les Négociations, & non pas de les rendre plus difficiles; que je n'avois pas besoin de voir les autres Ambassadeurs qui sont à la Haye; qu'ainsi je ne me soucicis pas beaucoup des difficultez qui s'oppo-

soient

ſoient au commerce des Ambaſſadeurs avec les Envoyez; mais que croyant qu'il étoit abſolument néceſſaire pour le ſervice du Roi mon Maître que j'entretins une bonne correſpondance avec ſon Excellence, je m'étois réſolu de m'y prendre de cette maniére, & que, s'il vouloit bien me le permettre, j'agirois avec lui comme ſi nous nous connoiſſions depuis long tems.

Le Comte m'embraſſa, me fit de grands remercimens de l'honneur que je lui faiſois, me dit mille choſes obligeantes ſur la maniére libre & franche dont j'agiſſois avec lui, & m'aſſura qu'il étoit prêt d'agir avec la même franchiſe, & de me répondre ſans déguiſement à tout ce que je lui demanderois.

Après cela je lui fis le detail de tout ce que j'avois fait, tant en Angleterre qu'ici, juſques alors; je lui répreſentai les raiſons qui avoient engagé le Roi mon Maître à prendre cette réſolution: je lui fis voir qu'il s'agiſſoit de l'interêt de toute la Chrêtienté; je lui dis auſſi de quelle maniére Monſieur de Wit avoit réçû ma propoſition, & que j'eſperois de reüſſir; que je m'étois entretenu avec ce Miniſtre des moyens d'engager la Suéde à prendre les mêmes meſures, afin de faire une Triple Alliance pour nôtre deffence mutuelle, pour la ſureté de

la Flandre, & par conſéquent pour le ſalut de l'Europe ; que je n'ignorois pas comment la France avoit traité la Couronne de Suéde ces dernieres années ; que le Roi Son Maître avoit toûjours eu des liaiſons très étroites avec Sa Majeſté ; que le parti que je lui propoſois ne pouvoit être que très-honorable & avantageux à la Suéde, par rapport à ce qu'elle pourroit tirer de l'Eſpagne qui avoit beſoin de ſon Secours ; & que lors qu'il s'en preſenteroit une bonne occaſion, le Roi Son Maître pouvoit s'aſſurer que Sa Majeſté & les Etats emploiroient leurs bons offices pour engager cette Couronne à lui faire tous les avantages poſſibles, n'en pretendant aucun pour eux-mêmes, & n'ayant d'autre interêt dans cette affaire que celui du ſalut de la Flandre, de leur propre ſureté & du bien Public.

Le Comte de Dona donna de grandes loüanges à la réſolution que Sa Majeſté a priſe, & m'aſſura que la Suéde agiroit de concert avec le Roi mon Maître dans toutes les affaires qui auroient pour but le ſalut de l'Europe ; qu'il en étoit perſuadé par les inſtructions générales qu'il avoit ; mais que comme on n'avoit pas prévû cette affaire particuliere, on ne l'avoit point inſtruit là deſſus ; que ſi je réüſſiſſois dans ma Négociation, il feroit tous ſes efforts pour y engager

le

Digitized by Google

le Roi son Maître, regardant cette confédération, comme une chose fort honorable, puis qu'il s'agissoit du répos & du bonheur de toute la Chrêtienté: mais que pour répondre à ma franchise, il me diroit naïvement qu'il ne croyoit pas que je pusse réüssir; parce qu'il doutoit que Monsieur de Wit fut d'avis de rompre avec la France & de faire aucune liaison avec l'Angleterre, non-seulement à cause de ce qui s'étoit passé depuis peu entre les deux Nations, mais aussi à cause du Prince d'Orange dont ce Ministre ne doutoit pas que nous ne prissions les interêts lorsque nous en trouverions l'occasion, au lieu qu'il étoit sûr d'être appuyé par la France dans le dessein qu'il à de s'opposer à l'élévation de ce Jeune Prince; que cela lui faisoit croire que quand mêmes Monsieur de Wit n'oseroit pas s'opposer ouvertement à cette Alliance, à cause du panchant des Etats ou du Peuple, il ne manqueroit pourtant pas de faire joüer des ressorts secrets pour traverser ma Négociation, ou éluder la conclusion de ce Traité, sans qu'il parût que cela vint de lui: qu'en second lieu puisque les Etats ne pouvoient pas terminer cette affaire sans avoir auparavant l'aprobation de toutes les Provinces & Villes, il ne voyoit pas comment il seroit possible d'empêcher l'Ambassadeur de France de gagner quelqu'une de

ces Provinces ou Villes; & que s'il en gagnoit seulement une, cela suffisoit pour arrêter la conclusion de cette Alliance, puis que, suivant la constitution de ce Gouvernement, on ne peut faire un nouveau Traité sans le consentement unanime de toutes les Villes; Qu'il ne me disoit pas cela pour me d'écourager; qu'au contraire il me souhaitoit de tout son cœur un heureux succès pour plusieurs raisons; & entre autres, parce qu'il étoit fort attaché au service de la Maison d'Orange, à qui l'Union de l'Angleterre & de la Hollande ne pouvoit qu'être fort avantageuse: & qu'il me promettoit encore une fois que lors qu'il en seroit tems, il feroit tout son possible pour engager le Roi son Maître à prendre les mêmes mesures.

Dans la seconde Conference que j'eus avec Monsieur de Wit, je lui dis ce qui s'étoit passé entre le Comte de Dona & moi; il en parût fort satisfait, & me dit que quoique nous ne dussions pas croire que ce Ministre eut des pouvoirs assez étendus pour travailler conjointement avec nous à la conclusion de cette affaire, nous pouvions toûjours faire un instrument qui laisseroit à la Suéde la liberté d'entrer dans nôtre Alliance comme principale partie contractante. Monsieur de Wit me dit aussi que le Comte de Dona avoit assez de credit à la Cour de Suéde

de pour pouvoir esperer que nous réüssirons par son moyen, principalement lorsque nous lui ferons concevoir quelque esperance d'obtenir des Subsides de l'Espagne, qui seront assez considerables pour recompenser les Suédois de ce qu'ils perdront en rompant avec la France.

Lorsque Monsieur de Wit eut fini, je lui demandai de quelle maniere il croyoit qu'il faudroit nous y prendre pour Négocier ce Traité; je lui dis que je n'aurois pas de peine à predire quel sort cette affaire auroit, si on s'arrêtoit aux formalitez ordinaires, & si on l'envoyoit par les Députez des differentes Provinces & Villes pour avoir le consentement de leurs Principaux. Que j'étois sûr que cela ne se pouvoit faire en moins d'un mois ou de six Semaines, & qu'il n'y auroit rien de si aisé à l'Ambassadeur de France que de gagner pendant ce tems-là quelqu'un de ces Membres par quelque somme d'Argent qu'il répandroit parmi les Principaux habitans des petites Villes; & d'empêcher par-là, le Traité le plus important à toute l'Europe & aux deux Nations en particulier, dont on ait entendu parler depuis plusieurs Siécles: qu'à moins que les Etats ne vouluſſent se resoudre à conclure & signer ce Traité sans differer, & après cela en demander l'approbation de leurs Provinces & Villes, je ne dou-

tois point qu'il n'échoüat, & qu'il n'y falloit plus penſer.

Monſieur de Wit me dit qu'il croyoit que cela étoit impoſſible; que c'étoit une choſe qui ne s'étoit jamais pratiquée depuis l'établiſſement de leur République; que quoique les Etats Généraux euſſent le pouvoir de ſigner un Traité, ils ne pouvoient pourtant pas le ratifier ſans conſulter leurs Principaux; qu'il y iroit de leurs têtes s'ils le ſignoient, & que leurs Principaux ne l'aprouvant pas, ils leur demandaſſent compte de ce qu'ils auroient fait ſans ordre; qu'il eſperoit qu'on pourroit obſerver toutes les formalitez ordinaires en trois Semaines de temps, & qu'on prendroit tout le ſoin imaginable pour prevenir les intrigues de l'Ambaſſadeur de France.

J'abregeai ce diſcours, & lui dis, que j'étois toûjours dans la même penſée, qu'il étoit néceſſaire que je concluſſe ce Traité avec les Commiſſaires; & qu'en ſuite les Etats le ſignaſſent, ce qui ſe pouvoit faire en quatre ou cinq jours; & que les Députez ne devoient pas douter d'obtenir l'aprobation & le conſentement de leurs Principaux ſur une affaire où le public étoit ſi intereſſé! qu'en mon particulier je ne ſavois pas, ſi on differoit cette Négociation, comment on prendroit cette affaire en Angleterre, & quel changement cela pourroit apporter à

à mes

à mes instructions; sans compter que ce delai seul étoit suffisant pour nous faire échoüer dans nôtre entreprise: que j'avois à present des pouvoirs pour conclure une ligue de la derniere importance pour le salut de la Flandre & de la Hollande; que si ce Traité échoüoit par la trop grande precaution des Députez sur un point où il ne s'agit que de quelques formalitez, je croiois qu'il y iroit de leurs têtes à bien plus juste titre que s'ils le signoient à present, qu'ils croyent que leurs Principaux le ratifiéront avec plaisir. Voilà tout ce que je dis à Monsieur de Wit; vôtre Grandeur aura veu dans la longue depêche que j'ai envoyée à Milord Arlington, tout ce qui s'est passé pendant le Cours de cette affaire, & lorsque j'eus ma premiere Audience; je vous prie de communiquer à sa Grandeur les particularitez dont je vous ai entretenu, afin que connoissant la maniére dont cet enfant à été conçû & formé, & les douleurs qu'il a causez avant que de naître, vous puissiez plus facilement trouver les alimens qui lui conviendront le mieux pour le fortifier, & le rendre capable d'achever les grandes aventures auxquelles il semble qu'il soit destiné. Je suis toûjours avec autant de sincerité que de passion.

Milord,

De vôtre Grandeur, le &c.

A la Haye le 27. Janvier 1668.

A Monsieur Godolphin.

MONSIEUR,

Quoique nôtre Commerce ait été long-tems interrompu, j'ai crû cependant qu'il étoit nécessaire de le recommencer, & de vous dire les raisons qui m'ont empêché de vous écrire, afin que vous ne vous imaginiez pas que vôtre long silence ait été cause du mien. Sur la fin du mois dernier je passai par par ici, avec des ordres secrets du Roi, de sonder s'il étoit possible la pensée des Etats sur ce qui fait à present la querelle entre les deux Couronnes, & tacher de découvrir s'ils voudroient s'unir avec Sa Majesté pour faire la guerre, oupour retablir la Paix en Europe. D'ici j'allai à Londre pour rendre compte à Sa Majesté de la commission qu'elle m'avoit donnée. Après y avoir été cinq jours on me renvoya ici revêtu du caractere d'Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté auprès des Etats, avec un plein pouvoir de négocier & conclure un Traité, que Sa Majesté estimoit nécessaire pour nôtre sureté commune & pour le repos de l'Europe dans la conjoncture presente. J'arrivai ici le six du cou-

courant; le dix huit j'eus ma premiere audience, & le vint & trois je signai avec les Commissaires que les Etats m'avoient donnez & qui en avoient un plein pouvoir, trois differens instrumens du present Traité; le premier contenant une Alliance deffensive & perpetuelle entre Sa Majesté & les Etats contre toutes sortes de personnes, sans exception, qui pourroient attaquer l'une des deux Nations, avec un engagement reciproque de se fournir l'un à l'autre, en cas de besoin, quarante Vaisseaux de guerre dont il y en doit avoir quatorze depuis soixante jusqu'à quatre vint pieces de Canon avec quatre cens hommes d'équipage chacun l'un portant l'autre, & quatorze depuis quarante jusqu'à soixante pieces de Canon avec trois cens hommes d'équipage chacun; & des autres douze Vaisseaux il ne doit point y en avoir de moindre que de trente six pieces de Canon & cent cinquante hommes d'équipage; & outre cela six mille hommes de pié & quatre cens Chevaux, ou une somme d'argent à la place, au choix de ceux qui seront attaquez, laquelle somme doit être renduë trois ans après la fin de la guerre; & on a reglé dans le Traité les sommes d'argent qui doivent être payées à proportion du secours qui sera donné.

Le second instrument contient les engage-

gemens reciproques où nous ſommes entrez pour diſpoſer la France à faire la Paix & laiſſer la Flandre en repos en acceptant une des Alternatives qu'on à déja propoſées; & pareillement pour obliger l'Eſpagne à l'accepter avant la fin du mois de Mai: mais en cas qu'on en fit difficulté, on eſt covenu qu'on diſpoſeroit la France à ceſſer tous actes d'hoſtilité, & à laiſſer entiérement aux confédérez le ſoin de procurer ce qu'on s'eſt propoſé en faiſant cette Alliance.

Le troiziéme inſtrument renferme de certains articles ſéparez entre Sa Majeſté & les Etats, qui ont été ſignez en même tems, & qui ſont de même force que le Traité, mais qu'on ne peut confier au papier.

On ne peut pas s'imaigner la joye & l'étonnement que la concluſion de ce Traité a cauſé ici; principalement lors qu'on conſidere qu'on n'y a employé que cinq jours; il ne ſeroit pas moins difficile, d'exprimer les loüanges qu'on donne aux meſures que Sa Majeſté a priſes, qu'on regarde comme les plus ſages & les mieux concertées qu'aucun Prince pouvoit prendre dans la conjoncture preſente, tant pour ſon interêt que pour l'avantage de ſes voiſins; les reflexions que l'on fait ſur la maniere dont on s'eſt conduit dans cette affaire font auſſi beaucoup d'honneur à nos Miniſtres, ce Traité ayant été achevé preſ-

que

que auſſi-tôt que l'on ſçût à Londres que j'étois parti, & avant même qu'aucun des Ambaſſadeurs qui étoient en Angleterre ſoupçonnât le ſujet de mon voyage.

Trois jours après que nous eumes Signé ce Traité, l'Ambaſſadeur de Suéde ſigna conjointement avec moi & avec les Commiſſaires des Etats, un autre inſtrument par lequel le Roi ſon Maître s'engage d'entrer dans cette Alliance comme principal contractant, auſſi-tôt que par nos bons offices, il aura été ſatisfait de quelques prétentions qu'il a ſur l'Empereur & ſur l'Eſpagne. Après cela le Comte de Dona partit pour l'Angleterre où on doit negocier le reſte de cette affaire. Il y eſt allé en qualité d'Ambaſſadeur de la Couronne de Suéde; mon Frere Henri Temple l'a accompagné, & a porté avec lui la Rélation de toute cette affaire, & les Traitez Signez pour les faire ratifier. On eſt convenu d'un mois pour la ratification, mais les Etats ont promis la leur dans quinze jours après la ſignature. Quand on aura fait l'échange des ratifications je retournerai à Bruxelles pour voir l'iſſuë de cette affaire qui eſt à preſent le ſujet des reflexions & de l'entretien de toute la Chrêtienté, & qui ſera comme la régle des meſures que la plûpart des autres Princes prendront.

Je croi que Milord Sandwich eſt en chemin,

min, c'eſt pourqvoi je me contenterai de vous aſſurer que je ſuis,

Milord,

De vôtre Grandeur le &c.

A la Haye le 28. *Janvier* 1668.

Au Roi.

SIRE,

J'ai eu l'honneur d'eſſayer, dans mon dernier voyage de Hollande, le Jacht de vôtre Majeſté, qui aſſurément eſt à l'épreuve; car nous fumes attaquez d'une ſi violente tempête que tous ceux qui étoient dedans diſoient n'en avoir jamais vû de plus grande. La Fortune qui accompagne toûjours vôtre Majeſté dans toutes ſes entrepriſes nous fit découvrir une Chaloupe de Pilote à quelque diſtance de la côte qui nous conduiſit heureuſement au Port; ſans cela nous aurions paſſé ſur Mer, une nuit, telle que je ne voudrois pas en paſſer une ſemblable pour tout ce que vôtre Majeſté pourroit me donner, à moins que ce ne fut pour le ſervice de vôtre Majeſté & pour meriter ſes faveurs. Si nous avions

avions fait naufrage, vôtre Majeſté auroit perdu un Capitaine fort honnête homme & fort diligent avec ſeize pauvres Matelots ſi mouillez, ſi fatiguez & ſi battus de la Tempête que j'en ai encore autant de compaſſion quand j'y ſonge, que j'en avois lorſque nous étions dans le Peril. Je ne puis m'empêcher de dire à vôtre Majeſté, que ſi c'eſt ſon deſſein d'employer ce Jacht à de pareils paſſages, il eſt néceſſaire qu'il y ait cinq ou ſix Matelots de plus; au reſte je ne croi pas qu'il y ait encore un ſemblable Vaiſſeau au monde. J'ai pris l'occaſion de ſon retour en Angleterre pour rendre compte à Milord Arlington de l'heureux ſuccès avec lequel j'ai terminé l'affaire dont j'étois chargé; & le Comte de Dona s'eſt auſſi ſervi de la même occaſion pour paſſer en Angleterre. La Converſation de ce Miniſtre ſera plus agréable à Sa Majeſté que tout ce que je pourrois lui écrire; il merite que vôtre Majeſté lui faſſe un bon accuëil, tant à cauſe de ſes belles qualitez, que parce qu'il a beaucoup de zele pour le ſervice & pour la perſonne de vôtre Majeſté.

Je ne puis finir cette Lettre ſans prendre la liberté de feliciter vôtre Majeſté de l'heureux ſuccès que j'ai eu dans la Négociation de l'affaire dont elle m'avoit chargé; on donne mille applaudiſſemens aux méſures

quelle

qu'elle a priſes; & on ne ſe laſſe point de dire que ce ſont les plus ſages, les mieux concertées & les plus avantageuſes que vôtre Majeſté pût prendre, tant pour le bonheur de ſes Royaumes que pour la ſureté de ſes voiſins, & que jamais Prince n'a acquiſtant d'honneur que vous en avez acquis en cette occaſion. Le ſuccès extraordinaire que vous avez eu a entierement répondu au bonheur qui accompagne toûjours vôtre Majeſté; & ce ſuccès eſt ſi ſurprenant que lorſque l'on en parle ici, c'eſt en des termes tout à fait extraordinaires, pour ne pas dire outrez.

Dieu veuille conſerver vôtre Majeſté, preſider toûjours dans ſes Conſeils, & la combler de toutes ſortes de bonheurs; ce ſera alors que je ſerai au comble de mes ſouhaits, ne me reſtant plus rien à deſirer ſinon que vôtre Majeſté me pardonne les fautes que je puis avoir faites, & qu'elle ait pour agréable le zele ſincere & le profond reſpect de,

SIRE,

Vôtre très-humble, très-fidelle & trés-obéiſſant ſujet & ſerviteur.

A la Haye le 29. Janvier 1668.

A Mon-

A Monsieur de Gourville.

MONSIEUR,

Je viens de recevoir par les soins obligeans de Monsieur le Rhingrave, vôtre lettre du 28. du passé; & je me réjoüis extrémement d'occuper encore quelque place dans vôtre souvenir, après tant de divertissemens goutez en Allemagne; ce ne seroit pas la premiere fois qu'ils auroient fait oublier des choses plus importantes que ma personne: Mais il ne falloit pas moins que les plaisirs que je sçai que vous avez gouté, & la nouvelle marque que vous me donnez de vôtre amitié, pour me consoler de vôtre absence. Je croi au reste que vous l'aviez concertée avec tous mes voyages en Hollande; car voici le troisieme que j'y fais depuis celui de Breda, sans vous y trouver, vous, dis-je, qui ne pouviez passer trois mois sans y aller, quand même il auroit fallu pour cela quitter vos orangers & les mignonnes de Bruxelles.

Je n'ai point de nouvelles à vous mander; le Resident de Lunebourg m'ayant assuré qu'il vous avoit appris la conclusion du Traité que nous avons fait ici. J'attens de jour

en

en jour les ratifications. On veut à toute force me faire paſſer ici pour habile homme, à cauſe que j'ai achevé & ſigné en cinq jours un Traité ſi important pour tôute la Chrêtienté: Mais je vous dirai le ſecret; quand on arrâche les choſes de leur centre, il faut du tems & de la peine, & même de l'addreſſe pour les faire mouvoir; mais lors qu'il n'eſt queſtion que de les y ramener, la nature y aide ſi puiſſamment, qu'il ne faut quaſi que leur donner le branle: Or, je croi qu'une étroite Alliance eſt le centre de nos deux Nations. Il y a encore un accident qui a fort contribuë à cette affaire; c'eſt la parfaite confiance qui nous a reciproquement unis Monſieur le Penſionnaire & moi: il ſe louë de moi & de ma maniere d'agir, qui, comme vous ſçavez, éſt toûjours franche & ouverte; & moi, je me louë infiniment de lui; j'en ai toutes les raiſons du monde, & je dois à toute ſa conduite les éloges qu'il donne à la mienne: je le régarde comme un des plus grands Genies que j'ai connus, avec cela, très homme de bien; d'un commerce également aiſé, ſoit dans les négotiatiations, ſoit dans la converſation. Enfin la confiance eſt preſentement rétablie entre les deux Nations; & je la croi même plus entiere que s'il n'y avoit jamais eu de guerre. Pour les affaires generales,

rales, je ne vous ſçaurois dire autre choſe, ſi non; que nôtre deſſein unanime eſt de donner la paix & la tranquilité à toute la Chrêtienté; de ſorte que ſi la France le veut, elle l'aura ce printems; ſi elle ne le veut pas (ainſi que le dit Monſieur le Comte d'Eſtrades, qui ajoute, que du moins ce ne ſera pas d'une paix de nôtre façon) elle aura tout ſon ſoul de guerre. Touchant la Convention à Aix juſqu'à ce que nous ayons réponce de France & de Bruxelles, je ne vous en ſçaurois rien dire. Nous leur avons déja donné avis de nôtre Ligue defenſive, & de nôtre Traité ou projet de paix.

Du moins ceci ſervira à fournir une nouvelle ſanté dans vos feſtins Allemans, lors que les anciennes auront fait leur ronde accoutumée; & cela vous fera en même tems ſouvenir de,

Monſieur,

Vôtre &c.

De la Haye le 7. Fevrier 1668.

A Mi-

A Milord Arlington.

MILORD,

On a eu autant de joye ici, en voyant arriver les Ratifications que l'on en avoit eu lors qu'on aprit la conclusion du Traité ; je crains que celles des Etats ne soient un peu plus long-tems à venir, quoique ce retardement ne soit causé que par l'Assemblée des Etats de Frise & de Zelande ; mais on envoya hier de nouvelles depêches pour en presser l'expedition ; & Monsieur de Wit m'a assuré que je les aurai au plus tard le vintiéme de ce mois, il espere mêmes quelles arriveront plûtôt. Je ferai tout mon possible pour les avoir ; & aussi-tôt que l'échange en sera faite je demanderai mon Audience de Congé, & irai incontinent à Bruxelles pour continuer d'y agir conformement aux instructions de Sa Majesté. Je ne puis pas dire quel succès j'y aurai, parce que je ne sais pas de quelle maniere le Marquis de Castel-Rodrigo aura reçû nôtre Projet de Paix, n'ayant pas reçû un mot de réponse à toutes les lettres que je lui écrites sur ce sujet : je souhaite que quelqu'une de ses chimeres ne lui ait pas fait envisager ce Projet tout

tout autrement qu'il ne devroit, pour peu qu'il conſidere la ſituation preſente des affaires d'Eſpagne ; car en cas qu'il ſe ſoit mis quelqu'une de ſes viſions dans l'eſprit, je ſuis ſûr qu'il me dira qu'il n'eſt pas raiſonnable que l'Eſpagne donne ſon Argent pour perdre ſes Villes ; mais que ſi Sa Majeſté veut entreprendre leur defence, elle ne manquera point d'Argent tant que les Indes en fourniront ; c'eſt pourquoi il faudra employer les bons Offices du Comte de Molina, & du Baron de l'Iſola pour lui faire entendre raiſon là-deſſus ; & en mon particulier je ferai tous mes efforts, conjointement avec eux, pour le diſpoſer non ſeulement à accepter l'Alternative, mais encore à la lui faire recevoir comme la preuve la plus convainquante que le Roi leur puiſſe donner, pour le preſent, de ſa bonne volonté, & comme un acheminement à une Alliance défenſive entre nous, l'Angleterre, & l'Eſpagne pour la ſureté de tous ſes Païs en Général.

Je ferai tout mon poſſible pour lui inſpirer les ſentimens que nous ſouhaitons qu'il ait ; mais je croi qu'il me ſera plus facile de réüſſir auprès des deux Miniſtres qui ſont ici, car ils ont plus de capacité que ce Gouverneur, & ſeront par conſéquent mieux diſpoſez à comprendre ce que je leur dirai ſur

ce ſujet ; & ce qu'ils diront au Marquis de Caſtel-Rodrigo fera beaucoup plus d'impreſſion ſur ſon eſprit que tout ce que je pourois lui dire. Pour ce qui eſt de l'Argent que les Etats doivent fournir, ſur les Villes de Gueldre que les Eſpagnols leur engageront, Monſieur de Wit a remis cette affaire, juſqu'à ce que l'on ait eu avis que le Marquis de Caſtel-Rodrigo aura accepté le Projet ; après quoi le Baron de Bargeick reviendra ici pour l'ajuſter ; & en cas que les François refuſaſſent ce qu'on leur propoſe, & qu'on fût obligé d'en venir à une guerre, je ne doute point qu'on n'en vienne aiſément à bout, le Marquis de Caſtel-Rodrigo ayant déja offert Ruremond & Venlo ; il eſt vrai pourtant que Monſieur de Wit inſiſte encore pour obtenir le Fort de Gelre & deux autres près de Sluys que le Marquis dit n'avoir point ordre d'engager.

On ne ſe met pas fort en peine ici de l'expédition des François dans la Franche Comté, parce qu'on eſpere que cela diſpoſera les Eſpagnols à accepter la Paix, conformement au projet que nous en avons fait ; & peut-être auſſi qu'on pourra faire quelque échange d'une partie de la Franche-Comté avec les Villes de Flandres dont les François ſe ſont emparez, & qui ſont pour ainſi dire, dans le cœur de la Monarchie Eſpagno-

pagnole ſçavoir Courtrai, Tournai, Oudenard & Ath. Au reſte on prétend faire obtenir la Paix à l'Eſpagne, ſans qu'il lui en coûte autre choſe que ce que les François poſſedoient lorſque nous avons Signé nôtre Traité, quelques nouveaux progrès qu'ils puiſſent faire; & en cas que la France en vienne à un refus, ou qu'elle cherche quelque ſubterfuge, je crois que les Hollandois ſe diſpoſeront facilement à faire la guerre.

J'aurois dû vous dire plûtôt que dans tous les Articles de ce Traité les Etats ont évité de ſe ſervir du terme de Médiation, & qu'ils ne ſont pas d'avis que nous l'employons dans les Négociations que nous ferons avec la France; parce qu'ils diſent que cela ſemble ne convenir qu'à la Neutralité, au lieu que ſi nous ne pouvons pas réüſſir à faire la Paix, nous nous ſommes engagez par ce Traité à prendre parti dans cette guerre.

Pour ce qui eſt du chemin qu'il faudra tenir, ſuppoſé que les François par leur refus nous obligent à faire la guerre; Monſieur de Wit me dit, qu'il eſt d'avis qu'on mette nos Troupes dans les Villes de Flandres pour les defendre, ou pour arrêter les François par des Siéges qui leur couteront beaucoup, & leur feront perdre bien du tems, pendant que d'un autre côté nous tâ-

cherons de nous emparer de quelques-unes de leur Villes Maritimes, ou du moins nous ravagerons leurs Côtes ſeparément, par le moyen de nos Flotes tant pour les forcer à diviſer leurs Troupes & à faire diverſion que pour fomenter tous les mécontentemens qui pourroient s'élever dans leur Païs en une ſemblable occaſion. Lorſque je lui répondis qu'il ſeroit plus ſûr pour nous, & que nous leur ferions plus de mal, ſi joignant nos Flotes enſemble, nous attaquions une même Place conjointement; il me dit qu'il ne voyoit pas comment il ſeroit poſſible de le faire, à cauſe de l'Article du Pavillon, & il inſiſta fort ſur ce point, diſant qu'il n'y avoit plus que cela qui pût brouiller les deux Nations enſemble; étant d'ailleurs unies par un interêt mutuel & ayant ajuſté toutes les affaires du Commerce qui pouvoient ſouffrir quelque difficulté. Tout ce que je pus obtenir de lui ſur cet Article c'eſt qu'ils rendroient aux Vaiſſeaux du Roi, lors qu'ils les rencontreroient en Mer tous les Honneurs que leurs Ambaſſadeurs auſſi-bien que ceux des autres Princes rendent en Angleterre à la propre perſonne de Sa Majeſté, c'eſt-à-dire de ſe découvrir les premiers & de ſe couvrir les derniers; & qu'ainſi tous leurs Vaiſſeaux ameneroient le Pavillon lors qu'ils rencontreroient les nô-

nôtres pourvû qu'après cela nos Vaiſſeaux le baiſſaſſent par civilité pour les leurs, & que leurs Vaiſſeaux garderoient le Pavillon bas juſqu'à ce que les nôtres l'euſſent remis. Je lui répondis que je ne pouvois rien lui dire ſur une affaire auſſi délicate que celle-là ; mais que je croyois que ſi jamais nous en venions à un accommodement ſur cet Article, ce ne devoit pas être par un Traité mais par un Concert entre les Miniſtres des deux Nations ; que les Etats devoient auparavant donner un ordre poſitif à tous leurs Capitaines d'amener le Pavillon devant les Vaiſſeaux de Sa Majeſté, lors qu'ils les rencontreront dans la Manche ; & en même tems en faire compliment à Sa Majeſté dans une lettre qu'ils lui écriroient, comme d'une réſolution qu'ils auroient priſe en conſideration de l'Alliance qu'ils ont Traitée avec elle : & qu'en ſuite Sa Majeſté y ayant égard pourroit preſcrire à ſes Capitaines de quelle maniere ils devroient agir avec les Vaiſſeaux d'un Etat qui a des liaiſons ſi étroites avec l'Angleterre.

Monſieur de Wit me dit qu'il étoit prêt de donner les mains à tous les expediens qu'on pourroit trouver, & qu'il eſperoit que lorſque je ſerois de retour en Angleterre je viendrois à bout de cette affaire avec autant de bonheur que j'en ai eu dans toutes

les autres : Que Sa Majesté verroit qu'il feroit tout son possible pour lui faire rendre toute la defference qu'elle peut souhaiter en cette occasion, pourvû qu'elle n'exige pas que les Hollandois reconnoissent la Souveraineté des Mers que nous prétendons avoir ; parce qu'ils aimeroient mieux perir que d'accorder cet Article. Mais que dans tout ce qui se passeroit à cet égard, ils nous laisseroient en liberté de l'interprêter comme nous le jugerions à propos, & se contenteroient d'en penser ce que bon leur sembleroit.

A l'égard des Articles Provisionnels, pour lesquels j'avois engagé ma parole, ce qui avoit facilité la Négociation du Traité, je dis à Monsieur de Wit, que Sa Majesté me permettoit de faire ce que je leur avois promis ; & aussi de convenir d'un Article pour l'assemblée des Commissaires des deux Nations, qui acheveront de régler ce qu'il y a encore de defectueux ; qui changeront ce qu'on jugera à propos de changer, & qui retrancheront tout ce qu'il y a de superflu ; en sorte qu'il semble que cet Article separé soit un Traité Original ; ce qui nous sera bien plus honorable que de nous arrêter à copier les François : Que quoique Sa Majesté eut bien voulu avoir cette complaisance pour les Etats, elle souhaitoit pourtant qu'on renvoyât cette affaire

aux

aux Commiſſaires. Je voulus bien leur donner à entendre que Sa Majeſté leur avoit accordé cela ſans repugnance, afin que voyant combien le Roi étoit indifferent ſur ce point, ils n'inſiſtaſſent pas tant pour l'obtenir; car on remarque que les hommes ſouhaitent ordinairement avec plus d'ardeur ce qu'on fait difficulté de leur donner, ou bien afin de leur faire valoir unechoſe qui ne coûte rien à Sa Majeſté, en cas qu'ils inſiſtaſſent là-deſſus, comme une très grande obligation que les Etats lui ont, qui doit les porter dans une autre occaſion à nous accorder quelque point important.

Monſieur de Wit parut fort ſatisfait de la condeſcendance que Sa Majeſté a euë pour les Etats; & me pria de lui dire ſi je ſçavois quels changemens ou quelles additions Sa Majeſté ſouhaitoit qu'on fit au Traité, & qu'il ne doutoit pas que nous n'en vinſions à bout en vint quatre heures; mais qu'il voudroit bien que cela ne paſſât pas par d'autres mains, & ne demeurât pas imparfait, pour les raiſons que je vous ai mandées dans une de mes dernieres lettres. Après bien des diſcours, voyant qu'il n'y avoit pas moyen de l'éviter, nous convinmes qu'on termineroit cette affaire, & qu'on dreſſeroit en même tems un Article fort ample concernant l'aſſemblée des Commiſſaires; &

après avoir établi la perpetuité de ce Concert, je tâcherai d'y faire inserer ces mots, *Aut quousque saltem ex utriusque partis consensu indicentur Commissarii*, ou quelque termes semblables: & aussi dans le préambule de cet instrument particulier quelques expressions de cette nature; *ut omnibus innotescat quam sincerâ sanctaque fide nuper contractæ Amicitiæ non modo in præsens sed in posteros colendæ cavere voluerunt; Et; Ad divellenda penitus quæcunque non modo dissentionum, sed & litium & Altercationum semina; Et; ad præcidendam spem omnem & expectationem quorumcumque prædictam Amicitiam novis Altercationibus labefactactatam iri interesse possit.* C'est ce qui me vient à present dans l'esprit sur ce sujet, & ce que je mettrai en ordre pour demain au matin que nous devons nous assembler. Voilà tout ce que je puis faire en cette occasion pour avancer l'échange des Ratifications, & pour rendre nôtre Alliance plus ferme & plus durable. Je suis très fâché que cela ne se puisse pas faire autrement, puisque vôtre Grandeur me dit que S. M. le souhaiteroit; & si vous ne m'aviez pas envoyé après l'arrivée du Traité une explication de ce que l'on m'avoit écrit en chifre que je n'entendois point, la chose auroit été selon le souhait de Sa Majesté, & j'aurois été dégagé de la parole

que

que j'avois donnée; mais je crois que ce n'auroit pas été tant mieux, car cela auroit laissé du mécontentement dans leur esprit, ce que nous avons évité par ce moyen, & dans une Lettre que Milord Garde des Seaux m'a fait l'honneur de m'écrire, je vois qu'il ne fait pas grand cas de cette affaire pourvû qu'elle se soit terminée de la maniére dont je l'avois promis; & que je sais que vous & lui ne voudriez pas qu'une personne qui est au service de Sa Majesté passât pour un homme sans parole.

Comme il ne part point de poste avant la fin de la semaine, j'ai resolu d'envoyer cette Dépêche par le Jacht qui a aporté mon frere ici, qui je crois, à ordre de retourner incessamment; mais je ne sais par quelle voye je vous enverrai les Ratifications des Hollandois, à moins qu'on n'envoye un autre Jacht pour les venir querir dans huit ou dix jours; & pour cet effet je les laisserai à Monsieur Carter qui est dans la Maison de Milord Cravent, & qui a soin de toutes ses affaires; & il les rendra à telle personne qu'il vous plaira, en lui donnant une Lettre de vôtre main: ce qui, à mon avis, sera beaucoup mieux que de risquer à les porter avec moi à Bruxelles. Je suis,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

De la Haye le 12. *Fevrier* 1658.

J'avois oublié de vous parler du Memoire que je vous envoye qu'on presenta hier aux Etats, & qui me fut aporté par leur ordre avec ce Compliment; *qu'ils ne recevroient rien sans me le communiquer.* Ils ont résolu, sur la réponse du Marquis de Castel Rodrigo d'envoyer aussi à Aix pour traiter la Paix; mais ils attendront à se determiner sur le nombre ou la qualité des personnes qu'ils y doivent envoyer jusqu'à ce qu'ils ayent apris si ce Gouverneur y ira lui-même, ou s'il y enverra quelque Deputé, ce qui dépendra de l'arrivée de Don Jean. Les Etats estiment aussi-bien que moi qu'on ne doit pas s'imaginer que les François commencent aucun Traité à bonne intention, à moins qu'ils ne consentent à une suspension d'Armes pendant le cours de la Negociation, & que pour cet effet il faut que nous insistions conjonctement sur ce point à la Cour de France.

A Mon-

A Monsieur le Chevalier Bridgman Garde des Sceaux.

MILORD,

Mon Frere m'a rendu la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; vous m'y donnez tant de marques de vôtre bonté, & cela en des termes si obligeans & si extraordinaires qu'il m'est aussi difficile de vous en témoigner ma reconnoissance, qu'il m'est impossible de les meriter ; c'est pourquoi je ne l'entreprendrai pas, sachant que j'y réüssirois fort-mal ; mais j'espere que le tems & l'attache inviolable que j'aurai toûjours pour vous, vous feront connoître combien je suis sensible aux obligations que je vous ai ; & jusqu'à quel point j'estime l'honneut que vous me faites de vous souvenir de moi.

J'ai écrit une longue Lettre à Milord Arlington que j'ai envoyée par le Jacht, croyant que cette voye est sûre. Cette Lettre vous informera des dispositions où l'on est ici, de l'état present de nôtre Alliance, & du sort qu'elle aura si on continuë à agir comme l'on a commencé ; & sur ce sujet je

ſuis tout-à-fait de vôtre ſentiment, & crois, comme vous, que la fermeté de cette Alliance eſt le véritable interêt des deux Nations, & qu'il n'y a rien au monde qui puiſſe faire plus d'honneur à Sa Majeſté, ni qui ſoit plus capable de contribuer au bonheur, à la Sureté, & au contentement de ſes ſujets. Avant que de quitter la Haye, je ne manquerai pas de faire valoir auprès de Monſieur de Wit & des autres Commiſſaires l'aſſurance que vous me donnez de contribuer de tout vôtre pouvoir à l'affermiſſement de cette Alliance; & je n'aurai pas de peine à les en perſuader; car je puis vous dire avec verité que la bonne opinion que l'on à conçûë de vous & de Milord Arlington à beaucoup contribué au ſuccès de ma derniére Négociation, & que vôtre droiture & vôtre attachement au veritable interêt du Royaume ont été la ſource & l'origine de tout l'honneur, que vous & les autres ont bien voulu dire que j'avois acquis dans le menagement de cette affaire.

J'aurois tort de ne pas vous remercier des offres réïterées que vous avez bien voulu me faire de m'appuyer de vôtre credit dans les occaſions où il s'agira de mes interéts. J'en ai toute la reconnoiſſance imaginable, & vous ſuplie très-humblement d'avoir la bonté d'aider ma femme dans les ſollicitations qu'elle

qu'elle fera pour le payement de mes apointemens, pendant que je ſerai hors du Royaume; puiſque le peu de bien que j'ai, pendant la vie de mon Pere, n'eſt pas ſuffiſant pour me mettre en état de ſervir Sa Majeſté, ſans être obligé de l'importuner lorſque je ſuis en arriére de cinq ou ſix mois; c'eſt pourquoi, puiſque vous m'en avez donné la permiſſion, j'écrirai à ma femme de s'adreſſer à vous lors qu'elle commencera à ſolliciter; & afin que vous m'accordiez cette grace plus volontiers, je vous promets que je ne demanderai jamais que ce que le Roi à jugé à propos de m'aſſigner, quoique cette ſomme ſoit plus modique que celle que l'on donne à des Miniſtres qui, comme je l'ai apris, ſont dans des Païs où on n'eſt pas obligé à tant de dépence qu'ici; mais cela m'eſt fort indifferent, & je ſuis très content de vivre de la maniere que Sa Majeſté le juge à propos tant que j'aurai l'honneur d'être à ſon ſervice, en depenſant les apointemens qu'elle me donne & mon revenu ſans aller au delà; & je crains qu'à preſent que les Fonds d'Anvers, dont je les avois toûjours tirez, par la faveur de Milord Arlington quoique ce fût en quelque façon contre la volonté des Commiſſaires, je crains dis-je que ces fonds venant à manquer je ne ſois obligé d'atendre plus long-tems, pour avoir

mon Argent de l'Echiquier, que l'état où je me trouve ne le requiert, & c'eſt ce qui me fait prendre la liberté d'avoir recours à vôtre Grandeur; ce que je n'aurois pourtant pas fait, ſi de vous même vous ne me l'aviez déja propoſé deux fois.

Au reſte Milord j'ai mille actions de graces à vous rendre de la maniere obligeante dont vous vous interreſſez à ma fortune; ce que mon frere m'a dit, ſur ce ſujet, par vôtre ordre me fait bien ſentir les obligations que je vous ai; & j'avouë que * l'affaire dont vous lui avez parlé ſeroit extremement conforme à mon inclination; mais tant que j'aurai l'honneur de ſervir Sa Majeſté je ne prendrai jamais la liberté de lui rien demander, & j'attendrai ſes faveurs, ſans impatience, & ſans l'importuner. De plus je vois que tout le Monde ici, & en Flandre me deſtine un autre emploi ce Printems, du moins pour deux mois, ſuppoſé qu'on travaille au Traité de Paix à Aix; croyant que puiſque j'ai eu tant de part à ce qui eſt déja fait, il y a apparence qu'on m'employera auſſi dans cette affaire, qui eſt comme une ſuite de l'autre: & je ne puis m'empêcher de vous avouër que puiſque la plûpart du Monde s'eſt mis cette penſée dans l'eſprit, s'il arrive autrement j'aurai lieu de croire

que

* C'étoit de le faire Sécrétaire d'Etat.

Digitized by Google

que Sa Majesté n'est pas satisfaite de ma conduite : & je serois bien aise qu'on se servit de moi en cette occasion où il s'agit d'une affaire dont je suis déja instruit, sans compter que je connois le caractere des Ministres avec qui il faudra Négocier ; cependant je n'ai rien à dire si Sa Majesté trouve quelqu'un qui en soit plus propre que moi : que si elle m'en croit capable & qu'elle juge à propos, à cause que le Marquis de Castel-Rodrigo doit se trouver dans cette Assemblée, d'y envoyer une personne d'une qualité distinguée pour soutenir l'honneur du Caractere ; je la suplie de vouloir bien m'employer sous elle.

Je suis confus de vous avoir tant parlé de moi & de mes affaires, & je vous suplie de vous souvenir que c'est vous mêmes qui m'y avez obligé ; & après cela je vous prie d'oublier tout ce que je viens de vous dire : car à parler franchement je me trouve fort bien comme je suis, étant d'un temperament si pesant, que je ne me ressouviens pas d'avoir souhaité de changer de condition en quelque état que j'aye été depuis plus de douze ans ; & mêmes lors qu'il l'a fallu faire ce n'a pas été sans quelque répugnance. Cependant je vous prie de communiquer à Milord Arlington, qui a toûjours eu tant de bonté pour moi, tout ce que vous penserez sur cette affaire ou sur d'au-

d'autres de pareille nature, & je ſerai très ſatisfait lorſque vous & lui diſpoſerez de ma deſtinée. Je ſuis,

Milord,

Vôtre &c.

A la Haye le 12. *Fevrier* 1668.

A Milord Garde des Sceaux.

MILORD,

Depuis que j'ai cacheté la lettre que j'ai pris la liberté de vous écrire, & le pacquet de Milord Arlington; Monſieur de Wit m'a prié avec tant d'inſtance de lui envoyer l'Article concernant l'aſſemblée des Commiſſaires que j'ai ſouhaité qu'on ajoutât aux Articles proviſionnels dans un nouvel inſtrument, que j'ai été obligé de le dreſſer du mieux qu'il m'a été poſſible, conformement aux inſtructions que j'ai reçûës de vous & de Milord Arlington. J'ai auſſi crû qu'il étoit à propos d'y faire un préambule pour montrer que cet accord eſt un effet de l'affection réciproque qui eſt entre les deux Nations, pour prevenir toutes les querelles qui pourroient rompre la bonne intelligence

ce qui eſt entre elle, & pour ôter à nos ennemis l'eſperance qu'ils pourroient avoir de parvenir à leur fins par le moyen de nos brouilleries. Je vous envoye une copie du Préambule & de l'Article, que j'ai été obligé de dreſſer auſſi promptement qu'il m'a été poſſible; & j'eſpere, ſi Monſieur de Wit veut le paſſer tel qu'il eſt, qu'il nous ſera beaucoup plus honorable & plus avantageux à tous égard que ſi on l'avoit omis. Je ſuplie vôtre Grandeur de le communiquer à Milord Arlington, & d'excuſer la peine que je vous donne, & que vous n'auriez pas euë ſi ſon pacquet n'avoit pas été fermé. Je ſuis,

Milord,

Vôtre &c.

A la Haye le 13. Fevrier 1668.

Proemium Tractatus inter Anglos & Hollandos. Febr. 13. 1668.

QUandoquidem annuente Divinâ Gratiâ, & conſpirante mutuarum rerum ſalute, aque ac Chriſtiani Orbis jam temporis neceſſitate; Vigeſimo tertio Die Januarii poximè elapſi, inter Sereniſſimum ——— & ———, conclu-

cluſum & ſignatum ſit Fœdus perpetuum defenſivum fortiſſimis utrinque tam mari quam terrâ præſtandis auxiliis communitum : Eodemque die alioque Inſtrumento, de rerum vicinarum tranquilitate, paceque Orbi Chriſtiano reſtituendâ inter Prædictum ——— & ——— pronis animis conſultum & conventum fuerit, adeoque nihil aliud protenus ſupereſſe videatur, quod tam mutuâ voluntate conflatam amicitiam & neceſſitudinem ullo demùm tempore interpellare poterit, præter controverſias de mercimoniorum ſpeciebus hic inde redigendis forſitan orituras, & ex incertâ vel ambiguâ ejuſmodi rerum utrinque adjudicatione forſitam etiam promovendis. Quo autem omnibus innoteſcat quàm ſincerâ ſanctâque fide Prædictus ——— & ——— nuper conflatæ amicitiæ non modo in præſens ſed & ad poſteros colendæ cavere voluerint, jamdemum ad divellenda quæcunque non modo diſſentionum ſed vel altercationum ſemina, præcidendamque penitus eorum Spem aut expectationem quorumcunque demùm prædictam amicitiam novis litibus concuſſam aut labefactatam iri intereſſe poterit. In ſubſequentes Articulos utrinque conventum eſt, qui pro normâ & Regulâ ejuſmodi rerum maritimarum & mercaturæ hic inde redigendæ mutuò & perpetuò obſervabuntur, aut quoſque ſaltèm ex utriuſque partis Arbitrio & Conſenſu Commiſſarii indi-

dicentur, & conveniant ad uberiorem iis de rebus omnibus Navigationisque Legibus tractatum, & communi utrinque commodo & ulteriore experientiâ dirigendum.

Sequuntur Articuli.

Concluſio.

CUm autem rerum omnium & Conventionum commoda aut Incommoda non niſi tractu temporis mutuæque experientiæ documentis penitus indagari poterunt; Conventum itaque eſt ut quocunque demum Tempore utrique Parti id viſum fuerit, ex communi Conſenſu indici & convenire poterunt utrinq; delegati Commiſſarii, quorum curæ erit, & operis quodcunque in ſupra memoratis Articulis defeciſſe reperietur, ſupplere, quodcunque autem incongruum & utrinque incommodum, mutare aut circumſcribere, & uberiorem demum hiſce de rebus omnibus Tractatum abſolvere prorſus & perlimare.

Aux

Aux Etats à ma premiere Audience.

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

SA Majeſté le Roi de la Grande Bretagne mon Maître ayant déja reſſenti les bons effets de la derniére Paix qui a été concluë à Breda avec V. H. & P. S. à ſa ſatisfaction particuliere & à celle de ſes Sujets en Général; & ne doutant pas que vos Seigneuries, & vos Peuples n'en ayent reſſenti les mêmes effets : Sa Majeſté a eſtimé qu'il n'y avoit rien qui fut plus propre à augmenter la ſatisfaction des deux Nations & à affermir leur ſureté, que l'accroiſſement de la confiance & de l'amitié qu'elle a contractée avec vos Seigneuries ; ce qui ne ſe peut faire qu'en traitant enſemble une Alliance encore plus étroite.

Et comme ainſi ſoit que Sa Majeſté ſe contentant de ces grands & puiſſans Etats dont elle eſt en poſſeſſion par la grace de Dieu & par le droit d'une ſucceſſion inconteſtable, ne ſouhaite rien de ce qui appartient à ſes voiſins & n'ait en vûë que la Paix & le repos de la Chrêtienté; Sa Majeſté eſt ſenſiblement touchée des miſeres aux quelles tant de pauvres peuples ſe voient expoſez par la continuation de la guerre qui s'eſt allumée

lumée entre les deux Couronnes voisines, & qui pourroit mettre toute l'Europe en feu si on n'en arrête les flammes. Et Sa Majesté croit qu'il n'y a point de moyen plus promt pour accommoder ce different, & par conséquent, pour rétablir la Paix dans la Chrêtienté que de s'unir avec V. H. & P. S. & avec leurs Alliez, pour offrir conjointement leur Mediation aux deux Couronnes qui sont presentement en guerre.

Ce sont là les raisons qui ont engagé le Roi mon Maître à m'envoyer vers vos Seigneuries, avec un plein pouvoir de traiter & conclure tout ce qui sera jugé necessaire pour parvenir à ces fins; & puisque pour venir à bout de cette Négociation il est absolument nécessaire d'y travailler avec toute la diligence imaginable, je prie vos Seigneuries de me donner tels Commissaires qu'elles jugeront à propos, avec qui je puisse traiter, & à qui je suis prêt de montrer le Plein pouvoir que Sa Majesté m'a donné pour cet effet.

A mon

A mon Audience de congé aux Etats Generaux.

Hauts & Puiſſans Seigneurs.

SA Majeſté le Roi de la Grande Bretagne mon Maître, ayant vû conclure ſi heureuſement, & en ſi peu de jours, trois divers traitez avec V. H. & P. S. par leſquels la ſeureté commune des deux Nations vient d'être rétablie; les ſemences de toutes les nouvelles diſcordes entierement deracinées, & le chemin à la paix & au répos ouvert pour la Chrêtienté, en cas que nos voiſins s'y portent avec la même ſoi & la même franchiſe qui nous la déja fait acheminer; Sa Majeſté croit n'avoir plus beſoin de moi en ce lieu, puiſque les Miniſtres ne ſervent & ne ſont propres qu'a cimenter & entretenir la confiance; mais la nôtre ſe voit établie ſur de ſi ſolides fondemens qu'elle n'aura plus beſoin des appuis ni des aides ordinaires.

C'eſt pourquoi Sa Majeſté ordonne mon retour à Bruxelles, pour y pourſuivre de concert avec V. S. en faveur de nos voiſins, ce que nous venons de conclure ici pour nous mêmes: Mais elle m'a commandé ſur

mon

mon depart d'assurer V. S. de sa part, que comme une chose n'est jamais mieux conservée que par les principes qui l'ont fait naître; aussi Sa Majesté ne manquera pas d'observer constamment tout ce qui vient d'être conclu, & cela avec autant de bonne foi, avec la même sincerité, & la même droiture de cœur, qu'on lui a vû témoigner lors qu'elle l'a fait négotier: Et Sa Majesté ne doute point que V. S. ne soient entierement resolus à tenir la même conduite à son égard; & c'est là le dernier sçeau qui doit être apposé de part & d'autre à nos Traitez pour preuve d'une parfaite confiance.

Pour ce qui me régarde en mon particulier, je ne sçaurois sortir d'ici sans me loüer hautement de la judicieuse, & sincere conduite de Vos H. & P. S. dans tout le cours de cette Negotiation, & particulierement de l'extrême prudence que vous avez fait paroître dans le choix de Messieurs les Commissaires que vous m'avez donné. Leur candeur, leur capacité consommée, leur ardeur, & leur application pour l'affaire proposée, n'ont pas peu contribué au bonheur & à la rapidité de la conclusion de nos Traitez. Pour moi, comme je me souviendrai toute ma vie avec joye, & même avec tendresse du court espace de tems que

j'ai

j'ai passé près de V. S. Aussi dans quelque lieu du monde que je sois appellé à passer ma vie; je ne negligerai jamais de contribuer par mes vœux, par toutes sortes de soins, & de services dont je me croirai capable, au maintien de cette mutuelle intelligence que je vois si heureusement retablie entre les deux Nations. Cependant je prierai Dieu ardamment de prendre vos H. & P. S. sous sa sainte protection.

Lettre de Recreance de la part des Etats. Au Roi de la Grande Bretagne.

SIRE,

Ce n'est que pour satisfaire à la coutume que nous nous donnons l'honneur d'écrire à vôtre Majesté, en réponse de la lettre qu'il lui a plû nous écrire au sujet de Monsieur le Chevalier Temple; car nous ne pouvons rien ajouter à ce que vôtre Majesté même a vû de sa conduite, par le succès de la Négociation qui lui avoit été confiée. Comme c'est une chose sans exemple que dans si peu de jours trois si importans Traitez ayent été ajustez, aussi pouvons nous dire que l'adresse, la

la vigilance, & la sincerité de ce Ministre sont aussi sans exemple. Nous sommes bien fort obligez à vôtre Majesté de ce qu'il lui a plû se servir d'un instrument si propre à achever d'étreindre le nœud d'amitié & de bonne intelligence que le Traité de Breda avoit commencé à serrer: & nous osons dire, qui si elle continue d'employer de semblales Ministres, le lien deviendra indissoluble, & elle en tirera toûjours une satisfaction toute particuliere aussi-bien que nous, qui après l'avoir remercié de tout nôtre cœur de cette faveur, prierons Dieu.

Sire &c.

A la Haye le 18. *de Fevr.* 1668.

Monsieur de Wit à Milord Arlington.

MONSIEUR,

Comme il n'étoit pas possible d'envoyer ici un Ministre plus capable ni plus propre pour le naturel & le genie de cette Nation que Monsieur le Chevalier Temple; aussi croi-je que l'on n'auroit pas pû choisir une

perſonne qui puiſſe ou veuille plus équitablement juger de la diſpoſition en laquelle il a trouvé les Etats à répondre aux bonnes intentions du Roi de la Grande Bretagne. Il ne doit pas être moins ſatisfait de la promptitude avec laquelle les Etats ont paſſé outre à la concluſion & ſignature des traitez pour leſquels il eſt venu ici qu'ils le ſont de ſa conduite, & de ſa belle maniere d'agir en toute la ſuite de ſa Negotiation. Il paroit Monſieur, que vous vous connoiſſez en hommes, & que vous ne donnez vôtre amitié qu'à ceux qui la meritent puiſque vous faites employer des perſonnes qui s'acquittent ſi dignement. Je m'eſtime heureux d'avoir eu à negotier avec lui, & de ce que par ſon moyen il vous a plû me donner un nouveau temoignage de vôtre Bienveillance. Pour ce qui eſt de la bonté que vous dites que Sa Majeſté a pour moi; je ne l'ai point meritée que par le reſpect que j'ai pour ſa perſonne Royale, dont je tâcherai de lui donner des preuves à toutes les occaſions qu'Elle me fera la grace de m'en faire naître. J'attens bien avec autant d'impatience celles où je vous puiſſe temoigner combien je ſuis ſenſible à toutes vos civilitez, que je reconnoitrai toûjours par une veritable eſtime pour vôtre merite, & par une très forte paſſion de vous faire voir que je ſuis

avec

avec autant de ſincerité que vous le pouvez deſirer,

Monſieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 14. *Fevrier* 1668.

Traité de la Triple Alliance.

COmme ainſi ſoit que par le dernier Traité de Paix conclu à Breda entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies, l'ancienne amitié & bonne correſpondence ait été, par la grace de Dieu, rétablie entre les deux Nations: & que pour ne laiſſer aucune occaſion de nouvelles diſcordes, & prevenir tous les nouveaux accidens qui pourroient alterer ladite amitié & bonne correſpondence entre les Sujets de l'un & de l'autre parti, on y ſoit convenu de quelques Articles & reglemens au ſujet de la Navigation, & du Commerce; & qu'il ait été plus particulierement conclu & arrêté par l'onziéme Article dudit Traité, que ledit Roi & leſdits Etats Généraux, comme Amis Alliez & Confederez ſeront obligez de defendre mutuellement les Droits, libertez, & Privileges

des ſujets l'un de l'autre, contre tous ceux qui voudroient troubler la Paix des uns ou des autres, par Mer ou par Terre, ou contre ceux, qui demeurant dans les Etats de l'un & de l'autre auroient été declarez ennemis publics par l'un ou par l'autre; & comme on n'a pas ſpecifié quels ſecours ils ſont obligez de ſe donner reciproquement l'un à l'autre; ledit Roi de la Grande Bretagne & leſdits Etats Généraux étant toûjours dans la reſolution d'affermir & executer de point en point ledit Traité; ont trouvé bon en premier lieu & avant toutes choſes, de confirmer ledit Traité conclu à Breda & leſdits reglemens de Navigation & de Commerce comme par ces preſentes ils le confirment, s'engageant par une obligation mutuelle & indiſſoluble de l'obſerver de bonne foi & de l'accomplir en tout & en chacune de ſes Parties, & d'ordonner à leurs ſujets de part & d'autre d'obſerver exactement & religieuſement leſdites ordonnances & reglemens conformement au veritable ſens & à la teneur dudit Traité & Articles; & pour mieux aſſurer & établir les ſecours que les deux parties ſe doivent donner reciproquement; ce que l'on n'a pas ſpecifié dans ledit Traité; & pour augmenter de plus en plus l'amitié & Alliance qui eſt entre ledit Roi & leſdits Etats Généraux, comme

auſſi pour ſe mettre en état, par une plus étroite Alliance, & union, de mieux pourvoir à la ſureté & à la defence mutuelle des deux Etats, & pour s'oppoſer avec plus de ſuccès aux pernicieux attentats, & hoſtilitez de toutes ſortes d'ennemis quelque pretexte qu'ils puiſſent prendre ; nous ſouſſignez, en vertu des Ordres & Pleinpouvoirs qui nous ont été donnez, qui ſeront inſerez ci-deſſous, conſentons & accordons, que ledit Roi de la Grande Bretagne, & leſdits Etats Généraux des Provinces-Unies ſoient mutuellement obligez unis & Alliez enſemble, comme en vertu de ces preſentes, ils ſont mutuellement obligez unis & Alliez par une perpetuelle Alliance défenſive, en la maniére & aux conditions ſuivantes.

I.

Que ſi aucun Prince, Etat, ou perſonne quelle qu'elle puiſſe être envahit ou entreprend d'envahir, ſous quelque prétexte que ce ſoit, les Territoires, Païs ou Places de la domination du Roi de la Grande Bretagne, ou exerce aucun Acte d'hoſtilité, par Mer ou par Terre contre ledit Roi ou ſes Sujets ; leſdits Etats Généraux ſeront obligez, comme ils y ſont obligez en vertu de ces preſentes, d'envoyer quarante Vaiſſeaux de guerre bien fournis de toutes choſes néceſſaires, au ſecours dudit Roi ; pour lui

aider à répouſſer toutes pareilles inſultes & Actes d'hoſtilité, & lui faire obtenir une reparation ſuffiſante des dommages qu'il auroit ſoufferts : bien entendu que deſdits quarante Vaiſſeaux, il y en aura quatorze de ſoixante à quatre-vingt pieces de gros Canon & quatre cens hommes chacun, à proportion de la grandeur de chaque Vaiſſeau : & quatorze de quarante à ſoixante pieces de Canon & tout au moins trois cens hommes l'un portant l'autre : & de tous les autres il n'y en aura point de moindre que de trente ſix pieces de Canon & cent cinquante hommes ; outre cela ils lui donneront un ſecours de ſix mille hommes de pié & de quatre cens chevaux, ou lui fourniront une ſomme d'Argent à proportion de la juſte Valeur dudit ſecours ſoit en tout ou partie, au chois dudit Roi. Tous ces ſecours ſeront fournis ſix Semaines après qu'on les aura démandez ; & ledit Roi rembourſera leſdits Etats de la ſomme totale dans l'eſpace de trois ans après la fin de la guerre.

I I.

Que ſi aucun Prince, Etat ou autre Perſonne quelle qu'elle ſoit, ſans exception, envahit, ou entreprend d'envahir, ſous quelque pretexte que ce puiſſe être, les Provinces-Unies, ou aucune place de leur dépendance, ou autres lieux où ils ayent de

leurs

leurs Soldats en Garniſon; ou exerce quelque Acte d'hoſtilité par Mer ou par Terre contre leſdits Etats Généraux, ou leurs ſujets; ledit Roi ſera obligé, comme il eſt obligé en vertu de ces preſentes, d'envoyer au ſecours deſdits Etats Généraux quarante Vaiſſeaux de Guerre bien équippez, & fournis de toutes choſes néceſſaires pour s'oppoſer conjointement avec eux à un pareil attentat & pour répouſſer toutes telles inſultes & Actes d'hoſtilité; & pour leur faire obtenir reparation des dommages qu'ils pourroient avoir ſoufferts: de ces quarante Vaiſſeaux, il y en aura quatorze de ſoixante à quatre-vint pieces de Canon, & quatre cens hommes d'équipage à proportion de la Grandeur de chaque Vaiſſeau: & quatorze de quarante à ſoixante pieces de Canon & tout au moins trois cens hommes d'équipage l'un portant l'autre; & des autres il n'y en aura point au deſſous de trente ſix pieces de Canon chacun, & cent cinquante hommes d'équipage. Outre cela ledit Roi leur fournira ſix mille hommes de pié & quatre cens Chevaux; ou leur donnera une ſomme d'Argent proportionnée à la juſte Valeur dudit ſecours, ſoit pour le tout, ou partie, aux choix deſdits Etats. Tous ces ſecours ſeront fournis ſix Semaines après qu'on les aura demandez: & leſdits Etats rembour-

bourſeront ledit Roi de tous les frais qu'il aura faits dans l'eſpace de trois ans après la fin de la guerre.

III.

Leſdits Vaiſſeaux de Guerre, & leſdites Troupes Auxiliaires, tant de Cavalerie que d'Infanterie, auſſi-bien que les Commandans deſdits Vaiſſeaux & Troupes, & tous les Officiers Subalternes, qui ſeront envoyez au ſecours de celui qui ſera attaqué, ſeront obligez de ſe ſoumettre à ſes volontez, & d'obeïr aux ordres de celui, ou de ceux qui auront le commandement en chef des Armées par Mer ou par Terre.

IV.

Or afin qu'on puiſſe faire un calcul exact des frais qui doivent être rembourſez trois ans après la fin de la guerre, & qu'on puiſſe regler la Valeur dudit ſecours en Argent comptant, au choix de celui qui ſera attaqué, ſoit pour le tout, ou partie de ladite Cavalerie ou Infanterie; on a jugé à propos de faire monter la Valeur des quatorze Vaiſſeaux montez de ſoixante juſqu'à quatre-vint pieces de Canon, à la Somme de dix-huit mille ſix cens & ſoixante ſix livres ſterlin, ou d'Argent d'Angleterre; les autres quatorze de quarante à ſoixante pieces de Canon ſont eſtimez quatorze mille livres ſterlins, & les autres, douze mille livres dite Monoye:

noye : au lieu des ſix mille hommes de pié on donnera ſept mille cinq cens livres ſterlin ; & pour les quatre cens Chevaux mille quatre cens livres ſterling par mois : laquelle Somme d'Argent ſera payée à Londres par le Roi de la Grande Bretagne, & à Amſterdam par les Etats Généraux ; ſuivant le Cours du change lors du payement. Mais à l'égard des ſix mille hommes de pié on payera les ſix mille livres ſterling le premier mois pour lever & équiper leſdits Soldats.

V.

Cette Alliance en tout ce qu'elle contient, ſera confirmée & ratifiée par ledit Roi de la Grande Bretagne & leſdits Etats Généraux des Provinces-Unies, par Lettres Patentes, de part & d'autre, Scelées du grand Sceau en duë & autentique forme, dans l'eſpace de quatre Semaines, ou plutôt s'il eſt poſſible ; & les inſtrumens mutuels de la ratification ſeront échangez de part & d'autre dans ledit eſpace de tems.

Ici ſuit la Copie des Plein-Pouvoirs donnez par le très Sereniſſime Roi de la Grande Bretagne &c.

Charles par la grace de Dieu Roi d'Angleterre, d'Ecoſſe, France & Irlande defenſeur de la Foi &c. à tous ceux, &c.

S'enſuit la Copie des Pouvoirs donnez par les Hauts & Puiſſants Seigneurs les Etats Généraux des Provinces-Unies.

Les Etats Généraux des Provinces-Unies des Païs-Bas, à tous ceux qui ces preſentes, &c.

En confirmation de ce Traité & de chacune de ces Parties, nous ſouſſignez y avons apliqué nôtre cachet, fait à la Haye en Hollande le 23. de Janvier, 1668.

Signé,

Pour le Roi d'Angleterre *Guillaume Temple.*

Pour les Etats

Gellicum.
Aſperen.
J. de Witte.
Crommon.
Unkel.
Jacob van Coeverden.
K. Isbrants.

LE Roi de la Grande Bretagne, & les Etats Généraux des Provinces-Unies voyant avec une ſenſible douleur les miſe-

res

res & Calamitez causées par la derniere guerre qui s'est allumée entre les deux Couronnes; & considerant que leurs voisins en ont déja ressenti les funestes effets, & que par une fatalité inévitable la plûpart des Princes & Etats de la Chrêtienté se verroient enfin envelopez dans les mêmes malheurs & calamitez, si on n'éteint ce feu avant qu'il soit plus grand: ont crû après le rétablissement de l'ancienne amitié & Alliance entre l'Angleterre & la Hollande, & la Conclusion d'une Paix entre les quatre Puissans Etats qui s'étoient vûs engagez dans cette guerre sanglante; qu'ils ne pouvoient mieux s'acquiter de leur devoir, & du Dépôt que Dieu leur a mis entre les mains, qu'en s'apliquant avec toute la diligence & le soin imaginable à chercher quelque expedient pour accommoder le different qui a causé la guerre entre les deux Couronnes, & principalement pour tâcher d'éteindre ce feu qui s'est allumé chez leurs voisins. Pour cet effet le Serenissime Roi de la Grande Bretagne & les Hauts & Puissants Etats des Provinces-Unies ayant avec beaucoup de peine & après de très-pressantes exortations, induit le Roi très-Chrêtien à déclarer solennement auxdits Etats Généraux qu'il étoit prêt à desarmer, pourvû que les Espagnols vouluſſent consentir à lui ceder en dûë forme

par un Traité de Paix, toutes les Places qu'il conquit la derniere Campagne; y compris les Forts, Chatelenies, & dépendances; ou bien lui transferer tous les droits qui leur reſtent ſur la Duché de Luxembourg, ou dans la Franche-Comté, avec Cambrai & le Cambreſis, Doüai, Aire, St. Omer, Berg St. Vinox, Furnes, & Lincken avec leurs Balliages, Chatelenies & autres dépendances; & qu'en cas qu'ils acceptent cette derniére Alternative le Roi Très-Chrêtien rendra au Roi d'Eſpagne toutes les Places & Territoires dont les François ſe ſont emparez par leurs Armes depuis qu'ils ſont entrez en Flandre: Pourvû que les Hauts & Puiſſants Etats Généraux promettent de leur côté, & ſe rendent Garands envers le Roi Très-Chrêtien, qu'ils porteront par leurs raiſons, & autres moyens efficaces, les Eſpagnols à accepter ces conditions. Ledit Roi de la Grande Bretagne, & leſdits Etats Généraux ont cru que dans cette conjoncture, & dans la ſituation preſente des affaires, ils ne pouvoient pas rendre un meilleur ſervice aux deux Rois, & aux autres Princes & Etats voiſins que de conſeiller & exhorter d'un commun accord, & obliger autant qu'il eſt en leur pouvoir, les deux Couronnes à faire la Paix aux conditions ci-deſſus mentionnées. A cette fin nous ſouſſignez,

en

en ayant Plein-pouvoir avons conclu & arrêté les Articles ſuivans.

I.

Que le Roi de la Grande Bretagne, & les Etats Généraux des Provinces-Unies, feront tous leurs efforts conjointement, ou ſeparément, pourvû qu'auparavant ils ſe communiquent réciproquement leurs intentions, & qu'elles ne ſoient pas contraires à cet accord, pour perſuader au Roi Très-Chrêtien de promettre & de s'engager en la meilleure forme que faire ſe pourra, & par un Traité ſolennel, au Roi de la Grande Bretagne, & auxdits Etats Généraux des Provinces-Unies; qu'il fera la Paix avec le Roi d'Eſpagne & traitera Alliance avec lui, ſans aucune exception ou reſerve ſous quelque pretexte ou pour quelque cauſe que ce pût être, pourvû que le Roi d'Eſpagne ſe laiſſe induire & perſuader par le Roi de la Grande Bretagne & leſdits Etats, à ceder au Roi Très-Chrêtien les Places dont il ſe rendit Maître la derniere Campagne dans les Païs-Bas, ou à lui donner l'équivalent, en lui mettant entre les mains les Places ci-deſſus mentionnées, ou d'autres dont il ſera convenu entre les parties interreſſées.

II.

Qu'on induira le Roi Très-Chrêtien a conſentir que la Treve des Païs-Bas ſoit pro-

longée jusqu'à la fin du mois de Mai, afin que le Roi de la Grande Bretagne & lesdits Etats Généraux puissent pendant ce tems-là, s'employer avec tout le soin & la diligence dont ils seront capables, pour tâcher de porter le Roi ou la Reine d'Espagne & leur Conseil à accepter les conditions ci-dessus mentionnées.

III.

Mais afin que le Roi Très-Chrêtien n'ait pas lieu de refuser la prolongation de la Treve; le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies s'engageront par le même Traité d'obliger l'Espagne à ceder à la France toutes les conquêtes que cette derniere Couronne fit l'année passée, ou à lui donner un équivalent dont on conviendra entre les deux parties.

IV.

Qu'on tâchera d'induire & persuader le Roi Très-Chrêtien à se reposer entiérement sur la promesse qu'on lui fait, & à ne plus troubler le repos des Païs-Bas par de nouveaux Actes d'hostilitez: en sorte que s'il arrivoit contre toute atente & esperance que le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies ne pussent pas, par leurs exhortations & solicitations pressantes, persuader aux Espagnols d'accep-

ter

ter leſdites conditions avant la fin du mois de Mai prochain ; & qu'il fut neceſſaire d'employer pour cet effet des moyens plus éficaces ; les François néanmoins ne pourront pas porter leurs armes dans les Terres ou ſur les Frontiéres des dits Païs-Bas ; mais le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux s'engageront de faire tout ce qui ſera néceſſaire pour obliger les Eſpagnols à accepter leſdites conditions de Paix ; & il ne ſera pas en la liberté du Roi Très-Chrêtien d'exercer aucun acte d'hoſtilité dans leſdites Provinces, ou de s'emparer d'aucune Ville, quand mêmes elle ſe rendroit volontairement ; à moins que le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux ne s'acquitaſſent pas des engagemens où ils ſont entrez.

V.

Que lorſque la Paix ſera faite entre les deux Couronnes ; non ſeulement le Roi de la Grande Bretagne, & les Etats Généraux, mais auſſi l'Empereur, & tous les Rois & Princes voiſins qui ſe croiront interreſſez à voir le repos de la Chrêtienté affermi, & les Païs-Bas rétablis dans leur premiere tranquilité, ſeront Garands & conſervateurs de la dite Paix : à ces fins on conviendra du nombre de Troupes, & autres moyens qu'il faudra employer, contre celui qui en freindra cette Paix ; afin d'arrêter ſes vexations

tions & de l'obliger à une juſte ſatisfaction envers la partie offenſée.

VI.

Que cet accord, en toutes ſes parties, ſera confirmé & ratifié par le dit Roi de la Grande Bretagne & leſdits Etats Généraux des Provinces-Unies, par leurs Lettres Patentes de part & d'autre ſcelées de leur Grand Sceau en la forme la plus autentique, dans l'eſpace de quatre ſemaines, ou plûtôt, s'il eſt poſſible; & que les inſtrumens de la ratification ſeront échangez de part & d'autre dans leſdites quatre ſemaines.

En foi & confirmation de quoi, nous ſouſſignez avons ſouſcrit & ſcelé les preſentes à la Haye en Hollande le 23. de Janvier 1668.

Signé comme ci-deſſus.

Articles ſéparez qui auront la même force & authorité que s'ils étoient inſerez dans le Traité conclu ce jourd'hui entre le Roi de la Grande Bretagne & les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies.

I.

COmme dans la ſuite de la Paix d'entre la France & l'Eſpagne il pouroit ſurvenir quelque difficulté au Sujet de la renonciation, on réglera la choſe de telle ſorte que s'il n'en étoit point fait mention dans le Traité, ou le formulaire en ſera conçû en tels termes, que le droit d'aucune des deux Couronnes n'en reçoive ni augmentation ni diminution; & au cas que le Roi d'Eſpagne ou celui de France n'y voulût point conſentir, le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies procederont contre le refuſant, comme il eſt convenu par les troiziéme, quatriéme & derniers Articles reſpectivement. A condition néanmoins que ſi le Roi d'Eſpagne refuſe, le Roi de France s'oblige reciproquement de ne ſe point ſervir de ſes Armes és Païs-Bas.

II. Que

II.

Que le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies, afin que chacun ſoit content de part & d'autre, s'obligeront de travailler de tout leur poſſible, à ce que la Paix d'entre l'Eſpagne & le Portugal ſe faſſe en même tems, à condition néanmoins que la France s'engage derechef, au cas que cette Négociation ne pût pas ſitôt être conduite à ſa fin, que cela ne l'empêchera point de faire la Paix avec l'Eſpagne; mais ſeulement il ſera libre au Roi T. C. de donner du ſecours au Roi de Portugal ſon Allié, pour faire diverſion des forces de l'ennemi, ou de quelque autre maniére comme il le trouvera plus à propos & plus avantageux. Et au cas que l'on puiſſe porter l'Eſpagne à conſentir à la Paix à la ſuſdite condition & qu'elle ſoit concluë, le Roi Très-Chrêtien ſera obligé de s'abſtenir & ne ſe plus mêler des affaires des Païs-Bas, comme étant apaiſées. Et ne lui ſera permis en aucune maniére de rien attenter contre leſdits Païs-Bas, ni à force ouverte ni par artifice, & qu'il ne demandera aucune ſatisfaction, ſous prétexte de deſpences ou debourſemens qu'il faudra faire dans la guerre de Portugal tant pour lever des troupes que pour autres frais de guerre: s'il arrivoit, durant cette guerre que les Troupes Auxiliaires de France vinſſent à occuper

cuper quelque place en Eſpagne ou en Italie, le Roi Très-Chrêtien les remettra à l'Eſpagne auſſi-tôt que la Paix ſera faite avec le Portugal. Mais ſi contre toute attente, l'Eſpagne néglige de faire la Paix avec le Roi de France, avec cette exception qu'il lui ſera loiſible, comme dit eſt, de ſecourir ſon Allié, en ce cas non attendu le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux ſeront tenus de faire en ſorte que l'Eſpagne y donne les mains, de maniere toutefois que reciproquement le Roi Très-Chrêtien s'oblige, comme au premier cas, qu'il ne portera point la guerre aux Pais-Bas.

III.

En cas que, contre toute attente, le Roi T. C. ne voulut pas promettre de ſigner le Traité de Paix, auſſi-tôt que l'Eſpagne cedera & ſe deſiſtera des places que la France a priſe dans la derniere expedition qu'elle accordera ou un équivalant, dont il ſera particulierement convenu, ou qu'il ne ſatisfit pas à ſes promeſſes, ou qu'il rejettât les cautions & preliminaires exprimez dans ledit Traité qui ſont neceſſaires pour prevenir ce qu'on peut juſtement craindre, ſçavoir que le Roi Très-Chrêtien voulut continuer de porter ſes Armes victorieuſes dans les Païs-Bas ſuſdits, qu'en toutes ces rencontres, comme auſſi au cas que par d'autres ſubterfuges ou artifices

il s'efforçât d'empêcher ou éluder la Conclusion de la Paix, l'Angleterre & les Provinces-Unies seront obligez de prendre le parti de l'Espagne & de faire la guerre à la France avec leurs forces unies par Terre & par Mer, pour la forcer de faire la Paix, non-seulement aux conditions susdites, mêmes Dieu venant à favoriser les Armes qu'on aura pris à cette fin, & si on le trouve à propos & convenable, on continuera la guerre, jusqu'à ce que les choses soient remises en l'état qu'elles étoient au tems du Traité des Pirennées.

I V.

Ces Articles séparez seront confirmez & ratifiez dans tout ce qu'ils contiennent par ledit Roi de la Grande Bretagne, & lesdits Etats Généraux des Provinces-Unies par leurs lettres Patentes de part & d'autre Scelées de leur grand Sceau en la maniere la plus autentique, dans le tems de quatre Semaines, & plûtôt s'il est possible; & les instrumens de la Ratification seront échangez de part & d'autre dans ledit tems de quatre Semaines. Fait à la Haye en Hollande le 23. de Janvier 1668.

Signé comme devant.

Acte

Acte de la Suéde.

LE Roi de la Grande, Bretagne, & les Etats Généraux des Provinces-Unies ayant ardemment ſouhaité que le Roi de Suéde entrât avec eux, comme principal contractant, dans l'alliance qui à été concluë & ſignée aujourd'hui par leurs Commiſſaires & Plenipotentiares pour procurer une promte & heureuſe Paix entre les deux Rois voiſins, & pour rétablir avec l'aſſiſtance divine la tranquilité & le répos en Europe; & le Roi de Suéde, dès le commencement de la querelle entre les deux Couronnes ayant lui-même fait connoître au Roi de la Grande Bretagne & aux Etats, ſes bonnes & ſinceres intentions auſſi-bien que le deſir qu'il avoit de s'unir & d'agir de concert avec eux dans l'affaire ci-deſſus mentionnée, tant à cauſe de l'étroite amitié & alliance qui l'engage dans les mêmes intetérêts, que pour leur aider à trouver tous les expediens imaginables pour rétablir la Paix & la bonne intelligence entre les deux Rois, proteſtant qu'il n'a attendu à ſe déclarer ouvertement ſur cette affaire, que par ce qu'il ſouhaitoit voir auparavant quelles meſures le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux prendroient, & qu'elle aſſiſtance

ce il faudroit donner & plusieurs autres choses de cette nature dont le dit Roi de Suéde souhaite d'être informé, afin qu'il puisse agir de concert avec le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Généraux des Provinces-Unies : pour ces raisons il a été trouvé expedient & avantageux pour le bien public de dresser cet instrument entre les Ministres, députez & Plenipotentiaires des dits Rois de Suéde & de la Grande Bretagne & ceux des dits Etats Généraux des Provinces-Unies ; par lequel instrument le Roi de Suéde d'une part, s'engage après qu'il aura été informé de tout ce qu'il souhaite de savoir, d'entrer dans la dite alliance, & d'agir également & de concertt avec le dit Roi de la Grande Bretagne & les dits Etats Généraux des Provinces-Unies, & de faire conjoinctement avec eux tout ce qu'ils jugeront nécessaire pour l'accomplissement de ce grand ouvrage ; & d'un autre coté on assurera le Roi de Suéde qu'on lui a reservé une place vuide & entiere pour entrer dans cette alliance en qualité de prinpcipal contractant, comme il y est invité affectueusement par ces presentes tant par le Roi de la Grande Bretagne que par les Etats Généraux des Provinces-Unies ; qui de leur côté employeront tous leurs bons offices pour engager l'Empereur & le Roi d'Espagne à terminer

ner tous les differends que le Roi de Suéde peut avoir avec eux, ſuivant la Juſtice & l'équité, & pour ce qui concerne les ſecours qu'on pretend du dit Roi, les Etats Généraux des Provinces-Unies ne manqueront pas d'envoyer en diligence des inſtructions aux Ambaſſadeurs qu'ils ont en Angleterre, afin que conjointement avec les Commiſſaires du Roi de la Grande Bretagne, & l'Ambaſſadeur extraordinaire du Roi de Suéde, qui eſt prêt à partir pour s'y rendre, & autres Miniſtres de pluſieurs Princes & Etats qui ſont interreſſez dans cette affaire; ils puiſſent prendre les meſures que l'on jugera néceſſaires & regler toutes choſes, de maniere que cette preſente union prenne la ſubſtance auſſi-bien que la forme d'une Triple Alliance: & chacun travaillera de ſon côté à inviter ſes Alliez en cas qu'il s'en trouve qui ayent la volonté d'y entrer. Fait à la Haye le $\frac{13}{23}$ de Janvier 1668.

Signé,

Chriſtophe Delphicus B. & Comte de Dhona.
Haraldus Appelboom.

A Mi.

A Milord Arlington.

MILORD,

Je ne croiois pas avoir l'honneur de vous écrire une autre Lettre d'Anvers, mais ayant été obligé d'y rester plus long-tems que je ne pensois, à cause du Marquis de Castel-Rodrigo qui n'en est parti que ce matin, & étant résolu de le suivre ce soir à Bruxelles, je craindrois que la poste ne fut partie lorsque j'y arriverai, & je serois fort fâché de laisser passer un ordinaire sans m'acquiter de mon devoir.

J'eus hier une Audience conjointement avec les Députez des Etats. Vôtre Grandeur verra ce qui s'y passa dans le Memoire que nous presentâmes & dans la Réponce que ce Gouverneur nous fit : nous avons envoyé l'un & l'autre ce matin à Paris, à Mr. le Chevalier Jean Trevor & à Mr. de Beuninghen ; esperant par leur moyen d'obtenir une suspension d'Armes, puisque le Marquis de Castel-Rodrigo a accepté la Treve au terme le plus court que la France l'a proposée, & qu'il est aussi prêt de l'accepter telle que Sa Majesté & les Etats l'ont offerte.

A l'égard de l'Alternative, nous n'avons en-

encore pû l'obliger à prendre aucune réſolution ; il s'en defend ſur la néceſſité qu'il y à de convenir auparavant avec nous des ſecours qu'on lui donnera, en cas que la France refuſe la Treve & l'Alternative. Le deſſein de ce Gouverneur eſt, de nous engager d'avance à prendre le parti de l'Eſpagne, en irritant la France qui ne manquera pas à ſe reſſentir des ménaces qu'on lui fait, & par ce moyen nous engager dans une longue guerre, que l'Eſpagne aimeroit beaucoup mieux ſoutenir conjoinctement avec nous que de ſe voir contrainte à faire la Paix ſuivant nôtre dernier projet ; & je croi qu'en cela cette Couronne ſuit ſon veritable interêt : à la verité celui de Hollande eſt fort different, & n'a pour but que l'accommodement entre les deux Royaumes, & de mettre quelqu'obſtacle à l'agrandiſſement des François.

Le Marquis de Caſtel-Rodrigo a fait tout ce qu'il a pu pour me perſuader qu'il eſt bien plus de nôtre interêt de nous unir avec l'Eſpagne pour faire la guerre, que de procurer une paix entre les deux Couronnes ; & que nous n'aurions du avoir pour but que d'engager la Hollande dans cette querelle ; pour le prouver, il allegue des raiſons tirées de l'Hiſtoire, & fondées ſur les diſpoſitions où ſe trouvent à preſent le peuple & le Parle-

ment. Je fais tous mes efforts pour lui mettre cette penſée hors de l'eſprit en l'aſſurant que quoique les Rois precedens ayent penſé ou fait, ou quoique les peuples ſouhaitent, & quelques diſcours qu'ils tiennent; le Roi qui eſt Maître abſolu de faire la Paix ou la guerre ne ſe laiſſera jamais porter par aucune conſideration, quelle qu'elle puiſſe être, à rompre avec la Hollande, mais au contraire qu'il agira toûjours de concert avec elle dans tout le cours de cette affaire, étant réſolu de ne s'engager pas plus avant dans la deffence de l'Eſpagne que les Hollandois ne s'y engageront. Qu'il y va de ſon honneur & de ſon interêt de ne point s'écarter d'une réſolution qu'il a priſe, & confirmée par tant de Traitez ſolennels; & que nous auſſi-bien que les Hollandois ſerons fort contens d'avoir la Paix & de continuer nôtre Commerce en répos; pourvû que nous n'ayons rien à craindre du trop grand agrandiſſement de la France; & je conclus enfin par de très preſſantes inſtances que je lui fais d'accepter l'Alternative, & la Paix ſuivant le projet que nous en avons fait; vôtre Grandeur aura un detail plus étendu de tout ce que je viens de lui dire dans les dépêches que j'ai envoyées à Mr. de Wit depuis mon arrivée en ce Païs; car je l'ai prié d'en envoyer les Copies aux

Am-

Ambaſſadeurs Hollandois qui ſont à Londres pour les communiquer à vôtre Grandeur ; ne pouvant pas le faire moi même, à cauſe du peu de compte qu'on peut faire ſur les Lettres qui vont par Newport, & auſſi parceque nous ne ſommes convenus d'aucun chifre.

Les Lettres d'Eſpagne arriverent hier, & & quoique je n'aye pas veu le Marquis de Caſtel-Rodrigo ; cependant ce que j'ai appris de ſon Secretaire & du Comte Monterei me donne lieu de croire que Don Jean eſt en chemin pour venir ici, & qu'il eſt déja ſur mer avec un ſecours d'hommes & d'argent dont on a grand beſoin, ſoit qu'on faſſe la Paix, ſoit qu'on continuë la guerre : je ne puis vous dire aucunes particularitez de cette nouvelle ; le bruit commun eſt qu'il amene huit mille Eſpagnols, & qu'il a ſix cens mille écus en eſpece & huit cens mille en lettres de change. Peut-être ſavez vous mieux en Angleterre que nous ne le ſavons ici, s'il eſt en chemin ; peut-être même le verrez vous plûtôt que nous ; du moins vous jugerez mieux que nous de quelle importance ſera ſon voyage, & s'il avancera ou rétardera les Négociations de la Paix. J'eſpere que vôtre Grandeur me donnera des inſtructions par le premier ordinaire, ſur la maniere dont je dois me conduire ici

ſuppoſé qu'il y vienne, car je ne croi jamais bien commencer une affaire ſi vous ne me donnez un fil pour me conduire, & je ne penſe jamais m'être bien acquitté de mon devoir que lors que j'ai vôtre aprobation, puiſqu'auſſi bien c'eſt de là que depend ma ſatisfaction & mon bonheur. Je ſuis,

Milord,

Vôtre &c.

A Anvers le 27. Fevrier 1668.

A Monſieur de Wit.

MONSIEUR,

J'ai éprouvé beaucoup de ſatisfaction, & reçû beaucoup d'honneur par vôtre Lettre du 25. de ce mois; & je ſuis fort aiſe de remarquer une auſſi grande conformité de ſentimens entre nous, depuis que nous nous ſommes ſéparez, qu'il y en a toûjours eu pendant mon ſejour à la Haye. Je vous écrirai à preſent de mon propre ancre, car c'eſt de celle de Monſieur le Marquis que je vous écrivis dernierement: il ne voulut point paroître ſatisfait, que je n'euſſe conſen-

Digitized by Google

ſenti à me charger du ſoin de vous écrire, & par là je me vis contraint à lui montrer ma lettre avant que de la fermer ; car il falloit qu'il jugeât ſi elle étoit conforme à ce qu'il m'avoit prié de vous mander ſur l'affaire qui en faiſoit le ſujet.

Dans ma premiere audience je l'avois ſi fort preſſé de ſe déclarer ſur l'alternative, & j'avois été ſi habile à lever toutes ſes difficultez, & à m'oppoſer à ſes delais qui étoient fondez ſur ſon manque de Pouvoirs ; mes inſtances étoient ſi fortes & ſi redoublées ; qu'il me dit enfin qu'il ſe diſpoſeroit à faire ce que j'exigeois de lui, pourvû qu'on pût porter la France à faire verifier dans les formes ſa renonciation dans le Parlement de Paris ; à ſe contenter d'un équivalent pour les Villes priſes, leſquelles ſont ſituées ſi avant dans le païs, & preſque au cœur de l'Etat, & enfin qu'en cas de refus de la part de la France, il ſeroit aſſûré du ſecours de l'Angleterre & de la Hollande, & que les deux Nations armeroient de concert. Au reſte, voici par où je réüſſis à vaincre ſa repugnance, & à obtenir ma demande ; je lui dis qu'en attendant l'arrivée des pleinpouvoirs, il fit ſous le bon plaiſir de la Reine d'Eſpagne, & *ad ratificandum*, la déclaration ſur laquelle je le preſſois.

A l'égard des conditions qu'il propoſe,

voici ce que je lui ai répondu ; que pour les deux premieres, ſavoir la Renonciation & l'Equivalent, qu'il ſe pouvoit promettre de nos ſoins & de nos offices mutuels tout ce que nous pourrions obtenir de la France en faveur de l'Eſpagne ; à quoi j'ai ajouté, qu'à l'égard de l'Equivalent, nôtre interêt commun demandoit qu'on preſſât cet Article, & qu'il fût accordé, afin qu'une plus forte barriere fût laiſſée entre la France & la Hollande. Que pour ce qui regardoit la Renonciation, nous la deſirions auſſi ; mais que nous ne croyons pas que ce fût une choſe ſur laquelle l'Eſpagne dût s'opiniâtrer ; puiſque nôtre Guarantie étoit l'unique ſeureté & la ſeule ſolide Renonciation, ſur laquelle il fût ſeur de ſe repoſer en cette occaſion. Qu'à l'égard de l'aſſurance qu'il vouloit avoir d'un ſecours, en cas que la France refuſât les Conditions ; je ne doutois point qu'il n'eût été inſtruit, du moins en ſubſtance, du contenu de nos Articles ſecrets touchant ce point là ; que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Haye m'avoit même dit, qu'un Juif d'Amſterdam lui en avoit fait tenir la copie, par où il devoit être aſſez inſtruit de nos engagemens mutuels, auſſi-bien que de nos Intentions pour l'Eſpagne ; qui étoient, non-ſeulement de l'aſſiſter en cas d'un refus de la part de la France, mais

de

de nous engager dans sa querelle, par la declaration d'une guerre ouverte en tournant toutes nos forces contre la France.

Après beaucoup de discours sur cette matiére, j'ai trouvé à propos, afin de le satisfaire pleinement sur l'Article du secours, pour lui faire évidemment sentir jusqu'où il pouvoit compter sur nous, dans l'affaire de la Renonciation, aussi-bien que pour lui ôter la pensée que Don Estavan de Gamarra lui avoit donnée de ma part, que peut-être y avoit il quelque chose dans les Articles par laquelle il paroîtroit que nous ne voulions pas forcer l'Espagne en cas d'un refus: pour toutes ces raisons dis-je, j'ai jugé à propos de lui lire nos trois Articles séparez, sans lui en laisser la copie; car il me declara, qu'il ne les avoit point reçûs de son Juif, mais qu'il en avoit vû la substance, & que c'étoit par le canal de ce Juif & du Baron de Bargeyck. Je ne sai pas si j'ai bien fait en les lui montrant; mais en cas que vous jugiez le contraire, j'espere que vous m'excuserez toûjours en faveur de mes bonnes Intentions, qui m'ont toûjours porté à déclarer ouvertement à ceux avec qui je traite, tous les sujets qu'ils ont de craindre & d'esperer. Le Marquis ne se formalisa pas de nos deux premiers Articles; il dit seulement, qu'il ne peut comprendre pourquoi les Etats qui

étoient n'agueres ennemis de Portugal, & à qui il reſte encore des choſes à demêler avec lui, ſouhaitoient ſi fort de voir accroitre leurs forces par une paix avec l'Eſpagne: je lui dis que ma penſée étoit, qu'ils preſſoient cette affaire, parce qu'ils croyoient que ſans la paix avec le Portugal, l'Eſpagne ne ſe verroit jamais en état de faire tête à la France, & de donner par ce moyen aux affaires de la Chrétienté le juſte équilibre qu'elles doivent avoir. Il ſe contenta de cela, & ne parla plus de l'affaire de la Renonciation. Mais à l'égard du ſecours que nous promettons, il me dit, que les termes de l'Article troiſiéme étoient aſſez forts, mais trop generaux; & qu'après qu'ils auroient accepté l'Alternative, la France pourroit encore pendant les mois de Mars & d'Avril, faire quelques tentatives ſur les Villes du Païs-Bas; que les nouvelles levées ne pourroient encore être ſur pied; & que la Flandre ſe verroit enlever quelqu'une de ſes places, ſi elle n'étoit munie de trois ou quatre mille Hommes de pied, & qu'il étoit facile à la Hollande de les fournir. Quoi que j'aye pris le ſoin de lui repéter, que nous ne pouvions entrer en aucune Negotiation avec lui, avant qu'il eut accepté l'Alternative, que par là le refus retomberoit ſur la France, & que par conſequent elle s'attireroit toutes nos forces ſur les

bras

bras en cas de guerre ; qu'enfin ces forces ne pouvoient faire de demarches juſqu'à ce qu'on eut ſçû de quel côté ſeroit le refus. Tout cela ne le ſatisfit pas, & il ne parut point content que je ne vous euſſe écrit la Lettre qui a precedé celle-ci, de laquelle pourtant je n'attendois pas d'autre effet que de lui faire voir par vôtre propre plume, ce qu'il avoit déja aſſez apris par ma bouche.

Le Dimanche au matin Meſſieurs vos Députez arriverent, & nous eûmes conjointement nôtre audience du Marquis ; c'eſt de quoi ils vous rendront compte ; je vous dirai ſeulement, que comme nous l'avons fort preſſé ſur l'Aternative, & que lui au contraire, ne nous a parlé & n'a inſiſté que ſur un *Concert* pour ſa defenſe, nous propoſant de faire tous nos preparatifs pour la guerre en attendant ; je lui ai parlé de ceux que le Roi mon Maître faiſoit déja, & de ceux que les Etats faiſoient auſſi de leur côté. Je l'ai prié de nous apprendre en ſe declarant ſur l'Alternative, contre lequel des deux partis il faudroit employer de ſi grands preparatifs. Je laiſſe à Meſſieurs vos Députez le ſoin de vous entretenir du detail de la Conference, qui fut longue, & dans laquelle le Marquis parla ſouvent & long-tems, mais toûjours d'une maniere aſſez moderée, & qui ne paroiſſoit point s'éloigner de nos communes

Intentions. Nôtre audience s'eſt conclue par la Preſentation d'un memoire que nous lui avons remis, & qui contenoit en ſubſtance les choſes que nous étions chargez de lui dire. Nôtre memoire ayant été répondu hier au ſoir, nous avons envoyé ce matin la reponſe aux Miniſtres qui ſont à Paris, & cela dans la veuë de faire réüſſir, s'il eſt poſſible, la ſuſpenſion d'Armes ; qui ſelon toutes les apparences ne ſera pas long-tems differée, dès qu'on aura appris en France, que la treve qu'elle a propoſée juſqu'à la fin de Mars vient d'être acceptée.

Il arriva hier des Lettres d'Eſpagne, & quoi que je n'ai pas vû le Marquis depuis qu'il a reçeu ſes depêches (car il a parti ce matin dès la pointe du jour pour Bruſſelles) j'ai pourtant lieu de conclure de tout ce que j'ai appris d'ailleurs, que Don Juan eſt enfin parti, & même déja embarqué pour ſe rendre en ce païs-ci, & qu'il a mené avec lui des ſecours conſiderables d'Hommes & d'Argent; le bruit court, que les Troupes conſiſtent en 8000 Eſpagnols, que l'Argent ſe monte à 600000 écus en eſpeces, & en 800000 écus de remiſes. Mais en vous écrivant ces particularitez je ne pretens vous apprendre encore rien de certain. J'ai dit dans un plus grand detail, à Meſſieurs vos Deputez, ce que j'avois appris touchant Don Juan; & à l'a-

l'avenir je ſerai toûjours prêt à leur déclarer toutes les choſes que je croirai que vous ſerez bien aiſe qui vous ſoient mandées d'ici. Je me flate qu'ils vous diront qu'il n'eſt pas neceſſaire de me prier de me commnuiquer, & de m'ouvrir à eux avec toute ſorte de confiance, puiſque je leur en ay déja donné des preuves depuis que nous nous ſommes raſſemblez ici. Leur entretien & leurs perſonnes me ſeront d'autant plus agreables, que je vois qu'avec vôtre eſtime ils ont auſſi l'eſtime & la confiance de Meſſieurs les Etats; c'eſt une juſtice renduë à leur merite & à leurs qualitez perſonnelles.

M'accorderez vous la liberté de vous prier d'envoyer une copie de cette Lettre aux Ambaſſadeurs de Hollande à Londres, avec ordre de la faire voir à Milord Arlington; car je me defie extrémement du Courier de Nieuport, trop expoſé à la rencontre des François; & je ne ſuis pas encore aſſez grand Maître dans mon chiffre, pour m'en ſervir dans les affaires d'un auſſi long detail.

Je vous prie de m'aider à me conſerver dans le ſouvenir de mes amis de la Haye, & de me croire toûjours, & autant que perſonne du monde,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Anvers le 27. Fevrier 1668.

Memoire au Marquis de Caſtel-Rodrigo.

MONSIEUR,

Les ſouſſignez Reſident de la Grande Bretagne, & les Deputez Extraordinaires des Etats Generaux des Provinces Unies des Païs-Bas ſe trouvent obligez de repreſenter à V. E. que ſa Majeſté & leurs Hautes Puiſſances ayans depuis peu conclu un Traité, par lequel ils n'ont pas ſeulement pourvû à leur propre ſeureté, mais auſſi à la paix & repos de la Chrêtienté, en cas que leurs voiſins y procedent avec les mêmes bonnes intentions dont leſdits Alliez ont entamé cette affaire; ſadite Majeſté & leurs Hautes Puiſſances, pour mieux acheminer un ouvrage ſi Chrêtien, ont donné ordre à leurs Miniſtres auprés des deux Couronnes à preſent en guerre, de tâcher par tous moyens, & par un *Concert* commun de diſpoſer leſdites deux Couronnes à accepter les moyens propoſez par leſdits Alliez, comme les plus prompts & les plus neceſſaires pour arriver à une fin ſi heureuſe; c'eſt à dire, de conſentir à la Paix ſur l'Alternative déja propoſée; & (pour prevenir les accidens qui pourroient

ſée;

ront ſurvenir pour empêcher le progrez d'un traité) de conſentir auſſi promptement à une treve juſqu'à la fin du mois de Mars, & en attendant, d'envoyer leurs Plenipotentiaires à la Ville d'Aix la Chapelle, munis des Inſtructions & des pouvoirs requis pour y traiter & conclurre la Paix ſur ladite Alternative, afin que le feu qui ſe voit à preſent allumé, & duquel les eſtincelles ſe vont en apparence jetter dans la plus grande part de la Chrêtienté, ſe puiſſe bientôt étouffer; & faire place à une paix generale, durable & ſalutaire à tous ceux qui ſe trouvent enveloppez ou dans les effets ou dans les conſequences funeſtes de la guerre preſente.

Leſdits Reſident & les Deputez Extraordinaires ſe trouvent plus particulierement obligez par les ordres de leurs Maîtres, de repreſenter à V. E. combien il lui ſera glorieux, & avantageux à la fin commune de la paix, & neceſſaire à la conſervation de ce qui reſte à l'Eſpagne dans les Pais-Bas; que V. E. en vertu de ſes pouvoirs faſſe le premier pas dans cette grande affaire, en conſentant promptement à ladite Alternative, & à ladite Treve, & à la depêche deſdits Plenipotentiares à la Ville d'Aix la Chapelle: Et auſſi pour mieux acheminer cette Negociation & ladite Treve, que V. E. ſe declare promptement d'accepter la Treve

que ſa Majeſté Très-Chrêtienne a propoſée le 18. de Novembre 1667, juſqu'au dernier jour de Mars 1668. Et ſur tous ces points les dits Reſident, & les Deputez Extraordinaires ſe trouvent obligez de prier V. E. avec toutes les inſtances poſſibles, de leur donner une réponſe prompte, nette & conforme aux bonnes & ſaintes diſpoſitions avec leſquelles ſa Majeſté & leurs Hautes Puiſſances ont entamé & pourſuivi ce deſſein glorieux & Chrêtien de la Paix commune.

A Anvers le... Fevrier 1668.

A Milord Hallifax.

MILORD,

Il me ſeroit fort difficile de répondre à la Lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire dernierement, ſi aucune difficulté pouvoit m'arrêter, lors qu'il s'agit de m'acquiter de mon devoir & de témoigner ma reconnoiſſance à une perſonne à qui j'ai de ſi ſenſibles obligations. Tout ce que vous me dites, & tout ce que pluſieurs autres perſonnes m'ont dit ſur le même ſujet n'a ſervi qu'à me faire voir qu'ordinairement on ne juge des perſonnes, & des affaires lors qu'elles ſont dans un certain éloi-

gne-

gnement, qu'avec bien de l'incertitude, en donnant de grandes loüanges à de certaines actions qui ne feroient pas, à beaucoup près, tant d'honneur à ceux qui les ont faites, ſi on connoiſſoit le peu de peine qu'elles leur ont coûté; & pour vous parler franchement, lorſque je conſidere combien les aplaudiſſemens que je reçois ſont au deſſus de ce que j'ai merité en cette occaſion, cela me fait aprehender que dans un autre affaire on ne me blâme plus que je ne meriterai; & ce n'eſt pas ſans ſujet que je crains, car il arrive rarement qu'un Joüeur ait toûjours la fortune de ſon côté ſans en éprouver quelque revers; du moins ceux qui ne ſont pas plus heureux que moi. Ce n'eſt pas mon adreſſe à détromper les peuples qui fera croire que j'ai merité les heureux ſuccès que j'ai eu, & qui me ferapaſſer pour habile homme; pour ce qui eſt de mes amis je ne voudrois pas les tromper quand même je ſaurois en retirer des avantages conſiderables; c'eſt pourquoi je veux bien vous dire le ſecret, & vous decouvrir ingenuëment tous les incidens qui m'ont fait réüſſir avec tant de bonheur dans une Négociation qui a paru ſi ſurprenante à tous égards; c'eſt que quand on arrache les choſes de leur centre, il faut du tems & de la peine, & mêmes de l'adreſſe pour les faire mouvoir, mais lors qu'il n'eſt queſtion

que

que des les y ramener, la nature y aide si puissamment, qu'il ne faut quasi que leur donner le branle. Or je croi qu'une étroite Alliance est le centre de nos deux Nations; & il n'y avoit rien qui s'oposât à cette union qu'une extrême jalousie & méfiance qui étoit entre les Ministres des deux parties, & qui d'eux avoit passé dans l'esprit des peuples; & j'eus le bonheur de lever cet obstacle; ce qui ne me fut pas difficile, vû la parfaite confiance qui nous a reciproquement unis Monsieur de Wit & moi, & qui a facilité toutes les affaires; voilà la pure verité, par où vous pouvez voir, combien vous vous étes mépris dans tout ce que vous en avez dit. A l'égard de la recompense dont vous me parlez, je ne sai comment cette pensée vous est entrée dans l'esprit, mais je puis bien vous assurer qu'en mon particulier je n'y ai jamais songé. J'ose pourtant bien vous avoüer que vû l'approbation que Sa Majesté & quelques-uns de ceux qui ont le plus d'accès auprès de sa personne ont bien voulu me donner; & vû la bonne opinion qu'ils ont conçûë de ma capacité, prevenus en ma faveur par l'heureux succès que j'ai eu dans cette affaire, un homme plus habile & plus prudent que moi pourroit utilement se servir de cette prevention & chercher à en tirer quelque avantage

& c'eſt le conſeil que pluſieurs de mes amis m'ont donné; mais c'eſt en vain, car je ne ſais ce que c'eſt que de demander, & je ne ſai pas non plus quelle raiſon je pourrois avoir de ſoliciter quelque récompenſe; cependant dans le ſiécle où nous ſommes on n'a rien ſi on ne le demande. Au reſte vous verrez avant qu'il ſoit peu que ce dont on a tant parlé pendant neuf jours à mon avantage ſera oublié comme s'il n'avoit jamais été; & en verité je croi que ce ſera avec juſtice, car pendant ces neufs jours, ce que j'ai fait a reçû bien plus d'aplaudiſſemens & de vous & des autres qu'il ne le meritoit. Je vous dis ceci afin que vous ne vous repaiſſiez pas d'une vaine eſperance de me voir jamais fort conſiderable; il me ſuffira d'être bien dans l'eſprit de mes amis, & ſur tout dans celui de vôtre Grandeur. Mais quand j'y ſonge c'eſt ici un tems où vous étes occupé à entendre de belles Harangues, & qui n'eſt pas deſtiné à la lecture d'une méchante Lettre; c'eſt pourquoi je vais finir celle-ci; & j'oſe me flatter que toutes les fleurs de Retorique dont on vous regale ne vous perſuaderont pas autant que moi, lorſque je vous dirai tout naïvement que je ſuis,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 2. *Mars* 1668.

A Mi-

A Milord Arlington.

MILORD,

Je ſuis très-fâché que l'on ait pris à l'ouverture de cette ſéance du Parlement des reſolutions auſquelles ſa Majeſté ne s'attendoit pas; mais je vous avouë que je ne vois pas pourquoi Sa Majeſté ne veut pas conſentir aux recherches que l'on veut faire des malverſations qui ſe ſont commiſes pendant la derniere guerre, puis qu'elle y a bien conſenti lors qu'il s'eſt agi de rendre compte des deniers publics: car ſuppoſé que ce ne ſoit pas une choſe abſolument néceſſaire, au moins eſt elle fort aiſée à faire, & il eſt toûjours avantageux à un Roi de contenter ſes peuples. Et pour moi je croi que comme les ſujets ne donnent pas volontiers leur argent s'ils ne ſont fortement perſuadez qu'on l'employera uniquement aux uſages pour leſquels ils le donnent, de même ils ne ſeront jamais contens du Gouvernement, s'ils ne voient qu'on ne confie les Emplois & les charges qu'à ceux qui en ſont capables, & que ſi on les continuë dans ces emplois, c'eſt parcequ'ils ſe ſont bien acquitez de leur devoir, & s'ils ne remarquent qu'on recompenſe le merite, & qu'on punit les fautes. Et de plus Sa Majeſté

en

en laiſſant agir ſon Parlement ſe décharge de la haine que la punition des coupables pourroit lui attirer, ſans que cela faſſe aucune violence à ſa clemence & à la douceur de ſon naturel; & les ſujets voyant que la clemence du Prince & la corruption des Miniſtres ne les met pas à couvert du châtiment, s'acquiteront bien plus exactement de leur dévoir. Il eſt certain qu'un Prince ne peut rendre juſtice à ceux qui le ſervent bien s'il ne punit ceux qui le ſervent mal, puis qu'autrement il n'y a point de difference entre les innocens & les coupables. Je me donnerois bien garde de dire cela à d'autre qu'à vous, à qui je ſai qu'une partie de cette juſtice eſt legitimement dûë. Mais pour vous parler franchement ce que je ſai du commencement & de la fin de la derniere guerre me tient fort au cœur; & ce que j'ai entendu dire depuis peu à Mr. de Wit touchant la maniére dont on s'eſt condui, & principalement de ce qu'il a remarqué pendant qu'il fut ſur la Flotte; fait que je neſaurois m'empêcher de croire qu'on doit bien excuſer le Parlement s'il fait paroître quelque chaleur dans la pourſuite de cette affaire. Au reſte vous pouvez mieux juger que perſonne ſi ces conteſtations procedent d'un principe qui n'ait pour but que le bien public, ou ſi cela ne provient point de quelque deſordre & con-

confusion dont les assemblées les mieux composées ne sont pas toûjours exemptes, principalement lors qu'elles durent longtems.

Je vous prie de me pardonner la liberté que j'ai prise de vous entretenir sur ce sujet, puis qu'aussi-bien c'est vous qui m'y avez encouragé en m'écoutant si favorablement lorsque je vous tins à peu près les mêmes discours la derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir, & en m'assurant que vous étiez persuadé qu'il étoit absolument necessaire que le Roi fut dans une parfaite intelligence avec son Parlement, sur tout dans la conjoincture presente. Je suis,

Milord,

De Vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 2. de Mars 1668.

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Nous vous envoyâmes un Exprès les Députez de Hollande & moi, il y a en-

environ dix jours, pour vous donner avis auſſi-bien qu'à Monſieur de Beuninghem; que le Marquis de Caſtel Rodrigo avoit accepté la Treve, & la ſuſpenſion d'Armes que les François avoient propoſée il y a quelque tems, juſqu'à la fin du mois de Mars, & celle que Sa Majeſté & les Etats Généraux ont offerte juſqu'à la fin de Mai: nous ſommes un peu en peine de n'avoir encore rien apris de ſon arrivée; mais nous eſperons qu'en recompenſe nous aprendrons bien-tôt qu'on a accepté le Traité à la Cour de France aux mêmes conditions qu'elle a été acceptée par celle-ci. Cependant pour lever tous les ſcrupules qu'on pourroit avoir à Paris, faute d'en être bien informé, nous vous envoyons à preſent un Acte du Marquis de Caſtel-Rodrigo qui autoriſe les Miniſtres de Sa Majeſté, & ceux des Etats Généraux, qui y ſont, de donner avis à cette Cour que ſon Excellence à accepté les propoſitions qui lui ont été faites, & de negocier & conclure la même choſe avec les Miniſtres de cette Couronne.

Et afin que les François ne faſſent pas difficulté de conclurre cette Treve qui eſt un acheminement au Traité de Paix; nous vous envoyons auſſi par cet Exprès la reponce que ce Gouverneur nous fit hier, lors que nous le preſſâmes d'accepter l'Al-

ter-

parfaite ſanté que de connoître le peu de raiſon que fait paroître un de vos voiſins, & que d'étre inſtrui des veritables interêts des autres que vous mettez en un ſi beau jour. Mais la meilleure ancre du Monde n'eſt pas un baume qui puiſſe guerir de pareilles playes; il faut avoir recours à des remedes plus puiſſans; & c'eſt ce que le Marquis de Caſtel-Rodrigo nous fait eſperer, ſuppoſé que la France ſoit encore d'humeur à aimer mieux ſe brouiller avec toute la Terre que de faire une Paix qui lui eſt ſi avantageuſe. Du moins eſt-il certain que vôtreExcellence d'un trait de plume à mis au jour les deſſeins les plus cachez de ſes ennemis; a détrompé par l'évidence de ſes raiſons les Amis, & a mis la Flandre à l'abri d'une protection très ſure, & c'eſt de quoi je ne puis m'empêcher de vous feliciter, puiſque c'eſt à vous qu'en eſt dûë toute la gloire. A l'égard du Pere Patrice, quelque interêt que je prenne en ſa fortune, je ne vois encore aucun moyen de pouvoir lui rendre ſervice en cette occaſion; les dernieres conquêtes des François ayant terminé le differend qui étoit entre l'Abbé Arnolphino & le Marquis de Bade, au ſujet de l'Abbaye de la Charité. Mais le Marquis de Caſtel-Rodrigo m'a aſſuré, qu'il trouvera quelqu'autre occaſion de témoigner l'eſtime qu'il à pour la

per-

Digitized by Google

perſonne & pour le mérite du Pere Patrice, auprès de qui j'eſpere que vôtre Excellence me rendra juſtice, en l'aſſurant que j'ai fait tout mon poſſible pour lui rendre ſervice, quoique j'aye été aſſez malheureux pour ne pas réüſſir, à cauſe de cette facheuſe conjoncture. Je ſuis,

Monſieur,

De vôtre Excellence &c.

Le 7. Mars 1668.

A Milord Arlington.

MILORD,

Je n'ai point reçû de Lettres d'Angleterre par le dernier Courier, & je n'en ai eu aucune d'Eſpagne, cette Semaine; de ſorte que je n'ai rien à vous entretenir que des affaires de France. Nous reçûmes hier au ſoir fort tard une Depêche de Mr. le Chevalier Jean Trevor ſur l'Article de l'Alternative, ce qui a donné occaſion aux habitans de cette Ville de parler de la Paix comme d'une choſe faite. Je ne ſçai pas encore ce que le Marquis en dit; car je ne l'ai pas vû depuis; mais

peut-être qu'il ſera auſſi ſurpris d'aprendre que les François l'ont acceptée, qu'ils l'ont été, lors qu'ils ont apris qu'il y conſentoit, comme le Chevalier Jean Trevor nous le mande. Pour ce qui eſt de moi, il me ſemble que la France ſouhaite la continuation de la guerre; mais qu'elle craint que nous ne nous mettions de la partie, & pour nous en detourner elle ſera tout ſon poſſible afin de mettre ſur le compte des Eſpagnols tous les obſtacles qui pourroient empêcher la concluſion de la Paix; les Eſpagnols de leur côté ſouhaitent auſſi la guerre, pourvû qu'ils ſoient aſſurez de nôtre ſecours & de celui des Hollandois; & pour cet effet s'ils joüent bien leur jeu, ils ne manqueront pas de faire tous leurs efforts pour faire croire que ce ſont les François à qui on doit s'en prendre ſi la Paix ne ſe fait pas; car c'eſt là le ſeul endroit par où ils puiſſent engager la Hollande dans leur parti; étant ſûr que cette République eſt entierement portée à la Paix, & qu'elle ne ſe reſoudra à faire la guerre que dans la derniere extremité; ſoit qu'elle ſoit prevenuë en faveur de la France, ſoit pour quelque autre raiſon. Tout ce que j'ai donc à faire à preſent, eſt de porter le Marquis de Caſtel-Rodrigo à lever les ſcrupules que les François prétendent avoir au ſujet de ſes pouvoirs, & du choix

de

de l'un ou de l'autre dans l'Alternative. Je ne ſai pas comment je pourrai réüſſir, car ce Gouverneur croit avoir déja fait beaucoup d'avances, & je crains bien que je n'aye de la peine à le perſuader, ſur tout à preſent que Don Jean eſt ſi proche, au moins, ſuivant le calcul de ces gens-ici, qui content qu'il partit de Madrid le 22. du mois paſſé.

Je ſai que vôtre Grandeur a les mêmes Memoires que j'ai reçûs de Mr. le Chevalier Jean Trevor, & pour ce qui s'eſt paſſé ici à cet égard, permettez moi de vous envoyer la copie de la Lettre que je lui ai écrite ce ſoir, parce qu'il ne me reſte pas aſſez de tems pour vous écrire ſur ce ſujet auſſi amplement que je le devrois faire.

La verité eſt que je n'ai jamais eu ſur les bras d'affaire auſſi difficile que celle que j'ai à preſent, & je ne puis vous dire quelle peine j'ai à tenir toutes choſes en bon état entre le Marquis de Caſtel-Rodrigo & les Députez des Etats de Hollande; car outre qu'ils ont peut-être de differentes vûës, leur humeur & leur temperament ſont auſſi tout à fait oppoſez: ce Gouverneur n'eſt pas d'un accès fort facile, & n'expedie pas promptement une affaire; & ſes Officiers lui reſſemblent à ces deux égards. Les Députez Hollandois au contraire ſont toûjours fort preſſez; & lors qu'ils demandent une Au-

dience, ou quelque Memoire ; s'ils ne l'obtiennent dans une demie-heure, ils disent que le Marquis *se* * *mocque d'eux, & ils se trouvent obligez de l'écrire ce soir aux Etats, & que le Marquis ne cherche que des retardemens, & par là de les engager dans la guerre.* Lors qu'ils reçoivent ordre de faire quelque proposition à ce Gouverneur, s'il ne la leur accorde pas aussi-tôt qu'ils la lui ont faite, & dans la même forme & les mêmes termes que leur instruction porte, ils se plaignent de lui : en un mot ils voudroient qu'il observât avec autant d'exactitude les ordres des Etats qu'ils les observent eux mêmes. Ils l'accablent aussi des grands raisonnemens à chaque Article : lui qui ne cede à personne, à cet égard, les écoutera pendant une heure & après cela sera dix fois plus difficile qu'il n'étoit avant qu'ils lui eussent allegué toutes leurs raisons ; & puis leur faisant de longs raisonnemens à son tour, il leur donne assez d'occasions de s'échauffer ; mais cette chaleur ne dure pas long-tems ; & elle fait bien-tôt place aux reflexions qu'ils font sur ses discours, qui, de la maniére dont ils les interpretent, leur font reprendre leur flegme ordinaire ; & fort souvent ils leur don-

* *Ce sont les mêmes paroles que Mr. Temple met dans la bouche des Députez de Hollande.*

nent un ſens auquel Dieu ſait s'il avoit jamais penſé ; de ſorte que dans leurs Audiences, l'Eloquence du Marquis & leur Philoſophie de Leyden portent toûjours les affaires fort haut, & chez eux tout eſt *pic* & *repic* ; mais ce qui m'en déplait, c'eſt que je ſuis obligé d'aller tantôt chez l'un & tantôt chez l'autre pour raccommoder toutes choſes, & pour les faire convenir ſéparément de certains points ſur leſquels ils ne ſeroient jamais tombez d'accord tant qu'ils auroient été enſemble. Mais quand j'y ſonge, ſi je continuë à vous entretenir de tout ce qui ſe paſſe parmi eux, je courrai riſque de vous fatiguer autant qu'ils me fatiguent tous les jours ; c'eſt pourquoi je vais finir en vous diſant ſeulement qu'on parle ici de tenter le ſecours de Genap, & qu'on aſſemble déja la Cavalerie pour ce ſujet. Je ne ſçai pas ſi cette entrepriſe ſera ſuivie d'un heureux ſuccès, mais je ſai bien que les François ne méritent pas de réüſſir, puis qu'ils continuent les Actes d'hoſtilité ſi long-tems après qu'on eſt convenu d'une ſuſpenſion d'armes. Je ſuis toûjours,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 13. Mars 1668.

A Monsieur le Chevalier Jean Trevor.

MONSIEUR,

Depuis la derniere Lettre que je vous écrivis par la poste, j'ai reçû deux des vôtres, l'une du 8. & l'autre du 12. Je vous avouë que cette derniere m'a apris tout ce que je souhaitois de sçavoir. Selon moi la réponce du Roi de France est fort claire & ample. Je ne sai pas pourtant ce que le Marquis de Castel-Rodrigo en pensera; car puisque la Cour de France le chicane sur l'acceptation de l'Alternative qu'il leur a envoyée, & qu'ils disent qu'elle est équivoque & captieuse, je ne sai pas s'il ne sera point d'humeur à prendre cette occasion pour se vanger d'eux. De plus je trouve que la Lettre de Mr. de Lionne est d'un stile bien different de celle de son Maître, & à mon avis remplie d'artifices: & en vérité je ne comprens pas pourquoi d'habiles Ministres, en voulant raisonner sur les intentions des Couronnes, aiment mieux s'arrêter à de certains bruits qui se répandent dans le monde, ou à quelques Lettres de particuliers, ou à des Livres qui ne sont faits

que

que pour argumenter ; que d'ajouter foi aux déclarations positives des Ministres, qui doivent savoir mieux que personne jusqu'où s'étendent leurs instructions, & quel usage ils en doivent faire. Outre cela ils donnent un grand avantage aux Espagnols dans cette espece de Guerre, par une Action que je desaprouve fort, qui est le Siége de Genap, place à quatre lieuës de Bruxelles, devant laquelle ils sont encore campez, quoi qu'il y ait déja huit jours que la France a consenti à la Treve, & que nous l'ayons déja signifié au commandant des Troupes Françoises. Ils se sont aussi emparez d'un autre Château cinq jours après le dit accord, quoique le Courier fut venu de Paris en deux jours, & qu'on eut fort bien pû faire la même diligence pour deffendre à leurs Armées de faire aucune nouvelle entrepriſe. En un mot si la France veut qu'on ajoute foi à ses promesses, il faut qu'elle donne des effets aussi bien que des paroles ; & le moyen de persuader le monde de sa sincerité & de la droiture de ses intentions, c'est de consentir à la prolongation de la Treve, jusqu'à la fin du mois de Mai, que l'on a déja acceptée ici; Puisque s'il se trouvoit quelque défaut dans les plein-pouvoirs du Marquis, il est facile d'y remedier en peu de tems. Je dis la même chose à l'égard du choix de l'Alternative.

Et même j'eſpere le prochain ordinaire, pouvoir vous ſatisfaire ſur ces deux Articles ; car je ne voi pas pourquoi le Marquis feroit aucune difficulté de ſe déclarer ſur le choix de l'Alternative, ou de montrer les clauſes eſſentielles de ſes pouvoirs, qui, ce vous proteſte, ſont à mon avis auſſi amples qu'on en puiſſe accorder. En attendant, ce Courir vous rendra le double du Paſſeport de Monſieur Colbert, qu'on envoya il y a quelque tems à l'Internonce à Aix, avec les ordres qu'on a fait publier pour la ſuſpenſion d'Armes. Il vous aprendra auſſi que le Marquis de Caſtel-Rodrigo a fixé le jour que le Baron de Bergaick doit ſe rendre à Aix, en cas que Monſieur Colbert ſoit prêt pour ce tems-là. Cependant je ne voi pas comment on peut commencer les Négociations avant que les Miniſtres de ſa Majeſté & ceux des Etats, auſſi bien que deux Principaux, y ſoient arriver ; & pour cette raiſon, de même que pour pluſieurs autres, il eſt abſolument néceſſaire que les François conſentent à la Treve, du moins s'ils veulent que nous ſoions perſuadez qu'ils ont veritablement le deſſein de faire la paix, & il faut auſſi qu'ils donnent ordre que Genap & toutes les autres places joüiſſent du benefice de la ſuſpenſion d'Armes.

J'eſpere avoir demain une Audience du Mar-

Marquis de Caſtel-Rodrigo ſur le choix de l'Alternative. Je vous avouë pourtant que je ne croiois pas non plus que ce Gouverneur, qu'il fut néceſſaire de donner une pareille déclaration avant l'Aſſemblée des Miniſtres à Aix; Mais il faut que le plus foible cede, & auſſi je ferai tous mes efforts pour y obliger le Marquis. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 13. *de Mars* 1668.

A Milord Arlington.

MILORD,

Vôtre Lettre du 28. du mois paſſé m'a tiré de l'inquietude où j'étois au ſujet du Jacht Merlin, & du retour de la Ratification de nôtre dernier Traité. Je croi, comme vôtre Grandeur le dit, que l'erreur qui s'eſt gliſſée dans les précedens inſtruments qu'on avoit envoyez pour être ratifiez par ſa Majeſté, provient de ce qu'on n'a pas ſigné les deux parties; ce qui, je vous l'avouë, me fut offert par les Commiſſaires Hollandois; mais n'étant pas expert dans ces ſortes de Forma-

litez, j'aimai mieux ſuivre l'exemple des Ambaſſadeurs qui avoient conclu le Traité de Breda, & qui n'avoient ſigné qu'un inſtrument.

Vous voyez par là Milord qu'il n'y a guere d'aparence que je ſois un habile Miniſtre, ſi je ſuis jamais employé dans des affaires où il ſoit beſoin d'obſerver de nouvelles formalitez, ou que je ſois revêtu d'un caractere qui demande plus d'exactitude à cet égard; quoi qu'il en ſoit je ne répondrai que cela à ce que vous avez bien voulu me dire en paſſant de mon voyage d'Aix, ayant écri lorſque j'étois encore à Anvers, tout ce qui m'étoit venu dans l'eſprit ſur ce ſujet. Aprés tout je ſuis perſuadé qu'il eſt de mon devoir de n'en point parler, & de laiſſer cette affaire au bon plaiſir de ſa Majeſté. J'ai demandé au Marquis de Caſtel-Rodrigo en quelle qualité il enverra le Baron de Bergeick. Il m'a dit que ce ſera en qualité de Plenipotentiaire, mais avec pouvoir de prendre le même caractere que les Miniſtres de France prendront. Il avouë ingenuëment qu'il ne peut pas de droit donner le titre d'Ambaſſadeur à celui qu'il enverra; ce qui ne ſe pratique que de Souverain à Souverain; & je ne comprens pas pourquoi on veut que le caractere de Plenipotentiaire ſoit incompatible avec celui d'Envoyé extraordinaire; mais ce n'eſt pas

ici

Digitized by Google

ici qu'on doit demander cet éclairciſſement ; il faudra s'en raporter à ce qu'en diront Meſſieurs les François.

Je diſpoſai hier au matin le Marquis de Caſtel-Rodrigo à me donner Audience le ſoir, conjontement avec les Deputez de Hollande. Je ne l'obtins pas ſans peine ; mais enfin nous l'avons euë. Son Excellence a bien voulu s'expliquer ſur le choix de l'Alternative. Il choiſit de laiſſer à la France ſes conquêtes de la Campagne paſſée. Ce Gouverneur nous promit auſſi dans cette Audience de nous donner copie des clauſes les plus eſſentielles de ſes pouvoirs, afin que nous les envoyons à Paris à Mr. Trevor & à Mr. de Beuningen, pour les mettre en état de ſatisfaire les François ſur les dernieres objections qu'ils ont faites, au ſujet de l'Alternative que le Marquis a acceptée ; de ſorte que nous avons obtenu ici tout ce que nous pouvions ſouhaiter ; c'eſt à ces Meſſieurs à faire le reſte à Paris,

Le Marquis de Caſtel-Rodrigo prit occaſion de ſe plaindre avec chaleur du procedé des François, qui ont rompu la Treve par l'entrepriſe qu'ils ont faite ſur Genap qui leur fut renduë à compoſition, il y a deux jours, après que leur canon y eut fait une bréche fort conſiderable. Il ſemble qu'ils ayent deſſein de s'en ſervir pour blocquer

Bruxelles; ce qu'ils feroient infailliblement, s'ils se voyoient maîtres de Erveut & de Vilvorde; la premiere de ces places étant abandonnée, & la derniere n'étant pas tenable sans une Armée pour lui donner secours. Je ne voi pas comment sa Majesté & les Etats pourront se dispenser d'obliger les François à rendre Genap; puisque sans cette restitution on ne croira pas qu'ils parlent sincerement, lors qu'ils disent qu'il y a eu du mal entendu dans l'envoi des ordres; & que cela a causé quelque delai. En effet comment veulent-ils qu'on les en croye sur leur parole, puis qu'ils ont continué le siege jusqu'au huitiéme jour aprés la Treve accordée à Paris.

Le Marquis de Castel-Rodrigo croit que tout le fruit que nous retirerons de l'avoir fait contentir à toutes les propositions que la France lui a faites, & à tout ce que nous lui avons demandé pour faciliter le Traité, sera seulement d'obliger les François à lever le Masque, & que cela ne servira qu'à les engager avec plus de chaleur dans de nouvelles entrepriſes avant que l'Angleterre & la Hollande soient en état d'entreprendre la deffence de ces Provinces; c'est pourquoi il demande avec instance que nous travaillions sans retardement aux preparatifs que nous jugerons nécessaires, & que nous concertions ensemble la maniere dont on agira en cette

cette occaſion : & pour moi je ne doute point que Sa Majeſté ne trouve à propos, pour en courager la Hollande qui eſt ſi proche du peril & qui eſt déja en Armes ; de lui fournir trois ou quatre mille hommes pour la defence de ſes places, au premier mouvement que les François feront pour en attaquer quelqu'une ; & je ſuis auſſi perſuadé que Sa Majeſté leur donnera des aſſurances de travailler avec toute la vigueur & la diligence imaginable pour ſe mettre en état d'agir de concert avec eux.

A l'égard des ſecours d'argent dont je vous parlai dans ma derniere, je ne puis vous en dire que ce que je vous dis alors, quoique je n'aye rien negligé en cette occaſion : mais de la maniére dont les affaires ſont diſpoſées ici, je crains bien que le Roi n'y perde ſon droit ; car je ne voi pas qu'ils ayent encore rien arrêté avec la Hollande au ſujet de l'Argent, pour la ſeureté duquel ils offroient d'engager leurs Villes. Le Marquis de Caſtel-Rodrigo me montra hier les dernieres Lettres qu'il a reçûës de Don Eſtevan, qui portent que les Hollandois veulent abſolument avoir tout ce que les Eſpagnols poſſedent en Gueldre ; & auſſi ce qu'ils ont ſur la Damme, & deux autres Forts en Flandre. D'un autre côté ſi les Eſpagnols voient qu'il y ait aparence que la Paix ſe faſſe, ils n'auront

pas grande envie de rien conclure ; parceque en cedant ces places aux Hollandois & en même tems d'autres à la France ; il ne leur resteroit rien ici qui à leur avis, meritât qu'ils prissent la peine de le garder : desorte que la conclusion de cette affaire dépendra de la réponse du Roi de France au sujet de la Treve proposée jusqu'à la fin du mois de Mai, & de la déclaration qu'il fera sur l'Alternative qui lui est offerte; & après tout cela, je croi que je serai encore obligé de faire un voyage en Hollande, pour ajuster & achever ce Traité entre eux & le Marquis de Castel-Rodrigo, qui n'a pas encore trouvé de personnes qui ayent pû négocier avantageusement avec les Hollandois, ni découvert aucun expedient qui puisse faire reussir les Négociations. Cependant si je savois jusqu'où Sa Majesté veut s'engager dans la deffense de ces Provinces, puisque l'Espagne accepte ce que nous lui proposons dans nôtre Traité ; je tacherois de porter le Marquis à conclure un Traité pour cet effet, par lequel il s'engageroit de fournir à Sa Majesté de certaines sommes à de certains tems marquez, afin d'assurer par ce moyen ce que l'Espagne devra au Roi, & d'être en droit de le demander lorsque cette Couronne se verra en état de payer ses dettes. J'espere que V. G. m'instruira sur ce sujet en réponse à une de mes precedentes, & en attendant

je

Digitized by Google

je disposerai les affaires avec ce Gouverneur.

J'ai reçû tous les avertissemens qui m'étoient nécessaires sur l'Article du Pavillon, & je veux esperer que la fermeté que le Roi fait paroître en cette occasion procede de la resolution qu'il a prise de prendre les mesures les plus convenables pour se faire craindre dans les Païs étrangers, autant qu'aucuns de ses predécesseurs l'ayent jamais été dans le tems mêmes qu'ils ont gagné ce point : car sans cela nos pretentions sont inutiles à present, & dans la suite elles seront hors d'usage. J'espere aussi qu'à cet égard on trouvera quelque expedient pour prevenir les inconveniens & disputes qui pouroient arriver entre nous & la Hollande dans la conjoncture presente, & empêcher la jonction de nos Flotes en cas de besoin. L'affront que la Roche nous a fait en débarquant son monde sur nos côtes, est le plus grand dont j'aye jamais entendu parler. Ce n'est pas à moi d'examiner jusqu'à quel point un Prince, ou un Etat, aussi-bien que les particuliers qui font profession du Christianisme doivent porter la moderation, lors qu'il s'agit de se ressentir & de venger les affronts qui leur sont faits ; c'est pourquoi je ne dirai pas ce que je pense là-dessus. Je suis,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 16. *Mars* 1668. *A Mi-*

Au même.

MILORD,

Un jour après l'arrivée des lettres d'Angleterre je reçûs la vôtre du deuxiéme, par la voye du Resident Hollandois, qui me fait croire qu'en l'écrivant vous me croyez déja en Hollande. Je ne sai si cette pensée vous est venuë de quelque chose que le Marquis de Castel-Rodrigo, ou moi vous ayons écrit: mais avant que d'entreprendre ce voyage, ce Gouverneur voudroit bien savoir la réponse que les François feront à nôtre derniere depêche, & s'ils refuseront, ou accepteront la Treve qu'on leur propose jusqu'au mois de Mai; parce qu'il croit que pour lors il sera facile de juger si on aura la Paix, ou la guerre: mais en attendant j'avois esperé de recevoir quelques instructions particulieres sur la maniere dont il faudra que je me conduise en Hollande, ne souhaitant pas d'en avoir de si étenduës; & peut-être qu'elles sont contenuës dans vôtre derniere; mais je n'enten rien à ce nouveau chifre, & je crains que tôt ou tard il ne me mette au desespoir, car avec toute nôtre habileté nous ne pouvons pas faire une sillabe des deux longs

longs Paragraphes; quoi qu'il nous soit facile de voir que c'est la faute de celui qui l'a écrit; & j'aprehende que l'éxatitude requise dans ces sortes de chifres ne soit imcompatible avec la diligence qu'on est obligé d'avoir dans le bureau de vôtre Grandeur; ayant aussi remarqué qu'on s'est mépris plusieurs fois en se servant du vieux chifre, quoique pourtant ces mépriſes ne nous empêchassent pas de découvrir le veritable sens du discours, au lieu que nous ne connoissons rien à celui-ci.

Je n'ai encore pû m'accorder avec le Marquis de Castel-Rodrigo, sur le principal Article qu'on m'a recommandé, quoique je l'en aye souvent entretenu, & que j'aye tâché de l'engager plus avant en lui presentant un projet que j'avois dressé pour cet effet. Mais ce Gouverneur m'a assuré que vous y travaillez en Angleterre avec le Comte de Molina, & le Baron de l'isola, & que quand vous serez d'accord on enverra ici le Traité pour l'achever avec son Excellence. J'avouë, qu'à mon avis, ce seroit prendre le plus court chemin; car je n'ai que des instructions fort generales sur cet Article; cependant son Excellence m'a prié ce matin de finir le projet que j'ai commencé, afin que si nous trouvons qu'on n'ait pû en venir à un accord en Angleterre, on le puisse terminer ici.

de

Je ne croi pas qu'on le puiſſe perſuader de ceder à la Hollande les places de Gueldre, à moins qu'il ne voye clairement qu'il eſt impoſſible d'éviter la guerre; Et juſqu'à ce que cela ſoit conclu, ou que Don Jean ſoit arrivé ici, on y ſera dans la derniere miſere; tout ce qu'on avoit pû épargner ayant été employé aux nouvelles levées, & à faire les recruës, & les Eſpagnols qui ſont arrivez depuis peu commençant déja à manquer de bien des choſes; ce qui eſt une économie que je ne puis comprendre, de dire qu'à meſure que les nouvelles levées s'avancent les vielles Troupes diminuent de jour en jour. Mais on dit ici pour aſſuré que Don Jean aporte avec lui un million & demi d'écus en barres & un autre million & demi en Lettres de change; ce qui fait revivre toutes leurs eſperances, quoi qu'on ne ſoit pas encore aſſuré qu'il ſoit parti de Madrid; les dernieres Lettres qu'on en a reçûës nous aprenant qu'il étoit indiſpoſé, en même tems qu'elles nous diſoient qu'il avoit deſſein de partir dans trois jours.

Vôtre Grandeur a vû que tout ce que j'ai pû dechifrer dans la derniere eſt déja fait, & que nous ſommes ſatisfaits ſur le choix de l'Alternative, & ſur le pouvoir du Baron de Bergeick auſſi-bien que ſur ſon voyage d'Aix; cependant j'en ai encore parlé ce

matin

matin au Marquis de Caſtel-Rodrigo ; qui m'a aſſuré que le Baron ne manqueroit pas de s'y rendre au jour marqué, qui eſt le 27. de ce mois ; que ſon Equipage étoit déja bien avancé, & qu'il ſe mettroit en chemin ſans attendre le reſte. Le Baron de Bergeick m'a dit que la France donnera à Monſieur Colbert le caractére d'Ambaſſadeur Plenipotentiaire, en ſe reſervant de lui joindre un autre Miniſtre comme chef de l'Ambaſſade, en cas que le Marquis de Caſtel-Rodrigo y aille ; mais pour ce qui eſt du Baron, il ne ſait pas encore en quelle qualité il aſſiſtera aux Négociations ; il laiſſe cela entierement à la diſpoſition du Gouverneur.

J'ai reçu cette ſemaine une Lettre de Monſieur de Wit par laquelle il m'aſſure avec beaucoup d'affection & de ſincerité que les Etats ont reſolu d'agir, conformement à nôtre Traité, avec toute la vigueur imaginable, & que pour cet effet, ils ont déja donné rendez-vous à leur Armée proche de Bergopſoom, où ils ſeront à portée pour deffendre les Villes Eſpagnoles, auſſi-tôt que les François feront mine d'en vouloir attaquer quelqu'une aprés avoir refuſé la Paix ; & il faudra neceſſairement qu'ils mettent bien-tôt le maſque bas, & qu'ils ſe déclarent pour l'un ou pour l'autre, car les

Lettres

lettres que nous envoiames vendredi dernier, & que nous réïterâmes le Dimanche ſuivant par un Exprés, ne leur laiſſent plus aucun pretexte; nous leur en enverrons encore de la même Subſtance cette Semaine, pour plus grande ſureté; & nous prenons toutes les précautions imaginables en fait de depêches; juſques ici il n'y en a pas une qui ait manqué. Les Commandans François ont accordé la Treve depuis la priſe de Genap; de ſorte qu'à preſent il ne ſe paſſe rien de conſiderable ici qui puiſſe fournir de matiere à la converſation; on ne s'y entretient que de l'infame trahiſion qui a cauſé la perte de la Bourgogne; le Marquis de Yenne qui en étoit Gouverneur, le Comté Saint Amour ſon neveu, & Don Jean de Batteville ont été les principaux Acteurs de cette perfidie; le Marquis de Caſtel-Rodrigo avoit employé ce dernier pour engager les Suiſſes à entreprendre la Protection de cette Province. L'infamie de cette Action fait dire aux Eſpagnols qui ſont ici qu'il auroit été plus à propos qu'un ſi grand Roi eut envoyé ſes laquais pour ſe mettre en poſſeſſion de cette conquête que d'y aller en perſonne. Je ſuis,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 20. *Mars* 1668.

A

A Milord Garde des Seaux.

MILORD,

Je croi que vous aurez été surpris aussi-bien qu'on l'est ici, & en Hollande que le Marquis de Castel-Rodrigo ait depuis peu choisi l'Alternative que la France lui offroit, aprés avoir employé assez de tems à en deliberer pour avoir pû faire un meilleur choix, car si l'Espagne avoit cedé la Franche-Comté, Cambrai, Aire, & S. Omer, elle auroit donné une bonne Frontiere à la France, mais elle en auroit aussi gardé une trés-bonne pour la sureté du reste de ces Provinces qui auroient été à couvert des deux côtez; au lieu qu'en cedant les dernieres conquêtes avec leur dépendances qui sont d'une grande étenduë, & qui dimineunt leur Territoire dont ils auroient besoin pour la subsistance de leurs Armées, ils ont laissé leur Frontiere ouverte du côté de la Flandre par la perte de Douai, l'Isle, & Tournai, & de l'autre côté par celle d'Ath, & de Charleroi, & ainsi il ne reste aux Espagnols pour Places Frontieres de ce côté ici, que les Villes de Louvain & de Bruxelles qui sont toutes ouvertes, & de l'autre, celles de Gand & de

de Bruges; & les François ſe ſont ſi bien frayé le chemin dans le cœur du Païs par leurs conquêtes qu'il ne leur faudra qu'une Campagne pour s'emparer de tout le reſte, ſi jamais l'Angleterre & la Hollande abandonnent la Protection de l'Eſpagne.

Les Politiques diſent ici que l'Eſpagne n'a pas voulu ceder la Franche-Comté, par ce qu'elle auroit été obligée de renoncer en même tems au tître de Ducs de Bourgogne que ſes Rois pouront retenir, ſans compter que par cette ceſſion ils ſe ſeroient bouché la communication qu'ils ont avec la Lorraine & en quelque maniere celle qu'ils ont avec l'Empire. A la verité cette derniere raiſon eſt de quelque poids, au lieu qu'il n'y a rien de ſolide dans la premiere; mais je ne croi pas qu'aucune de ces deux raiſons ait determiné le Marquis de Caſtel-Rodrigo à faire ce choix; & ayant pénetré ſes penſées les plus cachées, à cet égard, dans pluſieurs Conferences que j'ay euës avec lui, j'ai cru qu'il étoit neceſſaire d'informer vôtre Grandeur de ce que j'ai découvert, afin que Sa Majeſté connoiſſant parfaitement les diſpoſitions où ſont ſes voiſins, ſoit mieux en état de prendre ſes meſures dans cette importante conjoncture; mais pour vous entretenir ſur cette matiere, il faut remonter plus haut.

Vôtre

Vôtre Grandeur se souvient bien qu'après l'invasion que les François firent en Flandre, & les succès qu'ils y eurent l'année passée, & après qu'on eut conclu le Traité de Paix à Breda; quand ils s'aperçurent que l'Angleterre & la Hollande ne voyoient pas sans chagrin les progrès qu'ils faisoient en Flandre; ils déclarerent aux Etats Généraux qu'ils étoient tout prêts de faire la Paix avec l'Espagne, à condition que cette Couronne renonceroit au droit qu'elle a sur leurs dernieres conquêtes; ou bien celui qu'elle a sur la Comté de Bourgogne, Cambrai, Aire, & S. Omer, & qu'ils lui laisseroient le choix de ces deux Alternatives. Cette déclaration embarrassa fort les Hollandois qui étoient épouvantez du danger qui ménaçoit la Flandre, & qui étant nouvellement reconciliez avec nous ne savoient comment nous prendrions cette invasion. Ils étoient encore dans cet embarras & dans ces doutes lorsque Sa Majesté m'envoya la premiere fois pour sonder leur intention, & pour traiter bientôt après une Alliance avec eux pour nôtre deffence mutuelle & pour celle des Païs-Bas Espagnols. Le Roi vouloit agir de concert avec eux pour obliger la France à rendre à l'Espagne tout ce qu'elle lui avoit ôté, soit par une paix, soit en déclarant la guerre. La Province d'Utrecht aprouvoit cette resolution.

Mais

Mais les ſix autres Provinces, & le Penſionaire étoient d'avis, qu'on acceptât l'Alternative que la France offroit, & qu'on obligeât l'Eſpagne à l'accepter, & la France à s'en tenir à la propoſition qu'elle avoit faite. C'étoit ſur ce pié là qu'on conclut la Triple Alliance; mais la Hollande & l'Eſpagne avoient des vûës bien differentes en faiſant ce Traité. La verité eſt que la Hollande n'avoit pas envie de rompre avec la France ſon ancienne Alliée, pour s'embarquer dans une guerre conjoinctement avec l'Eſpagne ſon ancienne ennemie, & avec l'Angleterre dont l'alliance étoit ſi recente. Ils comptoient que la Paix étoit infaillible en acceptant une des Alternatives, & ils étoient ſeulement en peine de conſerver la Flandre pour leur ſervir de barriere contre la France, ne conſiderant l'interêt de l'Eſpagne que par raport à eux-mémes; & ils ne doutoient pas que cette Couronne ne cedât la Bourgogne, Cambrai &c. qui ſont éloignées de la Hollande, pour recouvrer les Villes qu'elle avoit perduës en Flandre, par le moyen deſquelles ils pouvoient eſperer de deffendre leur Païs, du moins avec le ſecours de l'Angleterre & de la Hollande.

D'un autre côté, quoique l'Eſpagne témoignât tout la reconnoiſſance imaginable des avances généreuſes que Sa Majeſté venoit

noit de faire en leur faveur; cependant elle étoit enragée de voir que la Hollande secondoit si mal les resolutions que le Roi avoit prises, en se contentant de la Proposition qu'on leur faisoit d'une Alternative, qui faisoit perdre aux Espagnols une si grande étenduë de Païs, & les obligeoit de renoncer au droit qu'ils y pouvoient legitimement pretendre, au lieu de leur aider à s'en remettre en possession. Et les Espagnols regardoient comme le plus grand affront qu'on leur put faire, que la Hollande voulût les obliger à accepter les propositions que la France leur faisoit, aprés une invasion aussi injuste. Ils eurent dessein d'abord de ceder à la France tout ce qu'ils avoient dans les Païs bas & de prendre un équivalent à la place, pour se delivrer des depenses qu'ils sont obligez de faire pour conserver la Flandre; & se vanger en même tems des Hollandois en les laissant exposez au voisinage de la France. Le Marquis de Castel-Rodrigo me dit une fois pour assuré que la plus grande partie du Conseil étoit de cet avis; & que pour lui, il n'en étoit pas éloigné, non pas qu'il crut que ce fut le veritable interêt de l'Espagne, mais seulement parce qu'il croioit que cela chagrineroit les Hollandois. Quelque tems aprés, les Espagnols ne temoignerent plus tant de chaleur:

ils virent bien qu'en cedant la Flandre, il faudroit qu'ils renonçaſſent à tout Commerce avec les Princes & Etats qui ſont de ce côté ici ; & que s'il s'allumoit une nouvelle guerre entre la France & l'Eſpagne au ſujet de la ſucceſſion ; ils n'auroient plus aucun moyen de divertir les forces Françoiſes pour les empêcher de tomber ſur l'Eſpagne même ; & ainſi ils ſe reſolurent avec bien de la peine à accepter l'Alternative ; mais ils en laiſſerent le choix au Marquis de Caſtel-Rodrigo, comme à celui qui connoît le mieux l'interêt de la Flandre & la diſpoſition de leurs voiſins. Ce Gouverneur n'étoit point porté à la Paix, & il auroit bien mieux aimé continuer la guerre avec l'aſſiſtance de l'Angleterre, & de la Hollande, que d'accepter aucune des Alternatives. Il voioit que Sa Majeſté y avoit du penchant auſſi bien que lui, & il croioit que les Hollandois y donneroient auſſi les mains, plûtôt que de laiſſer tomber la France au pouvoir des François par l'échange que l'Eſpagne vouloit faire avec cette Couronne : il penſoit que ſi les Eſpagnols cedoient la Bourgogne & les Frontieres éloignées, la Hollande ſe veroit en ſureté, & la France ſeroit peut-être d'humeur à faire la paix à ces conditions, & à laiſſer ces Provinces en repos pendant la vie peu aſſurée du Roi d'Eſpa-

pagne: Mais que s'il cedoit à la France ſes dernieres conquêtes, la Hollande ſeroit en de perpetuelles allarmes pour le reſte des Païs-Bas; Que l'Angleterre s'intereſſeroit auſſi de plus en plus dans cette affaire, & que ces deux Etats, ſe voyant obligez d'être continuellement en Armes pour prevenir la perte de la Flandre, veroient bientôt qu'il eſt plus de leur interêt de s'engager dans une guerre qui pourroit ſe terminer par une bonne Paix; qu'en acceptant une Paix plâtrée, être toûjours expoſez au danger d'une nouvelle guerre, qui ne manqueroit pas de ſe rallumer dès le moment que la France pourroit s'emparer du reſte des Païs-Bas par une invaſion impreveuë, ou par le peu d'union qui ſeroit entre l'Angleterre & la Hollande.

Deplus le Marquis de Caſtel-Rodrigo s'imagine que les François feront tous leurs efforts pour éviter d'acepter la Paix qu'on leur offre; ou s'ils l'acceptent à preſent, il croit que ſe voyant Maîtres des Frontieres de Flandre, ils ſuccomberont bien-tôt à la tentation de s'emparer du reſte qui eſt en quelque façon un Païs tout ouvert; & nous engageront par ce moyen auſſi-bien que les Hollandois, à aſſiſter & ſecourir l'Eſpagne, de toutes nos forces, & il eſpere par là ſe voir quelque jour en état de faire la guerre

avec ſucces ou d'obtenir une Paix ferme & aſſurée. Enſorte qu'on peut fort bien dire que ce Gouverneur ne s'eſt pas laiſſé induire à accepter l'Alternative par aucun deſir qu'il eut de faire la Paix à preſent, mais ſeulement en veuë de continuer cette guerre, ou d'en commencer bien-tôt une autre avec le ſecours de ſes voiſins.

Il vous eſt aiſé de juger combien les Hollandois ſont éloignez de leur compte, & le chagrin qu'ils ont de ce choix des Eſpagnols. Je ne pretens pas de determiner ce que l'on doit ſe promettre d'une Paix que la France auſſi-bien que l'Eſpagne fait ſi à contre cœur; & que l'Angleterre & la Hollande negocient à des conditions qui leur ſont ſi peu agreables. Je demande pardon à vôtre Grandeur d'être entré dans un ſi long détail, duquel, je ne l'aurois pas importunée ſi ce n'eſt que j'ai crû que vous ne ſeriez pas fâché de ſavoir la veritable ſource de cette affaire embarraſſante dont un autre n'auroit pu vous informer, & que je n'aurois pas ſçu moi-même, ſi je ne l'avois apris du Marquis, qui dans la converſation ſe laiſſe emporter à la chaleur du diſcours, & qui ſouvent va plus loin qu'il n'a deſſein. Je ſuis.

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 23. *Mars* 1668.

A Mon-

A Monsieur de Wit.

MONSIEUR,

Vous avez appris par les depêches de Monsieur de Beuningen du 21. du courant, la réponse de la Cour de France sur la Treve tant desirée. Cette réponse selon moi semble rendre la guerre inevitable; & il paroit que toutes les mines que la France fait de la vouloir, ne tendent à autre but qu'à réfroidir les Alliez sur le secours de Païs-Bas, ou du moins, à gagner un mois & demi de tems, afin de pousser ses conquêtes, avant que les Espagnols puissent recevoir leurs recruës, ou des secours de leurs voisins pour munir leurs plus importantes places. Car, à l'égard de l'offre qu'elle fait de restituer tout ce qui sera conquis entre la fin de ce mois & le 15. de Mai, cela me paroit trop grossier, & découvre même son mepris pour nos Esprits aussi-bien que pour nôtre Traité. Car, si tous nos soins, & nos bons offices, joints à l'offre que nous faisons de faire ratifier par l'Espagne les articles dêja acceptez par le Marquis de Castel-Rodrigo, n'ont pû obtenir de la France qu'elle renonce pour six semaines au dessein

de tenter de nouvelles conquêtes, qui ſont, au reſte, les ſeules qu'elle offre de reſtituer; ſi tout cela dis-je, eſt vray, pouvons nous nous flater que nous en obtiendrons la reſtitution entiere. Je ne voi pas que leur maniere de chicaner, & de faire des exceptions contreles pleins pouvoirs d'un Miniſtre d'Eſpagne, & tout cela fondé ſur les avis particuliers que la France pretend avoir de la Cour de Madrid, non plus que les objections formelles qu'elle fait contre la delegation du Baron du Bergeyck, en même tems qu'elle envoye Monſieur Colbert à Aix la Chapelle, puiſſent recevoir de meilleures interpretations par rapport à ſes intentions pour la paix; Car dans tout ce qui part de ces Miniſtres, il me ſemble qu'on découvre une ambition déreglée, qui ſe couvre ſous une addreſſe recherchée, & des manieres trop étudiées pour être ſinceres. Dieu ſait ce qui en eſt.

Pour moi, je vous diray avec ma confiance & ma franchiſe ordinaire, mon ſentiment ſur tout cela. C'eſt, que par toutes ſortes de Négociations les mieux conduites, par toutes ſortes de cajoleries, & de careſſes, & par tant de bons offices reïterez, nous ne pourrons jamais obtenir la paix de la France, pendant qu'elle eſt flattée par les apparences; & qu'elle juge qu'il

eſt de ſon interêt & de ſa gloire de pouſſer la guerre: & que par conſequent, le ſeul moyen de la diſpoſer à la paix c'eſt de faire en ſorte que la paix ſeule puiſſe s'accorder avec ſes interêts. Pour cela il me ſemble, que la ſeule voye qui nous eſt offerte, eſt de faire une grande montre de nos forces, de paroître bien reſolus à la guerre, avant que la guerre commence: Car puiſque nous attirons la guerre en voulant trop fortement l'a paix, il faut tâcher au contraire d'attirer la paix, en faiſant toutes les mines de vouloir la guerre.

C'eſt pourquoi, il me ſemble que ce qui reſte à faire, c'eſt de hâter nos preparatifs, & de mettre toutes nos forces en état tant par mer que par terre: De faire dire en même tems par nos Miniſtres au Roi tres Chrêtien, que puiſque ſa Majeſté paroit diſpoſée à ſe contenter de l'Alternative déja aceptée par le Marquis de Caſtel-Rodrigo, & que toute la difficulté roule ſur les pouvoirs du dit Marquis, & ſur la ſincerité des intentions de la Cour d'Eſpagne; nous la prions de nous accorder par une ſuſpenſion d'armes autant de tems qu'il en faut pour depêcher à Madrid, & de Madrid revenir à Paris avec une réponſe, j'entens une réponſe nette & preciſe de la Reine d'Eſpagne, touchant l'Alternative, dont les deux par-

Digitized by Google

tis temoignent ſe contenter (& pour moi il me ſemble, qu'un mois après le départ de nos couriers de Paris, ſera ſuffiſant) d'ajouter en même tems, que ſi ſa Majeſté nous réfuſe une demande ſi néceſſaire au répos de la Chrêtienté, & veut ſans égard pour les offres d'Eſpagne, & les offices des Alliez, pouſſer ſes armes plus loin; que ſur la premiere demarche qu'elle fera pour attaquer le reſte des Païs-Bas, nous ferons avancer nos troupes pour les défendre, & tâcherons de produire une puiſſante diverſion tant par mer que par terre.

Voilà ce me ſemble tout ce qui nous reſte à tenter ſur l'état preſent des affaires, afin d'obtenir la paix. Et pour ce qui eſt des diſpoſitions interieures des Eſpagnols, je vous diray, qu'il n'y en a pas un ſeul ici tant ſoit peu conſiderable, qui ne la ſouhaite, & qui ne croiye y voir l'interêt preſent de l'Eſpagne. Le Marquis m'a aſſuré en confiance qu'il n'a pas ſeulement les pouvoirs *exhibés*, mais de plus, que le Roi lui en a donné encore un autre, par lequel il le rend arbitre abſolu des conditions de la paix, ſelon que les conjonctures le devront determiner à la recevoir à des conditions ou égales ou deſavantageuſes. Et tous les rétardemens de Don Juan ne ſemblent provenir que de ce qu'il eſpere une paix conforme au projet de nôtre Traité. En

En attendant, je ſuis bien aiſe de ce que les Etats font partir Monſieur van Beverning, pour ſe trouver à Aix avec les Miniſtres des deux Couronnes. Je ne doute pas que le Roi mon Maître ne faſſe la même demarche, quand il aura reçû avis de leur départ; car il faut ſatisfaire aux formes auſſi-bien qu'au fond; quoi que pour moi, je ne puiſſe imaginer quel effet reſultera de ce Congrez; la France s'étant déja déclarée ſur l'invalidité de la délegation en particulier, auſſi-bien que ſur les pouvoirs en general. Et pour moi, toute apparance de Négociation avant une ceſſation d'armes me paroît une pure mocquerie, ſur tout dans une conjoincture où deux mois de guerre & de progrez peuvent changer la face des choſes, & décider le different ſur lequel on va traiter, je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 25. Mars 1668.

A Monsieur Godolphin.

MONSIEUR,

J'ai reçû depuis peu une Lettre de ma femme dans laquelle vous m'avez fait l'honneur de joindre quelques lignes ; & il y a bien six mois que je n'avois eu de vos nouvelles, quoique j'aye toûjours entretenu un Commerce que je croyois si néceſſaire dans le poſte où nous ſommes, qui, ſelon moi, avoit commencé avec tant d'affection de part & d'autre, & que j'ai toûjours continué ſur ce pié juſqu'à ce que j'ai pris vôtre ſilence pour un ordre honête de finir ce Commerce. Or comme j'ai toûjours eu envie de vous témoigner ma complaiſance en toutes choſes, je n'ai pas voulu manquer à le faire en cette occaſion. Je ne ſai point d'autre moyen de répondre à vôtre derniere qu'en vous remerciant très humblement de l'honneur de vôtre ſouvenir ; car pour ces expreſſions, dont il vous plait de vous ſervir, qui ſont ſi fort au deſſous de vous, & ſi fort au deſſus de moi, elles me font plus de confuſion que de plaiſir ; n'aimant pas à recevoir plus que je ne puis rendre. Je ne ſache point avoir eu aucune raiſon d'ê-

tre

tre fâché contre vous ; si j'avois quelque chagrin, c'étoit à moi-même que je voulois du mal, de voir qu'après m'être veu honoré de vôtre amitié, vous aviez enfin connu que je ne la meritois pas ; & comme je m'eſtimois fort malheureux d'en être privé, je vous proteſte que je m'eſtimerai très heureux lorſque vous me ferez la grace de m'en renouveller les aſſurances ; quoique pourtant le miſerable état du Païs où je ſuis m'ait apris à ne pas faire beaucoup de fonds ſur les choſes qu'on peut perdre. Je ſouhaite avec autant de paſſion l'avancement de mes amis que d'autres perſonnes ſouhaitent le leur propre ; ainſi vous ne devez pas douter que je n'aye bien de la joye des heureux ſuccès que vous avez eus en Eſpagne ; Je vous en felicite de tout mon cœur, & ſouhaite que vous réüſſiſſiez avec autant, ou plus de bonheur dans vos nouvelles entrepriſes. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles le 27. Mars 1668.

A Milord Garde des Sceaux.

MILORD,

Je reçus, il y a quelques jours, celle que vous me fites l'honneur de m'écrire le 9. du mois passé; & quoi qu'elle merite bien que je vous en témoigne toute la reconnoissance imaginable, je ne m'engagerai pourtant pas dans de longs remercimens qui vous feroient perdre du tems, & qui sont aussi très peu conformes à ma franchise ordinaire. Je croi qu'il me suffira de vous dire qu'il n'y a rien au monde qui pût me faire tant de plaisir que la bonté que vous m'avez témoignée d'une maniere si obligeante, si généreuse & si sincere; & qu'il n'y a personne au monde qui en connoisse mieux le prix, & qui y soit plus sensible, quoi qu'il y en ait qui la meritent beaucoup mieux que moi. Aussi puis-je protester à vôtre Grandeur qu'elle peut avec justice s'assurer de toute mon estime & de tous les services dont je serai jamais capable; & c'est une verité dont je la suplie d'être fortement persuadée. Je croi que ma femme vous importunera quelquefois, car je lui ai mandé que vous vouliez bien me permettre qu'elle s'adressât à vous lors qu'elle auroit besoin de vô-

vôtre appui ; mais ſi jamais elle vous prioit d'employer vôtre credit, pour lui faire obtenir autre choſe que ce qu'il a plu à Sa Majeſté de m'accorder, ou que ce qu'elle voudra me donner de ſon propre mouvement en cas que je fuſſe employé à quelque nouvelle Negociation, je la deſavouë d'avance, & vous déclare dès à preſent que ce ſera ſans ma participation ; car je ne croirai jamais avoir trop peu lorſque Sa Majeſté jugera que j'ai aſſez : quant au reſte je ſuis perſuadé que vous & Milord Arlington n'avez pas deſſein que je me ruine dans cet emploi, ou que je ſoutienne à mes dépens un caractere qui de lui même ſuffiroit pour faire tourner la tête à un homme qui, excepté ces trois dernieres années, a paſſé toute ſa vie dans la retraite & dans le Silence. En cas que mon voyage d'Aix échouât, je ne demande aucune gratification à Sa Majeſté ; quoique pour n'être pas pris à l'improviſte j'aye été obligé à de grandes depenſes ; mais ſi je reçois ordre d'y aller, je vous ſupplie, vous qui avez des enfans, de conſiderer combien il me ſeroit rude d'entreprendre un ſemblable voyage ſur mon propre credit. Quoi que ce ſoit que Sa Majeſté ait la bonté de m'accorder en cette occaſion, je ſouhaiterois bien qu'il lui plût d'ordonner à l'Alderman Backwel de me donner des Lettres de

change ou de credit ; & je vivrai de cette ſomme, quelque mediocre qu'elle ſoit, en y joignant mon petit revenu ; & lors qu'il s'agira de ſoûtenir avec honneur le caractere dont Sa Majeſté m'a honoré, je n'épargnerai point le peu de preſens que j'ai reçûs pendant que j'ai été employé à ſon ſervice : tout ce que je demande c'eſt de n'être point obligé à m'endetter, qui eſt une choſe que j'ai toûjours eu en horreur, aimant beaucoup mieux ne manger que du pain ſec & coucher ſur le plancher que de contracter aucune dette, à moins que ce ne ſoit par ordre exprès de Sa Majeſté ; & j'eſpere que ſon équité & le credit de mes amis préviendront de ſemblables ordres.

Je demande pardon à vôtre Grandeur de la liberté que j'ai priſe de l'entretenir ſi longtems de ce qui me regarde, & la ſuplie de ſe reſſouvenir que c'eſt elle qui a bien voulu m'y encourager. Mais je ne veux pas augmenter ma faute par de longues excuſes, ni vous importuner par le recit de ce que j'écris à Milord Arlington au ſujet des affaires publiques. Pluſieurs s'imaginent y apercevoir quelque changement ; & moi je croi encore que les François perſiſtent dans le deſſein de faire la guerre ? & qu'ils n'en demordront pas juſqu'à ce qu'ils voyent leurs voiſins fermement reſolus de s'oppoſer à eux avec vigueur.

Je

Je supplie vôtre Grandeur de croire que je suis avec autant de passion que de justice,

Milord,

De Vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 3. d'Avril 1668.

A Monsieur de Wit.

MONSIEUR,

Je ne doute pas que vous ne vous rejouïssez autant que moi du contenu des dernieres dépêches de Paris, qui nous donnent lieu de croire, que dans deux ou trois jours nous aurons une suspension d'armes jusqu'à la fin de Mai; & cela étant, je ne vois point de difficulté qui puisse survenir, dont nous ne venions facilement à bout dans le cours de la négotiation de la paix. Car je ne vois pas comment la France pourra reculer, après la satisfaction que nous lui allons donner à Paris. A l'égard d'Espagne, je n'ai jamais eu le moindre scrupule sur sa conduite; & je croi encore, comme je l'ai toûjours crû, qu'à moins que nous ne la reduisions au desespoir à force de la traiter

de

de haut en bas; ni la nation Eſpagnole en general, ni le Marquis de Caſtel-Rodrigo en particulier n'auront point recours à de honteux ſubterfuges. Et pour vous dire en confidence (comme il faut faire entre Medecins) depuis que vous avez parlé de la reſolution de chaſſer les Eſpagnols des Païs-Bas, & de vous y cantonner; depuis tant d'inſtances reïterées faites par vos Deputez pour la ſignature du projet de Monſieur de Lionne, ſous la condition de ne rien changer, & même ſans lui donner la moindre eſperance de l'aſſiſter en cas que la France recule, conformement aux ordres de la Reyne; Depuis cela (dis-je) j'ai ſouvent oüi dire à ſon Excellence, que s'il étoit à cette heure au conſeil d'Eſpagne, que ſon avis ſeroit, qu'on fit ſans marchander l'accord avec la France, en lui donnant tout ce Païs, plûtôt que d'endurer un traitement pareil, de la part de tous les Etats voiſins de la Flandre; leſquels doivent être plus intereſſez dans la perte de ces Provinces, que les Eſpagnols eux mêmes. Car il ne peut pas entrer dans l'eſprit du Marquis, que nous donnions à la France plus d'aſſurance qu'elle n'en deſire, ſuppoſé le refus d'Eſpagne, & cela même contre nôtre traité de la Haye; & que nous refuſions à l'Eſpagne de l'aſſurer ſimplement des

clau-

clauſes de nôtre traité pour elle, en cas que la France refuſe, ſur tout, après avoir pouſſé l'Eſpagne à faire tout ce que nous avons voulu. Le Marquis ne peut auſſi comprendre pourquoi nous le preſſons tant pour la ſignature mot-à-mot du projet de Monſieur de Lionne, ſans faire par avance tous nos efforts à Paris, pour reduire l'affaire des villes ſituées dans le cœur des Provinces, à quelque échange raiſonnable: cela lui avoit toûjours été promis; & je l'en ai moi même aſſuré par une de vos lettres que je lui ai fait voir. Il s'étonne encore que nous ne faſſions pas nos efforts pour empêcher la demolition des places dans la Franche-Comté. De ſorte qu'il voit très clairement, que par ce projet il ſera dans Bruxelles comme en priſon, ou en ôtage à l'égard de la France, ſes garniſons d'un côté n'en étant qu'à huit lieuës, & de l'autre qu'à ſept. Il voit de plus, que les forces de France entreront dans la Bourgogne comme dans un plat païs, ſans qu'on la puiſſe couvrir un jour entier. Que ſi la paix ſe fait dans ces termes, tout le monde voit que la France n'attendra que le moment de la premiere deſunion entre quelqu'un de nos voiſins, ou de la plus legere meſintelligence entre nos deux Nations, pour achever la conquête des Païs-Bas, qui ne lui coutera pas plus

de

Digitized by Google

de quinze jours. Pourtant le Marquis dit, qu'en cas que nous lui donnions des assurances de poursuivre le troisiéme de nos Articles séparez, il est prêt de signer ou donner les pouvoirs de signer le projet même selon les termes de Monsieur de Lionne, comme servant de fondement au traité: Qu'il s'en remettra à nos soins & à nos bons offices pour la négotiation de quelque échange commode à l'égard de la Bourgogne, ou bien d'une restitution en l'état ou elle a été prise, ou pour trouver les moyens de réparer les villes demolies. En cas que vous lui refusiez à tous ces égards les assurances qu'il demande, il faudra que nous tâchions de réprendre & d'achever le tout ensemble, & d'un même filet à Aix la Chapelle; ou je commencerai à m'acheminer dès que nous aurons réçû nouvelle de la suspension d'armes, & là non plus qu'ailleurs je ne manquerai pas de poursuivre de tout mon pouvoir la conclusion de cette grande affaire. Je serai bien aise de recevoir de tems en tems vos avis sur la maniere dont cette negotiation sera conduite.

Avant que je parte, il faut que je vous dise franchement, que le moins d'affaires que vous donnerez à discuter avec le Marquis à vos Députez, sera le meilleur pour la cause commune; car en un mot, ce ne

sont

ſont point des gens faits les uns pour les autres. Le Marquis eſt d'un humeur à braver plûtôt la mort, que de ſouffrir d'être maitriſé dans la conduite & le maniment des affaires. Il dit, que Monſieur Burgersdyck n'eſt propre à être employé, que dans les lieux où vous donnez ſouverainement la loi. Je vous en avois déja touché quelque choſe, mais je croi à cette heure qu'il eſt néceſſaire de vous le dire, afin que ſur cela vous en uſiez comme vous le jugerez à propos. Je n'ai encore rien remarqué dans le cours de cette affaire dont je ne fuſſe venu à bout avec vous ſans le moindre chagrin, mais même agrement: Et je ne vous dirai point les peines & les ſoucis que j'ai eu à menager toutes choſes entr'eux, & à prevenir des éclats & les réparties picquantes qu'ils étoient prêts de ſe faire à tout bout de champ; j'ai employé pour cela toute mon adreſſe; car je faiſois cette reflexion; que les diſpoſitions, ou ſi vous voulez, les paſſions des Miniſtres ont une grande influence ſur celles du Maître. A cette heure je ne vois plus rien qui puiſſe empêcher la paix, ſi ce n'eſt que la France vit la diſſention ſe gliſſer entre l'Eſpagne & nous. A ne vous rien celer, il y a ici beaucoup de gens qui voudroient bien me perſuader que vous avez changé de meſures depuis mon

de-

depart d'Hollande ; mais je leur répons à tous, que je me repoſe ſi fort ſur vôtre ſincerité, & ſur la candeur de vôtre procedé, que ſuppoſé que ce qu'ils diſent fuſt, vous auriez été le premier à m'en inſtruire. Voila quelle eſt la confiance que j'ai en vous, & vous pouvez avoir la même en,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles, le 17. Avril 1668.

A Milord Arlington.

MILORD,

Je ne me ſuis jamais donné l'honneur de vous écrire, ſi chagrin ni ſi malade que je le ſuis en vous écrivant celle-ci, ainſi vous devez être aſſuré d'avance que vous n'avez jamais reçû une ſi mauvaiſe Lettre. Vous aprendrez dans celle que j'ecrirai à Monſieur Williamſon, auſſi-tôt que ma fievre me le permettra, tout ce qui s'eſt paſſé dans mon voyage. Je croi avoir informé le Marquis de Caſtel-Rodrigo de tout ce qu'il eſt abſolument neceſſaire qu'il ſache.

che. Le dépit de voir que le Baron de Bergaick refuſe de ſigner le projet du Traité ſans une autre depêche de ce Gouverneur, aprés celle que je lui ai renduë, ſuffit pour me faire perdre toute ma patience. J'avouë que mon chagrin ne diminuë pas lorſque je conſidere que je ſuis honoré du même caractere dont les autres Miniſtres ſont revêtus, & qu'il m'eſt impoſſible de me mettre en un Equipage qui réponde au leur, n'ayant pu faire tous les préparatifs neceſſaires pour mon voyage, parce que je n'étois pas aſſuré d'avoir cette commiſſion, & que le Marquis m'avoit dit poſitivement qu'on ſigneroit le Traité auſſi-tôt que je ſerois arrivé; je dis au Baron de Bergaick que je croiois que cela étoit d'une neceſſité abſoluë, & que j'eſperois, qu'en trois jours, on pouroit terminer cette affaire que Sa Majeſté ne voudroit pas voir finie ſans y intervenir, ſouhaitant que tout le monde croye, comme on l'a crû ici, & par tout ailleurs, depuis le commencement de cette aſſemblée, qu'on ne pouvoit rien faire avant l'arrivée du Miniſtre du Roi mon Maître, aprés quoi on en viendroit incontinent à une concluſion. Je vous prie de ne trouver pas mauvais que je finiſſe cette Lettre pour prendre un peu de repos, puis qu'auſſi-bien vous pourez apprendre les autres particu-

cularitez par la copie de celle que j'ay envoyée ce soir par un Exprés au Marquis de Castel-Rodrigo. Je finis en vous assurant que mon mal ne m'empêche pas de penser à toutes les obligations que je vous ai, je suis,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Aix le 28. *Avril* 1668.

Au Marquis de Castel-Rodrigo.

MONSIEUR,

J'arrivai hier en cette ville. J'ai reçû cette après-dinée une visite de la part du Baron de Bargeyck, & une autre de la part de Monsieur Colbert. Je les ai traité tous deux également, sur la parole que le gentilhomme envoyé de la part du Baron m'a donnée, que son Maître étoit déja rêvetu du titre d'Ambassadeur, & qu'il étoit muni des lettres & de pleins pouvoirs de la Reine elle même. Monsieur Beverning m'a aussi visité *incognitò* ce matin; & tout ce qu'une grande indisposition qui me retient à pre-

sent

ſent permet que je diſe à V. E. c'eſt, qu'il ne reſte plus d'autre demarche à faire pour ſauver les Païs-Bas, que de ſigner inceſſamment le projet envoyé au Baron de Bargeyck; cela eſt ſi vrai que même à mon arrivée tout le monde en attendoit la ſignature. Celui de France déclare par tout après me l'avoir declaré à moi même, qu'il eſt prêt de ſigner dès ce ſoir même tous les points, tels qu'ils ont été couchez par nos Miniſtres à Paris. Que ſi le Baron de Bargeyck fait ou des difficultez, ou des exceptions, il donnera ſes réponſes conformement à ces inſtructions, & ſelon l'exigence des choſes; & qu'après tout, l'Eſpagne ne doit attribuer qu'à elle ſeule les malheurs qui peuvent naître de tant de delais & de tems perdu. Je vois fort bien, qu'il eſt prêt à ſuivre & à aider le Baron de Bergeyck dans tous les rétardemens qu'on pourra apporter à la concluſion de cette affaire: & que prevoyant que l'Eſpagne doit enfin s'accommoder des conditions & des termes du traité, veu l'engagement où la Hollande & nous, ſommes déja entrez par nos Miniſtres à Paris: il ſe promet ou de voir l'affaire ſe rompre, ou d'avoir la gloire de faire ceder l'Eſpagne ſur toutes les difficultez qu'elle aura miſe en avant. Cependant, Monſieur Be-

Beverning ne s'attend point à voir ſuſciter de nouveaux obſtacles, & de nouvelles difficultez touchant cette ſignature, après les ordres donnez au Baron de Bargeyck, & dont les copies ont été envoyées en Hollande. Pour moi, après l'avoir promis, je n'ai pû reculer à porter les ordres, & je ſuis dans la plus grande peine du monde de voir que le Baron de Bargeyck fait difficulté de ſigner avant que d'avoir réçû un autre ordre de V. E. C'eſt pourquoi, je la ſupplie au nom de tous ceux qui ſouhaitent le bien des Affaires d'Eſpagne, & de la Chrêtienté, d'ordonner par un commandement exprès, que l'ordre ſoit ſigné, & qu'on n'y marchande plus V. E. donnera auſſi ſes avis au Baron de Bargeyck touchant ce qu'elle trouvera bon qui ſoit négotié dans la ſuite; cela fait, je pourrai compter ſur le ſecours & l'aide de Monſieur Beverning, duquel je n'attens rien, tandis que la choſe ſera comme elle eſt. En cas que V. E. ſuive d'autres voyes, je me décharge par avance de toutes les ſuites funeſtes qui en pourront arriver. Je ſupplie encore une fois V. E. de donner cela aux inſtances d'une perſonne qui a approfondi cette affaire, avec toute l'attention & la réflexion dont je ſuis capable; & qui en porte un jugement exempt

de

Digitized by Google

de passion, excepté celle qu'il a pour la conservation des Païs-Bas, je suis,

Monsieur,

Vôtre &c.

A Aix le 28. Avr. 1668.

A Milord Arlington.

MILORD,

Dans l'embarras où me met l'envoi de tant d'Exprès à Bruxelles; tout ce que je puis faire c'est de vous envoyer les copies des depêches que j'ai été obligé d'écrire au Marquis de Castel-Rodrigo. Elles vous aprendront en quel état sont nos affaires ici. Les Ambassadeurs d'Espagne & de Hollande sont venus plusieurs fois en conferer avec moi; quoique je n'aye pas encore mis le pié hors de ma chambre, & ils ne font que d'en sortir à present. Vous verrez, par celle que j'envoye sous vôtre couvert, à quoi ont abouti nos conférences, & j'espere que vous voudrez bien me pardonner si je ne répons pas aujourd'hui aux deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 10. & le 13. du Courant. Le morceau de pa-

pier déchiré que vous trouverez ici, eſt l'original d'une Apoſtille que je reçois à ce moment, dans une Lettre de Monſieur de Wit, & que je vous envoye pour réponce à celle que vous m'écrivites dernierement. Et celle de mon Secretaire que vous trouverez auſſi dans ce pacquet rend compte à Monſieur Williamſon de tout ce qui s'eſt paſſé juſques ici. Je ſerai toute ma vie,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Aix le 30. *Avril* 1668.

Au Marquis de Caſtel-Rodrigo.

MONSIEUR,

Je trouve ma ſanté fort ébranlée, & à Dieu ne plaiſe que les accidens qu'eſt capable de me cauſer le depit que je reſſens du train que prennent les affaires, viennent ſe joindre à mon indiſpoſition. Tout ce que j'ai à dire c'eſt, que l'Ambaſſadeur de France à ordre de ne changer pas un ſeul mot au projet de nos Miniſtres qui ſont à Paris. Celui de Hollande a les mêmes ordres; le Nonce du Pape preſſe la ſignature, & inſiſte ſur

le

le même point : enfin, tous les Miniſtres d'Allemagne ſont dans le même ſentiment.

Le Baron de Bergeick refuſe de ſigner ſans un nouvel ordre de Bruxelles : Là deſſus l'Ambaſſadeur de France preſſe, & moi & Monſieur Beverning de lui donner un acte, dans lequel nous temoignions, que depuis l'arrivée du projet, il a été tous les jours prêt à ſigner. L'Ambaſſadeur de Hollande proteſte qu'il ne peut pas le lui refuſer ; & que même, ſi le Baron de Bergeick ne ſigne pas dans la journée de demain, il partira d'ici pour s'en retourner en Hollande. Le Roi tres Chrêtien à fait partir tous ſes officiers pour aller ouvrir la campagne, & il prétend les ſuivre en perſonne : de ſorte que nos Miniſtres à Paris apprehendent de nouveaux deſordres, ſi on n'arrête tout ce grand mouvement par la ſignature du Traité. Pour moi, les inſtructions que j'ai reçûës, portent que je n'épargne rien pour avancer la paix, & que je faſſe toutes choſes de concert avec l'Ambaſſadeur de Hollande, & je ne puis en aucune ſorte me départir de ſes reſolutions. Je porte le plus patiemment que je puis la mortification de paſſer pour un homme dont Vôtre Excellence s'eſt jouée, lors qu'elle m'a fait expedier un ordre auquel on ne dévoit pas obeïr, & que Vôtre Miniſtre à en effet éludé ; mais je ne puis voir qu'avec la

derniere inquietude, que toutes les affaires, de la Chrêtienté ſe brouillent & ſe perdent par le ſeul caprice du Baron de Bergeick. Car je me garde bien de ſuppoſer comme les autres, une feinte en Vôtre Excellence, & de lui attribuer de nous avoir tendu un piége, en tirant de nous les aſſurances demandées, ſur la promeſſe de faire auſſi-tôt ſigner le Traité; & enſuite de m'avoir chargé d'un ordre pour le Baron de Bergeyck, qui par avance étoit détruit par une inſtruction ſecrete.

Je n'aurois jamais parti de Bruſelles, ſi Vôtre Excellence ne m'avoit aſſuré de bouche, que le Baron ſigneroit ſans y manquer tout auſſi-tôt que je jugerois la choſe abſolument neceſſaire. Nous nous ſommes vus, & je lui ai repreſenté la choſe ſi preſſée, ſi neceſſaire, que je croi que la France n'a pas remporté plus d'avantage, ni ne ſe ſoit érigée à elle même un plus grand triomphe par le gain d'une bataille que par les avances qu'elle a faites en cette occaſion.

Pour moi, je n'ai eu de ma vie une plus grande mortification que celle que j'ai eſſuyé en cette rencontre. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Aix le 30. Avril 1668.

A Mon-

A Monsieur Williamson

MONSIEUR,

Mon Maître étant retenu au lit par une Maladie dont il fut attaqué le même soir qu'il arriva ici ; & qui a augmenté par la contrainte qu'il fut obligé de se faire le lendemain pour recevoir la visite des autres Ministres ; il m'a ordonné de vous rendre compte de son voyage ; & vous prie de faire en sorte que Milord Arlington s'en contente, puis qu'il n'est pas en état de s'acquiter de la promesse qu'il lui fit dans sa derniere de lui en envoyer lui même tout le détail, il espere le faire à la premiere occasion.

Il partit de Bruxelles le 24. de ce mois, accompagné de vint neuf personnes, dont il y en avoit dix qui portoient sa livrée. Outre ses Domestiques, Milord Stafford, le Capitaine Brumidge, & le Capitaine Wesely lui firent l'honneur de l'accompagner en ce voyage, & il avoit pour son escorte vint gardes du Marquis de Castel-Rodrigo qu'il renvoya le lendemain lorsqu'il fut sur les Terres de Liege. Il passa la premiere nuit à Louvain sans recevoir aucunes ceremonies, n'ayant pas voulu prendre d'autre

caractere sur les Terres d'Espagne que celui qu'il y avoit toûjours eu. La seconde nuit il logea à Herkinraedt, qui est une riche Abbaye de Bernardines, où il fut reçû en qualité d'Ambassadeur du Roi d'Angleterre. Le lendemain matin, les Magistrats de la Ville de Hassel envoyerent demander si son Excellence passeroit par leur Ville en allant à Mastricht, afin de se preparer à lui rendre les honneurs dus à son caractere; mais mon Maître ayant envie d'eviter ces ceremonies aima mieux passer par un chemin dérourné qui est à un mille de cette place. Cela n'empêcha pourtant pas qu'il ne trouvât tout le chemin rempli d'une multitude de Peuples, & parmi eux les Magistrats de la Ville qui le haranguerent, & le regalerent d'un Festin & d'une grande quantité de vin au milieu du grand chemin, ce qui fut accompagné d'une décharge générale des Canons de Hassel.

Il arriva le même soir à Mastricht, y ayant seulement envoyé un de ses Domestiques pour lui preparer le logis. Il fut rencontré proche de la Ville par un Gentilhomme que le Rhingrave envoyoit au devant de lui, pour lui dire que s'il avoit sçû l'heure qu'il devoit arriver, il seroit venu lui même au devant de lui, mais qu'il ne manqueroit pas de le recevoir à l'entrée de la Ville. Lors qu'il y en-

y entra, on fit une décharge générale de tout le Canon, & il passa au milieu de la garnison rangée en haye dans les ruës, qui lors qu'il fut passé fit aussi sa décharge. Aussi-tôt qu'il fut à l'Hôtelerie, il fut visité par le Rhingrave & par les Magistrats de la Ville. Le lendemain il rendit visite à ce Gouverneur qui vouloit à toute force l'accompagner à son Hôtelerie. Lors qu'il sortit de la Ville on fit trois décharges de tout le Canon, & la garnison tira beaucoup plus que le soir précedent; le Rhingrave le rencontra à un mille de la place pour s'acquitter de son dernier compliment, & dit à Milord Stafford qu'il avoit reçû ordre exprès des Etats de rendre à son Caractere & à sa personne tous les honneurs possibles.

De Mastricht il envoya une Lettre au Baron de Freshaim à Aix, pour lui donner avis qu'il y arriveroit le Vendredi 27. mais qu'il le prioit de n'en rien dire à personne, afin qu'il put y entrer sans ceremonie & sans bruit; n'y venant qu'avec le Train d'un Resident du Roi à Bruxelles, parce qu'il avoit été si pressé de partir qu'il n'avoit pû faire aucun préparatifs, sans compter qu'il n'y résteroit que fort peu de tems. Le Baron de Freshaim fit ce dont il l'avoit prié & tint la chose sécrete; mais les Habitans en ayant été avertis par les ordres exprès qu'ils avoient reçûs de

Maſtricht envoyerent une perſonne au devant de lui à moitié chemin pour le complimenter, & pour le prier de ſouffrir qu'ils lui fiſſent la même réception qu'ils avoient faite aux autres Ambaſſadeurs. Mon Maître leur dit d'en agir comme ils le jugeroient à propos; ce qu'il fit principalement à cauſe que l'Ambaſſadeur de France avoit fait ſix jours auparavant ſon entrée ſolennelle avec un grand Train, & en grande ceremonie; & mon Maître eſperoit que lors qu'il auroit fait cette entrée particuliere on n'attendroit pas qu'il en fit d'autre; ainſi il fut reçû dans la ville au bruit du Canon, la Bourgeoiſe étant ſous les Armes; & auſſi-tôt après ſon arrivée il fut complimenté par les Magiſtrats de la Ville & par un Commandant des Troupes du Duc de Neubourg, qui lui dit que ce Prince lui avoit ordonné de l'attendre ſur la Frontiere avec deux cens chevaux pour l'accompagner dans la Ville, comme il avoit accompagné l'Ambaſſadeur de France; mais que le Baron de Freshaim l'en avoit empêché en l'aſſurant qu'il ſouhaitoit y entrer ſécretement & ſans bruit.

Le ſoir que mon Maître arriva, il alla *incognitò* chez l'Ambaſſadeur de Hollande environ les dix heures, ayant réſolu de lui dire qu'il vouloit vivre avec lui tout d'une autre maniere qu'il n'avoit deſſein de faire

avec

avec les autres Ambaſſadeurs, tant à cauſe de l'étroite Alliance qui eſt entre leurs Maîtres qu'à cauſe qu'ils ſont l'un & l'autre Mediateurs. L'Ambaſſadeur de Hollande étoit couché; mais ayant apris le deſſein de mon Maître il lui rendit viſite le lendemain matin ſans ſuite & ſans ceremonie; & lui aprit tout ce qui s'étoit paſſé ici; ce qui ſe raportoit fort bien à ce que nous avions enteudu dire par tout où nous paſſions ſur le chemin; qu'il étoit impoſſible de rien faire juſqu'à ce que l'Ambaſſadeur du Roi fut arrrivé.

Mon Maître ſe trouvant fort indiſpoſé ce matin-là, differa de donner avis de ſon arrivée aux Miniſtres, juſqu'à dix heures; mais ils le previnrent en lui envoyant faire leurs complimens. L'Ambaſſadeur de France le fit le premier & enſuite ceux d'Eſpagne. Il leur rendit cette civilité le même matin: & l'après dinée, il reçut leurs viſites; celle de l'Ambaſſadeur de France la premiere, & enſuite celle des Miniſtres d'Eſpagne.

La premiere fois que mon Maître vit l'Ambaſſadeur de Hollande il s'informa de ce qui s'étoit paſſé entre lui & le Nonce du Pape, & ayant apris de ce Miniſtre que l'entremiſe de quelques perſonnes, qui s'en étoient mêlées, avoit été inutile, & qu'ils ne s'étoient point rendu viſite, à

cauſe de quelques difficultez inſurmontables, & qu'il ne s'étoit fait aucun complimens de part ni d'autre ; il pria Milord Stafford, qui alloit voir le Nonce, de lui dire par maniere de converſation, que mon Maître, voyant par ce qui s'étoit paſſé entre lui & l'Ambaſſadeur de Hollande, qu'il rencontreroit les mêmes obſtacles n'avoit pas jugé à propos de lui donner avis de ſon arrivée ; il le pria auſſi de l'aſſurer en même tems, qu'il étoit ſerviteur du Cardinal Patron dont il reconnoiſſoit le mérite, & avec qui il avoit eu quelque habitude à Bruxelles ; & qu'il étoit ravi d'aprendre que ſa ſanté continuoit à s'affermir depuis ſa gueriſon. Je croi que l'affaire en demeurera-là ; mon Maître n'ayant pont d'inſtructions à cet égard, & étant bien aiſe de ſe ſervir de cette occaſion pour éviter tout commerce avec lui auſſi civilement que cela ſe pouvoit faire. Je ne ſai plus rien qui merite de vous être mandé. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur

THEOD. DOWNTON.

A Aix le 30. *d'Avril* 1668.

A l'E-

A l'Electeur de Mayence.

MONSIEUR,

Quoi que mon indiſpoſition, & les affaires de Monſieur Schonborne m'ayent empêché de le voir depuis mon arrivée en cette Ville; je n'ai pourtant pas voulu differer plus long tems ſans me ſervir de cette voye, pour reconnoître l'honneur que vôtre Alteſſe m'a fait par ſa Lettre du 12. du paſſé, & ſans lui envoyer dans une des miennes les offres de mes ſervices; je dis de mes ſervices, car pour l'affection du Roi mon Maître elle eſt aſſez connuë à vôtre Alteſſe & n'a pas beſoin de mon temoignage. En même tems je donnerai à vôtre Alteſſe une nouvelle bien agreable, puiſque je lui apprendrai que la paix eſt concluë, & qu'à l'heure que je lui écris, les traitez en ſont entre mes mains; l'un ſigné, en preſence de l'Ambaſſadeur d'Hollande, & l'autre en la mienne, ce que j'ai été bien aiſe d'obtenir par precaution, & afin de ſurmonter les difficultez ſurvenuës lors qu'on à livré les *Inſtrumens* à Monſieur le Nonce. Je donne à vôtre Alteſſe *toute la joye* d'une affaire qui importoit au bonheur de l'Allemagne;

Digitized by Google

comme elle la donnera avec justice au Roi mon Maître ; car, quoi qu'éloigné & à couvert des flammes qui devoroient tant de païs, on dira pourtant avec justice qu'il a seul plus contribué à éteindre cet embrasement, que tous ceux qui en étoient & les plus voisins & les plus alarmez. Et puisque cette paix, aussi bien que celle de Portugal a si legitimement placé sa Majesté dans le plus haut rang entre les *Pacifici*, Vôtre Alteſſe joindra ses prieres aux miennes, afin que le bon Dieu y ajoute aussi les *Beati*. Et comme elle a tout lieu de croire le Roi mon Maître des ses amis, je la prie aussi de m'estimer toûjours,

Monsieur,

Vôtre &c.

A Aix le 2. Mai 1668.

A Milord Arlington.

MILORD,

Depuis ma derniere, j'ai reçû les deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, l'une du 17. & l'autre du 20. dans lesquelles vous vous plaigniez du méchant état

état où étoit alors nôtre Traité avec la Suéde, & m'ordonniez de m'adreſſer au Marquis de Caſtel-Rodrigo pour y apporter du remede. J'ai tâché de l'inſinuer autant qu'il m'a été poſſible, au Baron de Bergeick lorſqu'il eſt parti d'ici pour retourner à Bruxelles; il a fait ce voyage avec beaucoup de precipitation; s'étant mis en chemin auſſi-tôt qu'on eut ſigné, & envoyé les inſtrumens du Traité. Il y a des perſonnes ici qui diſent qu'il ne s'eſt preſſé de partir que pour éviter d'entendre parler d'une Garantie générale pour la Paix; ce qui joint à tant d'autres difficultez & delais qu'il a fait naître avant qu'on ſignât; ſans parler des plaintes qu'il a faites de l'injuſtice & de la violence avec laquelle on l'a obligé d'y conſentir, temoigne aſſez la contrainte dont on a uſé envers l'Eſpagne; quoique je ſois perſuadé que de ce Siecle, cette Couronne ne ſe verra pas en état d'en faire un meilleur uſage. Pour ce qui eſt de moi, il me ſembloit que puiſque Don Jean n'étoit pas arrivé avec les ſecours dont on a fait tant de bruit; & que mêmes on ne l'attend preſque plus; que puiſque la Hollande étoit abſolument determinée à la paix, ſans avoir aucun égard à l'honneur ou à l'interêt de l'Eſpagne qu'autant que cela s'accommode avec leur propre interêt. puiſque l'Eſpagne n'avoit pû trouver les moyens d'engager

ſa Majeſté, & la Suéde dans ſa Querelle, faute d'accorder aux deux Couronnes les Subſides dont elles ont beſoin; & puis qu'enfin ſa Majeſté n'étoit pas en état d'entreprendre ſeule, la deffence des Eſpagnols, & que par conſequent, après les deux projets qui s'étoient faits en même tems à Paris, il n'étoit que trop évident à l'Eſpagne, *Qu'il falloit paſſer par là, ou par les Fenêtres*: Toutes ces raiſons, dis-je, me faiſoient croire, que les Eſpagnols ne feroient aucune difficulté de finir cette affaire auſſitôt que je ſerois arrivé, afin d'avoir le tems de faire venir de Madrit les ratifications du Traité avant la fin du mois, pour ôter tout pretexte à la France de rompre la Négociation; à quoi je ſavois qu'ils ſe porteroient d'autant plus volontiers, qu'ils n'ignoroient pas que les Eſpagnols n'ont fait aucuns préparatifs pour ſe deffendre. Toutes ces raiſons, je l'avouë, m'ont engagé à preſſer le Baron de Bergeick, auſſi fortement que l'Ambaſſadeur de Hollande l'a fait lui même, de terminer cette affaire, & depuis mon arrivée je ne l'ai point laiſſé en repos; & je ne puis m'empêcher de dire que j'étois à bout de ma patience, lorſque je le voyois en rétarder la concluſion ſur deux pretextes auſſi foibles que l'étoient les deux derniers qu'il prit; c'étoit premierement qu'il de-

deman-

mandoit qu'on n'y inſerât pas ſes pouvoirs, parce que, auſſi bien que ceux de Monſieur Colbert, ils parloient en des termes fort piquants, de l'orgine de la Guere; il eſt vrai que l'Ambaſſadeur de France en avoit aporté avec lui qui n'étoient pas du même ſtile, mais on lui en avoit envoyé d'autres de France pour repondre à ceux que le Marquis avoit donnez au Baron de Bergeick. Monſieur Beverning avoit conſeillé à ce Miniſtre de les faire changer, il eut trois Semaines pour cela, & ne fit aucune difficulté là-deſſus, juſqu'à ce qu'on ſignât le Traité, & qu'on demandât les pouvoirs pour les inſerer dedans; il ne voulut pas le ſouffrir, diſant qu'il en attendoit de nouveaux & de plus moderez dans deux ou trois jours, & cependant il auroit voulu qu'on eut toûjours depêché les inſtrumens ſans la copie des pouvoirs, quoi qu'on en eut fait mention dans le Traité comme y étant inſerez; & je croi que la France n'auroit pû ſouhaiter une meilleure occoſion de rompre cette affaire, car il eſt ſûr que ce retardement auroit été cauſe que les Ratifications ne ſeroient pas venuës dans le tems marqué. Il nous falut tout un jour pour ſurmonter cette difficulté; & lors qu'avec bien de la peine on eut fait entendre raiſon à ce Miniſtre, il nous jetta dans un autre embarras qui n'étoit pas moindre;

Car

Car au lieu que ſes premiers pouvoirs, & tous ceux dont il avoit donné copie, ou dont il avoit parlé à tous les Miniſtres, ne lui donnoient que le Titre de Député du Marquis, avec pouvoir de traiter & conclure comme ſi le Roi d'Eſpagne y étoit en perſonne; lors qu'il inſera ſes pouvoirs, apres avoir obligé Monſieur Colbert de reſter ici un jour, il preſenta l'inſtrument avec un pouvoir entierement conforme au premier, excepté que celui-ci lui donnoit le Caractere d'Ambaſſadeur Plenipotentiaire conjoinctement avec le Titre de Député; ce qui mit Monſieur Colbert dans une ſi grande rage qu'il fut prêt à dechirer tout en pieces; & pendant cinq heures de tems Monſieur Beverning, & moi ne pûmes tirer autre réponce du Baron, ſinon qu'il lui étoit impoſſible de faire autrement, proteſtant qu'il n'avoit point d'autre Pouvoir ici, ayant renvoyé le premier au Marquis de Caſtel-Rodrigo lors qu'il eut reçû celui-ci, ſuivant le conſeil qu'il dit lui en avoir été donné par Monſieur Beverning. Nous ne pouvions pas eſperer d'obtenir de Monſieur Colbert qu'il admit cette nouvelle qualité, & nous n'avions aucune raiſon de l'en preſſer, cela s'étant fait par ſurpriſe, & le Marquis de Caſtel-Rodrigo ne pouvant pretendre en aucune façon, d'être en droit d'envoyer

voyer un Ambaſſadeur. Je fus pendant cinq heures à la gêne, croyant cette affaire abſolument rompuë, à cauſe de tous ces delais; & je vous avouë que le Baron me fit perdre patience, d'autant plus que j'étois perſuadé qu'il avoit dans ſa poche ſes premiers pouvoirs; & Monſieur Beverning & lui en vinrent à de ſi groſſes paroles qu'ils furent pluſieurs fois ſur le point de tirer l'épée dans ma Chambre, & je crois qu'ils l'auroient fait en tout autre lieu. A la fin le Baron avoüa qu'il avoit ſes premiers pouvoirs avec ordre de les faire inſerer dans la Traité, en cas qu'il ne pût pas faire paſſer les autres, mais que ſes inſtructions portoient qu'il fit auparavant tous les efforts imaginables pour qu'on ſe contentât des derniers. Pour lui rendre juſtice, il faut demeurer d'accord qu'il s'acquitta de cette commiſſion tout autrement que je n'aurois pû faire, ſans qu'on ſe fut aperçû de la violence que je me ſerois faite; ce fut ainſi que tout ſe termina la nuit du quatriéme. J'étois fort mécontent du procedé du Baron de Bargeick, & je m'en expliquai librement dans pluſieurs Lettres que j'écrivis au Marquis de Caſtel-Rodrigo, qui prend parti dans cette affaire, & l'avouë en tout ce qu'il a fait; comme cela paroît par le chagrin qu'il temoigne contre les Miniſtres qui ont obligé le Baron à ſe deſiſter

ſiſter de toutes ſes prétentions. Depuis que je ſuis ici, j'ai reçû trois Lettres de ſon Excellence, ſur ce ſujet, mais ſi chagrines, & ſi emportées, que je croi qu'il auroit mieux fait de s'épargner la peine de me les envoyer; car quoique ce qui me regardoit en particulier fut aſſez civil; cependant comme elles étoient remplies d'expreſſions fort piquantes, à l'égard de la maniere dont on avoit agi avec le Baron de Bargeick; & que dans tout ce procéde j'y avois eu la meilleure part; je croi avoir lieu de m'en reſſentir; & je ſuis bien ſûr que je n'ai rien merité de ſemblable d'aucun Miniſtre de Bruxelles ni d'ici; J'ai répondu aux Lettres de ce Gouverneur à peu près ſur le même ton, de ſorte que je ne ſai pas comment nous vivrons enſemble à mon retour; c'eſt pourquoi je n'ai pû m'empêcher de vous faire tout ce détail, non pas pour me juſtifier auprès de vous, car je ſuis perſuadé que cela eſt fort inutile, mais afin que, ſi vous le jugez à propos, vous juſtifiez ma conduite au Comte de Molina, & au Baron d'Iſola, qui peut-être auront reçû ſur ce ſujet, des Lettres du Marquis de Caſtel-Rodrigo, du même ſtile que celles qu'il m'a écrites.

Je me ſuis employé avec beaucoup de chaleur & d'empreſſement à faire réuſſir cette

te affaire, que l'Ambaſſadeur de Hollande dit qu'on n'auroit pû terminer ſans moi, parce que j'étois perſuadé par tout ce que vôtre Grandeur m'a écrit, & par ce que j'ai apris de pluſieurs autres perſonnes, non ſeulement qu'on le ſouhaitoit en Angleterre, mais même que la ſituation preſente des affaires de ſa Majeſté requeroit qu'on eut la Paix: & puiſque le Roi a eu la gloire de faire deux paix ſi importantes, il ne nous reſte plus rien à ſouhaiter ſinon que nous le puiſſions voir en état de faire la guerre auſſi-bien que la Paix, lorſqu'il s'agira de ſoutenir l'honneur & l'interêt de ſa Couronne; & je ne croi pas que nous puiſſions long-tems l'éviter, à moins que nous ne nous mettions en poſture de la recevoir avec joye & d'en tirer avantage. Je crois que le tems le plus convenable pour prendre des réſolutions qui tendent à cette importante fin, ſera après la concluſion de cette paix générale, lorſque ſa Majeſté n'étant point engagée dans aucune guerre étrangére n'aura pas tant beſoin de demander de l'Argent à ſes Peuples; car la ſaiſon de reparer le mal que la Tempête a fait à un Bâtiment, c'eſt quand il fait beau tems; & pour donner le radoub à un vaiſſeau, il faut le mettre à ſec.

Dieu Veuille ſe ſervir de vous, comme d'un heureux inſtrument en ſa main pour pro-

propoſer & executer ces réſolutions, & nous faſſe la grace de prendre exemple ſur les pauvres Eſpagnols qui par leur méchante conduite dans le gouvernement s'étant rendus mépriſables à leurs voiſins, ſe ſont vus expoſez à leur inſolence & à leur caprice, ſans pouvoir arrêter leurs conquêtes ni ſe deffendre de leur violence & du joug qu'ils leur ont voulu impoſer; ce qui n'étoit que trop ſufiſant pour les tenter de prendre la reſolution deſeſperée dont vous avez entendu parler; de ceder tout ce païs à la France, & laiſſer aux autres le ſoin de garder leurs Frontieres; & cependant il faut avouer que tous ces malheurs ſont des Suites infaillibles de leur conduite, & qu'ils ne manqueront jamais d'arriver à tout Prince, ou Etat qui ſuivra l'exemple de cette Nation. Je ſouhaite que cela puiſſe arriver à la France; ce ſeroit le vrai moyen de voir enfin quelques bornes à une grandeur ſi exceſſive; mais c'eſt ce que je n'oſe eſperer quand je conſidere les qualitez du Roi d'apreſent, qui bien loin d'être negligent ſait profiter de toutes les occaſions qui ſe preſentent, & qui n'eſt pas d'humeur à prodiguer ſes Finances: c'eſt pourquoi je ſouhaiterois de le voir plongé dans les plaiſirs, & engagé dans quelque entrepriſe plus difficile que la derniere, & dans laquelle nous n'euſſions pas tant de part

que

que nous en avons eu dans celle-ci; & cela pouroit arriver ſi ce que l'on dit ici eſt veritable; qu'il a formé le deſſein d'engager les Electeurs, ou de forcer l'Empire à élire le Dauphin Roi des Romains; car quoique ſon parti ſoit devenu fort puiſſant en Allemagne, & qu'en cas que l'Electeur de Brandebourg ſe laiſſe gagner, comme on le croit, il ne reſte rien à la Maiſon d'Autriche ſinon les Princes de Saxe & l'Electeur de Treves; il me ſemble cependant qu'un corps compoſé de tant de differentes parties comme celui de l'Empire ne ſe laiſſera pas facilement porter à prendre de nouvelles meſures, & à agir de concert dans une affaire de cette nature.

Monſieur Colbert dit que ſon Maître enverra inceſſamment dix ou quinze mille hommes au ſecours de Candie; ce ſeroit une Action bien glorieuſe & digne d'un Prince Chrêtien qui meriteroit bien des aplaudiſſemens; & ſi, conjoinctement avec les Hollandois, nous pouvions engager la Cour de France dans ce deſſein; je croi que nous aurions lieu d'être contens de nos peines & de nos ſoins; J'en ai parlé à Monſieur de Beverning qui eſt de mon ſentiment, & qui a inſinué la même penſée aux Miniſtees Allemans qui l'ont reçûë avec avidité; & j'eſpere que cela pourra réüſſir; ce qui eſt d'au-

d'autant plus à ſouhaiter que ce ſeroit le vrai moien de delivrer ces Provinces de la crainte qu'elles pouroient concevoir ſi, après la paix, il reſtoit à la France tant de Troupes oiſives.

J'ai deſſein de commencer demain mon voyage de Bruxelles. Monſieur Beverning eſt parti aujourd'hui pour s'y rendre; je croi que je ſerai bien cinq ou ſix jours en chemin, n'y ayant rien à preſent qui m'oblige à faire une plus grande diligence. Avant que de venir ici je reçûs ſix cens livres ſterlin qui m'étoient dûs de mes appointemens, & je fus bien fâché d'aprendre par une Lettre de ma femme que la crainte où elle étoit que je ne les euſſe pas reçûës, l'avoit obligée à preſenter un Memoire dont il ſemble que le Conſeil n'a pas été content. Je puis la deſavouer avec beauconp de juſtice & de verité, puiſque cela s'eſt fait ſans ma participation, & je la deſavouë en effet, eſperant neanmoins qu'on lui pardonnera ſon trop de precaution & de ſoin: Quand à la depenſe que j'ai été obligé de faire dans ce voyage, auſſitôt qu'il vous plaira me l'ordonner, je vous en enverrai le compte exact qui eſt entre les mains de mon Secretaire, afin que ſa Majeſté faſſe à cet égard ce qui lui ſemblera bon. Je ſuis,

Milord,

De Vôtre Grandeur &c.

A Aix le 8. *Mai* 1668. *Au*

Au Marquis de Caſtel-Rodrigo.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre du 4. de ce mois; & je ſuis bien aiſe que vôtre Excellence eſt ſi fort ſatisfaite de ce qu'elle appelle la moderation du Baron de Bergeyck, pendant qu'elle témoigne être ſi picquée de l'aigreur que j'ai fait paroître en me plaignant ici de ſon procedé. J'avouerai tout publiquement, que voyant retarder avec l'arrivée de Don Juan, les ſecours deſtinez & promis, & voyant qu'on en ſeroit peut-être fruſtré; voyant la Hollande ſi éperduement amoureuſe de la paix, ſans égard aux interêts d'Eſpagne; voyant l'Empereur jouer dans cette affaire le role d'un Prince parfaitement deſintereſſé; voyant que l'Eſpagne n'avoit encore agi auprés du Roi mon Maître, & auprés de la Suede, que par de belles paroles; connoiſſant que Sa Majeſté n'étoit pas en état d'entrer ſeule dans cette épineuſe négociation; & que pour la porter à le faire, il falloit autres choſes que de purs motifs de generoſité; Enfin, voyant l'Eſpagne elle même approuver le Projet de Monſieur de Lionne, tel qu'il l'avoit dreſſé: Faiſant attention à tou-

toutes ces choſes, j'ai crû que leur interêt demandoit qu'ils achevaſſent franchement l'affaire; gagnant le plus de tems qu'il ſeroit poſſible pour faire venir les ratifications de Madrid; & ôtant par là à la France tout pretexte, & toute eſperance d'en venir à une rupture; à moins qu'elle voulût elle même étaler ſa honte, & faire voir ſi à découvert ſa perfidie & ſon ambition, que neceſſairement la Hollande ſe trouveroit engagée dans vôtre defenſe. Ces mêmes conſiderations ont fait, que j'ai pouſſé autant qu'il m'a été poſſible, à terminer promptement l'affaire, dès que j'eus clairement apperçû, que ni l'Ambaſſadeur de France, ni celui d'Hollande, non plus que le Nonce, ne vouloient point écouter la propoſition de changer quelque choſe aux termes du Projet. Et même j'ai régardé toutes les difficultez du Baron de Bergeick ſur la ſignature, comme faites hors de propos, & d'une fâcheuſe influence pour la concluſion de l'affaire. Je lui ai donné le tort qu'il s'eſt plaint de la forme en laquelle étoient conçûs les pouvoirs de Monſieur Colbert, il y a crû entrevoir de l'aigreur, ſans faire reflexion qu'ils étoient dreſſez à l'imitation, & peut-être à l'envie des vôtres; les premiers Pouvoirs de Monſieur Colbert ayant été conçûs ſens aucune relation au paſſé; & le Baron de

Bar-

Bargeick ayant eu trois semaines pour faire venir des pouvoirs plus doux & plus sortables à la paix. J'ai été aussi fort indigné de ce qu'il nous à retenu trois ou quatre jours à la gêne ; & cela parce qu'il vouloit inserer un nouveau pouvoir avec le mot *d' Ambassadeur*. Le Nonce n'en avoit jamais oüi parler auparavant au Baron ; car la moindre mention n'en avoit pas été faite dans les pouvoirs, dont il avoit donné copie Quelque legers que puissent paroître de tels incidens je croi pouvoir dire, que si Monsieur Colbert par la situation des affaires & des interêts de son frere, ne s'étoit pas trouvé tout-à-fait porté à la paix, je suis persuadé que cette belle & louable moderation qu'on vante en Monsieur Bergeick, auroit suffi pour gâter tout. Je suis,

Milord,

Vôtre &c.

Bruxelles le 22. de Mai 1668.

A Milord Arlington.

MILORD,

Vous me faisiez esperer par celle que vous

m'avez fait l'honneur de m'écrire le premier de ce mois, que je recevrois par le prochain Ordinaire des instructions particulieres pour me conduire dans l'affaire que nous négocions ici avec les Ministres de Suéde; mais ne les ayant pas encore reçuës, tout ce que j'ai pû faire jusques ici, ç'a été quelques diligences générales conjonctement avec le Député de Hollande, dans une Audience que nous avons euë ensemble ce Matin. Voici sur quoi le Marquis de Castel-Rodrigo s'est principalement retranché; il nous a dit que lors qu'il avoit promis d'envoyer des Pouvoirs au Comte de Molina, c'étoit en tems de guerre, & avec intention d'engager la Suéde dans nôtre affaire, mais que la paix lui avoit fait changer de mesures; & que quoiqu'il eut plein pouvoir d'accorder ce qu'il jugeroit à propos en tems de guerre, par ce qu'en ce cas, il auroit été d'angereux d'atendre les ordres de la Cour de Madrid, à cause des diferens accidens qui pouvoient arriver; cependant il n'avoit pas le même pouvoir en tems de paix; que tout ce qu'il pouroit faire étoit d'écrire sur ce sujet; & qu'il l'avoit déja fait. Qu'en attendant, il seroit bien aise de savoir ce que nous nous proposions par cette Alliance; quel seroit le Formulaire de la Garantie que ce Traité produiroit, & quels avantages ces Provinces

ces en retireroient, disant que le Comte de Molina ne lui avoit rien mandé sur tout cela. Qu'il ne savoit pas pourquoi on vouloit exiger de l'Espagne qu'elle payât les Troupes Suédoises, pour le tems qu'elles avoient été sur pié à la priere des Hollandois, sans que cet Armement eut eu pour but les affaires de ces Provinces, assavoir depuis la conclusion du Traité de Breda jusqu'à celle de nôtre Alliance à la Haye, dans laquelle le Comte de Dona est entré, ce qui est la premiere démarche que la Suéde ait faite par rapport aux interêts d'Espagne.

Le Député de Hollande insista fortement sur la promesse de son Excellence, & sur la déclaration qu'il nous avoit faite qu'il avoit envoyé ses Pouvoirs au Comte de Molina lui disant à tous momens *Res non est integra*, *&*, *Mandatum non potest revocari*; & lui citant je ne sai combien d'Argumens tirez du Droit civil; de sorte que la dispute s'échauffa, ce qui ne pouvoit pas faire de bien à un homme qui se porte mal ni être d'aucune utilité à nôtre affaire; je détournai la conversation, en disant au Marquis de Castel-Rodrigo que j'attendois de nouveaux pouvoirs & des instructions particulieres qui me mettroient en état de le satisfaire sur tout ce qu'il m'avoit demandé touchant la Garantie que nous avions dessein d'accorder.

Le Secretaire de Mr. le Chevalier Jean Trevor eſt arrivé ici ce matin, avec ordre de terminer l'affaire des Ratifications; l'expedient qu'on a trouvé pour cet effet c'eſt d'en envoyer une d'ici, en cas que celle du Traité d'Aix, qu'on attend d'Eſpagne, vint à manquer; il nous a auſſi aporté des inſtructions pour concerter quelques autres circonſtances à l'égard de la maniere dont on fera l'échange, ce qui n'a été reglé dans le Traité que fort imparfaitement; c'eſt à dire qu'on en delivrera une à ſaint Germain, & l'autre à Bruxelles. J'ai mené le Secretaire cette après dîné chez le Marquis de Caſtel-Rodrigo, & nous ſommes convenus, qu'il partira demain pour retourner à Paris avec la Ratification du Traité d'Aix, dans laquelle on inſerera les mêmes pouvoirs; ce Gouverneur ayant entre les mains un blanc ſigné, qui doit être rempli en cette forme, & qui ſera datté du 18. du courant, ce qui répondra à celui qui partit le ſecond du mois après la ſignature du Traité d'Aix, & qui auroit pû en paſſant par ici arriver à Paris le 24. qui eſt le temps que ce Secretaire croit pouvoir s'y rendre.

Pour ce qui eſt de l'échange, il ſe fera à Paris par les mains de nos Miniſtres, qui delivreront les Ratifications des Eſpagnols, & recevront en même tems celles des François,

çois, de quoi le Marquis de Caſtel-Rodrigo eſt content. Il fera publier la paix auſſi-tôt que nos Miniſtres auront reçû les Ratifications, qu'on pourra après cela envoyer ici tout à loiſir. Nous avons réſolu de faire l'échange le 26. & de publier la Paix le 28. pourvû que nous recevions un Courier qui nous apporte la nouvelle que les François le feront auſſi de leur côté le même jour.

Quant à la maniére dont on éxecutera le Traité, je vous avouë que mon ſentiment étoit qu'on n'en devoit point parler, juſqu'à ce qu'on eut fait l'échange des Ratifications, & que la Paix eut été publiée, à cauſe que cela peut faire naître de nouvelles difficultez qu'il ſera beaucoup plus aiſé de ſurmonter lorſque la choſe ſera faite, & qu'on aura peut-être commencé à deſarmer de part & d'autre. Le Marquis de Caſtel-Rodrigo étoit dans la même penſée; c'eſt pourquoi il a propoſé ſur cet Article ſeulement qu'après la publication de la paix il ſe faſſe une aſſemblée de Commiſſaires des deux côtez; & que les Mediateurs ſeront priez de part & d'autre d'y envoyer auſſi leurs Commiſſaires, pour accommoder plus facilement les nouveaux differens qui pourroient ſurvenir entre les parties; & au jugement de qui leſdites parties remettront ces ſortes de differens; & que ce ſoit à Oudenarde ou à Cour-

tray que cette assemblée se fasse, parce que ce sont deux Places très commodes pour régler les limites dont on pourroit être en dispute. Ayant ainsi ajusté cette affaire, & ce Gouverneur m'ayant promis que j'aurois demain à midi les Ratifications, je suis sorti avec le Secretaire de Mr. le Chevalier Jean Trevor ; Mais le Marquis de Castel-Rodrigo a envoyé après moi pour me prier qu'il pût me parler seul. Lors que je suis rentré, il m'a dit qu'il me remercioit de l'avoir épargné ce matin dans la dispute qu'il avoit euë avec le Député de Hollande ; Qu'en un mot les Hollandois l'avoient traversé dans l'Alliance qu'il vouloit traiter l'an passé, avec la Suéde ; qu'ils ne l'avoient fait que pour se rendre Maîtres du Traité ; & qu'a present, ils voudroient acheter l'assistance des Suédois eux dépens de l'Espagne : Qu'il avoit tout sujet d'être content de la maniere dont sa Majesté avoit agi en cette occasion, mais qu'il ne diroit pas la même chose du procedé des Hollandois ; Qu'il ne savoit point ce qui pouvoit les dispenser de payer à la Suéde ce qu'ils lui avoient promis après le Traité de Breda ; & qu'il lui sembloit qu'il étoit bien plus raisonnable que tout ce que l'Espagne poura épargner, soit employé à engager sa Majesté à faire avec cette Couronne une Alliance encore plus étroite, puisqu'aussi

qu'auſſi bien il n'y a eu que ce Prince qui ſoit entré avec affection & generoſité dans les interêts de l'Eſpagne; & qui étoit le plus capable de deffendre cette Couronne s'il avoit été en état de faire la guerre ſans le ſecours de ſes Peuples: Ce Gouverneur ajoûta qu'il attendoit en peu de tems le Baron d'Iſola pour conclure la Garantie & terminer cette affaire avec la Suéde; & qu'enfin s'il faloit abſolumenr que l'Eſpagne payât cette ſomme, on la remettroit toute entiere entre les mains de ſa Majeſté pour en diſpoſer comme il lui plairoit. Je remerciai ſon Excellence des termes obligeans dont il s'étoit ſervi en parlant de ce que nous avions fait pendant tout le Cours de cette affaire; mais je le priai de prendre ceci pour un fondement ſolide ſur quoi on doit appuyer ce qui reſte encore à faire; c'eſt que l'Eſpagne ne doit point desobliger les Hollandois, quand mêmes ce ſeroit pour nous obliger, mais qu'elle doit au contraire diſſimuler tous les reſſentiſſemens qu'elle peut avoir contr'eux, & les ſacrifier aux avantages que les Eſpagnols & nous retirerons de la rupture qu'ils ont faite avec la France. Ce fut ainſi que finit nôtre converſation, & nous ſommes à preſent en auſſi bonne intelligence que nous l'étions avant mon voyage d'Aix. Cette bonne intelligence avoit été interrompuë par quelques Let-

tres que j'avois reçûës de ſon Excellence, & auſquelles j'avois répondu de la maniere que je croiois qu'elles le meritoient; étant peut-être naturel à un même homme de n'avoir aucun penchant à faire du mal à perſonne, & de ne pouvoir ſouffrir, ſans reſſentiment, qu'on lui en faſſe; car je croi qu'il ne faut pas beaucoup de morale pour nous empêcher de faire tort aux autres, mais il me ſemble qu'il eſt trés difficile d'avoir aſſez de chriſtianiſme pour ſouffrir avec patience celui qu'on nous fait. Je ſuis,

Milord,

De vôtre Grandeur &c.

A Bruxelles le 22. Mai 1668.

A Monſieur de Wit.

MONSIEUR,

Par ma derniere lettre d'Aix la Chapelle, je vous ai appris la ſignature de la paix, & j'eſperois par celle-ci vous apprendre la ratification; mais elle n'eſt pas encore arrivée de Paris. Cependant, les ravages faits par les Troupes Françoiſes dans toute la Flan-

Flandre, & leurs approches de cette Ville, cauſent encore de l'alarme ici, comme s'ils avoient deſſein de chicaner ſur quelques formalitez, & en attendant, ſe mettre en état de remporter les plus grands avantages au moment de l'expiration de la Treve. Je ne veux point former le moindre ſoupçon d'un tel procedé dans les François. Le Roi Très-Chrêtien ayant déja donné avis de la paix, tant au Pape qu'aux autres Princes; Et, (ce qui eſt de plus grand poids) ſachant que la Suéde a déja entré dans la Triple Alliance. C'eſt pourquoi, la choſe dont je me mets le plus en peine, eſt de tirer de l'Eſpagne la ſatisfaction ſtipulée pour la Suéde. Vos Deputez ici vous ont ſans doute déja communiqué ſur cet article les réponſes du Marquis, à la verité un peu froides & incertaines. Je lui ai remis depuis une lettre de la part du Roi mon Maître ſur ce ſujet, fort preſſante, mais je n'en ai juſqu'ici pû tirer d'autre reponſe, ſi non qu'il n'a pas encore vû le traité de nôtre Triple Alliance, & qu'il ignore quels avantages y ſont contenus pour l'Eſpagne; & s'ils ſont balancez également entre la France & l'Eſpagne. Il forme auſſi des difficultez ſur les ſubſides des mois écoulez entre la concluſion du Traité à Breda, & la date du nôtre à la Haye, qui étoit, dit-il, le premier jour que la Sué-

de a commencé d'examiner les affaires d'Espagne, & d'y faire attention. Enfin il ajoûte qu'il a écrit en Espagne sur cette matiere, & qu'il en attend la réponse, ses Pouvoirs étant plus amples en tems de guerre qu'en tems de Paix. Par la suite de son discours j'ai crû appercevoir, qu'il est assez persuadé de la necessité de l'affaire, & qu'il y veut venir; mais comme il sait, qu'il a du tems jusqu'à la ratification venuë de Suéde, il tâche de s'en servir, dans l'esperance que les secours d'argent arriveront avec Don Jean. Mais peut-être que ce temporisement a un autre principe, & qu'il y a des esprits dans le monde faits de telle sorte, qu'ils ne sauroient jamais aller rondement en besogne, & qui songent toûjours à gagner du tems, lors même qu'il s'agit d'aller aux nôces, comme lors qu'il est question d'aller à la mort.

En attendant, le Roi mon Maître a trouvé bon de faire écrire une autre lettre à la Reine d'Espagne elle même sur ce sujet, pour venir à bout de cette affaire, malgré les difficultez qui se pourront rencontrer ici. Il me semble qu'il ne seroit pas mal à propos que Messieurs les Etats suivissent la même voye, & qu'ils fissent écrire au Marquis & en même tems à la Reine, afin de presser l'affaire. Ces deux lettres étant conçûës en termes obli-

obligeans, & au lieu d'aigrir le different, & de groſſir les difficultez, paroiſſant avoir pour but de pacifier toutes choſes, & de tendre à une prompte concluſion touchant les Ratifications de la Guarantie, pourroient produire un très bon effet. Voilà mon opinion ſur cette affaire : j'ai eu un aſſez long Commerce avec les Eſpagnols pour connoître un peu leur genie ; & je ne doute point que je ne vienne à bout de ce que j'ai entrepris, ainſi que je ſuis déja venu à bout de choſes plus difficiles, pourvû que nous marchions tous d'un même train, ayant affaire à mêmes gens.

Je ne doute pas que vous ne ſoyez comme moi du ſentiment, qu'après la paix faite, il ſera neceſſaire de faire nos efforts pour amener les choſes à un échange des places, tant pour éloigner les François de vos frontieres, que pour laiſſer les Eſpagnols en état de ſe mieux defendre contre de nouvelles ſurpriſes & de nouvelles invaſions. Ceci merite vos reflexions. Vous penſerez auſſi à la maniere dont il faudra s'y prendre pour entamer & pourſuivre cette affaire. Il me ſemble que l'occaſion la plus propre d'entrer en matiere ſur cela, ſera ſur l'execution de la Paix ; & de repreſenter, que la reſtitution de la Bourgogne dans l'état où elle eſt à preſent,

eſt une offre peu convenable aux promeſſes du Roi Très-Chrêtien.

J'ai prié Monſieur Beverning de vous entretenir ſur une petite particularité touchant nôtre dernier Memoire ſur le Traité de Marine. La choſe ne me paroît pas importante, mais parce que quelques uns de vos bons amis ont pris à tâche de me blâmer moi ſeul en particulier: comme je n'ai point eu de nouvelles de Monſieur Beverning depuis ſon depart, je ſerai bien aiſe de ſavoir s'il vous en a parlé, & ce qui vous en ſemble. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre &c.

A Bruxelles, le 27. Mai 1668.

A Monſieur de Wit.

MONSIEUR,

Ayant pris tant de part dans vos proſperitez, & dans les applaudiſſemens que vous recevez de tout le monde; il eſt bien juſte que j'en prenne dans vos diſgraces & dans vos pertes; & que je vous diſe avec autant de douleur que de verité, que j'ai été vivement

ment touché de la derniere perte que vous venez de faire. Il y a long-tems que j'ai remarqué que vôtre Domeſtique vous à toûjours ſervi d'unique relâchement dans les fatigues que vous cauſent les affaires publiques, & qu'au lieu de recourir à ces divertiſſemens qui approchent ſi ſouvent de l'extravagance & du crime, vous faiſiez toûjours conſiſter les vôtres à cultiver les fruits de l'amitié conjugale, & de la tendreſſe paternelle. J'avois remarqué auſſi, avec quelle joye & quelle confiance vous vous étiez dechargé de tous les ſoins du ménage ſur cette vertueuſe épouſe, qui ne vit plus à preſent que dans l'eſtime & le ſouvenir de toutes les perſonnes qui l'ont connuë; & par là je ne ſens que trop combien ſa perte vous doit ſenſiblement toucher: ni la bienſeance ni la raiſon ne ſouffrent point que j'entreprenne de vous conſoler ſi ſubitement. C'eſt pourquoi je vous dirai ſeulement, que ſans une ſi triſte occaſion, vous n'auriez pas eu celle d'étaler toute la force de vôtre ame, qui ſuccombe quelquefois plus promptement & plus abſolument ſous les afflictions domeſtiques que ſous le revers de la Republique, ou les diſgraces de la guerre: on ſe familiariſe avec ces dernieres, & on s'y endurcit avec le tems; mais les premieres conſervent toûjours le droit de nous attendrir & de nous

toucher infiniment. Je vous prierai donc de ne pas negliger cette occasion de vôtre gloire, & au plus fort de vôtre douleur, de ne point oublier avec quel devouement, & depuis quel tems vous avez épousé le bien de vôtre Patrie, & avec le sien, celui de la Chrêtienté dans ces dernieres conjonctures; vôtre attachement, vos soins, vôtre tendresse même lui sont dûs, puisque vous vous devez vous même tout entier à elle. J'espere qu'à l'avenir vos veilles & vos fatigues pour la Republique vous procureront quelque soulagement, ou du moins apporteront quelque diversion à vos ennuis, au lieu des travaux & des sueurs qu'elles vous ont couté autrefois.

Ayant commencé cette lettre uniquement dans la vûë de me consoler avec vous, je ne veux point la finir en y mêlant quelque chose qui soit étranger à vôtre douleur. Je ne vous parlerai donc point d'affaires, & je vous dirai seulement que le Roi mon Maître me presse tous les jours sur les preparatifs de mon depart; je n'y apporterai d'autres retardemens que ceux que mes affaires domestiques rendent indispensables après une si longue absence. En attendant, je puis vous assûrer que je n'ai rien apperçû ici qui puisse tant soit peu alterer ou rallentir les soins de nos veritables & communs interêts,

terêts, que je fai consister dans la fermeté & la durée de nôtre derniere Alliance : vous verrez cela plus au long à mon arrivée. Je suis ;

Monsieur,

Vôtre &c.

A Londres le 3. Juillet 1668.

A Monsieur le Chevalier Jean Temple.

MONSIEUR,

Quoique nos derniers voyages ayent pû causer la perte ou le retardement de quelques-unes de vos Lettres qui nous manquent depuis quelque tems; je croi cependant que vous avez toûjours bien reçû les nôtres quoi qu'elles ayent été écrites en differens endroits. Il est vrai que je ne me suis pas donné l'honneur de vous écrire souvent, parce que vous aviez eu la bonté de me permettre de conserver mes yeux, & de ne vous donner de mes nouvelles que lorsque je ne serois pas trop occupé, m'assurant que vous vous contenteriez de celles que ma sœur pren-

prendroit la liberté de vous écrire. Mais à preſent que je ſuis de retour après trois ans d'abſence, j'ai cru qu'il étoit de mon devoir de vous rendre compte de mon voyage, du ſejour que je fais ici, & de tout ce que je prevois devoir arriver, tant par raport à mes Interêts particuliers que par raport aux affaires publiques.

Après la concluſion de la Triple Alliance, & celle du Traité d'Aix, je crus qu'il ne me reſtoit plus rien à ſouhaiter, & je me trouvai ſans ambition; ayant vû la Flandre ſauvée; comme ſi ç'eut été par un miracle de ceux qu'on dit être ordinaires à la Maiſon d'Autriche; & l'interêt général de la Chrêtienté affermi & aſſuré contre la Puiſſance & les attentats de la France; conſiderant d'ailleurs que l'honneur de Sa Majeſté & de ſes Royaumes étoit monté dans les païs étrangers, à un point où il n'avoit pas été depuis pluſieurs Siecles, & où nous n'avions pas lieu de croire qu'il pût arriver après l'affront que nous avions reçû à Chattam, & la Paix de Breda qui ſuivit cette affaire. Je partis d'Aix pour retourner à Bruxelles, croyant demeurer dans ce poſte juſqu'à ce que j'en fuſſe plus las que je ne l'étois alors, car je vous avouë que j'aimois cette Ville; Mais auſſi-tôt que j'y arrivai, j'y trouvai des lettres de Milord Arlington qui m'ordonnoient

noient de la part du Roi de garder l'équipage d'Ambaſſadeur que j'avois alors que je fis mon voyage d'Aix, pour aller ſervir Sa Majeſté avec le même caractere à la Haye, où le Roi avoit reſolu de m'envoyer pour renouveller à l'occaſion de nôtre nouvelle Alliance, un caractere que l'Angleterre n'avoit point donné à aucun de ſes Miniſtres en ce païs-là depuis le regne du Roi Jaques. Ainſi je fus en liberté de prendre congé du Marquis de Caſtel-Rodrigo & de retourner en Angleterre auſſi-tôt qu'il me plairoit; je paſſai par Hollande & laiſſai la plus grande partie de mes Domeſtiques & de mon équipage à Utrecht.

Lors que j'arrivai à Londres je fus reçû du Roi & de la Cour beaucoup mieux que je ne le meritois, & que je ne m'y attendois; mais cela n'eſt pas extraordinaire; car les Négociations auxquelles j'avois été employé depuis les Fêtes de Noël ont fait plaiſir à tout le Monde. Je ne connois pas ſi peu la Cour, quoique j'y aye été fort peu, que je ne ſache fort bien qu'on ne doit pas perdre l'occaſion de tirer avantage de l'opinion qu'on peut avoir que vous avez rendu de bons ſervices, & que vous meritez quelque recompenſe; ſuppoſé qu'on ait envie de pouſſer ſa fortune; & c'eſt ce que me repreſentent tous les jours ceux qui font depuis peu profeſſion d'être mes Amis, auſſi bien

bien que ceux qui l'ont effectivement été depuis long-tems ; mais je vous avouë que je ne puis m'imaginer par quel endroit j'ai merité que Sa Majesté me donne autre chose que mes apointemens qui sont le prix de mes services ; car si dans mon emploi j'ai acqnis de l'honneur ; c'est encore plus que je ne pouvois esperer, & c'est ce qu'on ne m'avoit pas mis en ligne de compte. De plus je serois bien fâché de demander de l'argent au Roi dans un tems où, suivant ce que j'entend dire à la Cour, il en a plus besoin que moi. L'Ambassadeur d'Espagne, & le Baron d'Isola, aussi bien que plusieurs autres de mes Amis, veulent à toute force demander un titre pour moi, & j'ai assez de peine à les en empêcher ; mais je vous assure que ce n'est pas ce que je souhaite ; & si jamais on m'en offroit quelqu'un, j'ai bien resolu que ce sera vous qui l'aurez, si vous voulez l'accepter, sinon que ce soit mon fils. Je croi pourtant que ce n'est pas là une chose qu'on doive attendre de la Cour sans beaucoup de solicitations, de sorte que je me compte aussi éloigné à cet égard que je l'étois il y a six mois ; seulement on m'a destiné pour une autre Ambassade ; personne ne sçait encore à quoi cela aboutira : Milord Arlington, & Milord Garde des Seaux me pressent fort de faire mes preparatifs en diligence ; ils ont

l'un

l'un & l'autre beaucoup de bonté & d'affection pour moi; & ſont tres portez à affermir les meſures qu'on a priſes depuis peu pendant leur Miniſtere, les conſiderant comme un effet de leur habileté qui leur a acquis beaucoup d'honneur. Ils diſent que toutes les affaires que le Roi a preſent, tant en Angleterre que dans les païs étrangers, tomberont ſur moi lorſque je ſerai en Hollande, puis qu'il s'agira de prevenir toutes les entrepriſes que les François pourroient faire pour rompre nos Alliances, & diminuer la confiance reciproque qui eſt à preſent entre la Hollande & nous; & d'engager l'Empereur & les Princes de l'Empire dans la Garantie de la paix; c'eſt pourquoi ils me preſſent fort de partir ſans retardement. D'un autre côté, il ſemble que les Commiſſaires de la Treſorerie aiment ma compagnie, & qu'ils ayent envie de me retenir ici: car après que quelques-uns d'entre eux eurent eſſayé d'empêcher la réſolution où le Roi étoit d'envoyer un Ambaſſadeur en Hollande, ſous pretexte qu'il y avoit tres long-tems qu'on n'avoit donné ce Caractere à aucun de ceux qui avoient été employez aux affaires dans ce païs-là, ou du moins d'empêcher que ce fut moi qui eut cet honneur; n'ayant pû reuſſir dans ce deſſein, ils ſe ſont mis en tête de me preparer le chemin; en faiſant

ſant de nouveaux reglemens dans l'Echiquier, dont il y en a qui concernent les Emplois dans les païs étrangers, ceux là ont fait decendre l'Argent, qu'on donne aux Ambaſſadeurs pour leur Equipage, de trois mille livres Sterlin à quinſe cens pour ceux qu'on envoye en France, & en Eſpagne, & ont aſſigné mille livres à ceux qui ſont envoyez dans les autres Cours; & les Ambaſſadeurs de France & d'Eſpagne qui avoient cent livres ſterlin par Semaine n'en auront plus que dix par jour, & ceux qui ſeront employez dans les autres païs n'en auront que ſept. Quoique les Commiſſaires prétendent que ce reglement ſoit l'effet d'un plan d'épargne qu'ils ont jugé néceſſaire eu égard à l'état où ſont à preſent les Finances; je comprens cependant fort bien que cela me regarde plus particulierement que les autres; & Milord Arlington avouë qu'il croit la même choſe, & s'intereſſe dans cette affaire, ne doutant point que ce ne ſoit l'ouvrage de quelques méchants eſprits qui lui portent envie auſſi bien qu'à moi, & qui ſont enragez de tout ce qui s'eſt paſſé depuis peu entre les Hollandois & nous, ſur tout parce qu'ils n'aiment pas ceux qui ont le plus contribué à faire prendre au Roi les reſolutions qu'il a priſes. Pour moi je vous avouë que ce traitement m'eſt ſenſible, non ſeulement parce

que

Digitized by Google

que je ne l'ai pas merité, n'ayant jamais solicité cet emploi, & sa Majesté m'ayant choisi de son propre mouvement, mais encore parce que par le peu d'experience que j'en ai fait dans ma derniere Ambassade, je suis convaincu que cette somme n'est pas capable de fournir à la depense à quoi je serai obligé, si je veux soûtenir mon caractere d'une maniere qui fasse honneur à Sa Majesté, où à moi même, dans les païs étrangers; & quoique je n'aye pas dessein de faire ma fortune dans ces sortes d'emplois; j'avouë pourtant que je ne pretend pas non plus m'y ruiner; c'est pourquoi j'ai été plusieurs fois sur le point de refuser cette Ambassade, à moins que l'on ne voulût m'accorder ce que tous les autres ont eu avant moi. Mais Milord Arlington croit qu'il est absolument nécessaire que j'entreprenne ce voyage, & ne veut pas entendre parler d'aucun refus. Il dit que c'est-là ce que nos bons Amis demanderoient; qu'ils n'ont pas eu d'autre vûë lors qu'ils ont fait ce changement; & que le seul moien de rompre leurs mesures & de les faire enrager, c'est d'accepter cet emploi; m'assurant que ce reglement ne durera pas trois mois; que lors qu'on veut faire fortune, il ne faut pas s'arrêter à une petite somme d'Argent qui n'est qu'une bagatelle; & que Sa Majesté ne peut pas manquer de faire la mienne

mienne tout d'un coup ; qu'il n'y a rien que je ne puisse esperer au retour de cette Ambassade, & que si le Roi n'avoit pas crû qu'il étoit absolument necessaire pour le bien de son service de m'envoyer en Hollande dans la conjoincture presente, il m'auroit déja fait Secretaire d'Etat à la place de Monsieur Moris ; mais que cette place étoit destinée au Chevalier Jean Trevor, parce que je ne la pouvois pas remplir pour les raisons qu'il venoit de me dire. Milord Garde des Seaux est aussi d'avis que je ne dois point refuser cet emploi ; & il dit qu'en me donnant ce conseil il considere mes interêts aussi-bien que ceux du Roi : Monsieur le Chevalier Robert Long vôtre ancien Ami est dans la même pensée, & dit que lorsque j'aurai passé un an ou deux dans cette Ambassade, je ne puis pas manquer d'être fait Secretaire d'Etat, ou d'aller Ambassadeur en Espagne ; deux moyens infaillibles pour faire fortune.

Après tout, j'ai bien de la peine à m'y resoudre, & je souhaiterois bien que vous me fissiez la grace de me dire ce que vous en pensez ; mon frere me feroit aussi beaucoup de plaisir de me mander son sentiment là-dessus : & afin que vous puissiez plus facilement me donner vos bons conseils, je vais vous dire une circonstance qui me fait un peu de peine, quoi qu'elle n'en fasse au-

aucune à mes Amis. Ils croyent qu'il eſt impoſſible qu'on puiſſe rompre les méſures que le Roi a priſes, & qu'il ne peut y arriver aucun changement, quelques efforts que puiſſent faire de certains eſprits malins & envieux, pour nous embaraſſer dans de nouvelles affaires qui s'accommoderoient mieux à leur intérêt particulier. Mais je vois clairement qu'il y a pluſieurs perſonnes qui ſont d'une autre opinion. Le Chevalier Thomas Clifford dit à un de mes Amis en confidence, dans le tems que la Cour étoit en joye pour la concluſion de la Triple Alliance; *Et bien nonobſtant toutes ces Acclamations, il faut que nous ayons encore une guerre avec les Hollandois dans peu de tems.* Et je m'aperçois déja bien que lui & le Chevalier George Downing tâchent avec toute l'adreſſe imaginable d'engager la Compagnie des Indes à faire aux Hollandois des propoſitions auſquelles ils ne conſentiront jamais; & qui ne ſerviront qu'a leur faire ſoupçonner qu'ils ne doivent pas faire grand fonds ſur les meſures qu'ils ont priſes avec nous; & que nous avons deſſein de laiſſer toûjours une porte ouverte pour leur faire querelle ſur quelques nouvelles vexations que nous pretendrons avoir reçûës, lors que nous en trouverons occaſion. D'un autre côté les François remueront Ciel & Terre

& Terre pour diminuer la confiance reciproque qui eſt entre les Hollandois & nous, qui leur rompt toutes leurs méſures, & ſans laquelle ils auroient fait tout ce qu'ils auroient voulu. S'ils peuvent ils tâcheront de l'ébranler du côté de la Hollande par la jalouſie qu'ils donneront à cette République, de l'interêt que nous prenons au Prince d'Orange, ou par quelque autre artifice, & n'épargneront ni promeſſes ni menaces. Quand mêmes je pourrois les empêcher de réüſſir en Hollande ; ils ne feront pas de moindres efforts en Angleterre, & y trouveront des perſonnes qui ſont déja prêtes à leur aider dans ce deſſein, & pluſieurs autres qui ſe joindront à eux, quoi qu'ils ne ſe ſoient pas encore déclarez. Si par ce moyen, ou par quelque autre accident on venoit à changer de meſures ; mon voyage de Hollande me ſeroit fort dommageable, quoi qu'on me payât de mes appointemens ; & ſi on ne me les paye point je ſerai ruiné ; & je puis fort bien m'attendre à ce dernier malheur, vû la haine que me portent quelques-uns des Commiſſaires de la Treſorerie ; & lorſque mon Ambaſſade ſera finie, je viendrai ici dans un nouveau Monde, & trouverai que toutes les belles promeſſes qu'on m'a faites ſont autant de Châteaux en Eſpagne. J'avoüe qu'on peut dire beaucoup

de

de choſes pour me prouver qu'il eſt de mon interêt d'accepter cet emploi ; mais d'un autre côté, je ſuis bien comme je ſuis, & je ſai qu'il n'y a qu'une aventure pareille à celle-là qui puiſſe me ruïner. Je vous ſupplie de me dire vôtre ſentiment ſur toute cette affaire ; & ſi j'oſois prendre la liberté je vous prierois très-humblement de me faire la grace que je puſſe vous voir ici, puiſque j'y ſuis comme enchainé, & qu'il m'eſt impoſſible d'en ſortir pour aller vous rendre mes devoirs au lieu où vous étes. Juſqu'à ce que j'aye reçû de vos nouvelles, je les laiſſerai parler de mon Ambaſſade tant qu'ils voudront ſans m'en mêler, & je ſuis ſûr, que, quoi qu'ils en penſent, je pourrai differer mon voyage juſqu'à la fin du mois d'Août, dans l'eſperance de vous voir ici ; ce qui ſera, je vous aſſure, la plus grande ſatisfaction que puiſſe avoir.

Monſieur,

Vôtre &c.

A Sheen le 20. *Juillet* 1668.

Fin du premier Volume des Lettres de Monſieur le Chevalier Temple.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES

ECRITES

A MONSIEUR

LE CHEVALIER TEMPLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

LETTRES

ECRITES A MONSIEUR LE CHEVALIER TEMPLE.

Lettre de Mr. le Chevalier Thomas Clifford.

MONSIEUR,

J'ai reçû vôtre obligeante Lettre du $\frac{20}{30}$ du passé : & toutes les nouvelles que je pourrois vous mander d'ici ressemblent aux Marchandises qu'on y trouve qui ne sont pas à

Digitized by Google

comparer avec celles des Païs plus Meridionaux ; ainſi il y a de l'aparence que vous perdrez au troc ; mais auſſi cela rehauſſera le prix de la bonté que vous avez pour moi. J'eſpere que la mort du Roi d'Eſpagne ne changera aucunement l'état des affaires que nous avons avec cette Couronne. Je ne puis encore vous dire quel ſuccès auront mes Négociations ; je vous en dirai quelque choſe dans la premiere que j'aurai l'honneur de vous écrire. L'adreſſe dont vous vous ſervez pour me faire tenir vos Lettres eſt fort ſure ; vous pouvez vous en ſervir juſqu'à ce que je vous donne avis de la changer, ce que je ferai avant que de quitter cette Ville. Il a couru un bruit ici cette nuit, qu'une Eſcadre de la Flote Angloiſe avoit pris à Fleckery neuf Vaiſſeaux Marchands Hollandois, & coulé un à fonds : mais après avoir examiné cette nouvelle, j'ai trouvé qu'elle n'avoit aucun fondement. Il y a encore deux Vaiſſeaux de la Compagnie Hollandoiſe des Indes à Tunsburg, proche Chriſtiane en Norvege, & deux autres qui ſont retournez à Bergen : mais les ſix Vaiſſeaux de Guerre & le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes qui ſe retirerent dans le détroit du Sund après la tempête, ſe ſont mis en Mer & font route du côté du Texel. Le Vaiſſeau de la Compagnie des Indes qui en-

tra

tra dans la Riviere Elve y décharge ſes Marchandiſes, & les envoye en Hollande ſur de petites Barques qui n'ont pour Convoi qu'un Vaiſſeau de huit ou dix pieces de Canon; ils paſſeront par les Oüates, je croi qu'un Capre qui les y attendroit, ne feroit pas mal ſes affaires.

Quelques Vaiſſeaux Hollandois qui ſont chargez pour Dantzick arriverent ici hier au ſoir, & ſe vanterent que leur Flote compoſée de quatre vingt-dix voiles ſous la conduite de Ruyter avoit fait route Dimanche dernier, du côté de l'Angleterre, & qu'elle alloit dans la Manche pour ſe joindre aux François; perſonne n'ajoûte foi à cette nouvelle.

Vous voyez qu'elle peine je me donne pour trouver dequoi remplir une pauvre Lettre; mais je vous prie que cela ne vous décourage pas, & ne vous empêche point d'entretenir Commerce avec moi; car quand je n'aurois rien du tout à vous mander, je ſerai toûjours bien aiſe d'avoir occaſion de vous aſſurer que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble, & très-affectionné ſerviteur

THOMAS CLIFFORD.

A Copenhague, le 7. Octob. 1665.

Lettre du Comte de Clarendon, Grand Chancelier.

MONSIEUR,

J'avouë que depuis vôtre depart, j'ai reçû trois de vos lettres. Je serois confus d'y répondre à present, s'il avoit été en mon pouvoir de le faire plûtôt. Je me flate que Milord Arlington qui est de mes amis, & qui naturellement aime à rendre justice à tout le monde, vous aura dit ce qui m'a empêché de vous écrire. Il y a près de trois mois que les douleurs de la goutte ne me permettent pas de me servir de la plume, & à peine puis-je encore la tenir. Je ne suis pas mêmes en état de sortir de ma chambre, & tout ce que je puis faire c'est de m'y tenir de bout plûtôt que d'y marcher; de sorte que je ne me serois pas hazardé à vous écrire celle-ci; si ce n'est que Milord Arlington qui vous a toûjours mandé tout ce que nous resolvions ensemble, est à present hors la Ville; & ayant lû vôtre derniere Lettre qui est arrivée depuis son depart, je croi qu'il est nécessaire que je vous dise quelque chose sur une ou deux particularitez que j'y trouve. Pre-

Digitized by Google

Premierement je croi que le Marquis de Caſtel-Rodrigo eſt fort genereux, & que c'eſt un ami fort utile au Roi nôtre Maître; je le regarde comme l'inſtrument qui peut le plus contribuer à cette Alliance étroite entre les deux Couronnes, qui eſt ſi néceſſaire pour leur interêt reciproque. C'eſt pourquoi il faut tâcher de ne lui laiſſer pas le moindre ombrage qui puiſſe lui faire ſoupçonner nôtre prudence par raport à nos propres affaires, ou nôtre affection envers l'Eſpagne. Par raport à nous mêmes, il faut lui faire ſentir que nous n'ignorons pas combien il nous ſeroit difficile & penible de ſoûtenir une guerre contre la Hollande, & de nous preparer en même tems à en avoir une avec la France; & ainſi il ne ſe peut pas que nous ne ſouhaitions de tout nôtre cœur de nous voir delivrez d'un de ces deux Ennemis; & nous ſerions bien aiſe que les Hollandois fiſſent les premiers pas pour en venir à un accommodement. J'avois toûjours crû que la propoſition qui nous fut faite par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, venoit de Don Stephano, & je n'avois jamais entendu dire que le Marquis de Caſtel-Rodrigo y eut aucune part: mais comme elle étoit conçûë dans les mêmes termes que celle de l'Ambaſſadeur de France, on ne put rien determiner là-deſſus.

Nous avons pourtant fait tout nôtre poſſible pour inviter ſous main, les Hollandoi à nous faire quelque avante ; & nous ne demanderons rien pour le Prince d'Orange, depeur que cela ne lui porte préjudice. Si nous voyons jour à pouvoir détacher les Hollandois des interêts de la France, ce qui concerne encore plus l'Eſpagne que l'Angleterre, je ſuis ſur que nous leur accorderons tout ce qui ſera raiſonnable. Nous avons lieu d'approuver le procédé de l'Evêque de Munſter, & nous ne le ſoupçonnons aucunement d'avoir deſſein de faire ſon Traité. Si nous avons manqué de l'aſſiſter dans le tems que nous l'avions promis ce n'eſt pas nôtre faute, cela eſt venu de la main de Dieu ; mais nous reparerons bien-tôt ces manquemens ; & nous avons lieu de nous promettre que les Princes de l'Empire l'aideront en ſecret, depeur que dans peu de mois, les deſſeins des François étant plus Manifeſtes, ces Princes ne vinſſent à regreter de n'avoir pas empêché ſa ruïne, & de n'avoir pas contribué à le maintenir dans un poſte, où ils ſouhaiteroient bien alors, mais trop tard, le voir encore, pour en retirer les avantages conſiderables qu'ils en peuvent attendre.

Il n'y a rien à preſent à quoi on doive travailler avec plus d'application, & d'induſ-

trie

trie qu'à tâcher de bien unir l'Angleterre, l'Eſpagne & la Flandre, puiſque de cela ſeul depend le répos & la Paix de la Chrêtienté. Je ſuis très-ſûr que nôtre Maître y a beaucoup de penchant; & je croi auſſi que l'Eſpagne y eſt fort diſpoſée, cependant je ne voi pas qu'elle faſſe paroître beaucoup d'empreſſement; ce que j'attribuë à la lenteur ordinaire avec laquelle on agit à la Cour de Madrid; & auſſi à l'Eſperance qu'ils ont peut-être conçûë que nous acheterons leur amitié à un prix que je ſuis perſuadé que nous n'en voudrions pas donner. J'eſpere que Milord Sandwich qui partira pour l'Eſpagne avant trois Semaines pourra mettre cette affaire en bon train.

Vous voyez que mon écriture qui n'eſt jamais liſible, l'eſt encore moins qu'à l'ordinaire, à cauſe que j'ai la main fort foible, & qu'elle me tremble continuellement. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'il vous prenne en ſa Sainte Garde. Je vous ſuplie de m'écrire lorſque vous aurez reçû celle-ci. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre affectionné ſerviteur

CLARENDON.

A Oxford le 28. *Decembre* 1665.

Lettre de Monſieur le Chevalier George Savill. *

MONSIEUR,

Je crains de pecher contre l'interêt public en voulant vous engager par celle-ci à entretenir avec moi un commerce qui vous eſt ſi inutile, & que vous fera perdre un tems que vous pouriez beaucoup mieux employer. Mais je m'aperçois que je conſidere plus mon interêt que le vôtre; car je ne puis me reſoudre à vous donner un temoignage de l'amitié que j'ai pour vous, qui me coûteroit trop cher, s'il falloit que je me privaſſe du plaiſir de recevoir de vos nouvelles. C'eſt pourquoi j'accepte librement l'ofre que vous m'avez faite, & vous prie de me faire la grace de m'écrire quelques fois. Vos Lettres me ſeront auſſi agreables lors qu'elles m'aprendront ſeulement que vous vous portez bien, que ſi elles m'aprenoient les meilleures nouvelles du monde par raport au public, en qui je ne m'intereſſe que par rapport à mes Amis. Je voi que le Roi de France eſt fort en colere & qu'il veut être nôtre en-

* *Qui fut depuis appellé Marquis d'Halifax.*

ennemi : il ne déclare pas la guerre en * *honnête homme*; cela me fait eſperer qu'il ne la continuera pas en *homme ſage*.

J'ai encore quelque eſperance que les Anglois qui ont coûtume d'aller en France pour y acquerir de la politeſſe, pourront aprendre à vivre à Meſſieurs les François. L'Alliance que nous avons traitée avec l'Eſpagne eſt une bonne affaire pour nous; cela s'eſt fait ſi à propos & ſi bien, que je ne puis m'empêcher de croire que vous y avez eu part. Je vous dirai que nous ſommes dans de terribles allarmes, aprehendant à toute heure l'invaſion des François, ce qui fait qu'on ſe prepare à les bien recevoir? & j'eſpere qu'ils ne nous trouveront pas ſi diviſez ni ſi peu preparez qu'ils ſe le promettent. Je finis en vous aſſurant que je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur

GEORGE SAVILL.

A...le 5. Fevrier 1666.

* *Ce ſont les propres termes dont s'eſt ſervi Mr. Savill.*

Digitized by Google

Lettre de Mr. l'Evêque de Munſter.

MONSIEUR,

Vous m'avez donné tant de marques de vôtre amitié qu'il ne ſe peut rien ajoûter à l'eſtime que j'ai conçûë pour vous. J'ai appris, cependant avec beaucoup de plaiſir par la vôtre du 25. du mois paſſé que vous avez encore pour moi la même affection, & que vous ſouhaitez toûjours avec la même ardeur le bien de mesaffaires. Je fais mes preparatifs pour avoir, ce printems, une Armée en campagne; & je ne doute pas qu'on n'ait ſoin de me faire toucher le troiziéme payement tout d'un coup; ou du moins que vous n'ayez deja les trente mille Riſdales tous prêts à Bruxelles; & que vous ne faſſiez enſorte qu'on m'en remettre 25. autres milles par Lettres de change à Cologne: car il eſt ſûr que ſi je reçois ce payement en petites ſommes je ne pourrai rien faire qui reponde à une ſemblable entrepriſe; & que je ne ſerai pas plus en état d'entreprendre cette expedition, que ſi on differoit le payement total des Subſides. D'ailleurs je trouverai cette année plus de reſiſtance que l'année paſſée, car il s'eſt élevé contre moi

des

des ennemis que je n'avois pas prevû, & je croi que l'Electeur de Brandebourg se joindra à eux. Mais j'espere que l'Alliance de la Suéde, & les Lettres de Sa Majesté qui m'ont été communiquées, & qui doivent être tenuës secrettes, compenseront tout cela. Je vous assure qu'il n'y a rien que j'aye dessein d'observer plus inviolablement que l'Alliance que j'ai traitée avec Sa Majesté, & que rien ne sera capable de m'en détacher. J'espere que la Mediation que l'Empereur, & les Princes m'ont offerte ne fera pas soupçonner que je songe à prendre d'autre résolution; puisque la conjoncture de mes affaires ne m'a pas permis de la rejetter ouvertement. Pour gagner du tems j'ai retenu cette proposition sans la laisser aller au de là des preliminaires concernant les Mediateurs, la maniere de Négocier & les moyens de sureté qu'on proposera, étant entierement resolu de ne me point separer de l'Alliance de Sa Majesté; car j'attens tout mon bonheur de sa protection. J'ai bien de la joye d'aprendre que la paix de l'Angleterre avec l'Espagne a été signée à Madrid, & qu'on l'a envoyée en Angleterre pour y être ratifiée. Je souhaite de tout mon cœur que nous en puissions bien-tôt ressentir les bons effets; & que les Espagnols puissent être prêts pour le tems auquel j'aprens que la Hol-

Hollande a auſſi déclaré la guerre à l'inſtigation des François. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre tres-obligé ſerviteur

CH. BERNARD.

A Munſter le 12. *Fevrier* 1666.

Lettre de Mr. le Chevalier George Savill.

MONSIEUR,

Celle-ci eſt pour vous remercier des deux Lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & que j'ai reçûës en même tems; j'aurois bien des choſes à vous dire ſur ce ſujet, ſi ce n'eſt que je ne veux pas rompre l'accord que nous avons fait enſemble, d'agir librement, & ſans ceremonies; cependant il faut que vous me permettiez de vous dire que je ſuis auſſi ſûr de vôtre amitié, lorſque je vois que vous penſez à moi dans un tems où je ne pourrois pas me plaindre que vous me fiſſiez tort quand mêmes vous m'oublieriez, vû les affaires importantes qui vous occupent, que je le ſerois par tous

les

les temoignages imaginables que vous pourriez m'en donner : & vous me ferez juſtice ſi vous étes perſuadé que j'en ai une ſenſible reconnoiſſance, & que je ſerai toûjours prêt de vous rendre tous les ſervices dont je ſuis capable, lorſque vous croirez que je puis vous être de quelque utilité. Vôtre Lettre me fait voir combien il eſt préjudiciable de vivre éloigné du Monde; à preſent qu'il m'eſt impoſſible d'écrire trois lignes de *bons ſens* en échange des vôtres qui ſont remplis de choſes qui les font recevoir avec plaiſir. Je vous écris comme ſi j'avois été mort une vintaine d'années; j'en ſuis ſi confus que je ſouhaiterois preſque que les François euſſent déja mis pié à Terre, afin de pouvoir vous mander quelque hiſtoire lamentable, ce qui vaudroit toûjours mieux que de n'avoir rien à vous dire. Je ne ſai pas ſi ces Meſſieurs ſeront d'humeur à faire décente ſur nos Côtes, mais je ſai bien que cela dépendra du ſuccès que nous aurons en Mer, & de la conſtance & de la foi de l'Evêque de Munſter, qui pourroit bien être ébranlée ſi vous ne la ſoûtenez par vos Lettres de change. Il y a tant d'aparence qu'il ſe trouvera le plus foible, cette Campagne, que je crain qu'il ne ſoit tenté de ne pas garder la foi aux heretiques, plûtôt que de vouloir acquerir le titre glorieux de Mar-

Martir dans nôtre Calendrier. Je ſerois bien aiſe d'aprendre que l'Eſpagne voulût ſe joindre à nous pour nous aider à emporter la ballance ; mais je crains que le mauvais ſuccès qu'ils ont eu dans la derniere guerre ne les empêche de ſe déclarer contre la France, quoi qu'ils ſoient convaincus que c'eſt leur interêt. De plus la Couronne eſt dans le Berçeau ; & je croi que le Conſeil d'Eſpagne eſt auſſi lent dans ſes deliberations que nôtre Chambre des Communes. De ſorte que je voi bien que nous ne devons compter que ſur la force & le courage de l'Angleterre, y ayant fort peu d'aparence que nous recevions du ſecours des étrangers.

Je croi qu'avant que vous receviez celle-ci, vous aurez déja rendu viſite à Mademoiſelle Beverwart, qui eſt une preuve convainquante que la derniere guerre ne nous a pas fait concevoir une ſi grande anthipathie contre les Hollandois, puiſque nous allons chercher parmi eux une perſonne pour nous donner des Miniſtres d'Etat pour le Siecle prochain. Le Capitaine qui entroit dans un Port ami, chargé d'une commiſſion ſi paiſible a eu bien du malheur d'être ſalué ſi rudement. Mais cela s'étant fait par un ſimple Officier ſans ordre de ſon Commandant, ce n'eſt qu'une bagatelle.

Je me ſers de l'adreſſe que vous m'avez don-

donnée ; mais si vous ne receviez pas celle-ci, j'ose me flater que vous ne m'accuserez pas de négligence, & que vous attribuerez ce retardement à un effet du malheur de celui qui est,

Monsieur,

Vôtre tres-humble & tres obeïssant serviteur

GEORGE SAVILL.

à ... le 4. Avril 1666.

Lettre de Monsieur l'Evêque de Munster.

MONSIEUR,

Je suis persuadé que, par vos bons ofices, le Baron de Rosenback, mon Envoyé, sera si bien reçû à vôtre Cour, qu'il aura le moyen d'informer Sa Majesté de tout ce que j'ai dessein de faire. Et j'espere que vous me donnerez une nouvelle preuve de vôtre affection en m'aidant à persuader au Roi que la nécessité qui m'a contraint d'accepter la paix, n'a en rien diminué le respect, les devoirs, & le service que je lui ai voué, & que je veux lui rendre toute ma vie. Pour cet effet j'ai ordonné à Rintorf mon Agent de cul-

Digitized by Google

cultiver en mon nom une Amitié très étroite avec vous, & de vous communiquer mes affaires les plus ſecretes; étant bien réſolu de rechercher ſoigneuſement toutes les occaſions de rendre ſervice à Sa Majeſté; & pour commencer, j'ai renvoyé au Marquis de Caſtel-Rodrigo les Troupes de Brabant auſſi-bien que celles qui ont été levées dans le cercle de Bourgogne qui ſont encore en leur entier. Et à preſent il y a ici quelques Regimens Allemands qui ſe preparent à ſe mettre en marche pour aller en Flandres; les Hollandois ſont temoins oculaires de leur Bravoure, comme je croi que vous l'aurez déja apris de ce Gouverneur. Or puis qu'il eſt de mon interêt que Sa Majeſté ſache que ſes Troupes ſont entretenuës à ſon ſervice, j'aurois bien de la joye ſi vous vouliez prendre la peine d'en informer le Roi en même tems que le Baron de Roſemback arrivera à Londre, & de lui faire ſentir que par cette demarche je lui donne un témoignage du zele ardent que j'aurai toute ma vie pour le ſervice de Sa Majeſté. Je vous en aurai une ſenſible obligation. J'attens cette grace de vous & demeure.

Monſieur,

Vôtre très obligé ſerviteur

CH. BERNARD.

à . . . le 21. *Mai* 1666.

Let-

Lettre de Milord Arlington.

MONSIEUR,

Ce que vous me mandiez dans la vôtre du deuxiéme m'a été écrit fort au long par celui que je soupçonne en être l'auteur, mais sa relation differe en quelques circonstances de la vôtre. On est fort en peine de savoir ici si c'est la bonne volonté qui lui manque, ou l'imagination. Pour vous parler franchement, son nom seul suffit pour empêcher qu'on n'ajoute foi à une verité; c'étoit à contre cœur que je l'ai employé en Hollande; non pas pour faire la Paix, mais pour nous envoyer des nouvelles; cependant je ne le décourage point d'écrire, quoique j'aimasse bien mieux que ce qu'il nous mande nous vint de quelque autre main. Je croi que vous ferez bien de le traiter sur ce pié-là. Mais c'est assez sur ce sujet, pouvant vous entretenir d'un autre qui en vaut bien mieux la peine. Vous apprendrez par le Pacquet que je vous envoye la verité effective de ce que je ne vous dis qu'en passant & par conjecture dans ma derniere. Je n'ai osé le confier à personne de ma connoissance pour le mettre

en

en François, à cauſe des Termes de Mer dont il eſt rempli. Si vous pouvez trouver quelqu'un qui le puiſſe bien traduire, & le rendre bien-tôt public vous rendrez un ſignalé ſervice à Sa Majeſté; & vous pouvez hardiment mettre en ligne de compte ce qu'il vous en coûtera. De plus j'ai promis à Sa Majeſté de vous engager à faire imprimer quelque petit écrit de vôtre façon, qui puiſſe en reveillant agreablement les bons Hollandois, leur inſpirer non-ſeulement des penſées de Paix, mais auſſi les determiner à la faire à des conditions raiſonnables; en les aſſurant que Sa Majeſté la ſouhaite toûjours, & recevra avec plaiſir toutes les Ouvertures que les Etats lui en feront faire en Angleterre; ſe promettant qu'ils ne feront pas difficulté d'agir en cette occaſion de la mêmême maniere dont ils agirent du tems de l'Uſurpateur Cromwel. Cet écrit dreſſé comme vous le jugerez à propos produiroit infailliblement quelque bon effet en Hollande; & ſeroit un Ouvrage digne de vous, qui, comme je ſuis perſuadé, êtes capable d'en compoſer de bien plus conſiderables. Il faudroit ſur tout faire ſentir aux Hollandois que tous les grands ſecours, & avantages qu'ils ont retiré de leur étroite union avec la France, ne ſont remarquables qu'en ce qu'ils ont contribué à faire ajoûter foi

aux

aux relations qu'il a plu à Meſſieurs les François de répandre dans toutes les Cours de l'Europe, & leur ont aidé à allumer leurs feux de joye pour leurs heureux ſuccès.

Sa Majeſté ira ce ſoir à Tunbridge pour voir la Reine; n'en ayant pas eu le loiſir juſqu'à preſent. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-affectionné ſerviteur

ARLINGTON.

A Whitehal le 30. Juillet 1666.

Je voudrois bien que vos Emiſſaires vous rendiſſent un compte éxact de l'état de la Flote Hollandoiſe qui s'eſt retirée en Zelande, & du tems qu'elle ſera prête à ſe remettre en Mer; & qu'ils vous informaſſent au vrai du nombre de Vaiſſeaux dont elle eſt compoſée. Vous pouriez vous ſervir de la voye de Mr. Nypho pour nous envoyer ce détail en diligence.

Lettre

Digitized by Google

Lettre du Comte de Clarendon.

MONSIEUR,

J'ai bien des excuſes à vous faire de n'avoir pas répondu ponctuellement à toutes vos Lettres dans le tems que je les ai reçûës; ce qui peut-être vous aura fait de la peine: mais je ſuis bien ſûr que vous avez appris par la diligence & l'exactitude de Milord Arlington mon bon ami tout ce que j'aurois pû vous dire.

La derniere Lettre que j'ai reçûë de vous étoit du 23. de ce mois; depuis ce tems-là, il a plu à Dieu de faire des choſes ſurprenantes en nôtre faveur, & de mettre nos affaires ſur un très-bon pié; je ne doute point que vous ne ſoyez mieux inſtruit des particularitez de nôtre derniere victoire, que nous ne le ſommes ici. Au ſentiment de tout le Monde, cette victoire eſt grande & noble, & fort ſurprenante à un égard; c'eſt que nôtre Flote preſque entiere eſt à preſent devant les Ports ennemis, ſans avoir été obligée de renvoyer que très-peu de nos Vaiſſeaux pour être radoubez: & je croi que cet heureux ſuccès fera changer de méſu-

méſures à la plûpart des Cours de la Chrétienté. Je ſouhaite de tout mon cœur qu'il puiſſe produire un bon effet ſur l'eſprit de ceux dont la Cour où vous êtes doit recevoir ſes ordres, & que cela les puiſſe engager à prendre des reſolutions plus vigoureuſes que de coûtume; autrement je crain bien que leur manque de fermeté ne ſoit tôt où tard fatal à cette Monarchie. Il eſt encore au pouvoir des Eſpagnols de ſe mettre en état de ne plus craindre à l'avenir les inſultes de la France; ce qui eſt, à mon avis, la plus grande benediction qu'ils puiſſent attendre en ce monde; mais s'ils manquent l'occaſion qui ſe preſente aujourd'hui, il leur ſera difficile d'en retrouver une ſemblable.

Je ne doute pas que Mr. Ogniate mon bon ami ne ſoit déja arrivé avec toute ſorte de contentement: & je veux bien vous avouër que j'ai toûjours ſouhaité que ces affaires priſſent un bon train. Ces ſortes de *Conceſſions* n'étant en effet que ce que l'équité nous engage de leur accorder, à moins que nous n'euſſions deſſein de faire croire à tout le monde que lors que nous ſommes en guerre avec la Hollande, nous ne voulons pas avoir de Paix avec la Flandre. Je ſonhaite de tout mon cœur que cet accord ſoit ponc-

tuellement & religieuſement obſervé de nôtre côté, & qu'on faſſe un chatiment Exemplaire de ceux qui violeront la protection dont on eſt convenu; & quoique, comme vous l'avez fort bien remarqué, les Eſpagnols puiſſent s'en ſervir pour aſſurer leur trafic avec les Hollandois; cependant ils ne pourront pas le faire long-tems ſans que cela ſe découvre; & ſe rendroient par-là infames, aux yeux de tout l'univers. Je ſuis très perſuadé que le Marquis de Caſtel-Rodrigo prendra garde à cette affaire d'auſſi près qu'il lui ſera poſſible: & Mr. Ogniate, qui eſt l'homme le plus propre qu'on pouvoit choiſir pour cette commiſſion, y veillera auſſi avec ſa diligence ordinaire; & je ſuis très-ſur qu'il avertira le Gouverneur de tout ce qu'il découvrira. Je ne ſçai ſi ce Gentilhomme vous eſt bien connu; mais croyez moi, il merite vôtre amitié, & c'eſt ce qu'un veritable Anglois ne peut legitimement lui refuſer, ayant eu pour Sa Majeſté lors qu'elle ſe retira en Flandre la même veneration qu'il pourroit lui rendre à preſent dans ſes Royaumes, & ayant eu pour nous qui avions l'honneur d'accompagner Sa Majeſté toute l'affection & toute la civilité imaginable. Et comme le reſpect qu'il eut alors pour nôtre Maître fut d'une

ne grande utilité à ſa Majeſté ; auſſi je croi qu'il a été fort préjudiciable à la fortune de cet honnête homme ; & ſi nous n'avons pour lui tous les égards qu'il peut ſe promettre, nous ne meritons pas de trouver jamais de ſemblables amis. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre affectionné ſervitcur

CLARENDON.

A Worceſter le 2. d'Août 1666.

Lettre de Monſieur le Chevalier Guillaume Coventry.

MONSIEUR,

Depuis ma derniere, j'ai informé Sa Majeſté & Son Alteſſe Royale de la maniére dont vous avez diſpoſé des paſſeports en blanc qui vous avoient été envoyez ; je leur ai repreſenté auſſi que les Peuples de ces Provinces en ſouhaitoient encore d'autres de la même nature ; quoiqu'on ait déja pourvû à leur ſureté par l'accord qu'on a fait avec Monſieur Ogniate

ſurquoi Sa Majeſté a bien voulu conſentir qu'on en envoyât davantage, je me ſers de cette voye pour vous en faire tenir cinq. Si vous en ſouhaitez un plus grand nombre vous n'avez qu'à me le faire ſçavoir & je vous les enverrai ; je n'ai pas jugé à propos de groſſir davantage ce Pacquet.

La Flote Françoiſe a été dans le Canal ; & celle du Prince Robert ayant chaſſé ſur les Ancres par la force de la Tempête, & par d'autres ſemblables accidens, ce Prince ne put rencontrer les François lors qu'ils entrerent dans la Manche, & nous ne ſavons pas encore s'ils en ſont ſortis. Demain nous en ſerons mieux inſtruits. La même Tempête qui fit arrer les Vaiſſeaux du Prince Robert, en diſperſa quelques-uns de la Flote Françoiſe, & il y en eut ſept qui tomberent dans nôtre Eſcadre blanche ; nous en primes un nommé le Rubis monté de cinquante quatre pieces de Canon & de cinq cens hommes ; le reſte fut pourſuivi par quelques-unes de nos Fregates ; j'ignore encore avec quel ſuccès. Je croi que le Corps de leur Flote eſt retourné du côté de Breſt, ou de la Rochelle. Nous avons apris que Monſieur de Ruyter eſt mort, & qu'on a choiſi un autre Admiral à ſa Place.

On

On a voté aujourd'hui dans le Parlement qu'on accordera à Sa Majesté tous les Subsides dont elle aura besoin: ainsi nos voisins verront que le courage ne nous manque pas au milieu de tous nos malheurs. Je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble, & très-affectionné serviteur

GUILLAUME COVENTRY.

A . . . . le 21. Sept. 1666.

Lettre de Monsieur le Duc d'Ormond.

MONSIEUR,

Je n'entreprendrai pas de répondre à toutes les Lettres que j'ai reçûës de vous. Elles m'ont instruit fort pertinemment de tout ce qui s'est passé; & j'en ai eu quelques-unes avant mêmes que je pusse avoir aucune nouvelles d'Angleterre touchant les choses dont vous preniez la peine de m'informer. Je porterai demain vôtre livrée, & éprouverai peut-être si vôtre Camelot de Bruxelles resiste aussi-bien à la pluye d'Irlande,

lande, que je l'ai vû resister à celle de Flandre. Je vous remercie de ce present ; il m'est d'autant plus agreable qu'il est venu fort à propos tant à l'égard de la saison, que parce que je ne sai pas encore si mes rentes de la St. Michel pourront bien suffire à m'achetter deux habits ; & j'en pourrai avoir deux de vôtre étoffe, si j'ai à faire à un honnête homme de tailleur.

J'ai apris d'Angleterre que vous étes informé de tout ce qui se passe ici. Les Commissaires & leurs partisans, je veux dire les Avocats, Procureurs, & tout ce qui en depend, ont toutes les affaires entre les mains, & auront bien-tôt tout l'Argent, & par conséquent, quand il leur plaira, les Terres qui sont en dispute, & qu'on voudroit partager. Ils se vangent sur nous en Angleterre de la diminution de leurs revenus ; mais je crain que cela ne leur fasse pas grand profit ; ils nous ont pris à leur avantage, & peut-être le Roi aussi ; Sa Majesté a besoin de Subsides, & il n'y a que l'Angleterre qui puisse lui en donner. Je souhaite de tout mon cœur que nous puissions bien-tôt entendre parler de quelque ouverture de Paix ; alors le Roi ne se verroit plus obligé de consentir à des choses deraisonnables ; ou nous serions mieux en état de nous passer du Commerce de l'Angleterre qu'on

qu'on nous deffend. Au bout du compte ils ne peuvent que nous empêcher d'envoyer nos Beſtiaux à leurs marchez. Je ſuis très ſincerement,

Monſieur,

Vôtre très-affectionné ſerviteur

ORMOND.

A Killenny le 14. Octob. 1666.

Lettre de Mr. le Chevalier Guillaume Coventry.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre du cinquiéme avec la Lettre de change de cinquante livres ſterlin que vous m'avez fait la grace de m'envoyer ; je ne doute point qu'elle ne ſoit bien-tôt payée. Je vous ai déja tant d'obligations de cette nature qu'elles ſont devenuës ordinaires, & qu'elles ne me permettent pas de trouver de nouveaux termes pour vous témoigner la reconnoiſſance que j'en ai.

Nous ſommes ici dans l'attente de ce que fera l'Armée de Suéde à Bremen, &

de ce que produira la Confédération qu'on a faite contre cette Couronne. Nous aprenons que le Duc de Savoye & la Republique de Geneve ſe ſont brouillez enſemble; aparemment il y en aura d'autres qui ſe mêleront dans cette querelle; en ſorte que l'influence de l'année 66. s'étendra plus loin que les puritains n'en conviennent à l'égard des revelations qu'ils pretendent devoir s'accomplir cette année ſeulement par raport à l'Angleterre.

Nous ſommes encore occupez dans le Parlement, à chercher des expediens pour lever de l'Argent; cependant nous terminerons bien-tôt cette affaire, & je croi qu'elle ſera bien avancée la Semaine prochaine. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-affectionné ſerviteur

G. COVENTRY.

A Whitehal le 2. Novemb. 1666.

Let-

Lettre de Monsieur le Duc d'Ormond.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre du $\frac{8}{19}$ lors que j'étois en chemin pour venir ici, où j'ai dessein de passer le reste de l'hiver. On ne sçait encore de quelle maniere l'Eté se passera. Les preparatifs de guerre que nous faisons feroient presque croire que nous sommes surs de la Paix, ce qui soit dit sans aucune reflexion sur la conduite du Roi ou de ses Ministres.

Je ne dois pas oublier de vous remercier de toutes les honnêtetez que vous avez faites à mon neveu Clancarty; & sur tout de ce qu'à la consideration vous avez bien voulu tâcher de faire obtenir un Passeport au Colonel Murphy, & que vous avez eu soin de l'Argent que ce Colonel avoit ordre de vous mettre entre les mains s'il le jugeoit à propos. J'ai écrit, cet ordinaire, à Mr. le Chevalier Jean Shaw de le tirer en Angleterre quand il lui plaira, & je suis prêt à payer le Colonel ici.

Tout est tranquille en Ecosse, & la Sedition a été étouffée dans le Berçeau; c'est ce que l'on aura peut-être peine à croire en

Hollande. Cela m'obligea de venir ici en diligence, & je me preparois à paſſer les Fêtes de Noël dans le Nord ſi la Rebellion avoit duré. Vous ſaurez plûtôt d'Angleterre que d'ici, ce que l'on découvrira, & quel châtiment on fera ſouffrir aux coupables. Je ſuis bien perſuadé qu'il y a beaucoup de gens ici qui ne leur ſouhaitent pas de mal, ce qui eſt un grand acheminement à une correſpondance & union. Ceux qui ont bonne opinion des Presbiteriens, appellent ceux-ci *Remontrans*; mais pour moi je croi que toute la difference qu'il y a entr'eux, c'eſt que ceux-ci croyoient être en état de pouvoir changer le Gouvernement, & que les autres ſouhaiteroient bien pouvoir le faire.

Quand vous aurez le loiſir, vous m'obligerez de me mander quelle ſorte de Fort on éleve à Charle-Roi, & quel nombre d'Infanterie & de Cavalerie il pourra contenir. Je ſuis toûjours avec ſincerité,

Monſieur,

Vôtre très-humble, & très-affectionné ſerviteur

ORMOND.

A Dublin le 18. *Decembre* 1666.

Let-

Lettre du même.

MONSIEUR,

Je ſuis bien ſûr qu'il n'y a perſonne au monde qui aït reſſenti autant de plaiſir que moi en aprenant l'heureux ſuccès de vôtre Négociation, plus pour la part que vous y avez euë que pour autre choſe. Depuis que j'ai reçû la vôtre du 24. je n'ai pas eu aſſez de tems pour examiner juſqu'où peuvent s'étendre les heureuſes ſuites qu'on peut legitimement ſe promettre de la concluſion de ce Traité. Voici les premieres reflexions qui me ſont venuës dans l'eſprit; c'eſt que ce Traité produira un tres-bon effet en Angleterre, & qu'aparemment il mettra le Parlement de bonne humeur; ce que je regarde comme le fondement de tous les autres avantages que nous eſperons en retirer, par la reputation & le credit que cela nous donnera chez nos voiſins. Je ſerois bien aiſe de ſavoir quand, & en quel lieu vous vous fixerez, afin que je puiſſe vous faire tenir mes Lettres quand je croirai qu'elles en vaudront la peine. Je ſuis, *Monſieur*,

Vôtre tres-humble & tres affectionné ſerviteur

ORMOND.

à Dublin le 29. Janvr 1667.

Lettre de Monsieur l'Ambassadeur Coventri.

MONSIEUR,

J'ai reçû la vôtre du 29. de Juillet; & je vous en remercie de tout mon cœur. Je ne doute pas que vous n'ayez déja apris que les differens Traitez de paix ont été signez ici le $\frac{21}{31}$ de Juillet. Nous avons été si occupez à faire les Depêches que devoit porter en Angleterre le Chevalier Guillaume Coventri, que je n'ai pas eu le tems de vous en informer plûtôt. Le Traité entre nous & les Etats consiste, dans une entiere abolition des pretentions qu'on pourroit avoir de part & d'autre; & porte qu'un chacun demeurera Maître de ce dont il étoit en possession le $\frac{10}{20}$ de Mai de l'année 1667.; & que ce qui a été pris depuis sera restitué; ce qui s'entend des Terres, & Forteresses: à l'égard des Vaisseaux, qu'ils seront de bonne prise jusqu'après la publication de la paix; Tous Actes d'hostilité doivent cesser dans la Manche douze jour après ladite publication; & à proportion dans les autres Mers; aprés quoi on renouvellera le Traité de 1662. & les deux Nations se serviront des Articles, dont la France

& les

& les Etats ſont convenus au ſujet des Marchandiſes de contre-bande, juſqu'à ce que nous ayons fait un reglement & un Accord particulier pour les deux Etats. Le reſte du Traité rétablit en toute ſa force & vigueur celui de 1662. ſans en retrancher aucun Article, excepté le onziéme où étoient contenuës nos pretentions. Pour ce qui eſt de l'Acte de la Navigation, vous aurez, ſans doute, ouï dire qu'on l'a revoqué. Mais il n'en eſt rien; & l'Article concernant cette affaire ne donne pas, ſelon moi, plus d'avantage aux Etats que l'Acte leur en donnoit auparavant. Quand aux François, nous nous reſtituons les uns aux autres tout ce qui avoit été pris de part & d'autre, & tout ce qui s'eſt paſſé doit être mis en oubli. Pour ce qui regarde le Danemarc, ..*..ce qu'il devoit à la Compagnie des Marchands de Hambourg, la France inſiſtant conjoinctement avec lui ſur cet Article; la plus forte raiſon qu'ils allegueront c'eſt que ce n'étoit pas une dette qui eut été contractée par lui, ou par ſon pere; mais au contraire qu'elle avoit été miſe ſur ſon pere pour avoir aſſiſté le feu Roi: & de plus ils nous laiſſerent le choix, ou de nous accorder de cette maniere ou d'en venir à un compte de ce qui a été pris de part & d'autre, & d'en faire reſtitution; mais cette derniere

* *Il manque ici quelque choſe dans l'original.*

proposition auroit été trop prejudiciable au Roi nôtre Maître; c'est ainsi que la chose s'est passée, & je croi que voila en peu de mots la substance des trois Traitez.

Je ne sai comment cette Lettre vous sera renduë, ni en quel lieu elle vous trouvera: car nous croions ici que Bruxelles est assiégé, & cela, suivant la coûtume de cette Campagne, vaut autant dire, que prise.

Dans un jour ou deux il ne restera plus aucuns Ministres ici excepté nous; ils vont tous hors la Ville; & dans quinze jours ils seront tous de retour pour y attendre la Ratification. Je suis avec bien de la sincerité,

Monsieur,

Vôtre tres-humble & tres obeïssant serviteur

HENRY COVENTRI.

à Breda le 4. Juillet 1667.

Lettre de Milord Hollis.

MONSIEUR,

Un des Domestiques de Milord Stafford m'a

m'a rendu la vôtre, par laquelle j'aprens que vous avez remis le voyage que vous deviez faire ici, croyant que nous en ſerions déja partis. Monſieur l'Ambaſſadeur Coventri, & moi vous prions d'aſſurer Monſieur le Marquis de Caſtel-Rodrigo que nous ſommes très-reconnoiſſans de l'honnêteté, & de la bonté qu'il nous a temoignée en cette occaſion. Mais il n'eſt pas poſſible que nous quittions ſi-tôt cette Ville; ainſi vous pouvez en toute aſſurance nous faire cet honneur, & nous le recevrons avec plaiſir; ce ſera alors que nous pourrons nous entretenir à loiſir de l'état où ſont nos affaires ici, & faire les triſtes reflexions qu'elles meritent; cet entretien ſera plus propre pour une conference que pour une Lettre. C'eſt pourquoi je ne vous en dirai rien à preſent. Je ſuis & ſerai toute ma vie,

Monſieur,

Vôtre tres-humble & tres affectionné ſerviteur

HOLLIS.

à Breda le 4. Juillet 1667.

Let-

Lettre de Monsieur l'Ambassadeur Coventri.

MONSIEUR,

Je vous remercie très-humblement du Daim que vous nous avez envoyé ; il arriva fort à propos, & je m'en servis le même matin que je le reçûs. Nous n'avons rien de nouveau à vous mander ; sinon que nous passons ici nôtre tems dans la rejouïssance & dans la bonne chere ; & que nous attendons nos vaisseaux qui pourront nous purger de tous les excès que nous faisons ici. Nous ne nous contentons pas de boire à vôtre santé, mais nous en demandons aussi au Ciel la continuation par nos prieres. Le vin que nous avons bû à vôtre santé nous a déja été fort utile, puis qu'il nous a aidé à digerer nôtre venaison ; & les vœux que nous fesons pour vous sont reservez pour des considerations plus importantes. Pour finir je vous dirai qu'on entend plus le bruit des Tambours & des Trompettes depuis la paix qu'on ne faisoit pendant la guerre ; cependant j'espere que ce bruit ne sera pas si fatal qu'on se l'imagine à l'Isle. A present que nous avons la paix je souhaiterois de tout mon cœur qu'elle fut bien réta-

blie

blie dans toutes les autres parties de la Chrêtienté. Je vous prie de croire que je ſuis tres ſincerement,

Monſieur,

Vôtre tres-humble & tres obeïſſant ſerviteur

HENRI COVENTRY.

à Breda le 12. *d'Août* 1667.

Lettre de Milord Liſle *

MONSIEUR,

Je n'ai point répondu à la derniere Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : la retraite eſt à pluſieurs égards la nuit de la vie de l'homme, qui ſe paſſe dans l'obſcurité, dans les tenebres, & dans le ſommeil; ce que je vous dis, afin que vous ſachiez que c'eſt ce genre de vie que je mene qui eſt cauſe de toutes les fautes que je commets envers vous. Il n'y a ni cour, ni aſſemblée proche de nous, ſinon chez Milord Crofts. Mr. le Chevalier Thomas Ingram n'a point fait parler de lui cet Eté. La vieille Ladi Devonſhire continuë toûjours dans la rejouïſſance & dans les Feſtins; & c'eſt

* *Connu depuis ſous le nom de Comte de Leiceſter.*

& c'eſt depuis peu le principal Teatre où Monſieur Waller paroît. La ſocieté des beaux Eſprits qui s'aſſemble chez Monſieur le Controleur veut à peine le laiſſer entrer; & le pauvre Chevalier Jean Denham eſt auſſi tombé en partage aux Dames : il ne manque gueres aucune des aſſemblées où on dîne; il parle plus qu'il n'a jamais fait, & il eſt fort content de ceux qui ſemblent l'écouter avec plaiſir; il éléve juſques aux Cieux la Ducheſſe de Mommouth, & Miladi Cavendish, parce qu'il croit qu'elles l'entendent volontiers: s'il n'avoit pas la reputation d'être fou, je penſe qu'il paſſeroit dans toutes les compagnies pour avoir plus d'eſprit qu'il n'en ait jamais eu. Il ne paroit pas qu'il ſoit fort extravagant, tout ce qu'il y a c'eſt qu'il aime toûjours à parler de lui même; ç'a toûjours été ſon penchant : quelques perſonnes de ſa connoiſſance diſent que la vanité l'a fait devenir fou.

Toutes les perſonnes de qualité d'ici autour ſe preparent à marcher à leurs Quartiers d'hiver à Londres. On commence à parler de l'embraſſement de cette Ville avec autant celui d'indifference qu'on pouroit parler de Troye. Il y a apparence que nous demeurerons ſans compagnie à Sheen. Madame Luddal ne ſait pas encore ſi elle y reſtera; & nous avons apris que lorſque Mr. le Chevalier Jaques Sheen & Madame ſa femme

ſe

se preparoient à quitter l'Irlande une furieuse crampe a saisi cette Dame: de sorte que les Domestiques de Mr. le Chevalier Sheen ne sçavent pas encore si nous le verrons ici cet hiver.

Permettez moi Monsieur, d'assurer Madame Temple de mes respects; & lorsque vous écrirez à Madame Giffard; je vous prie de lui presenter mes très-humbles services. Nous avons eu une grande contestation ma fille & moi, pour savoir qui de nous deux écriroit cet ordinaire à Bruxelles; & parce qu'on a trouvé que j'étois le moins occupé il a falu que je vous aye écrit, la premiere sera pour Madame Temple, & ce sera ma fille qui l'écrira.

Je vous souhaite toute sorte de bonheur dans vos affaires & suis,

Monsieur,

Vôtre très-affectionné serviteur

L'ISLE.

A...le 26. Sept. 1667.

Let-

Lettre du Comte de Sandwich.

MONSIEUR,

Celle-ci eſt pour vous demander pardon de ce que je ne vous écrivis pas, par le dernier courier, & vous remercier de la Lettre à laquelle j'aurois du repondre pour lors, & d'une autre du ſeptiéme de ſeptembre, qui, ſans parler des bons & importans avis dont elle étoit remplie, ma donné bien de la ſatisfaction en m'aprenant, qu'une des copies du Traité pourra arriver ſurement en Angleterre. On en a envoyé deux autres par Mer; une qui partit de * Calais le 2. du mois d'Août; & une autre qu'on envòya par un Vaiſſeau qu'on fit partir tout exprès de Rigo en Gallice, avec ordre de debarquer au Midi de l'Irlande un Gentilhomme qui eſt venu ici avec moi. J'ai crû que c'étoit-là la voye la plus ſûre pour éviter les dangers, & la moins ennuyeuſe, le traject étant aſſez court. Et je m'imagine qu'elles arriveront toutes en Angleterre à-peu-près dans le même tems.

Le lieu où je ſuis ne me fournit pas beaucoup

* *Il y a Calais dans l'original, on croit pourtant que ce devroit être Cadis.*

coup de nouvelles à vous mander : en recompenſe de celles que vous m'avez apriſes. Nôtre affaire de Portugal ſuit le pas de la gravité Eſpagnole. On a éloigné de la Cour le Preſident de *Hazienda*; mais on lui continuë toûjours ſes appointemens de ſix mille Ducats par an, dont il doit jouïr pendant ſa vie, & après lui ſa femme, & ſon fils aîné, qui en jouïront auſſi pendant leur vie. Don Lopez de Los Rios a été fait Preſident de *Hazienda* en ſa Place. Ce dernier eſt proche parent de Caſtillo, & ſa créature; l'autre eſt proche parent du Duc de Medina de Las Torres.

Le Comte de Fuenſalida Grand d'Eſpagne eſt mort depuis peu. La plus grande affaire que j'aye à preſent ici; c'eſt d'aprendre que le Traité que j'ai negocié a été reçû en Angleterre; & c'eſt ce que j'atens de jour en jour; ſi j'aprens quelque choſe qui merite vous être mandé, je ne manquerai pas de vous écrire. Je ſuis,

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-affectionné ſerviteur

SANDWICH.

A Madrid le 27. Sept. 1667.

Let-

Lettre du même.

MONSIEUR,

J'eſpere que vous aurez la bonté de me pardonner d'avoir laiſſé partir les autres Couriers ſans vous donner de mes nouvelles; mais je n'oſe pas abuſer plus long-tems de vôtre patience, & je ne veux pas manquer celui-ci, quoique je ſois ſi accablé d'affaires que je ne pourrai pas vous écrire tout ce que je voudrois bien que vous ſuſſiez. vous ſaurez, s'il vous plaît, que le Voyage que Monſr. Godolphin devoit faire en Portugal à toûjours été differé, juſqu'à ce qu'enfin on a trouvé qu'il étoit neceſſaire que j'y aille en perſonne; & pour lors il reſolut de ſe ſervir de la permiſſion que le Roi mon Maître lui avoit accordée de retourner en Angleterre & ſe mit en chemin Mardi matin pour aller à Bilbao. Vous connoiſſez ſi-bien ce que vaut Mr. Godolphin qu'il ſeroit inutile de vous dire le chagrin que j'ai eu en me ſeparant d'un Ami ſi genereux, ſi accompli & ſi digne d'être aimé; & je ſuis bien aiſe, de voir auſſi vôtre amitié, & la mienne *convenire in aliquo tertio.*

Mon voyage de Portugal rencontre autant

tant & plus de difficultez que celui qu'y devoit faire Mr. Godolphin; & en verité je ne puis encore vous dire pour certain si j'y irai, ou non.

Les Eſpagnols ont reformé à Badajos deux Regimens d'Allemands; on dit qu'ils étoient commandez par de très bons Officiers qui ſont bien reſolus de ne ſervir jamais l'Eſpagne. Le Roi d'Eſpagne a eu la petite Verole; mais il eſt tout à fait hors de danger.

On a fait Dom Pedro Gouverneur de Portugal pour aſſiſter ſon Frere dans ſon adminiſtration, de même que la Reine Mere l'a fait pendant ſa Regence; & les Requêtes qu'on preſente ſont de la même maniere.

La Reine s'eſt retirée dans un Couvent, proteſtant que le Mariage n'a point été conſommé; & le Roi a declaré la même choſe par écrit & par ſerment. Ainſi la Reine pourſuit la diſſolution de ſon Mariage en Cour d'Egliſe. Le ſeptiéme de ce mois l'Ambaſſadeur qui avoit amené la Reine, & qui s'appelle le Marquis de Sande fut tué dans la ruë d'un coup de Carabine, & on ne ſçai par qui.

Je vous ſouhaite de bonnes fêtes & ſuis veritablement.

Monſieur,

Vôtre très-humble & très-affectionné ſerviteur

SANDWICH.

A Madrid $\frac{19}{24}$ *le Decembre* 1667.

Si je vais en Portugal je vous prie de continuer toûjours à m'écrire, & d'adreſſer vos Letres à Mr. Jean Werden, qui eſt un Gentilhomme qui merite que vous l'eſtimiez. C'eſt un ami ſur lequel je puis m'aſſurer, il me fait la grace de reſter chez moi pendant mon abſence, & aura ſoin des affaires du Roi en cette Cour & m'adreſſera vos Lettres.

Lettre de Monſieur Gourville.

MONSIEUR,

Par la copie de la Lettre que Sa Majeſté Britannique a écrite aux Etats des Provinces-Unies, j'apprens que vous étes un homme pacifique. Le Memoire que vous avez preſenté pour demander des Commiſſaires pour chercher enſemble les moyens de parvenir à une bonne Paix, doit faire croire que c'eſt tout de bon que vous voulez donner le répos à la Chrêtienté. Vous ſçavez comme je l'ai toûjours ſouhaité, mais elle me ſera autant plus agreable, de la voir faite de vôtre main : Tout de bon je me rejoüis que Sa Majeſté Britannique vous ait choiſi pour une ſi grande & ſi importante affaire. Quand elle connoîtra à vôtre merite, je m'aſſure que vous

vous aurez toûjours les plus grands emplois; & je vous assure de la meilleure foi du monde, que jusqu'à ce que je vous voye Chancelier d'Angleterre, je ferai toûjours des vœux pour vôtre avancement. Et en attendant, je ferai toûjours plus veritablement que personne du monde.

Monsieur,

Vôtre très-humble, & très-obéissant serviteur

GOURVILLE.

A Lunebourg, 28. *Jan.* 1668.

Si vous avez bien envie de faire la Paix je la tien fort avancée; les Princes ici temoignent la desirer: Je ne croyois demeurer en ce païs ici que huit ou dix jours, & m'y voila au bout de quatre mois. Je vous prie de me mander si vous croyez que l'on s'assemblera à Aix, & à-peu-près le tems, afin que j'y fasse retenir ma chambre: & si vous voulez confidamment me mander l'opinion que vous avez de la paix, je vous en ferai obligé. La mienne est que si vous la voulez, vous la ferez: mais je ne suis pas si convaincu que vous la puissiez empêcher, si Monsieur de Wit a autant d'envie de la faire comme bien des gens le croyent, selon ce que l'on m'en mande.

Lettre de Monſieur Gourville.

MONSIEUR,

Toute la modeſtie de vôtre raiſonnement ne m'empêchera pas de croire, que tout autre Miniſtre que Sa Majeſté Britannique eut envoyé à la Haye, n'auroit pas fait en bien des mois ce que vous avez achevé en quatre jours. Sans flatterie c'eſt une choſe qui vous doit extremement ſatisfaire. J'ai d'abord ſoupçonné que vous aviez fait ce traité de quelque concert avec Monſieur le Marquis de Caſtel-Rodrigo : car encore que le Roi mon Maître ait tout ſujet d'être content de le voir accorder ce qu'il a demandé; néanmoins le méchant conſeil des Eſpagnols les a mis en état de recevoir vôtre ouvrage comme le ſalut de ce qui leur reſtera aux Païs-Bas. Je n'avois point regretté mon abſence de la Haye que depuis que je ſçai que vous y êtes: Je ne ſçaurois encore ſavoir le temps que je ſerai obligé de demeurer ici ; Monſieur de Lionne m'ayant chargé de la part du Roi de quelques ordres en cette Cour, tant que j'ai lieu de croire que cela accommodera mes affaires c'eſt pourtant un chemin qui me peut conduire à cette fin : je ſuis très fortement perſuadé

ſuadé que le Roi mon Maître ſe tiendra à l'Alternative. Monſieur de Lionne m'a mandé que Sa Majeſté étoit contente de ce que vous aviez fait à la Haye; & que ſi la façon en eut été un peu plus obligeante, il n'y auroit eu rien à deſirer. Ces Princes ici ſouhaitent fort la Paix aux conditions que vous la voulez faire: la Ligue du Rhin en eſt très ſatisfaite, ainſi ſelon les apparences les Eſpagnols auront beau faire, on ſauvera leur païs en dépit d'eux pour cette fois ici. Je voudrois bien ſçavoir ſi vous croyez aller à Aix; j'ai fort envie devoir cette Negotiation, & je n'aurois rien à deſirer ſi je ſçavois vous y trouver. Je voi par cette affaire ici, que la paix ce fera, ou que ce ſera une grande guerre; mais tout me fait croire le premier; & ſi on ne veut point de moi en France, je m'en vai prendre mon parti pour le reſte de mes jours. Je ne doute point que l'on ne me laiſſe faire un tour à Paris pour voir ſi je pourrois m'accommoder; mais je crains que l'on ne me faſſe des difficultez inſupportables.

Je vous ſupplie de me croire toûjours, *Monſieur*,

Vôtre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur

GOURVILLE.

A Luneburg le 22. *Fevr.* 1668.

Je pourrai peut-être vous voir à la Haye plûtôt que vous ne penſez.

Lettre de Monſieur de Wit.

MONSIEUR,

Le porteur de celle-ci m'a bien delivré la Lettre qu'il vous a plû me faire l'honneur de m'écrire d'Anvers le 24. de ce mois; & j'y ai vû avec agrément le zele & la diligence que vous avez apporté pour l'avancement de nôtre affaire commune; comme auſſi les bonnes diſpoſitions que vos offices ont déja fait naître dans l'eſprit de Monſieur le Marquis de Caſtel-Rodrigo, & l'apparence d'une declaration plus ſatisfaiſante que nous recevrons ſur la priere commune qu'on lui va faire de la part du Roi de la Grande Bretagne & de cet Etat. Je n'ai pas tardé de communiquer & deliberer le contenu de ladite lettre avec les Commiſſaires des Etats Deputez ſur ce ſujet de nos dernieres negociations; & nous eſperons que vous jugerez avec nous qu'il eſt abſolument neceſſaire que Son Excellence ſe declare ſans plus de delai, & ſans aucune reſerve, conformement à la diſpoſition de ce qui eſt conclu entre l'Angleterre & cet Etat, ſans deſirer au preal-

preallable aucun concert plus particulier que celui qui eſt fait, ſigné & ratifié entre nous & par nos Maîtres. Car puiſque le Roi de France a vû par les derniers progrès, comme les Eſpagnols ſont foibles & negligents; il eſt à apprehender que ſi Monſieur le Marquis laiſſe écouler le mois de Mars ſans s'être declaré nettement comme nous le deſirons, le Roi de France ne ſoit très aiſe de n'être pas obligé après l'expiration en vertu de ſa parole donnée, de faire la Paix ſur l'Alternative; & qu'il ne ſe ſerve encore du temps & du deſordre des Eſpagnols pour ſurprendre en même façon le Duché de Luxembourg, & une grande partie de ce qui reſte au Roi d'Eſpagne dans le Païs-Bas; & pour ſe regler par après ſelon les occurrences. Les Etats Généraux ſe trouvent obligez & entierement reſolus, au cas de refus du Roi de France, ou des échappatoires recherchées de ſon côté, après qu'on lui aura inſinué que Monſieur le Marquis a accepté l'une ou l'autre partie de l'Alternative, d'executer en la maniere la plus vigoureuſe que faire ſe pourra, le contenu au troiſiéme de nos Articles ſéparez; par conſéquent de rompre conjointement avec l'Angleterre en guerre ouverte contre la France, d'agir de concert, non-ſeulement pour la defenſe des Païs-Bas, mais auſſi & ſur tout

d'attaquer & incommoder la France de leurs forces maritimes; & même par des descentes, ou invasions dans le Païs, & en toute autre maniere : mais d'autant qu'il faut presuppoſer publiquement, que le Roi de France; après avoir donné ſa parole par une lettre circulaire non-ſeulement au Roi de la Grande Bretagne & auxdits Etats, mais auſſi à pluſieurs Princes d'Allemagne, ne voudra pas manquer à une promeſſe ſi ſolennellement donnée; nous ne pourrions en aucune façon entrer en concert & ligue avec l'Eſpagne, avant que ce cas ſoit effectivement arrivé : Et nous jugeons qu'un tel concert & une telle ligue faite devant la ſaiſon, ſeroit fort capable de produire l'effet que Monſieur le Marquis ſouhaite; mais qui eſt tout à fait éloigné du but de Sa Majeſté de la Grande Bretagne, & de leurs Hautes Puiſſances : car il ne peut vous être inconnu que ſon Excellence prefereroit la continuation de la guerre avec nos ſecours, à la concluſion de la Paix ſur l'Alternative. Et Sa Majeſté auſſi-bien que leurs Hautes Puiſſances preferent cette paix à la continuation d'une guerre dont ils ſeroient obligez de porter toutes les dépences, & dont tout le profit ſeroit pour le Roi d'Eſpagne. Or, nous comprennons fort bien qu'un tel concert & une telle ligue que Son Ex-

Excellence desire, mettroit le Roi de France, dans une necessité absoluë de continuer la guerre; d'autant que se rendant après une telle ligue faite à ce que souhaitent ses ennemis; il paroîtroit publiquement qu'il y fût obligé par cette liaison, & par conséquent par ses ennemis mêmes: & partant l'affaire est judicieusement proposée par son Excellence pour parvenir à son but; mais puisqu'elle nous feroit perdre le nôtre, nous esperons que vous en detournerez Monsieur le Marquis, & que vous lui ferez perdre toute esperance de ne pouvoir pas par son grand genie même nous engager comme par gayeté de cœur, où nous ne voulons venir qu'au cas d'une fatale necessité. Il me semble que son Excellence feroit tort au Roi de la Grande Bretagne, & aux Etats Généraux, de ne se fier pas à leur affection & à leur honneur, dont il s'agit aussi-bien que de leur interêt, après la liaison & le pas qu'ils ont fait déja ensemble. Mais si après qu'elle aura accepté nos propositions, le Roi de France vient à reculer, ou à chercher des échappatoires; alors le Roi de la Grande Bretagne, & les Etats Généraux, entrans dans le parti, & même en rupture avec la France, il sera très à propos que l'on concerte avec son Excellence la maniere dont on agira dans le territoire du Roi son

Maître ; & que l'on ne laisse pas cependant d'entrer en action sans la moindre perte de temps. Il ne sera donc nullement necessaire que je me trouve sur nos Frontieres pour la fin proposée par son Excellence, ce qui d'ailleurs me seroit tout à fait impossible ; & encore bien moins que l'on envoye quelqu'un d'ici à Bruxelles, d'autant que les Deputez des Etats qui s'y trouvent presentement, sont ceux-là même que l'on pourroit choisir pour la fin desirée ; vous pouvant assurer que je ne pouvois nommer personne, en qui l'Etat aussi-bien que moi en particulier, pussent avoir plus de confiance, dont ils vous donneront sans doute des preuves aussi-bien que de leur integrité & de leur bonne conduite. Je vous supplie donc Monsieur, d'user avec eux de la même franchise, dont vous avez usé envers moi, & je vous demeure garand qu'eux de leur côté en useront de même : & si vous avez été en quelque façon satisfait de ma maniere d'agir, comme je l'ai été de la vôtre, que vous le serez tout à fait de celle desdits Deputez de l'Etat. Au reste, nous approuvons fort les diligences que vous ferez de part, & d'autre directement aux Ministres du Roi de la Grande Bretagne & de cet Etat à Paris ; & nous nous promettons de vos Offices communs

mu ns la paix univerſelle de la Chrêtienté, au grand profit du public, & à la gloire éternelle de vos perſonnes ; laquelle vous ſouhaite avec autant d'affection que perſonne du monde, celui qui eſt, & qui demeurera à jamais,

Monſieur,

Vôtre tres-humble & très-affectionné ſerviteur
JEAN DE WIT.

A la Haye le 25. Fevr. 1668.

Lettre du même.

MONSIEUR,

C'a été avec beaucoup de ſatisfaction que j'ai apris par vôtre depêche du 2. de ce mois, & par celle de Meſſieurs les Deputez de l'Etat, le ſuccez proviſionnel qu'il a plû au bon Dieu d'octroyer à vos ſoins & à vôtre direction auprez du Marquis de Caſtel-Rodrigo ; & je ne doute point que la conduite que vous avez tenuë pour diſpoſer ceux du Conſeil d'Etat de ce païs à ſe conformer au ſentiment de ſon Excellence ne produiſe leur applaudiſſement. J'eſpere que devant que celle-ci vous ſera renduë, vous aurez reçûë de ſon Excellence une déclaration,

dans les formes & par écrit, couchée en termes clairs & satisfaisans, sans aucune ambiguité ou obscurité; & enfin telle qu'elle ne laisse aucune occasion ni même aucun prétexte à la France d'y trouver quelque chose à redire; mais qui la met en necessité de se déclarer aussi de son côté nettement sur les conditions & articles de nôtre convention, & nous hors de doute & d'embarras de ce que nous avons à faire. Quant à moi, je ne manquerai pas de tenir la main à ce que l'Etat se mette tout à fait en posture de pouvoir accourir vigoureusement & efficacement à la defence du Païs-Bas, en cas qu'aprés une déclaration nette & satisfaisante de son Excellence, le Roi de France nous laisse encore de l'apprehension des plus grands progrez que Sa Majesté voudroit tâcher de faire dans le même païs, ce que nous ne pouvons pas presuppose sans être preocupez d'un soubçon que ledit Roi voudroit bien fausser sa parole donnée, & sa promesse si solennellement faite par des lettres publiques & circulaires, ce qu'à Dieu ne plaise; & ce que pourtant la prudence veut que nous nous figurions comme possible, pour ne negliger pas les moyens dont nous nous sommes bien souvent entretenus, & sur lesquels les Etats ont donné ordre à leurs Ambassadeurs en Angleterre de concerter plus particuliere-

ment

ment avec le Roi de la Grande Bretagne & ſes Miniſtres.

Vous m'avez encore obligé de n'avoir point donné copie de ma precedente depêche au Marquis; puiſqu'à mon jugement, on auroit pû s'en ſervir pour aigrir & picquer le Roi de France, & pour l'obliger en quelque façon par point d'honneur, à s'opiniâtret dans la guerre contre le but & ſouhait du Roi de la Grande Bretagne, & des Etats Generaux: Mais que vous ayez donné part à ſon Excellence par lecture de nos Articles ſeparez, c'eſt ce que je ne puis qu'approuver entierement; comme étant fort conforme à ma maniere d'agir & de proceder; auſſi-bien que la précaution dont vous avez garanti la cauſe commune du ſudit danger, en ne lui en ayant point donné copie. Au reſte je me remets à ce que Meſſieurs les Deputez de l'Etat vous auront déja dit & témoigné ſur le contenu de vôtre depêche précedente, & à ce qu'ils vous communiqueront de temps en temps de l'intention de leurs Hautes Puiſſances: Et demeurerai à jamais celui qui ſuis avec paſſion,

Monſieur,

Vôtre très affectionné & très-humble ſerviteur,

JEAN DE WIT.

A la Haye le 5. *Mars* 1668.

Lettre du même.

MONSIEUR,

Vôtre depêche du 11. de ce mois ne m'a été renduë que le 14. après midi; le courier qui la apportée, n'ayant été expedié & parti de Bruxelles que le 13.

J'ai été fort aiſe de voir que vous aviez enfin diſpoſé Monſieur le Marquis de Caſtel-Rodrigo, à depêcher le Baron de Bergeick promptement vers Aix la Chapelle; étant très perſuadé qu'il nous importe d'avoir une prompte concluſion de la paix, ou de voir clair dans les intentions les plus interieures du Roi de France, auſſi-bien que dans celle de la Cour d'Eſpagne; & que tout delai eſt fort prejudiciable à nos intentions & aux interêts de l'Eſpagne: Et afin que nous ne puiſſions pas être ſurpris ou abuſez de côté ou d'autre; je juge qu'en la conjoncture preſente deux choſes nous ſont abſolument neceſſaires: dont la premiere eſt que l'Angleterre & cet Etat ſoient bien armez par mer & par terre; & l'autre qu'on ôte non ſeulement toute cauſe legitime, mais auſſi tant que faire ſe pourra, tout pretexte à la France de delaier ou d'eſquiver

la

la concluſion & la ſignature du Traité de paix.

Pour ſatisfaire de nôtre côté au premier point, nous ſommes réſolus de mettre en Campagne, auſſi-tôt que la ſaiſon le pourra permettre, toute nôtre cavallerie qui conſiſte en ſept mille & trois cens chevaux, & proviſionnellement vingt cinq regimens de nôtre infanterie, pour lequel le principal rendez-vous ſera à Bergopzoom & aux environs; place fort commode pour pouvoir de la nous jetter en peu de tems dans la plus part des places du Roi d'Eſpagne au Païs-bas.

Auſſi avons-nous donné ordre pour l'équipage de quarante & huit Vaiſſeaux de guerre par deſſus le nombre qui ſert pour la garde & l'eſcorte ordinaire: Et il y a déja quelque tems que les Etats ont donné ordre à leurs Ambaſſadeurs en Angleterre de concerter avec le Roi de la Grande Bretagne & ſes Miniſtres ſur le nombre & la quantité des Vaiſſeaux & hommes, que chacun s'obligeroit d'avoir tout prêts & en quel tems. Outre cela les Deputez de l'Etat ſont tombez aujourd'hui finalement d'accord avec les Miniſtres des Ducs de Bronſwick & de Lunebourg, pour faire paſſer au ſervice de cet Etat trois regimens de Cavallerie, & trois mille hommes à pied; & j'eſpere

que le Traité en pourra être signé demain, ou aprés demain: & au surplus va-t-on ici encore augmenter la Vieille milice par des nouvelles levées jusques au nombre de douze mille hommes, y compris les troupes desdits Ducs qui passeront au service de cet Etat: Et je ne manquerai pas de tenir la main, & de presser autant qu'il me sera possible que tout ce que dessus aye son accomplissement le plûtôt qu'il se pourra faire selon la constitution de ce gouvernement. Et si vous approuvez toutes ces preparations & diligences, comme je l'espere, & qu'elles me semblent fort necessaires & nullement offençantes; d'autant que celui qui voudra la Paix réellement, y trouvera son appui & son avantage; & que leur emploi sera de la derniere necessité contre celui qui par son opiniâtreté en voudroit fruster la Chrêtienté; Je vous supplie de faire les exhortations necessaires par vos Lettres au Roi de la Grande Bretagne & à ses Ministres, à fin que de ce côté là on ne manque pas de faire de semblables preparatifs & les mêmes diligences.

Quant au second point, je croi qu'il importe grandement que Monsieur le Marquis de Castel-Rodrigo s'explique, laquelle des deux conditions proposées par l'Alternative il entend avoir accepté; en quoi il me semble

tant

tant moins de difficulté, que c'eſt ſans contredit que ſon Excellence s'expliquera pour l'abandonnement des places que le Roi de France a conquiſes la campagne paſſée, avec leurs dependances: mais ce ſera ce me ſemble alors de nôtre interêt & de nôtre devoir de travailler puiſſamment afin que quelque échange raiſonnable ſe puiſſe faire des places les plus avancées en Flandre, contre des places nouvellement occupées dans la Franche Comté, ou autres qui ſeront plus à la bienſeance de la France, & moins à l'incommodité de l'Eſpagne & de nous autres.

De plus; pour ôter à la France tout pretexte dont elle ſe pourroit ſervir à raiſon qu'il pourroit y avoir quelque manquement au pouvoir dudit Marquis, ou en la matiere principale ou par defaut de la clauſe de ſubſtitution ou autrement; il me ſemble qu'il ſera très neceſſaire que le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Generaux ſe faſſent fort de la ratification & de l'accompliſſement de tout ce qui ſera traité & conclu à Aix; & promettent en la maniere la plus forte que le Roi de France le pourra deſirer, d'obliger en cas de beſoin l'Eſpagne à ladite Ratification, & au dit accompliſſement, de toutes leurs forces par mer & par terre: & en fin qu'en toute autre occurrence on fera très judicieuſement d'obvier à toutes les exceptions

tions & delais qui pourroient être apportez au prejudice de la paix. Mais auſſi quand on aura mis par là le Roi de France dans une neceſſité abſoluë de proceder outre à la concluſion finale ou de decouvrir ſon intention contraire à la paix; qu'alors à la premiere démarche que la France feroit pour fruſtrer la Chrêtienté d'un bien ſi ſalutaire: le Roi de la Grande Bretagne & les Etats Generaux feroient agir incontinent & ſans marchander, toutes leurs forces par mer & par terre, non ſeulement pour la defence des Eſpagnols, mais auſſi pour la fin ſpecifiée, & plus amplement deduite en ma depêche du 25. Fevrier paſſé.

Au reſte, j'attendray de vos nouvelles ſi vous avez reçû la ratification du Roi de la Grande Bretagne ſur nôtre dernier traité de Marine, que vous jugerez à propos que l'on en faſſe l'échange; ſur quoi je tâcherai de diſpoſer les Etats à ſe conformer à vôtre deſir; ſoit que l'on envoye nôtre ratification és mains de nos Commiſſaires qui ſe trouvent preſentement auprès de vous; ſoit que vous envoyez vôtre Secretaire, ou bien Monſieur vôtre Frere ici à la Haye; ou que vous ſçachiez encore quelque autre façon qui ſoit plus à vôtre goût: car, & en cela, & en toute autre occurrence, je tacherai de ſuivre vos deſirs, & de ſeconder vos intentions.

tions, comme étant non par forme de compliment, mais fort réellement,

Monsieur,

Vôtre &c.

A la Haye le 16. Mars 1668.

Lettre du même.

MONSIEUR,

J'ai bien reçû la lettre dont il vous a plû m'honorer le 25. de ce mois; sur quoi je vous dirai en peu de mots que je suis tout à fait de vôtre opinion, tant à l'égard de la disposition du Roi de France à continuer la guerre, l'insuffisance de l'offre de vouloir restituer tout ce qu'il pourroit conquerir entre le premier d'Avril & le 15. Mai; les exceptions recherchées contre les pouvoirs du Marquis de Castel-Rodrigo, & contre son acceptation de l'alternative; que principalement & sur tout à l'égard de l'armement que l'on devroit avancer avec toute la promptitude possible, & de la maniere de laquelle on devra accourir à la defence du Païs-bas, dès que le Roi de France commencera à se remuer pour l'accabler. Les Etats ont déja approuvé & confirment encore de jour

jour en jour les mêmes ſentimens par leurs actions; faiſant marcher en toute diligence une armée aux environs de Berg-op-zoom, & ayants envoyé leur avis par un exprès au Roi de la Grande Bretagne, qu'ils ſont d'opinion qu'auſſi-bien que de ſatisfaire au Roi de France ſur les ſcrupules propoſez dans l'écrit du Sieur de Lionne du 19. de ce mois, avec des aſſurances & promeſſes ſuffiſantes; il faudra lui faire ſavoir diſcretement & néanmoins bien poſitivement que nous jugeons que ſa generoſité ne pourra pas permettre qu'ils accable un Etat ou un Miniſtre d'Eſpagne, que le Roi d'Angleterre & les Etats Generaux ont obligé à ſa requiſition d'accepter les conditions preſcrites, avec une aſſeurance formelle que par là il ſe delivreroit de tout danger de la guerre; & qu'au moins l'honneur & la bonne foi du Roi de la Grande Bretagne & des Etats, ne pourra pas ſouffrir qu'on accable un tel Etat ou un tel Miniſtre, ſans lui prêter leurs ſervices & aſſiſtances: Et je ne vois point de diſpoſition ici, qui ne m'aſſure que l'Accord étant conclu, on marchera au ſecours des Païs-bas dès la premiere demarche que le Roi de France fera pour l'attaquer, ſi le Roi de la Grande Bretagne en veut faire autant. Mais pour nous ſatisfaire en bonne conſcience; & pour faire voir à

tout

tout le monde la juſtice de nôtre procedé: je ſuis entierement d'opinion qu'il faudra faire toutes les avances, & donner toutes les aſſeurances requiſes à la France pour parvenir, & pour l'obliger à la paix. Surquoi, comme auſſi ſur pluſieurs autres particularitez, je me remets à ce que les Deputez de l'Etat vous communiqueront plus en détail; n'ayant pas de tems de m'étendre ici plus amplement, mais ſeulement pour repeter en un mot que je ſuis très veritablement,

Monſieur,

Vôtre &c.

JEAN DE WIT.

A la Haye le 25. *Mars* 1668.

Let-

Digitized by Google

Lettre du même.

MONSIEUR,

Un grand rhume qui m'a ſuſcité une fievre la nuit paſſée, a été cauſe que je n'ai pas pû vous répondre d'adord à vôtre lettre du 2. de ce mois: mais vers le midi la fievre étant beaucoup diminuée, me laiſſe preſentement la faculté de vous dire, que quoi qu'il y ait déja quelques jours que Monſieur de Beverning eſt parti pour ſe rendre à Aix la Chapelle, je ne voi pas pourtant que dans la conjoncture preſente des affaires, vôtre ſéjour ſoit plus neceſſaire audit lieu qu'à Bruxelles; mais que tout au contraire, l'affaire eſt preſentement reduite à un point, que ce pourquoi vous vous fuſſiez tranſporté à Aix, ſe pourra & ſe devra traiter & achever en peu de jours au lieu où vous étes & au Païs-Bas: & il me ſemble que Meſſieurs les Miniſtres du Roi de la Grande Bretagne & des Etats à Paris, ont negocié adroitement de nous avoir ſçû procurer un inſtrument qui nous mettra en peu de jours dans une clarté entiere pour reſoudre finalement ce que nous aurons

rons à faire ; ſi le Marquis de Caſtel-Rodrigo nous y ſeconde comme nous l'eſperons & l'attendons de ſa prudence & de l'interêt viſible de ſon Maître qui l'y oblige. Je parle du projet de traité dreſſé ſur le pié de l'alternative & concerté entre leſdits Miniſtres de nos Maîtres à Paris & les Commiſſaires du Roi de France, dont je m'aſſure que vous aurez reçû copie de la part de Monſieur Trevor. Il me ſemble que ce projet nous donne en main un moyen aſſûré pour avoir la paix, ou une guerre dans laquelle tous les Princes & Etats de la Chrêtienté nous appuyeront, ou au moins loueront nôtre procedé & nôtre conduite. Et voici comme quoi, à mon avis, nous y pourrions proceder. Je preſuppoſe que vous & Meſſieurs nos Deputez qui ſe trouvent auprès de vous, n'auront pas beaucoup de peine à diſpoſer Monſieur le Marquis d'envoyer incontinent un pouvoir à Meſſieurs van Beuningen & Trevor, pour ſigner en ſon nom & de la part du Roi ſon Maître, le traité avec les Commiſſaires du Roi de France, conformement au projet ſuſdit que je trouve entierement conforme à nôtre convention & à nos articles ſecrets ; ainſi que le Sieur van Beuningen nous mande auſſi, que lui & Monſieur Trevor en ont ren-

rendu ce même jugement. Si ce n'eſt que ſon Excellence aime mieux de ſigner lui-même ledit Traité, & d'en recevoir un en échange ſigné de la part du Roi de France, auquel cas il me ſemble que l'on n'auroit qu'à mettre deſſus le projet, *Traité de Paix entre les Rois* d'Eſpagne & de France*; pour ne diſputer pas ſur les termes de la preface; & au bas d'ajoûter la date. Cela étant fait, il faudra à mon jugement que leſdits Miniſtres à Paris offrent au Roi de France de ſigner au nom du Roi d'Eſpagne, ou bien d'échanger le traité ſigné, ſi ſon Excellence trouve bon de ſigner lui-même, moyennant que la France accorde un terme raiſonnable pour procurer la ratification de la Reine d'Eſpagne, & ſur tout la continuation de la ceſſation d'armes pendant ce terme un peu au gré de la France, vous ſeriez plus liberal ou complaiſant que moi; car au lieu que vous vous contenteriez du terme de 15, de Mai ci-devant propoſé par Monſieur de Ruvigny, il me ſemble que la raiſon & la bienſéance nous obligeroient bien de prendre juſques au dernier jour de Mai: & ſi le Roi de France vient à refuſer ou la ſignature de ſon côté, ou le terme avec la ceſſation d'armes, je ne heſiterois point à nous declarer d'a-

* *Et en l'autre Inſtrument, de France & d'Eſpagne.*

d'abord ſans marchander, pour l'Eſpagne, & agir par Mer & par Terre en conformité du 3. de nos articles ſéparez.

Et comme il ne peut tomber dans l'eſprit d'un homme raiſonnable, que la Reine d'Eſpagne pourroit être ſi aveugle que de ne ratifier point ledit traité qui lui fait rendre une * Province entiere, & qui delivre un Roi mineur d'un ſecond accablement de l'Angleterre & de cet Etat; je ne ſerois nullement chiche à accorder au Roi de France tout ce qu'il pourroit demander avec quelque apparence de raiſon, dans un cas qui n'écherra pas. Principalement parce que pluſieurs Princes d'Allemagne alors ſe declareront de nôtre parti qui ſans cela aveuglez par les apparences du raiſonnement compris dans la lettre de Monſieur de Lionne du 19. du mois paſſé, nous abandonneroient entierement. Le Roi de Suede, ou ſon Miniſtre à Londres me ſemble trop tendre la corde; & il la rompra s'il ne ſe met un peu à la raiſon: néanmoins nous avons encore Vendredi paſſé envoyé tels ordres à nos Ambaſſadeurs que je ne doute point du bon ſuccès de cette negociation.

Quand aux autres points de vôtre lettre, je ſuis obligé de me remettre à ce que vous pourrez entendre de nos Deputez & de

* *La Comté de Bourgogne.*

de ſon Excellence par les avis de l'Ambaſſadeur Don Eſte-van de Gamarra : c'eſt pourquoi en finiſſant je demeurerai comme je ſuis veritablement,

Monſieur,

Vôtre &c.

JEAN DE WIT.

A la Haye le 4. Avril 1668.

Lettre de l'Electeur de Mayence.

MONSIEUR,

Ayant ſçû l'arrivée de vôtre Excellence à Aix la Chapelle pour y aſſiſter au nom de Sa Majeſté de la Grande Bretagne à la negociation de la paix entre les deux Couronnes : je n'ai pû m'empêcher de lui temoigner ma joye, & la confiance que j'ai que l'intervention & l'authorité d'un Roi ſi puiſſant donnera un poids très-grand à l'affaire, & facilitera de beaucoup la conciliation & le rétabliſſement de cette Paix : laquelle faiſant aujourd'hui tous mes ſoins, j'ai depêché à ladite Ville d'Aix le Baron de Schonborn mon neveu avec ordre d'offrir

& de

& de rendre à vôtre Excellence de ma part tous les offices, & de contribuer de son possible pour parvenir à la fin que l'on s'est proposée, pour obtenir une paix si necessaire au repos de toute la Chrêtienté. Cependant je prie vôtre Excellence d'être asseurée que comme je ferai toûjours gloire de servir le Roi son Maître; de même je ne perdrai jamais l'occasion où je pourrai temoigner en mon particulier que je suis,

Monsieur,

De vôtre Excellence très-humble & très-affectionné serviteur

J. PH. E. DE MAYENCE.

A Mayence le 12. *Avril* 1668.

Lettre de Monsieur de Wit.

MONSIEUR,

Après que je vous ai écrit le 4. je me trouve honoré de vos deux depêches du 9. & 14. de ce mois. La maniere d'agir de Monsieur le Marquis de Castel-Rodrigo nous deplaît infiniment; & nous croyons penetrer assez dans ses visées, pour con-

clurre que son but est de delayer la signature du projet, & l'envoi du pouvoir jusques à ce que les François commencent à se remuer ; de signer en même-tems ou d'envoyer le pouvoir desiré, & de nous sommer en vertu d'une promesse prealable d'opposer nos armes contre celles de France qui commenceront alors d'entrer en action, & par ainsi nous mettre en guerre ouverte par provision. Néanmoins pour donner au dit Marquis une assûrance plus ample, & pour achever de le mettre dans le tort, nous avons bien voulu nous conformer entierement à vôtre avis, & autoriser nos Deputez à passer avec vous la promesse en bonne & dûë forme par écrit ; y inserant les mêmes paroles du troisiéme de nos articles séparez ; & je juge que vous avez très-judicieusement consideré que la condition de la promesse doit être non-seulement la signature du projet & des pouvoirs ; mais si après la signature, &c. la France refuse ou d'y consentir, ou de continuer la suspension d'armes : nous croyons avoir grand sujet de nous plaindre du Sieur Marquis, en ce que non-obstant la promesse solemnelle, faite par les Etats Généraux, & delivrée à Don Estevan de Gamarra dans leur resolution du 5. de ce mois, il a diferé de signer & de depêcher le pouvoir ; d'autant

tant que ſi cela eut été fait d'abord, nous nous trouverions déja hors de toute obſcurité; car ou la concluſion en auroit été ſuivie à Paris, avec la ſuſpenſion d'armes; ou en cas de refus, l'Angleterre & cet Etat agiroit déja de bon cœur & en bonne conſcience pour l'Eſpagne. Et je vous ſupplie de faire voir à ſon Excellence le plus vivement qu'il ſe pourra faire, que ſi à cette heure après la ſignature ou l'envoi du pouvoir vers Paris & avant qu'on en puiſſe avoir averti le Roi de France, il reçoit quelque diſgrace; que ce ſera à ſoi-même à qui il le devra imputer: car l'Angleterre & cet Etat ne peuvent pas lui donner en main un moyen aſſûré pour les enveloper mal à propos, & contre leur intention clairement exprimée dans la convention du 25. de ce mois, dans une guerre ouverte avec la France; ce qui ſe feroit ſi on lui laiſſoit la faculté de dilayer la ſignature ou l'envoi de ſon pouvoir juſques à ce qu'il auroit provoqué les François de ſe remuer; ou qu'alors ſignant ou envoyant le pouvoir il eut le droit de faire agir nos troupes contre celles de France avant que le Roi de France eut pû avoir nouvelle de ladite ſignature ou de l'envoi du pouvoir, & par conſéquent avant qu'il eut pû faire achever le traité & continuer la ſuſpenſion d'ar-

mes : j'eſpere & je me tiens aſſûré qu'après ce pas qui eſt le dernier que les Etats ſont capables de faire en cette conjoncture, Monſieur le Marquis ne dilayera plus un moment ſa ſignature & l'envoi d'un pouvoir vers Paris ; mais, ſi contre toute apparence, il étoit capable de le faire, je vous ſupplie de lui faire voir comme il faut que ni l'Angleterre ni les Etats, ne peuvent pas aſſiſter un refuſant manifeſte ; que par conſéquent il ſera abandonné de tous côtez, & qu'auſſi nous nous trouverons neceſſitez de le reduire par des moyens plus efficaces à accepter réellement & en effet par la ſignature du traité, l'alternative qu'il a déja acceptée par un écrit ſéparé. Et j'apprehende même que par les delais déja paſſez, l'affaire ne ſoit reduite à un point pour ne pouvoir pas être redreſſée : comme en verité nous nous trouverions bien embaraſſez, ſi le Roi de France étoit déja parti de Paris vers ſon armée, avant que le projet ſigné ou le pouvoir y fût arrivé. Je ne ſçai pas par quelle politique ſon Excellence trouve bon de faire décrier ſa conduite par tout le monde, & de perdre le païs de ſon Gouvernement ; car de nous croire ſi mal aviſez qu'elle nous pourroit engager dans une guerre, contre la France, lors qu'elle de ſon côté veut tout de

bon

bon conclure la paix, c'eſt ce que je ne puis pas preſuppoſer: & ſi elle juge que la France reculera ou refuſera la ſuſpenſion, pourquoi elle ne l'a pas voulu faire paroître publiquement devant tout le monde par une prompte ſignature de ſon côté, c'eſt ce que je ne puis pas comprendre. Cependant Monſieur Colbert à Aix a fait paroître hautement la facilité voire la complaiſance du Roi Son Maître, par la proteſtation qu'il fait publiquement, qu'il a ordre de ſigner l'alternative, ſans faire exception ſur le préambule du pouvoir du Marquis, ſur le defaut de la faculté de ſubſtituer, ou autres, là ou au contraire Monſieur le Baron de Bergeyck ne ſe trouve autoriſé à rien. Et je vous aſſûre que les avis poſitifs que nous en recevons, font tourner la tête à un chacun: c'eſt pourquoi je vous ſupplie d'autant plus de tenir la main efficacement à ce que Monſieur le Marquis acheve l'affaire ſans plus de delai; car ſi cette derniere complaiſance des Etats ne le ſatisfait pas, je vous avouë que je ne ſongerai plus qu'aux moyens efficaces pour le reduire à la raiſon, & aux expediens, par leſquels le Roi de la Grande Bretagne & leurs Hautes Puiſſances ſe puiſſent entendre avec la France, pour prevenir les malheurs de ſon voiſinage: en quoi

j'eſpere que vous coopererez avec autant d'application ſelon l'intention de nôtre convention, que je me tiens aſſuré que vous tâcherez par toute ſorte des moyens de prevenir ce cas deſeſperé & ruïneux pour l'Eſpagne. Et moi, je demeurerai à jamais avec beau coup de paſſion,

Monſieur,

Vôtre très-humble ſerviteur

JEAN DE WIT.

A la Haye le 16. Mars 1668.

Lettre du même.

MONSIEUR,

Vous devez être bien ſatisfait de toute vôtre conduite, puiſque le ſuccès répond ſi parfaitement à vôtre bonne intention, & que vôtre ouvrage a un ſi excellent rapport aux fondemens que vous en aviez jetté. Toute la Chrêtienté vous doit la gloire d'avoir donné la premiere diſpoſition dans l'eſprit du Roi de la Grande Bretagne à une ſi étroite liaiſon entre Sa Majeſté & cet Etat pour le bien & le repos univerſel de

de l'Europe. Sur ce principe vous avez continué de travailler avec tant d'application & si heureusement auprès de Monsieur le Marquis de Castel-Rodrigo, que c'est à vous principalement à qui l'on est obligé de la bonne disposition en laquelle il se trouve presentement, & de la jouïssance d'un si grand avantage pour la Chrêtienté qui en resulte. J'en parle comme d'une chose que nous possedons déja, parce que je ne voi rien qui nous en puisse frustrer, y ayant de l'apparence que dès à present le Baron de Bergeyck aura executé le pouvoir que nous lui avons porté; & que la Cour de Madrid pour delivrer les Païs-Bas de l'importunité de ses hôtes ne voudra pas differer de ratifier le traité. Au reste, je donne fort dans vos sentimens, & suis d'avis que l'on fasse négocier quelque échange de places incontinent après la signature du traité

J'en ai écrit ci-devant à Monsieur Beverning, de sorte que je ne doute point que vous ne vous en soyez déja entretenu. J'avoue aussi avec vous que cette negociation se fera plus commodément dans la suite à Paris qu'ailleurs; au moins si Monsieur le Marquis de Castel-Rodrigo peut résoudre à prendre assez de confiance aux Ministres de la Grande Bretagne & de

cet Etat, pour s'en rapporter à eux de la negociation d'une affaire de cette nature ; quoique s'il le considere bien, il trouvera que nous y avons les uns & les autres presque le même interêt. Vous n'avez qu'à continuer vôtre route sur le fondement de la convention du 23. Janvier, pour soutenir la paix faite par une guarantie de tous les interessez en general & en particulier ; & ne point craindre que ceux qui travailleront au nom de cet Etat avec vous, deconcertent cette belle harmonie que l'on a vû en toute la suite de cette negociation. Ils le feront non-seulement en execution des ordres qu'ils en ont, mais aussi par inclination. Pour moi, ce sera toûjours avec joye que je seconderai vôtre zele, & que je rencontrerai les occasions où je vous puisse donner des preuves de la passion & sincerité avec laquelle je suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble serviteur

JEAN DE WIT.

A la Haye le 27. Avril 1668.

Let-

Lettre de Milord Arlington.

MONSIEUR,

Si je vous avois écrit par le dernier Courier, comme je l'aurois fait, si j'en avois eu le tems; je me serois plaint à vous de l'inquietude où j'étois de n'avoir point eu de vos Lettres en quinze jours dans une conjoncture d'affaires aussi délicate; mais je sai à present que ce n'est pas vôtre faute, puis que les vents contraires en ont été la cause. Cependant la Lettre de Mr. le Chevalier Jean Trevor nous rassura un peu, en nous aprenant que le 2. du present nouveau stile la paix avoit été signée; ce qui nous a été confirmé par les deux vôtres que nous avons reçûës le même jour. De sorte qu'a present je puis avec justice vous donner le *Parabien* de ce grand Ouvrage, que vous pouvez sans vanité appeller vôtre, quelque assistance que vous ayez euë d'ailleurs; & toutes les peines que vous avez euës à affermir les irresolutions du Marquis de Castel-Rodrigo, à détruire toutes les chicanes du Baron de Bergeick, & à calmer les emportemens de Monsieur Colbert, ne font qu'augmenter vôtre satisfaction. Dieu soit loüé que vous ayez surmonté tous ces accidens, & que

nôtre affaire ſoit heureuſement terminée; j'eſpere que vous ſerez heureuſement arrivé à Bruxelles, & que vous y aurez amené vôtre équipage d'Aix; car vous en aurez beſoin pour ſoutenir avec honneur le Caractere d'Ambaſſadeur du Roi à la Haye. Je vous enverrai au plûtôt la derniere reſolution de Sa Majeſté, & vos inſtructions. En attendant vous aprendrez par la Lettre que je vous envoye ce que Sa Majeſté recommande au Marquis de Caſtel-Rodrigo; c'eſt d'aſſurer en diligence, à la Couronne de Suéde ce que nous, & les Ambaſſadeurs de Hollande avons promis au Comte de Dona, comme vous le verrez par l'Acte ci joint, que nous lui donnâmes en faiſant l'échange de nôtre Traité, pour l'engager dans la Triple Alliance; les Ambaſſadeurs de Hollande & moi avons déja dit au Comte de Molina qu'il ſeroit à propos qu'on accomplit cette promeſſe dans le tems de ſix Semaines; car nous eſperons recevoir pour lors la Ratification de Suéde; & le Comte de Dona remarquant que le Miniſtre d'Eſpagne nous demande déja, auſſi-bien qu'aux Ambaſſadeurs de Hollande, la Ratification, il nous a prié de ne la pas donner juſqu'à ce que la Cour de Madrid ait accompli ce qu'elle a promis. Voila ce qu'il nous propoſe, mais il ne s'enſuit pas que nous ſoyons reſolus de le faire. Sa

Sa Majesté avoit dessein d'ajourner le Parlement Lundi dernier; mais un malheureux different s'étant élevé entre les Seigneurs & la Chambre des Communes sur un point important qui concerne leurs privileges, les deux Chambres sont encore assemblées aujourdhui. Nous esperons cependant nous separer demain. La Reine a eu une fausse couche; je laisse à l'Ambassadeur Patrick à vous entretenir sur ce sujet. Je suis avec une entiere sincerité & affection,

Monsieur,

Vôtre très-humble serviteur

ARLINGTON.

A Whitehal le 8. *Mai* 1668.

Vous ne nous avez envoyé aucune Copie de la promesse de la Garantie que vous avez donné au Marquis de Castel-Rodrigo; quoique vous nous ayez envoyé l'original qu'il vous donna à la place de cette promesse. Lorsque le Comte de Molina m'a pressé, sans en parler aux Ambassadeurs Hollandois; de lui delivrer la Ratification de Sa Majesté, je lui ai dit qu'il devoit avoir la Ratification de Madrid toute prête pour l'échanger avec la nôtre. Je croi que vous ne ferez pas mal d'insinuer la même chose au Marquis de Castel-Rodrigo lorsque vous en trouverez l'occasion.

Lettre de Mr. l'Electeur de Mayence.

MONSIEUR,

L'honneur d'une joye generale ſur la paix concluë & ſignée entre les Couronnes, ſe devant également à la vigoureuſe interpoſition de Sa Majeſté de la Grande Bretagne, & à la ſage maniere dont Vôtre Excellence a ſçeû conduire une affaire de telle importance à toute la Chrêtienté : j'ai bien voulu me conjoüir avec elle de l'heureux ſuccés qui l'a ſuivi. J'eſpere que la Ratification de ce Traité ſera échangée à ſon terme de part & d'autre ; & ne manquerai de contribuer de ma part tout ce que je pourrai à la conſervation du repos public, & pour ſeconder les intentions de Sa Majeſté : aſſeurant cependant Vôtre Excellence qu'on n'oubliera jamais les obligations que lui doivent une infinité de bons Chrêtiens pour les ſoins qu'elle a apporté à la conciliation de cette paix ; & que pour mon particulier je cherirai les occaſions par leſquelles je lui pourrai témoigner la ſincerité de mon affection, & combien je deſire lui faire connoître que je ſuis,

Monſieur,

De Vôtre Excellence très-humble & très affectionné ſerviteur,

JEAN PHILIPPE EL. DE MAYENCE.

De Mayence le 14. *Mai* 1668. *Let-*

Lettre de Monſieur le Duc de Roanez.

MONSIEUR,

Monſieur le Comte de Rembourg m'a fait ſçavoir ce matin 27. à onze heures, de la part de Monſieur le Marquis de Caſtel-Rodrigo, l'arrivée de la ratification: A qui j'ai fait réponſe, que je ne doutois pas de ce qu'il me faiſoit l'honneur de m'écrire; mais que je n'en avois aucune nouvelle du côté du Roi. Trouvez bon que je Vous repete la même choſe; & que je vous diſe que je ſuis extrémement étonné, que l'on ſe puiſſe plaindre de ce que j'ai fait attaquer leurs troupes hors de la Ville: puiſque ces ſortes d'Actes d'hoſtilité ſont permis juſqu'à la publication de la paix; & que même hier un de leurs partis attaqua les nôtres, dont je renvoyai les priſonniers à Braine le Château; & le même jour, ceux du même Braine le Château prirent prés de dix mille francs d'équipage à un de nos capitaines. Ils pourroient encore mieux vous informer comme je renvoye leurs priſonniers, ſans permettre qu'on les demonte & qu'on les depouille; que je ne ſouffre point de pillage, qui vienne à ma connoiſſance: & qu'ils

ont demonté & depouillé juſqu'à nos domeſtiques. Pour ce que Monſieur le Marquis de Caſtel-Rodrigo vous a aſſeuré que ſes troupes le 27. aprés midi, & la nuit du 28. ou 29. n'avoient agi qu'en ſe deffendant, c'eſt une verité dont je tombe d'accord. Si à l'avenir il y a quelque action, à quoi je ne voi point d'apparance, alors je ſaurai par l'iſſue s'ils ont encore agi en ſe deffendant ou en attaquant. Voila ce que je vous puis répondre pour ce qui eſt paſſé, & ce qui peut arriver: en attendant les ordres du Roi pour faire publier la paix au Camp comme l'on l'a publie aujourdhui à Bruxelles; vous me ferez juſtice de croire qu'il n'eſt perſonne qui ſoit plus,

Monſieur,

Vôtre tres-humble ſerviteur,

LE DUC DE ROANEZ.

Au Camp de Ruysbrouk le 29. Mai 1668.

Lettre de Monſieur de Wit.

MONSIEUR,

Je ne pouvois pas recevoir un avis plus agreable que celui que vous me donnez de vôtre prochain retour avec la qualité d'Ambaſſadeur. Je m'aſſeure que vous ne douterez point de la verité de ce que je viens de dire;

dire ; quand vous voudrez faire reflexion ſur la ſatisfaction que je dois avoir, & ai en effet, de la generoſité & ſincerité que j'ai remarqué en tout vôtre procedé. Vous avez raiſon de dire, Monſieur, qu'il ne ſe peut, que l'intention du Roi de la Grande Bretagne ne ſoit de vivre dans une parfaitement bonne intelligence avec cet Etat, puiſqu'il nous envoye une perſonne qui nous doit être chere par tant de conſiderations, revêtu d'un caractere qui marque l'eſtime & l'amitié qu'il a pour cet Etat. Nous tâcherons d'en meriter la continuation en faiſant tout ce que Sa Majeſté pourra deſirer de ſes plus fidéles Alliez ; & par le même moyen je tâcherai de lui donner des marques du profond reſpect que j'ai pour la perſonne de Sa Majeſté, & des preuves des ſentimens que j'ai de vôtre merite. Et comme de part & d'autre, nous ne deſirons rien, ni vous ni moi que de conſerver éternellement la bonne intelligence que vous avez aidé à affermir avec tant de ſuccès ; je ne puis pas douter que nous n'évitions ſans peine tout ce qui pourroit être capable de l'alterer. Permettez moi, Monſieur, que je vous diſe encore, que vous me trouverez toûjours diſpoſé à donner une derniere facilité à tout ce qui pourra établir l'interêt commun de l'un & de l'autre

tre Etat; & comme je ſai que je ttrouverai toûjours la même diſpoſition en vous, il ne ſe peut que je ne me rejouïſſe quand je conſidere que j'aurai à negocier avec un Miniſtre qui poſſede toutes les qualitez qui le peuvent faire réüſſir en tout ce qu'il entreprendra.

C'eſt tout ce que me permet de dire preſentement l'affliction qui m'eſt ſurvenuë, venant de perdre une femme qui faiſoit en effet la veritable moitié de moi-même; dont je ne fais point de difficulté de faire part par cette occaſion, à celui qui a eu la bonté de me témoigner qu'il en prend beaucoup à ce qui me touche; comme de mon côté j'en prendrai toûjours à tous vos interêts avec toute l'affection & ſincerité avec laquelle je ſuis & demeurerai toute ma vie.

Monſieur,

Vôtre tres-humble ſerviteur

JEAN DE WIT.

A la Haye le 6. Juillet 1668.

Lettre du même.

MONSIEUR,

Je trouve dans l'obligeante lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 3. de

3. de ce mois, ſtile du lieu, tant de marques d'affection & de tendreſſe pour moi, que je ne puis pas differer de vous en rendre mes très-humbles graces, & de vous dire que de toutes les conſolations que l'on me donne en mon affliction, il n'y en a point qui ait été plus efficace que celle que je viens de recevoir de vous. J'y reconnois que c'eſt le cœur qui parle, & que vous prenez veritablement part à mon affliction; dont je voi que vous ſavez la grandeur, puiſque vous ſavez celle de la perte ineſtimable que j'ai faite: & j'oſe dire que s'il y a un remede capable de fermer la playe, c'eſt ſans doute celui qui y applique la main benigne & ſalutaire que vous me prêtez: elle ſe fait ſentir je l'avouë, parce qu'elle ſonde la playe, mais elle y applique enſuite un baûme qui l'adoucit & qui en ſoulage la douleur. Je le reçoi comme je dois, & tâcherai de faire mon profit de toutes vos conſolations, en combatant une foibleſſe avec la force de vos raiſons, que vous dicte non-ſeulement la Philoſophie Chrêtienne, dont vous faites profeſſion, mais auſſi là très ſincere amitié, dont il vous plaît m'honorer. Je vous ſupplie très-humblement d'être perſuadé que j'y réponds parfaitement, que je ſuis dans l'impatience de vous en pouvoir donner des preuves; & que comme

j'eſpere

j'eſpere que j'en trouverai les occaſions ; lorſque nous aurons l'avantage de vous poſſeder, je deſire avec paſſion de vous voir ici, pour vous faire juge de l'intention de l'Etat à entretenir fidellement l'alliance qu'il a plû au Roi de la Grande Bretagne faire avec lui ; mais bien plus particulierement de l'inclination que j'ai à y contribuer tout ce qui eſt de mon petit pouvoir, & à demeurer tant que je vivrai,

Monſieur,

Vôtre très-affectionné & très-humble ſerviteur.

JEAN DE WIT.

A la Haye le 27. Juil. 1668.

Lettre de Monſieur le Chevalier Bridgeman Garde des Sceaux.

MONSIEUR,

Je reçûs la vôtre, hier au matin, après que vous futes parti d'ici ; & je crain bien que la Lettre de Monſieur Williamſon que je vous envoyai, ne vous ait été renduë fort à contre-tems, & ne vous ait donné du chagrin. Je vous aſſure que ce n'a pas été mon deſſein ; & je ne croi pas non plus que

Sa

Sa Majeſté en vous envoyant ordre de partir inceſſamment ait eu d'autre vûë que celle de vous témoigner ſon affection ; & de vous faire voir combien elle compte ſur vôtre capacité , & ſur l'utilité de vos ſervices dans les Négociations dont vous étes chargé en un tems de criſe comme celui-ci. C'eſt pourquoi je ſerois bien aiſe que vous priſſiez la choſe du bon côté.

J'ai reçû ce ſoir une Lettre de Mr. le Chevalier Thomas Clifford ; qui me mande que Meſſieurs de la Treſorerie ſouhaitent fort de vous accommoder ; & que quoiqu'on n'ait pas encore paſſé au petit Sceau que vous aurez trois mois d'avance outre les mille livres ſterlin , ils auront pourtant ſoin que vous ſerez payé auſſi-tôt que le terme ſera échû. On a envoyé à Milord Arlington le projet de vos inſtructions , & nous eſperons le recevoir Mardi au ſoir , & Mecredi le Committé étranger s'aſſemblera pour les expedier. Tout de bon Monſieur , je ne croi pas que dans l'ordre que vous avez reçû de preſſer vôtre départ , il y ait rien qui ne ſoit fort honorable pour vous , & qui n'ait raport à la grandeur de vôtre emploi , & à la neceſſité preſſante des affaires du Roi qui requierent abſolument vôtre preſence à la Haye ; & ſi vous voulez bien ſuivre mon avis ,

avis, quand ce ne seroit que pour vôtre propre interêt, vous ne prendrez pas d'autres mésures que celles que vous avez déja prises. Cependant tant que vous resterez là ou vous êtes vous pourrez bien solliciter l'affaire de vos comptes, mais je ne vous conseille pourtant pas de retarder vôtre voyage pour cela; Madame Temple le pourra faire si elle ne vous accompagne pas; ou bien vous en laisserez ce soin à vos solliciteurs, du nombre desquels je veux bien être, & nous vous avertirons de tout ce qui se passera: car je crain que vous ne trouviez bien des remises & des delais chez le Vice-Chambelan; & si vous differiez vôtre voyage pour cette affaire on pouroit mal interpreter ce retardement. J'espere que vous me pardonnerez la liberté que je prens de vous dire si franchement ma pensée sur ce sujet.

Je vous souhaite & à Madame Temple, à qui je vous prie de presenter mes très-humbles services, un heureux voyage, & tout le bonheur que je me souhaite à moi-même qui suis,

Monsieur,

Vôtre très-humble & très-affectioné serviteur

ORL. BRIDGEMAN.

A . . . . le 26. Juillet 1668.

Fin du Tome premier.

Digitized by Google

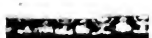
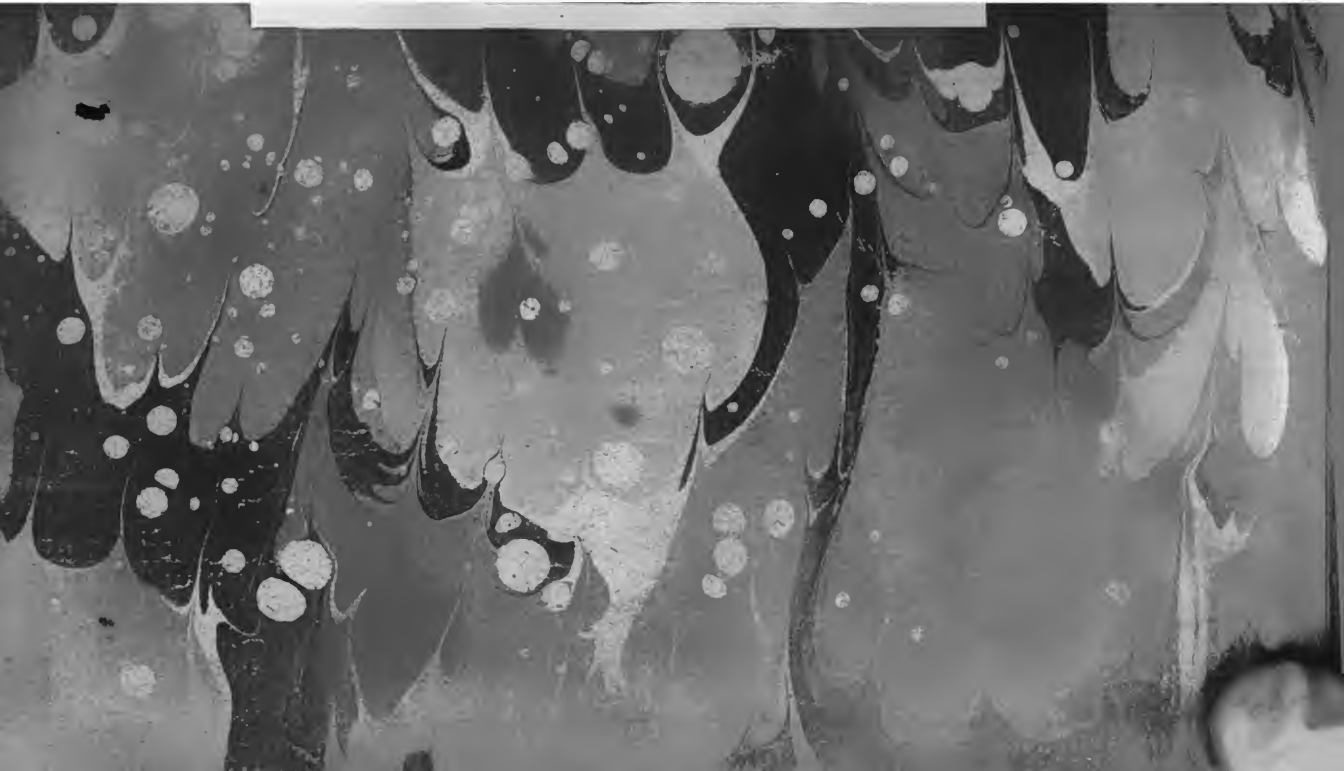
Digitized by Google